

**BANQUE EUROPÉENNE
POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DÉVELOPPEMENT**

**ACTES DE LA TRENTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**RIGA
5-6 JUIN 2026**

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU DES TRAVAUX		5	
ALLOCUTION DE M. EDGARS RINKĒVIČS, PRÉSIDENT DE LA LETTONIE		7	
DISCOURS D'OUVERTURE DE M. VALDIS DOMBROVSKIS, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS		10	
DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT		15	
DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS		22	
Albanie	23	Italie	120
Allemagne	26	Japon	123
Arménie	30	Jordanie	128
Autriche	33	Kazakhstan	131
Banque européenne d'investissement	38	Kenya	134
Bélarus	41	Kosovo	140
Belgique	43	Lettonie	143
Bulgarie	48	Liban	147
Canada	51	Lituanie	151
Chine	54	Malte	155
Chypre	61	Moldova	159
Croatie	64	Monténégro	162
Danemark	67	Norvège	165
Égypte	71	Pays-Bas	168
Émirats arabes unis	78	Pologne	171
Espagne	81	Portugal	174
Estonie	84	République de Corée	177
Fédération de Russie	89	République Tchèque	181
Finlande	93	Roumanie	183
France	96	Royaume-Uni	186
Géorgie	100	Saint-Marin	191
Grèce	103	Suède	196
Inde	106	Suisse	199
Irak	109	Tadjikistan	202
Irlande	112	Türkiye	205
Islande	118	Union européenne	209
DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT		213	
DISCOURS DE CLÔTURE DE M. VALDIS DOMBROVSKIS, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS		217	

DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS	221
Ordre du jour (Programme compris)	222
Rapport du Comité des procédures 2025-2026	226
Rapport du Conseil d'administration et Résolution : La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée	230
Rapport du Conseil d'administration : Augmentation de capital en 2023 – Respect des engagements	247
Rapport du Conseil d'administration et Résolution : Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription	271
Compte rendu annuel d'activités 2025 ¹	
Rapport financier 2025 ¹	
Rapport du Conseil d'administration et Résolution : États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025	273
Rapport du Conseil d'administration et Résolution : États financiers des Fonds spéciaux 2025	275
Rapport du Conseil d'administration : Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028	281
Rapport du Conseil d'administration : Diversité et inclusion au sein du Conseil d'administration de la BERD en 2025	289
Rapport du Conseil d'administration et Résolution : Cycle des Assemblées annuelles 2028-2031	298
 RÉSOLUTIONS ADOPTÉES DEPUIS LA TRENTE-QUATRIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE	 301
Résolution n° 288 Statut de pays bénéficiaire de l'Irak	302
Résolution n° 289 Statut de pays bénéficiaire du Kenya	303
Résolution n° 290 Statut de pays bénéficiaire du Sénégal	304
Résolution n° 291 Affectation du revenu net 2024	305
Résolution n° 292 Examen 2026 de la rémunération des administrateurs et administrateurs suppléants	306
 RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PENDANT LA TRENTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE	 307
Résolution n° 293 La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée	308
Résolution n° 294 Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription	311
Résolution n° 295 États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025	312
Résolution n° 296 États financiers des Fonds spéciaux 2025	313
Résolution n° 297 Cycle des Assemblées annuelles 2028-2031	314

¹ Document disponible séparément en ligne (non inclus dans les Actes)

LISTES OFFICIELLES	315
Membres du Bureau du Conseil des gouverneurs et du Comité des procédures pour 2025-2026 et 2026-2027	316
Membres des délégations	317
Représentants d'institutions internationales	437
Administrateurs et administrateurs suppléants de la BERD	439

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

La 35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs s'est tenue à Riga, en Lettonie, les 5 et 6 juin 2026.

Le gouverneur représentant l'Union européenne, M. Valdis Dombrovskis, présidait le Conseil des gouverneurs. La gouverneure représentant la Finlande, Mme Riikka Purra, et le gouverneur représentant l'Ukraine M. Sergii Marchenko, en assuraient la vice-présidence.

1. Comité des procédures

Le Comité des procédures pour 2025-2026 a soumis au Conseil des gouverneurs un rapport sur les questions relevant de sa compétence, notamment des recommandations sur les dispositions relatives au déroulement de l'Assemblée annuelle de 2026, ainsi que sur l'élection du Président et des Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2026-2027, devant constituer le Comité des procédures pendant la même période.

2. Séance d'ouverture

Le Président du Conseil des gouverneurs a ouvert l'Assemblée annuelle, puis le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour et approuvé les dispositions relatives au déroulement de l'Assemblée présentées dans le rapport du Comité des procédures distribué à l'ensemble des gouverneurs.

M. Edgars Rinkēvičs (président de la Lettonie), M. Valdis Dombrovskis (Président du Conseil des gouverneurs) et Mme Odile Renaud-Basso (Présidente de la BERD) ont ensuite pris la parole devant le Conseil des gouverneurs.

Les gouverneurs ont fait part de leurs orientations à la Banque au moyen de déclarations écrites, diffusées avant et pendant l'Assemblée annuelle et reproduites dans les présents Actes.

3. Séance plénière

Les gouverneurs ont participé à trois séances thématiques consacrées aux sujets suivants :

1. *Ukraine : l'action de la BERD aujourd'hui et à l'avenir*
2. *Le rôle de la BERD dans le soutien aux économies touchées par les conséquences des conflits*
3. *Promotion de la gouvernance économique dans les pays d'opérations de la BERD*

Le Conseil des gouverneurs a ensuite pris acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé *La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée* et adopté la Résolution n° 293 portant le même titre.

Les gouverneurs ont également examiné d'autres questions institutionnelles et financières :

i. Respect des engagements pris au titre de l'augmentation de capital en 2023

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé *Respect des engagements pris au titre de l'augmentation de capital en 2023*.

ii. Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé *Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription* et adopté la Résolution n° 294 portant le même titre.

iii. Compte rendu annuel d'activités 2025

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du *Compte rendu annuel d'activités 2025*.

iv. Rapport financier 2025

États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025.

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 295, *États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025*. Il a également pris acte du *Rapport financier 2025*.

v. États financiers 2025 des fonds spéciaux

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 296, *États financiers 2025 des fonds spéciaux*.

vi. Plan de mise en œuvre de la stratégie

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du *Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028*.

vii. Diversité et inclusion

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport *Diversité et inclusion au sein du Conseil d'administration de la BERD en 2025*.

viii. Cycle des Assemblées annuelles 2028-2031

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport *Cycle des Assemblées annuelles 2028-2031* et adopté la Résolution n° 297 portant le même titre.

ix. Élection du Président et des Vice-Présidents pour 2026-2027

À l'issue de la séance plénière, le Conseil des gouverneurs a élu le gouverneur représentant les Émirats arabes Unis Président du Conseil des gouverneurs, et la gouverneure représentant la Jordanie et le gouverneur représentant le Portugal Vice-Présidents, pour un mandat courant jusqu'à la clôture de l'Assemblée annuelle de 2027. Le Conseil a également constitué un Comité des procédures pour la période 2026-2027, composé du Président et des deux Vice-Présidents. Ce comité pourra être consulté, à la discrétion du Président du Conseil des gouverneurs, jusqu'à la clôture de l'Assemblée annuelle de 2027 et se réunira également immédiatement avant cette Assemblée si nécessaire.

4. Remerciements

Les gouverneurs ont exprimé leur gratitude à la ville de Riga ainsi qu'au gouvernement et au peuple lettons pour l'accueil généreux qui leur a été réservé tout au long de la 35^e Assemblée annuelle.

5. Clôture

La Présidente de la BERD et le Président du Conseil des gouverneurs ont prononcé leurs discours de clôture devant le Conseil. Le Président du Conseil des gouverneurs a ensuite déclaré officiellement close la 35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD.

ALLOCUTION
DE M. EDGARS RINKĒVIČS,
PRÉSIDENT DE LA LETTONIE

Majesté,

Madame la Présidente de la BERD,

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Commissaire,

Mesdames et Messieurs les ministres, Excellences, chers invités, chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à Riga !

Nous sommes heureux de vous accueillir toutes et tous à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Je tiens tout particulièrement à remercier Sa Majesté la reine Máxima des Pays-Bas de sa présence parmi nous aujourd'hui.

La dernière Assemblée annuelle tenue à Riga remonte à l'an 2000, soit il y a de cela 26 ans. À cette époque, la Banque était différente. Et la Lettonie était elle aussi un pays différent.

La BERD a gagné tant en envergure qu'en impact.

La Lettonie a quant à elle évolué de manière significative. Notre pays est actuellement membre de l'Union européenne, de l'OTAN et de l'OCDE. Nous avons renforcé notre économie, modernisé nos institutions et fait entendre notre voix sur la scène internationale. Nous avons appris et progressé pour devenir un partenaire solide et de confiance.

Notre économie s'est transformée. Notre croissance économique est aujourd'hui portée par la productivité et l'innovation. Notre secteur financier a lui aussi évolué : il est devenu plus transparent, plus résilient et mieux aligné sur les normes internationales les plus élevées.

L'ordre mondial, lui aussi, a changé.

En 2000, notre principal défi était l'intégration aux structures européennes et transatlantiques. À présent, nous sommes confrontés à l'instabilité géopolitique, à l'insécurité énergétique, à la fragmentation économique et aux menaces hybrides.

Mais une chose n'a pas changé : nous ne faisons pas face à ces défis seuls. Nous les affrontons ensemble, aux côtés d'amis de confiance, de partenaires fiables et d'institutions qui partagent des valeurs communes.

Pour la Lettonie, le partenariat qu'elle entretient avec la BERD a une portée qui dépasse largement les aspects économiques et les investissements : il incarne la confiance et la stabilité.

Le thème autour duquel nous nous réunissons cette année, « De la volatilité à l'adaptabilité », est particulièrement pertinent pour la partie orientale de l'Europe, qui continue de défendre les valeurs démocratiques. La BERD joue un rôle clé dans cette

région en encourageant les investissements en sa faveur. Par ailleurs, le soutien indéfectible apporté par la Banque à l'Ukraine, tout au long de la lutte menée par ce pays, est profondément apprécié.

Chers invités,

Les priorités qui nous attendent sont claires. Notre région frontalière orientale a besoin de soutien et d'attention. Nos infrastructures critiques sont confrontées à des menaces hybrides et cybernétiques croissantes. Dans un monde en constante évolution et hautement compétitif, nous ne pouvons pas nous permettre de prendre du retard en matière d'innovation. La BERD doit jouer un rôle crucial pour répondre à ces défis. Je vous invite donc à nous retrouver à Riga dans 26 ans pour faire le bilan du chemin que nous aurons parcouru ensemble.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie encore de votre présence ici à Riga. Je tiens également à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet événement d'envergure. Je vous souhaite à toutes et à tous des discussions fructueuses et des résultats constructifs.

DISCOURS D'OUVERTURE
DE M. VALDIS DOMBROVSKIS
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS

DISCOURS D'OUVERTURE
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
VENDREDI 5 JUIN 2026
RIGA, LETTONIE

Majesté, Excellences,

Monsieur le Président Rinkēvičs,
Madame la Présidente Renaud-Basso,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Chers invités,

[Salutation en letton]

C'est pour moi un grand privilège de vous accueillir à Riga à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Je m'adresse à vous aujourd'hui à plusieurs titres :

Avant tout, en ma qualité de Président du Conseil des gouverneurs, de gouverneur représentant l'Union européenne (UE) auprès de la BERD et de commissaire européen à l'Économie ;

mais aussi, à titre très personnel, en tant qu'ancien ministre des Finances et ancien Premier ministre de ce pays, ainsi qu'ancien gouverneur représentant la Lettonie auprès de la BERD.

Je suis très honoré de présider le Conseil des gouverneurs ici, dans ma ville natale.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir fait le déplacement pour être parmi nous aujourd'hui.

Je tiens également à exprimer ma gratitude aux autorités lettones pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé.

Depuis la dernière Assemblée annuelle de la BERD organisée en Lettonie, en 2000, le pays a accompli des progrès remarquables.

Doté de la résilience et de l'assurance d'un État membre de l'UE moderne et fier de son parcours, il relève aujourd'hui de nouveaux défis.

La BERD a contribué de manière significative à cette transition.

Le lieu de cette rencontre ne pouvait être mieux choisi, à un moment où le rôle de la Banque est plus nécessaire, et plus déterminant, que jamais.

L'expérience de la Lettonie illustre de manière éloquente les résultats de l'action de la BERD, fidèle à sa vocation première : transformer l'ambition des réformes en réalité économique.

Elle s'y emploie en reliant les régions entre elles, en mobilisant des capitaux au service des entreprises, en fournissant des conseils en matière de politiques publiques aux gouvernements et en collaborant avec des partenaires internationaux tels que l'UE.

Permettez-moi à présent de souhaiter la bienvenue à la Présidente de la BERD et de lui adresser mes remerciements.

Odile, nous nous rencontrons régulièrement à Bruxelles, Londres et Washington, mais c'est la première fois que nous nous retrouvons ici, à Riga.

Je tiens à vous féliciter, ainsi que vos équipes, pour les résultats remarquables obtenus en 2025 et pour le grand **succès de la troisième augmentation de capital** de la Banque : un taux de souscription de 95 % constitue un signal fort de la confiance des actionnaires dans la mission de la BERD.

Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes.

L'an dernier, la BERD a atteint un niveau d'investissement record, en engageant 16,8 milliards d'euros pour le financement de 640 projets dans l'ensemble de ses régions.

Les trois quarts de ces financements ont bénéficié au secteur privé, qui demeure au cœur du mandat de la Banque.

La capacité de la BERD non seulement à investir à partir de ses propres ressources, mais aussi à mobiliser des financements auprès d'autres acteurs mérite d'être tout particulièrement saluée.

Ces résultats record ont été obtenus dans un contexte difficile,

marqué par la poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la fragmentation géopolitique, la volatilité des marchés et une incertitude persistante.

Ils témoignent de l'attachement de la Banque à sa mission, de la rigueur de sa stratégie et de l'engagement exceptionnel de son personnel.

Au nom de tous les gouverneurs, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance pour cette réussite.

L'une des caractéristiques marquantes de la performance de la BERD en 2025, et l'expression la plus manifeste de nos valeurs, a été son soutien constant à l'Ukraine,

qui en est désormais à sa cinquième année de lutte pour sa survie même.

La BERD s'est tenue aux côtés de l'Ukraine.

En 2025 seulement, elle a investi 2,9 milliards d'euros dans le pays pour soutenir sa sécurité énergétique, ses infrastructures de transport et municipales, ainsi que son secteur privé.

Les donateurs ont joué un rôle essentiel dans cet effort, avec plus de 859 millions d'euros de subventions allouées à l'Ukraine.

Je suis fier de pouvoir dire que plus de la moitié de cette somme a été fournie par l'UE.

Cette aide a contribué à assurer le fonctionnement de l'économie dans les circonstances les plus difficiles.

L'UE demeure le principal soutien international de l'Ukraine, à laquelle elle a déjà fourni plus de 200 milliards d'euros,

un montant qui sera complété par 90 milliards d'euros supplémentaires en 2026 et 2027.

Nous savons que soutenir l'Ukraine n'est pas seulement un acte de solidarité.

Mais aussi un investissement stratégique dans l'avenir de l'Ukraine et de l'Europe.

L'action de la Banque en Ukraine, ainsi que son aide aux autres pays engagés sur la voie de l'adhésion à l'UE, demeurent indispensables.

Plus largement, la BERD a continué de mener à bien ses missions sur les trois continents où elle opère désormais,

de l'Europe centrale et orientale à l'Asie centrale et à l'Afrique du Nord.

Mais 2025 a également été une année d'expansion stratégique,

au cours de laquelle la BERD a effectué ses premiers investissements en Afrique subsaharienne et lancé ses opérations en Irak.

Cette démarche témoigne de la confiance des actionnaires dans le modèle de la Banque et dans sa capacité à produire un impact sur de nouveaux marchés.

Son expansion progressive et ciblée en dehors de l'UE n'a nullement réduit l'importance de son rôle au sein de celle-ci.

Les près de 4 milliards d'euros investis dans 11 États membres de l'UE en 2025 illustrent la pertinence, l'additionnalité et le potentiel durable d'intervention de la Banque dans ces économies désormais avancées.

Éminents invités, chers amis,

La BERD a été créée pour soutenir les pays qui privilégient la coopération plutôt que les conflits, les marchés plutôt que les monopoles, et les réformes plutôt que la stagnation.

Mais surtout, son mandat politique unique fait de la Banque un acteur essentiel de la promotion de la démocratie, de l'état de droit et du pluralisme dans un monde toujours plus difficile.

La BERD démontre avec force que l'action collective produit davantage que la simple addition des efforts individuels.

Le multilatéralisme fonctionne lorsqu'il produit des résultats.

Et la BERD produit des résultats.

Sur ces mots, je vous souhaite à toutes et à tous une Assemblée annuelle très fructueuse,

ainsi qu'un agréable séjour dans notre magnifique ville.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE
DE MME ODILE RENAUD-BASSO,
PRÉSIDENTE
DE LA BANQUE EUROPÉENNE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE
DÉVELOPPEMENT

**Séance d'ouverture du Conseil des gouverneurs
Vendredi 5 juin 2026, 17 heures
Théâtre Dailes, Riga
Présidente Odile Renaud-Basso**

1. Message de bienvenue

Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Chers collègues,
Chers amis,
Bienvenue à Riga, ville d'une telle élégance qu'on la surnomme « le Paris du Nord ». Rien d'étonnant donc à ce que je m'y sente comme chez moi !

2. Les États baltes

La Lettonie est l'hôte idéal pour notre Assemblée annuelle et le thème autour duquel elle s'articulera.

Au même titre que l'Estonie et la Lituanie, elle a été l'une des plus belles réussites de la transition d'une économie centralisée vers une économie de marché, ainsi que de l'élargissement de l'Union européenne.

Ces trois pays sont dotés d'un écosystème florissant de start-ups, très avancés sur le plan numérique et particulièrement enclins à adopter les technologies financières.

Et même dans une plus large mesure que la plupart des autres pays européens.

Cette capacité d'adaptation et d'innovation ne s'est pas démentie en période de crise.

Pendant des années, leur dépendance vis-à-vis du gaz et de l'électricité russes a pesé sur leur sécurité.

Mais, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, alors que la situation était plus critique que jamais, ces trois pays se sont entièrement raccordés au réseau européen.

Et ils sont passés à la vitesse supérieure en matière d'investissements dans les énergies vertes.

Ils ont su transformer une faiblesse historique en une source de résilience nouvelle.

3. Un contexte mondial marqué par l'instabilité et les turbulences

C'est là une leçon dont nous devrions toutes et tous nous inspirer.

Aujourd'hui, nous sommes en proie à un nouveau choc, qui est né dans le secteur de l'énergie mais pèse déjà sur l'économie mondiale.

Un choc qui perturbe les échanges commerciaux, fait grimper le coût de nombreuses matières premières au-delà de l'énergie et met en péril la sécurité alimentaire.

L'inflation et les taux d'intérêt sont en hausse.

La marge de manœuvre budgétaire des États se resserre.

Nul ne peut prédire quand ni comment cette situation prendra fin.

Mais à en juger par son ampleur, sa portée et sa rapidité, force est de constater à quel point notre monde est devenu instable.

J'irai même plus loin.

Les régions dans lesquelles nous opérons, comme bien d'autres dans le monde, sont passées d'un environnement marqué par l'instabilité à une période en proie à de fortes turbulences.

Et tout cela vient s'ajouter à d'autres mutations profondes, parmi lesquelles l'essor de l'intelligence artificielle, avec les immenses possibilités qu'elle offre, mais aussi les risques qu'elle comporte.

Aujourd'hui, je voudrais m'arrêter sur ce que je considère comme les trois principaux défis auxquels la BERD est actuellement confrontée...

et vous expliquer comment nous entendons répondre à chacun d'eux.

4. *Le premier défi*

Le premier défi consiste, sans surprise, à aider nos pays à faire face aux conflits et aux crises qui en découlent.

Nous pouvons, à cet égard, nous appuyer sur les atouts que nous partageons avec l'ensemble des banques multilatérales de développement.

Lorsque d'autres prêteurs se retirent, nous intensifions notre action, comme nous l'avons fait en Ukraine.

Tout en préservant notre solidité financière et en assurant une gestion prudente des risques, nous poursuivons nos investissements.

Notre impact se fait sentir à l'échelle d'économies tout entières.

Et il s'inscrit dans la durée.

C'est à la lumière de ces principes que nous répondrons à ce qui se déroule actuellement au Moyen-Orient.

En Irak, en Jordanie, au Liban, en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que dans les pays voisins touchés par le conflit, nous soutiendrons l'activité économique.

Nous apporterons également notre soutien aux entreprises privées et publiques, en leur fournissant des liquidités et en assurant la stabilisation du secteur financier.

À plus long terme, nous jetterons également les bases d'une croissance durable et d'une reprise pérenne.

Ce sont là des principes que nous avons déjà mis en pratique en Ukraine.

Le soutien à ce pays demeure au cœur de notre action.

Nous en sommes le premier investisseur institutionnel.

Nous y avons renforcé notre engagement : loin de réduire nos investissements, nous les avons accrus, en y déployant dix milliards d'euros depuis le lancement de l'invasion russe à grande échelle.

Ces faits et chiffres ne racontent qu'une partie de l'histoire.

L'autre volet de cette histoire, ce sont les quelque 50 000 entreprises touchées par la guerre qui ont bénéficié de notre soutien au cours des quatre dernières années.

Mais aussi les plus de 22 millions d'Ukrainiens, soit plus de la moitié de la population, qui ont bénéficié de nos investissements dans la sécurité énergétique et les infrastructures, comme vous avez pu le constater dans la vidéo diffusée précédemment.

Le moment venu, nous serons en première ligne des efforts internationaux visant à reconstruire le pays.

Et ce moment viendra.

5. Le deuxième défi

Le deuxième défi porte, quant à lui, sur la défense des valeurs de coopération internationale et de partenariat dans le cadre de notre action.

Lors d'un récent déplacement à Tchernobyl, mon septième en Ukraine depuis le début de la guerre, j'ai pu admirer de mes propres yeux un monument inspirant qui illustre cette coopération : la nouvelle enceinte de confinement qui protège le réacteur détruit.

C'est un chef-d'œuvre d'ingénierie moderne.

Nous avons dirigé la plus grande initiative conjointe jamais menée dans le domaine de la sûreté nucléaire en finançant sa construction.

Mais après la frappe de drone russe l'an dernier, la communauté internationale est désormais appelée à financer des réparations urgentes.

Merci à celles et ceux qui ont déjà répondu présents et se sont engagés à contribuer.

Ce domaine n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la contribution collective de nos membres à la fourniture de biens publics mondiaux.

L'écrasante majorité des actionnaires ayant souscrit à notre augmentation de capital, ainsi que la générosité de nos donateurs, témoignent de manière éloquente de cet engagement à œuvrer ensemble.

Cependant, il nous faut aujourd'hui composer avec un monde marqué par le recul de l'aide au développement et l'augmentation de la dette souveraine.

Dans ce contexte, le partenariat avec le secteur privé devient d'autant plus essentiel.

Le lancement, le mois dernier, de notre première opération de transfert significatif de risque n'est qu'un avant-goût d'autres initiatives de ce type.

Ce mécanisme nous permet de partager les investissements et les risques avec les fonds de pension et les assureurs, en tirant parti de leur attrait de long terme pour les marchés émergents.

L'économie mondiale devient de plus en plus fragmentée.

Nous le constatons toutes et tous.

Nous prenons bonne note des préoccupations émises par nos actionnaires en ce qui concerne les chaînes de valeur, la cybersécurité et la concurrence loyale.

Nos règles révisées en matière de passation des marchés répondent à ces préoccupations, tout en préservant notre engagement en faveur d'économies de marché ouvertes et transparentes.

6. *Le troisième défi*

Le troisième et dernier grand défi qui se présente à nous consiste à ne pas perdre de vue les objectifs à long terme dans le contexte turbulent actuel.

Concrètement, nous devons continuer à accompagner la transformation de nos pays et à remplir efficacement notre mission en tant que banque.

Au milieu des turbulences, nous percevons des opportunités pour nos régions.

La capacité de l'Asie centrale et du Caucase à relier l'Orient et l'Occident, l'Asie et l'Europe, via le Corridor médian, est, par exemple, plus importante que jamais sur le plan géopolitique.

Prenons un autre exemple : la diversification des sources d'approvisionnement est devenue une priorité stratégique, offrant à nos pays l'occasion de se positionner sur des segments à plus forte valeur ajoutée.

Nombre de nos pays d'opérations bénéficient d'un ensoleillement abondant et d'un fort potentiel éolien, ce qui leur donne la possibilité de renforcer leur sécurité énergétique et leur compétitivité.

Lors de notre dernière rencontre, à Londres, vous, nos actionnaires, avez approuvé un plan ambitieux définissant l'orientation de nos activités au cours des cinq prochaines années.

Ce plan s'est traduit par trois stratégies concrètes approuvées par le Conseil d'administration.

Je tiens ici à remercier les membres de notre Conseil d'administration pour leur engagement constructif et leur dévouement sans faille.

Nous disposons d'une feuille de route claire quant à vos attentes.

Nous nous employons désormais à traduire vos priorités en projets, et ces projets en résultats concrets.

Grâce à nos équipes exceptionnelles, nous faisons preuve d'une adaptabilité toujours plus grande, tant au niveau de nos activités que de nos méthodes de travail.

Nous procèderons à la mise en œuvre de nos nouvelles approches renforcées en matière d'investissement vert, de capital humain et d'égalité des genres, qui constituent des axes prioritaires de notre action.

Sans oublier, point crucial, la mobilisation des financements privés et l'accélération de la numérisation.

Je souhaiterais toutefois mettre l'accent sur la gouvernance économique, qui a toujours été au cœur de notre mandat mais dont l'importance est aujourd'hui plus grande que jamais.

Nous en percevons déjà le potentiel pour accélérer les réformes de marché à l'échelle des économies dans leur ensemble.

Et pour permettre à nos régions d'entrer dans une nouvelle ère d'innovation et d'opportunités.

À mes yeux, les trois principaux défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sont donc les suivants :

Répondre aux conflits et aux crises

Préserver la coopération internationale

Maintenir une vision de long terme

7. *Opportunités et enthousiasme*

Pour bâtir un avenir meilleur, nous pouvons compter sur l'esprit pionnier de la Banque, et sur le dévouement de son personnel.

Depuis notre dernière réunion, nous avons lancé nos opérations au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Nigéria, au Sénégal et en Irak.

Il y a un an, j'évoquais « le sentiment d'enthousiasme qui règne au sein de la Banque quant à ce que nous pouvons apporter à ces économies ».

Un enthousiasme qui m'habite également aujourd'hui lorsque je me rends sur le terrain à l'occasion de nos premiers investissements.

Nous avons pris un départ très prometteur dans notre nouvelle région.

Tout comme nous l'avons fait il y a 15 ans dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen.

Nos nouveaux pays membres d'Afrique sont très différents de nos hôtes baltes en ce qu'ils présentent des besoins et des ambitions qui leur sont propres.

Mais ils font eux aussi preuve d'innovation dans un monde en mutation.

Avec notre soutien, leurs économies se réinventent :

en sécurisant les chaînes de valeur agricoles ;

en développant les services numériques ;

et en comblant leur déficit en matière d'infrastructures.

Bien entendu, l'expansion vers de nouveaux marchés et l'intégration de nouvelles priorités influencent notre taille et notre budget.

Cependant, nous veillons à ce que la durabilité et l'efficacité à long terme soient au cœur de notre transformation interne.

Conclusion

Telles sont mes réflexions sur cette période mouvementée.

Je suis réaliste.

Je ne me fais aucune illusion quant aux risques auxquels notre monde est aujourd'hui confronté et à l'ampleur des défis qui nous attendent.

Mais je sais aussi que notre formidable personnel, la BERD dans son ensemble et les pays où nous œuvrons possèdent le talent et la motivation nécessaires pour surmonter les crises.

Nous aiderons nos économies à devenir plus compétitives et plus durables.

Et notre banque, elle, deviendra plus forte, plus résiliente et plus adaptable...

Au service de nos pays, aujourd'hui comme demain.

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

ALBANIE

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT L'ALBANIE

Madame la Présidente, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Mesdames et Messieurs les gouverneurs, Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est un privilège de prendre la parole à l'occasion de la 35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs et je souhaite exprimer la profonde gratitude de l'Albanie envers le gouvernement et le peuple lettons pour l'hospitalité qu'ils nous ont réservée à Riga. Notre rencontre dans la région baltique a une résonance particulière : elle illustre la manière dont les économies autrefois en transition peuvent devenir des moteurs d'innovation et d'ouverture. Alors que la Banque prend part depuis trente-cinq ans à ce cheminement au sein de ses régions, l'Albanie est fière de faire partie des pays dont la transformation a été façonnée avec l'aide de la BERD.

Le thème de cette année, « De la volatilité à l'adaptabilité », fait directement écho à notre propre expérience. Dans une période caractérisée par l'instabilité géopolitique, l'évolution des échanges commerciaux et l'accélération des transformations technologiques, l'Albanie a fait le choix de la résilience par la réforme. Notre économie continue d'afficher l'un des plus forts taux de croissance en Europe, soutenue par une faible inflation, des réserves extérieures robustes ainsi que la stabilité des investissements privés et du tourisme. Nous avons maintenu une discipline budgétaire stricte et la dette publique reste sur une trajectoire clairement baissière.

Ces fondements ne sont pas une fin en soi. Ils constituent le socle de l'objectif national central de l'Albanie : l'adhésion à l'Union européenne (UE), que nous nous efforçons de réaliser d'ici 2030. L'adhésion à l'UE est le principe structurant de notre programme de réformes, qui vise à renforcer la gouvernance et l'état de droit, à moderniser les finances publiques, à développer les marchés de capitaux et à accélérer les transitions verte et numérique conformément au Plan de croissance de l'UE et à notre démarche de convergence. À cette fin, la BERD est un partenaire indispensable.

Depuis 1991, la Banque a investi près de 2,5 milliards d'euros dans 182 projets en Albanie, dont 59 % dans le secteur privé, ce qui reflète notre ambition commune pour une économie de marché compétitive. Nous accordons une grande importance à l'orientation stratégique de la Banque en faveur de la transition vers une économie verte, de la croissance des petites et moyennes entreprises, du renforcement des institutions, de l'amélioration du climat d'investissement et de la connectivité régionale qui relie les Balkans occidentaux au marché européen. Les projets phares tels que l'électrification de la ligne ferroviaire Durrës–Rrogozhinë, réalisée en coopération avec l'UE et la Banque européenne d'investissement,

montrent comment ce partenariat transforme l'adaptabilité en infrastructures concrètes pour le futur.

Dans une perspective d'avenir, l'Albanie soutient pleinement le rôle que joue la BERD pour aider les économies affectées par les crises et les conflits à s'adapter et à se redresser et nous réaffirmons notre solidarité avec l'Ukraine ainsi que notre soutien concernant l'engagement indéfectible de la Banque en faveur de sa résilience et de sa reconstruction. Nous encourageons la Banque à poursuivre la mobilisation de capitaux privés, à promouvoir la numérisation et l'innovation et à rester au plus près des économies qui comptent sur elle au gré de l'évolution des conditions.

L'Albanie reste un actionnaire et un partenaire engagé. Nous remercions la Présidente Renaud-Basso ainsi que le personnel de la Banque pour leur dévouement et souhaitons plein succès à cette Assemblée annuelle.

Merci.

Endrit Yzeiraj

Ministre adjoint des finances

ALLEMAGNE ET FRANCE

Déclaration commune des gouverneurs représentant l'Allemagne et la France à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Riga

Les gouverneurs de la BERD se retrouvent à Riga pour cette Assemblée annuelle 2026 à un moment où de fortes incertitudes planent sur l'économie mondiale, où le conflit au Moyen-Orient se poursuit, les déséquilibres macroéconomiques persistent et les défis, en particulier celui du changement climatique, ne cessent de se renforcer. Une telle situation pèse sur les perspectives de croissance à long terme et aggrave les faiblesses que connaissent de nombreuses économies.

Il s'agit en outre de la cinquième Assemblée annuelle de la BERD depuis le début de la guerre d'agression lancée à grande échelle en toute illégalité, sans provocation ni la moindre justification, par la Russie contre l'Ukraine. Nous condamnons toujours cette guerre sans merci menée par la Russie et l'escalade à laquelle celle-ci se livre, compromettant les efforts collectifs destinés à parvenir à la paix. Nous réaffirmons notre soutien sans faille à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale, de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance, pour une paix juste et durable.

Dans ce contexte difficile, nous restons fermement partisans d'un système multilatéral fondé sur des règles et soulignons l'importance d'une BERD forte s'inscrivant dans un cadre multilatéral efficace. **La Banque fait preuve une fois de plus dans ces conditions d'une remarquable capacité à s'acquitter de sa mission et à s'adapter à un environnement en rapide évolution.**

L'Allemagne et la France saluent la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030 adopté il y a un an à Londres par le Conseil des gouverneurs. Nous réaffirmons le soutien déterminé que nous apportons aux **grandes priorités de ce CSC en faveur d'une transition verte, inclusive et bien gouvernée, appuyée par la mobilisation du secteur privé et la transformation numérique.** Les trois stratégies définies dans le CSC, portant sur la transition vers les énergies vertes, la gouvernance économique ainsi que le capital humain et l'égalité des genres, traduisent le niveau d'ambition élevé de la BERD et reflètent les avantages comparatifs spécifiques dont elle dispose dans ces domaines. Ces priorités s'appuient sur des objectifs concrets et quantifiables, notamment concernant **l'ambition de la BERD en matière de financement vert**, qui consiste à consacrer au moins 50 % de son volume annuel d'activités à des investissements dans la transition verte, ainsi qu'à mobiliser 150 milliards d'euros d'investissements verts sur la période couverte par le CSC.

Nous nous félicitons de la première Stratégie de gouvernance économique de la Banque. Le fait d'aider les pays d'opérations à renforcer leur gouvernance économique permet de consolider les institutions et l'obligation de rendre des comptes, et de favoriser la mise en place dans ces pays d'un environnement propice aux affaires, améliorant ainsi leur accès aux financements et aux marchés.

Nous saluons la Banque pour son action en faveur de l'égalité des genres et du développement du capital humain. Si l'on veut construire des économies durables, compétitives et résilientes, il est indispensable de créer des conditions permettant à chacun de réaliser pleinement son potentiel productif, grâce à un meilleur accès aux compétences, aux infrastructures de base et à un système financier inclusif. Les pays où tous les membres de la société peuvent participer sur un pied d'égalité à la vie économique dans tous les secteurs jouissent d'une meilleure productivité et d'une plus grande capacité d'innovation.

En tant que premier investisseur institutionnel en Ukraine, la BERD conserve un rôle crucial dans le renforcement de la résilience du pays. Elle a consacré depuis le début de la guerre quelque 10 milliards d'euros au soutien des secteurs public et privé. Elle doit continuer de jouer un rôle déterminant dans l'appui à l'économie réelle, notamment au secteur de l'énergie en prévision de l'hiver prochain. Elle doit dans le même

temps être en première ligne de l'initiative internationale globale et coordonnée visant à soutenir, lorsque les conditions s'y prêteront, la reconstruction et la prospérité à long terme de l'Ukraine. Nous apprécions le précieux travail de conseil sur les politiques que mène la BERD auprès de l'Ukraine, ainsi que le soutien constant qu'elle lui apporte dans la mise en œuvre de réformes sectorielles et de gouvernance fondamentales, en vue notamment de son adhésion à l'Union européenne.

Nous sommes favorables à la campagne de mobilisation de fonds lancée par la BERD afin de financer, dans les meilleurs délais, la réparation de la structure de l'enceinte de confinement de la centrale nucléaire de Tchernobyl, endommagée par les attaques inconsidérées de la Russie. Nous tenons à exprimer l'inquiétude qui est la nôtre quant aux risques pour la sûreté nucléaire entraînés par cette frappe et réaffirmons notre volonté de prévenir tout accident radiologique susceptible d'avoir de graves conséquences humanitaires et environnementales. Nous appelons la communauté internationale à maintenir son soutien pour réunir les fonds nécessaires à une prompte remise en état de cette infrastructure et nous nous tenons prêts à apporter notre concours à cet effort collectif.

Nous remercions la Banque d'avoir mis en place sans délai des outils de réponse à la crise face à l'escalade du conflit au Moyen-Orient, en s'appuyant sur l'expérience qu'elle a acquise en matière d'aide aux pays frappés par ce type d'événements. Dans les pays d'opérations directement ou indirectement touchés par le conflit, le choc a mis en évidence les vulnérabilités en matière de sécurité énergétique et souligné la nécessité d'une diversification et d'une plus grande résilience. Dans ces pays, les investissements de la Banque doivent permettre d'assurer le maintien des services et des produits essentiels, y compris l'accès à une énergie abordable, sûre et fiable, les objectifs de transition verte à long terme restant partie intégrante de la réponse aux actuels problèmes de sécurité énergétique.

Nous nous réjouissons par ailleurs du bon départ pris par la Banque dans l'élargissement progressif et limité de ses opérations en Afrique subsaharienne et en Irak, dont les premiers projets ont été approuvés par le Conseil d'administration. Concernant les futures activités dans ces nouveaux pays d'opérations, nous tenons à souligner que la coopération avec les autres banques multilatérales de développement est essentielle pour parvenir à un impact optimal tout en restant fidèles au mandat de la Banque et à son principe d'additionnalité.

Nous félicitons la BERD pour le niveau record de mobilisation de capitaux privés enregistré en 2025 et sa première opération de transfert significatif de risque, réalisée en 2026. Nous appelons en outre la BERD à poursuivre le développement de ses instruments de financement en devise locale et insistons sur la pertinence de démarches innovantes telles que l'initiative Delta, à laquelle nous encourageons nos partenaires à se joindre, pour participer à sa mise en route et à son déploiement à plus grande échelle. Nous invitons en outre la Banque à approfondir sa coopération avec d'autres banques multilatérales et institutions financières de développement et d'autres banques publiques de développement dans le cadre de plateformes nationales, de partenariats et d'accords de partage de risques.

Nous saluons la souscription, à la fin de 2025, de plus de 95 % du capital social dans le cadre de l'augmentation générale de capital, qui traduit un solide soutien des actionnaires. Cette augmentation reste la pierre angulaire du renforcement de la capacité financière de la Banque à relever les défis multiples auxquels elle est confrontée, et en particulier à maintenir le niveau de son soutien à l'Ukraine tout en restant en mesure de produire un impact dans l'ensemble de ses régions d'opérations et sans compromettre l'adéquation de ses fonds propres.

Nous soutenons la Banque dans sa volonté de devenir plus forte, plus solide et plus efficace. Nous partageons son ambition de se servir efficacement de son bilan pour générer un impact important en matière de transition et optimiser l'utilisation du capital. Dans le même temps, nous tenons à rappeler l'importance du respect des principes de saine gestion bancaire, de la pérennité financière, d'une gestion rigoureuse des risques

et d'une solide culture de la maîtrise des coûts pour maintenir une croissance organique et fiable du capital. À mesure que la Banque augmente son volume annuel d'investissements, la qualité de la croissance et la pérennité de l'impact sur la transition doivent rester des préoccupations primordiales.

Nous félicitons la BERD pour la révision de son cadre de passation de marchés, qui renforce les conditions d'une concurrence loyale et ouverte et garantit les mêmes règles pour tous, tout en élargissant la base des fournisseurs, en renforçant la qualité et la (cyber)sécurité et en faisant de la durabilité un élément central tout au long du cycle de vie des projets. Nous encourageons la BERD à renforcer plus avant la résilience des chaînes d'approvisionnement et la cybersécurité dans le cadre des projets portant sur les énergies renouvelables et sur les infrastructures critiques, en étroite concertation avec ses pays d'opérations et en coordination avec les autres banques multilatérales de développement.

Nous tenons en outre à souligner l'importance des politiques de l'Union européenne et de leurs interactions avec le mandat de la Banque en faveur de la transition. Les actionnaires membres de l'Union européenne continueront d'agir en étroite coordination pour s'assurer que l'orientation stratégique de la BERD reflète bien leurs priorités communes.

L'Allemagne et la France réaffirment pour conclure leur plein soutien à la BERD, à son mandat, à ses dirigeants et à son personnel. En ces temps de fortes incertitudes, la BERD reste un acteur fondamental d'un système multilatéral efficace et fondé sur des règles, ainsi qu'un partenaire crucial pour la résilience, la transition et une croissance durable.

ARMÉNIE

Déclaration écrite de la République d'Arménie
M. Edgar Mkrtchyan
Gouverneur suppléant, vice-ministre des Finances

Madame la Présidente de la Banque, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, chers collègues gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à cette 35^e Assemblée annuelle dans cette ville tournée vers l'avenir qu'est Riga. J'aimerais, au nom de la République d'Arménie, remercier sincèrement le gouvernement de Lettonie et la BERD pour leur hospitalité et leur chaleureux accueil.

À l'heure où l'architecture économique mondiale subit de profonds bouleversements, la vulnérabilité aux chocs extérieurs des petites économies de marché s'accroît. Le thème de cette année, « De la volatilité à l'adaptabilité », illustre parfaitement la manière dont nous devons réagir. La véritable adaptabilité n'est pas une résistance passive ; c'est une manière de cultiver la résilience interne. En renforçant les fondements de nos économies nationales, en diversifiant les moteurs de notre croissance et en favorisant l'innovation, nous veillons à ne pas nous contenter d'absorber les chocs extérieurs, mais à nous y adapter activement et à en tirer parti.

La stabilité macroéconomique durable de l'Arménie face à d'intenses pressions extérieures témoigne des bienfaits de cette résilience interne. La maturité de notre cadre économique a été récemment validée par les agences internationales de notation, qui ont relevé la perspective associée à la note souveraine de l'Arménie à « positive ». Cette révision de notre note constitue un signal fort à l'intention de la communauté financière mondiale et des investisseurs, indiquant que, malgré les incertitudes qui affectent l'ensemble de la planète, les fondements macroéconomiques de l'Arménie restent solides et nos réformes structurelles continuent de générer une stabilité à long terme et prévisible.

Dans le prolongement de cette solidité économique et afin de la mettre au service d'une dynamique régionale tournée vers l'avenir, la vision adoptée par l'Arménie pour une région interconnectée trouve son expression dans l'initiative « Carrefour de la paix » lancée par son gouvernement. Cette initiative renouvelle l'approche de l'intégration régionale en faisant évoluer la logique de corridors isolés vers celle d'un réseau économique ouvert, sûr et multidirectionnel. Fondée sur le plein respect de la souveraineté nationale, de la compétence territoriale et du principe de réciprocité économique, elle vise à mettre en place un écosystème résilient propice aux échanges et à la coopération. En revitalisant et en interconnectant des infrastructures essentielles de transport, des réseaux électriques et des réseaux de communication numérique, elle aspire à transformer les barrières historiques en passerelles au service d'une prospérité partagée.

Afin de protéger efficacement ce réseau économique et d'en assurer la viabilité à long terme, l'Arménie s'efforce d'ancrer sa résilience dans la stabilité régionale stratégique. Une étape historique a été franchie à cet égard le 8 août dernier, avec la mise en place d'un cadre en vue d'un traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ce cadre qui fera date constitue un facteur de stabilisation géopolitique crucial : il réduit considérablement les primes de risque liées aux incertitudes extérieures et contribue à instaurer l'environnement prévisible indispensable à la concrétisation de notre vision régionale.

Dans le prolongement de cette dynamique, l'Arménie et les États-Unis ont signé le 26 mai dernier un accord-cadre sur la coopération stratégique concernant la Route Trump pour la paix et la prospérité internationales (TRIPP). Cet accord marque une autre étape importante qui s'inscrit dans le contexte plus large de l'initiative « Carrefour de la paix ». Il ouvre de nouvelles perspectives majeures pour les institutions financières internationales comme pour le secteur privé, en mettant en place des bases plus

solides pour les investissements, le développement des infrastructures, la connectivité régionale et la coopération économique à long terme.

La BERD a un rôle crucial à jouer pour transformer cette belle et ambitieuse vision en réalité. Elle représente un partenaire institutionnel essentiel dans la réalisation des objectifs de connectivité régionale de l'Arménie, comme le montre le soutien considérable qu'elle apporte à des projets d'infrastructures critiques, tels que le tronçon Sisian-Kajaran de l'axe routier Nord-Sud, ou encore la modernisation et la construction de postes-frontières disposant désormais des technologies les plus récentes.

Au-delà de ces actifs matériels fondamentaux, la BERD apporte également une contribution déterminante sous forme de transferts de connaissances techniques, de renforcement des capacités et de compétences institutionnelles. Au bout du compte, c'est précisément cette synergie entre infrastructures matérielles résilientes et capacités institutionnelles avancées qui permet aux économies d'affronter avec confiance les incertitudes systémiques.

AUTRICHE

Assemblée annuelle 2026 de la BERD
Harald Waiglein
Gouverneur suppléant représentant l’Autriche
Déclaration écrite

Madame la Présidente Renaud-Basso,
Mesdames et Messieurs,

C’est un grand plaisir pour moi de m’adresser à vous, ici à Riga, à l’occasion de la trente-cinquième Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Nous aimerions sincèrement remercier le gouvernement de la République de Lettonie et la BERD d’avoir organisé cette importante rencontre.

Nous nous retrouvons à un moment marqué par une incertitude sans précédent. Les nombreuses crises en cours ébranlent l’ordre économique international, avec des conséquences pour les pays d’opérations de la BERD. La guerre menée par la Russie contre l’Ukraine continue d’infliger de graves souffrances aux populations, tout en perturbant les systèmes alimentaires, énergétiques, commerciaux et financiers. Le conflit qui touche actuellement le Moyen-Orient augmente les besoins humanitaires, accroît les risques sécuritaires et met en évidence la vulnérabilité des chaînes d’approvisionnement essentielles en énergie et en engrais, ainsi que des voies commerciales. L’accroissement du poids de la dette, la fragmentation des politiques commerciales et la réticence croissante vis-à-vis de la coopération multilatérale minent la confiance des investisseurs et compromettent une croissance durable.

Or, c’est justement en des temps difficiles comme ceux que nous vivons actuellement que le multilatéralisme s’avère précieux. Pour l’Autriche, la BERD, avec son mandat unique en matière de transition, ses solides compétences régionales et sa capacité avérée à soutenir une transformation durable, axée sur le marché et inclusive, est un partenaire incontournable.

Nous appelons la BERD à rester centrée sur son mandat fondamental en faveur de la transition et sur son modèle économique privilégiant le secteur privé, tout en ayant pour priorités l'Ukraine, une transition verte et juste, l'égalité des genres et le capital humain, ainsi que la nouvelle stratégie de gouvernance économique.

L'Ukraine reste au cœur de la réponse opérationnelle de la Banque. Depuis février 2022, la BERD joue un rôle crucial en matière de soutien à la sécurité énergétique, aux services municipaux, au financement des échanges commerciaux et aux réformes de la gouvernance de ce pays. L'Autriche apprécie vivement cette démarche et a souscrit intégralement à la récente augmentation de capital de la Banque, destinée à soutenir les opérations de celle-ci en Ukraine. La reconstruction doit aller au-delà de la simple remise en état des infrastructures et permettre de créer une économie résiliente, compétitive, axée sur le marché et juste, dotée d'institutions solides, disposant d'un secteur privé dynamique et conforme aux normes européennes.

L'Autriche considère également la BERD comme un partenaire clef dans la mise en œuvre d'une transition verte et juste dans l'ensemble de ses régions d'opérations. Nous approuvons totalement la volonté de la Banque de maintenir à au moins 50 % la part des financements climatiques dans ses investissements annuels, au titre de sa stratégie de transition vers une économie verte 2026-2030, telle que mise à jour, et appelons de nos vœux l'adoption d'objectifs encore plus ambitieux, en particulier en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, ainsi que de solutions fondées sur la nature. Pour l'Autriche, une transition verte et juste n'est pas seulement un impératif climatique. C'est aussi un vecteur de compétitivité, de sécurité énergétique et de résilience à long terme. Les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les infrastructures durables et l'adaptation au changement climatique ont par conséquent une importance stratégique, tout comme l'existence d'institutions solides, à même de procéder à des réformes réelles et efficaces en faveur d'une transition verte et juste.

Parallèlement, l'Autriche reste très critique à l'égard de tout financement de centrales nucléaires, étant donné les risques considérables à long terme que ces installations comportent, leurs coûts économiques élevés et les problèmes non résolus de gestion des déchets. Nous demandons donc à la BERD de consacrer son portefeuille climatique et énergétique à des sources d'énergie sûres, renouvelables et véritablement durables.

Il ne peut y avoir de croissance durable et inclusive sans égalité des genres et sans diversité du capital humain. L'Autriche se félicite de la priorité que la Banque continue d'accorder à ces questions, en particulier dans des contextes délicats et marqués par les conflits. Le soutien aux femmes entrepreneures, au renforcement des compétences et à l'inclusivité des marchés du travail, prévoyant notamment la réinsertion des anciens combattants, doit rester partie intégrante de l'approche opérationnelle de la Banque.

L'Autriche tient également à souligner l'importance de la gouvernance économique et de l'état de droit. Des institutions transparentes et efficaces, une bonne gestion des finances publiques, une réelle politique de la concurrence et une solide gouvernance des entreprises sont autant de conditions préalables indispensables à la mobilisation de capitaux privés et à une croissance durable profitant à tous et à toutes. Nous sommes donc très favorables à la nouvelle stratégie de gouvernance économique et sommes impatients d'assister à sa mise en œuvre dans l'ensemble des pays d'opérations.

Alors que la demande de financement du développement continue de progresser, il est de plus en plus nécessaire que les banques multilatérales de développement (BMD) coopèrent de manière systématique. Nous invitons la BERD à promouvoir activement le fonctionnement des BMD en tant que système destiné à harmoniser les procédures. Nous nous félicitons à cet égard de l'adoption de cadres de coopération renforcés entre la BERD, la Société financière internationale et la Banque européenne d'investissement. Nous soutenons également les initiatives visant à rationaliser les passations de marchés et les procédures opérationnelles afin de réduire les lourdeurs

administratives tout en appliquant des normes de qualité, de durabilité et de transparence de plus en plus exigeantes et en améliorant la rentabilité sur la base des coûts du cycle de vie.

L'Autriche se réjouit de la volonté de la Banque d'aider les pays directement ou indirectement affectés par le conflit au Moyen-Orient et apprécie l'attention qu'elle accorde aux répercussions de celui-ci sur les économies de la région.

Pour résumer, l'Autriche renouvelle à la BERD toute sa confiance et réaffirme à quel point elle apprécie le dévouement et le professionnalisme de sa direction et de son personnel. En cette période de profonde incertitude, où la valeur et la vocation du multilatéralisme et de ses institutions sont de plus en plus remises en cause, la mission de la Banque est plus pertinente que jamais et nous sommes prêts à travailler ensemble pour que celle-ci reste réactive et efficace.

J'aimerais enfin saluer Greg Guyett, qui a rejoint la BERD en septembre dernier au poste de Premier Vice-Président et Directeur du Groupe des services aux clients, et Milica Delević, notre Secrétaire générale depuis août 2025. Nous leur adressons à tous les deux tous nos vœux de réussite dans leurs importantes fonctions.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Déclaration écrite de Karl Nehammer, gouverneur représentant la Banque européenne d'investissement

Assemblée annuelle 2026 de la BERD, Riga

L'Assemblée annuelle 2026 de la BERD se tient à un moment charnière, marqué par l'incertitude géopolitique et les transformations en cours. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au gouvernement letton qui nous accueille à Riga en cette période cruciale.

Dans les circonstances actuelles, on ne saurait trop insister sur l'importance du multilatéralisme et de la coopération internationale. Dans un contexte caractérisé par des défis croissants et des ressources publiques limitées, les banques multilatérales de développement doivent optimiser leur impact grâce à une coopération plus étroite, une complémentarité accrue et à une utilisation efficace des capitaux.

En adoptant ses trois stratégies phares pour la période 2026-2030, à savoir la stratégie pour la transition vers une économie verte, la stratégie pour l'égalité des genres et le capital humain, et la stratégie pour la gouvernance économique, toutes trois inscrites dans son Cadre stratégique et capitalistique, la BERD s'est une nouvelle fois positionnée comme un partenaire solide et indispensable pour ses pays d'opérations. Je me réjouis des engagements fermes pris dans le cadre de ces stratégies, notamment en ce qui concerne la volonté constante de la BERD de soutenir la transition verte. Je tiens également à souligner l'importance des achats stratégiques, qui garantiront un meilleur rapport qualité-prix tout au long du cycle de vie et une concurrence loyale.

L'Ukraine reste la priorité la plus urgente de la BERD. Depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie, elle a mobilisé, aux côtés d'autres partenaires de développement multilatéraux et nationaux, un soutien sans précédent pour préserver l'économie ukrainienne, protéger les services essentiels et maintenir le fonctionnement des infrastructures clés. Ces efforts se sont révélés déterminants pour garantir la sécurité énergétique, soutenir les municipalités et assurer l'accès aux liquidités pour les entreprises. L'augmentation générale de capital dont elle a bénéficié à cette fin place la BERD en position de force pour continuer à soutenir l'Ukraine en tant que partenaire clé. Nous devons désormais intensifier notre action en faveur du redressement et de la reconstruction de ce pays, selon trois principes : rapidité, coordination et mobilisation du secteur privé.

Au-delà de l'Ukraine, la BERD continue de répondre de manière efficace aux besoins de tous ses pays d'opérations, en s'adaptant rapidement aux évolutions géopolitiques. En Afrique subsaharienne, son approche unique axée sur le secteur privé et sa capacité à travailler directement avec des emprunteurs de plus petite taille complètent les activités d'autres institutions actives dans la région. Pour conclure, je tiens à réaffirmer le ferme

engagement de la Banque européenne d'investissement en faveur du partenariat qu'elle entretient avec la BERD, ainsi que le rôle actif qu'elle continue de jouer dans le renforcement du système des banques multilatérales de développement. Ensemble, nous sommes plus forts, plus efficaces et mieux armés pour relever les défis à venir.

BÉLARUS

Déclaration écrite de Mme Elena Alexandrovna Boligatova,
gouverneure suppléante représentant la République du Bélarus
auprès de la BERD,
vice-ministre de l'Économie de la République du Bélarus

J'aimerais saluer au nom de la République du Bélarus tous les participants à cette Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs, en exprimant l'espoir que cette rencontre sera l'occasion d'un dialogue constructif.

La République du Bélarus reste fidèle aux valeurs qui fondent l'activité des institutions financières internationales, à savoir le développement de la gouvernance économique des pays bénéficiaires, la croissance du capital humain et l'égalité des chances.

Toutefois, concernant la question de l'égalité, nous demandons à ce que ce principe soit étendu aux relations entre les membres de la Banque et sa direction.

La BERD doit rester un espace libre de toute discrimination, fondé sur les principes de l'économie de marché, où les financements se font en fonction de leur pertinence économique plutôt qu'au vu de considérations géopolitiques.

À un moment où le monde renoue avec la fragmentation, nous nous permettons de rappeler à nos collègues que l'efficacité de la Banque ne se mesure pas au nombre de ses déclarations politiques, mais par ses projets concrets, qui améliorent les conditions de vie des gens.

Concernant le développement à long terme, nous ne pouvons pas ignorer l'influence des chocs extérieurs sur l'économie réelle. Dans le contexte de contraintes logistiques et de paiement que connaissent bon nombre de pays, le rôle de la BERD en tant que facteur de stabilisation prend de l'importance.

Nous appelons la Banque à renouer avec un dialogue constructif, à utiliser activement les moyens de financement à sa disposition et à investir dans le secteur de l'économie réelle de ses pays bénéficiaires, dans la perspective d'une meilleure stabilité sociale et d'un développement économique renforcé à long terme.

Chers collègues, nous insistons une fois de plus sur le fait que, pour être pleinement efficace, l'action d'une institution financière internationale doit obligatoirement passer par l'égalité de traitement entre tous les pays membres et le respect des intérêts nationaux.

La République du Bélarus s'abstient sur tous les points soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs et exprime l'espoir de voir renaître une collaboration sur un pied d'égalité en vue de parvenir à la stabilité économique et au bien-être social.

BELGIQUE

Déclaration du gouverneur suppléant temporaire représentant la Belgique
À l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs de la BERD
Riga (Lettonie), 5-7 juin 2026

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Madame la Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Chers invités,

Je voudrais, au nom de la Belgique, remercier sincèrement la Lettonie d'accueillir l'Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs de la BERD à Riga.

Cette Assemblée annuelle se tient à un moment qui revêt une importance particulière pour la Banque. Le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030, approuvé à Londres en 2025, est maintenant entré en application. Dans le même temps, la Banque opère dans un environnement instable marqué par la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine, les conséquences économiques plus larges des conflits, la pression qui s'exerce sur la sécurité énergétique et la poursuite d'incertitudes dans de nombreux pays d'opérations.

La Belgique salue la solide prestation que la Banque a fournie dans ce contexte et réaffirme appuyer son mandat unique, qui consiste à promouvoir des économies de marché ouvertes, le développement du secteur privé, le respect des principes d'une saine gestion bancaire, l'additionalité et l'impact sur la transition.

1. L'Ukraine reste la priorité absolue de la Banque

La Belgique réaffirme son soutien indéfectible à l'Ukraine, à sa souveraineté, à son indépendance et à son intégrité territoriale. Ce pays reste à juste titre la priorité absolue de la Banque.

La BERD a contribué de façon déterminante à appuyer l'économie réelle de l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle perpétrée par la Russie. À la fin de 2025, la Banque avait mobilisé en Ukraine plus de 9,5 milliards d'euros depuis février 2022, se concentrant fortement sur la sécurité énergétique, les infrastructures essentielles, la sécurité alimentaire, la résilience du secteur privé et le financement des échanges. Il est à noter que plus de la moitié de ces investissements étaient destinés au secteur privé.

La Belgique se félicite de cette solide réponse. La Banque a démontré qu'elle était capable d'opérer dans un contexte de guerre tout en maintenant sa discipline financière et en préservant sa note AAA. En ce qui concerne l'avenir, la Belgique encourage la Banque à continuer de s'impliquer activement dans le redressement et la reconstruction du pays lorsque les conditions le permettront. L'appui devra être étroitement lié à des réformes structurelles, à une amélioration de la gouvernance et à une projection claire vers une économie de marché pleinement opérationnelle alignée sur les normes de l'Union européenne.

2. Appui aux économies touchées par des conflits

La Belgique appuie une approche claire et disciplinée. À court terme, la Banque aidera les pays concernés à contenir les chocs en continuant à accorder des crédits, en appuyant les institutions financières partenaires, en maintenant le financement des échanges commerciaux et en aidant les entreprises viables à préserver leur activité. À plus long terme, elle pourra faciliter le relèvement en renforçant les systèmes énergétiques, les chaînes d'approvisionnement, les secteurs financiers, les infrastructures et les investissements privés.

Cet appui devra se limiter au cadre du mandat de la Banque. Le rôle de cette dernière devrait rester strictement contracyclique, temporaire et ciblé, pour éviter qu'elle ne se substitue à long terme aux marchés privés.

3. Mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030

La Belgique se félicite de ce que la Banque continue de se focaliser sur ses points forts. Il faut maintenant que l'exécution se traduise en résultats concrets et mesurables, avec des responsabilités clairement définies.

La valeur de la Banque réside dans son aptitude à combiner investissements, dialogue sur les politiques et assistance technique. La Belgique encourage la Banque à faire en sorte que ce modèle reste ciblé et concret. La priorité doit rester claire : mettre en œuvre des projets de financement qui soient additionnels, appuient une transition réelle, mobilisent des capitaux privés et aident à créer des économies de marché plus résilientes.

4. La gouvernance économique, priorité centrale

La Belgique se félicite de l'accent plus marqué placé sur la gouvernance économique.

La gouvernance économique, c'est une concurrence équitable, des règles transparentes, des institutions publiques plus efficaces, des entreprises publiques bien gérées, une gouvernance d'entreprise renforcée, une réglementation fiable et un environnement des affaires dans lequel les investissements privés peuvent croître.

La Belgique appuie l'approche de la Banque qui consiste à lier les investissements à des réformes, à un dialogue sur les politiques et à une assistance technique. Une réforme de la gouvernance, pour essentielle qu'elle soit pour la transition, doit également être réaliste, progressive et liée à des résultats mesurables. La Banque est bien placée pour appuyer cette démarche en raison des relations de longue date qu'elle entretient avec les clients, les gouvernements et le secteur privé.

5. Résultats obtenus en regard de l'augmentation de capital de 2023

La Belgique accueille avec satisfaction le rapport établi en ce qui concerne les résultats obtenus en regard des engagements pris dans le contexte de l'augmentation de capital de 2023.

L'augmentation de capital libéré de 4 milliards d'euros a permis à la Banque d'apporter un soutien exceptionnel à l'Ukraine tout en restant mobilisée dans ses pays d'opérations. Globalement, les résultats sont encourageants, qu'il s'agisse de la poursuite d'une solide activité en Ukraine ou de la mise en place d'instruments de partage des risques de portefeuille et de mesures d'appui ciblées. La Belgique note qu'une grande majorité des engagements pris par l'institution ont été respectés avec, notamment, un accroissement des volumes d'investissement et un renforcement des cadres financiers.

Il reste important de maintenir la surveillance. Il faut que la Banque préserve sa solidité financière, sa note AAA et sa gestion prudente des risques. Il faut que l'appui à l'Ukraine et à d'autres pays d'opérations demeure ambitieux, mais également discipliné et bien ciblé.

6. Extension des activités en Afrique subsaharienne et en Irak

La Belgique se félicite de l'élargissement du champ d'action de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, ce qui se traduit maintenant par des activités concrètes dans des pays tels que le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Ces premières opérations démontrent la pertinence du modèle de la BERD dans de nouveaux contextes, notamment dans des domaines tels que le financement des échanges, les chaînes de valeur agroalimentaires, l'accès à l'énergie et le développement du secteur privé.

Dans le même temps, il faut que cette extension reste graduelle, disciplinée et adaptée aux réalités locales. La Banque opérera sur des marchés où les besoins sont élevés, mais où les risques d'exécution, les risques de gouvernance, les contraintes en matière de capacités institutionnelles et les problèmes de sécurité peuvent également être importants. C'est pourquoi la Belgique encourage la Banque à rester centrée sur sa mission principale, à travailler étroitement avec d'autres banques multilatérales de développement et partenaires locaux, et à assurer une préparation des projets, une additionnalité et une gestion des risques qui soient solides.

Il ne faudrait pas que l'extension des activités détourne la Banque de ses priorités. Il faudrait qu'elle renforce l'impact sur la transition là où la BERD possède un avantage comparatif manifeste.

7. Secteur privé, mobilisation et impact sur la transition

La Belgique appuie fermement l'accent que la Banque place sur le secteur privé. Celui-ci doit rester le pilier central de son identité. Il est essentiel de mobiliser des capitaux privés. Il faut que la Banque continue d'utiliser son bilan, ses instruments de partage des risques, ses garanties, ses participations et les initiatives qu'elle prend en matière de politiques pour aider à attirer les investisseurs privés.

Dans le même temps, il ne faut pas voir la mobilisation qu'en termes quantitatifs. Il faut qu'elle soit liée à l'additionnalité, à l'impact sur la transition et à la création de marchés. Il faut que la Banque reste sélective et se concentre sur des projets où sa participation produit une réelle différence, que ce soit en réduisant les risques, en améliorant les normes, en appuyant des réformes ou en ouvrant les marchés à de nouveaux investisseurs.

La Belgique appuie également les travaux constants menés pour améliorer la mesure des résultats et de l'impact. Une meilleure information est importante pour les actionnaires, les clients et le public, et elle aide à démontrer que les ressources de la Banque sont utilisées efficacement.

8. Transition verte et capital humain

La Belgique prend note avec satisfaction de la Stratégie de transition vers une économie verte 2026-2030, qui est directement liée au nouveau Cadre stratégique et capitalistique. Cette transition doit être menée d'une manière qui préserve la compétitivité et la croissance économique.

La nouvelle stratégie confère à la Banque un cadre plus clair et plus ambitieux, mais aussi plus réaliste. Elle se concentre sur six systèmes économiques qui sont au cœur de la transition verte : l'énergie, l'industrie, l'agro-alimentaire, les transports, les infrastructures urbaines et la finance. La Belgique appuie cette approche. La transition verte doit être traitée non pas seulement comme un objectif climatique, mais aussi comme un facteur de compétitivité, de sécurité énergétique, de résilience et d'innovation.

L'adaptation au changement climatique mérite une attention particulière, notamment dans les pays d'opérations vulnérables. Il faudrait que la Banque traduise cette stratégie en projets concrets, viables et de grande qualité, en faisant fortement porter l'accent sur la mobilisation du secteur privé et l'accessibilité financière.

Il faudrait que le capital humain reste étroitement lié à ces priorités, qu'il s'agisse de développement des compétences ou de possibilités d'emploi.

9. Passation des marchés, optimisation des ressources et coopération entre banques multilatérales de développement

La Belgique se félicite des progrès accomplis dans le cadre de la réforme de la passation des marchés. L'approbation de la Politique et des règles de passation de marchés révisées en 2025 constitue une avancée institutionnelle importante. Cette réforme répond aux préoccupations soulevées ces dernières années, notamment en ce qui concernait la concurrence déloyale, et vise à renforcer la concurrence loyale, les normes de qualité, l'optimisation des ressources, la transparence, la durabilité et la redevabilité.

La passation des marchés n'est pas qu'une question technique. Elle est essentielle à une concurrence loyale, à la qualité des projets, à la confiance du public et à la bonne utilisation des ressources publiques. Le cadre révisé reflète également une action plus large menée pour moderniser les pratiques de passation des marchés et les adapter à un environnement mondial plus complexe.

La réussite de sa mise en œuvre sera déterminante. Des orientations claires, une formation et une collaboration précoce avec les clients seront essentielles pour en assurer une application harmonieuse.

La Belgique se félicite également du renforcement de la coopération entre banques multilatérales de développement. En Ukraine, la Banque a collaboré avec la Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale et la Banque de développement du Conseil de l'Europe sur les questions relatives aux pratiques de passation de marchés et de confiance mutuelle, y compris dans le cadre d'une Feuille de route conjointe convenue avec les autorités ukrainiennes. Ce type de coopération peut alléger la charge qui pèse sur les clients, accroître l'efficacité et appuyer une meilleure exécution des projets.

10. Conclusion

La Belgique se félicite des solides résultats obtenus par la Banque et soutient l'orientation définie pour la période 2026-2030. La BERD devrait continuer de se concentrer sur ce qu'elle fait de mieux : soutenir l'Ukraine, promouvoir le développement du secteur privé, mobiliser des capitaux privés, renforcer la gouvernance économique, faire progresser la transition verte, investir dans le capital humain et accroître la résilience dans ses régions d'opérations.

Alors que la Banque étend la portée géographique de son activité et opère dans des environnements plus complexes, la discipline sera essentielle. La Banque doit rester agile, mais aussi concentrée ; ambitieuse, mais réaliste ; fermement ancrée dans les principes d'une saine gestion bancaire, d'additionalité et d'impact sur la transition ; et s'acquitter de sa mission d'appui au secteur privé.

La Belgique est convaincue que la Banque continuera de jouer un rôle central pour ce qui est d'appuyer la mise en place d'économies résilientes, ouvertes et axées sur le marché dans ses pays d'opérations.

BULGARIE

DÉCLARATION DE M. GALAB DONEV

VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE

GOUVERNEUR DE LA BERD REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE
À L'OCCASION DE LA 35^E ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD

L'Assemblée de cette année marque le trente-cinquième anniversaire de la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – l'une des premières manifestations d'une volonté commune de promouvoir la prospérité et l'unité en Europe et au-delà, par la démocratie et l'économie de marché. J'aimerais à ce propos remercier les autorités lettones et la BERD d'avoir organisé et d'accueillir cette importante rencontre.

Dans le contexte géopolitique de fragmentation croissante, de tensions sécuritaires accrues et de compétition de plus en plus vive que nous connaissons, alors que les économies de la planète sont confrontées à des défis qui se conjuguent en termes de sécurité énergétique, de perturbations des chaînes d'approvisionnement et de pressions inflationnistes, les principes sur lesquels se fonde le mandat de la BERD – transition, résilience et souveraineté économique – sont plus que jamais d'actualité. Il est également temps pour nous de réaffirmer notre détermination commune à préserver les gains enregistrés en matière de transition, à renforcer la résilience et à soutenir un développement économique durable.

En dépit de ces défis de nature complexe, la Banque a une fois de plus fait preuve d'une remarquable résilience, d'une souplesse opérationnelle et d'une forte réactivité institutionnelle. Nous nous félicitons à cet égard des bonnes performances financières de la BERD en 2025, qui traduisent une gestion prudente, une gouvernance rigoureuse en matière de risques et la capacité de l'institution de continuer à produire un impact dans des conditions extrêmement difficiles. Le niveau record des activités d'investissement, qui ont atteint un total de 16,8 milliards d'euros sur un an, et la bonne rentabilité enregistrée par la Banque confirment encore une fois la solidité de son modèle économique original et sa capacité à rester pour ses pays d'opérations un partenaire fiable et contracyclique. J'aimerais par conséquent féliciter la Présidente Odile Renaud-Basso et le personnel de la Banque pour leur dévouement, la qualité de leurs décisions et leur excellent travail.

Premier investisseur institutionnel en Ukraine, la BERD a selon nous un rôle important à y jouer, notamment en incitant les autorités à engager les réformes de gouvernance nécessaires et à continuer de développer les institutions du pays, la transparence et la reddition de comptes, en temps de crise puis lorsque la paix sera rétablie. La BERD doit à cet égard veiller à une allocation adéquate et efficace des ressources, dans un souci d'impact maximal. Nous comptons par ailleurs sur la Banque pour qu'elle maintienne la stabilité de sa situation financière et qu'elle reste un partenaire fiable et de confiance pour tous les pays où elle est active. Nous attendons en outre d'elle qu'elle renforce sa présence locale, ainsi que le dialogue sur les politiques publiques à mener et son engagement opérationnel dans des domaines tels que la sécurité énergétique, la connectivité régionale, la décarbonation, les technologies nucléaires et la modernisation industrielle.

À cet égard, nous encourageons vivement la BERD à maintenir, en les renforçant, ses activités dans les pays touchés par des conflits, tout en veillant à ce que ses investissements continuent de soutenir la reconstruction, la stabilisation économique et la transformation à long terme. Pour cela, un dialogue global en matière de politiques, un renforcement des institutions et une action internationale coordonnée s'imposent également. Nous soutenons par conséquent la poursuite de la coopération de la Banque avec d'autres institutions financières internationales et

partenaires de développement, afin de parvenir ensemble à un impact optimal et à une mobilisation efficiente des financements publics et privés.

La BERD doit rester forte et ambitieuse non seulement sur le plan financier, mais également au regard de ses valeurs. La transition verte a été confirmée comme constituant l'un des grands axes de son action. Dans ses pays d'opérations, la décarbonation reste un défi structurel majeur. La Banque joue un rôle crucial en les aidant à réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles, à développer les énergies renouvelables en améliorant leur efficacité énergétique et à réaliser une transition juste dans des secteurs à forte intensité de carbone. Ces investissements contribuent par ailleurs à la sécurité énergétique, domaine dans lequel la BERD soutient les initiatives de diversification, et devraient, selon nous, également couvrir le recours responsable à l'énergie nucléaire.

Il est essentiel de renforcer la gouvernance économique pour que les investissements de la Banque se traduisent vraiment par une croissance durable, une meilleure résilience et une prospérité équitablement répartie. Cela ne doit toutefois pas se faire en alourdissant les procédures administratives, mais en cherchant plutôt à les simplifier et à gagner en efficacité. Nous nous félicitons à cet égard de l'accent renforcé mis sur l'engagement aux côtés du secteur privé, considéré comme un élément déterminant du développement économique durable. Parallèlement à la transition vers les énergies vertes, le financement de la transformation et de l'innovation numériques est tout aussi essentiel. Par ses investissements dans ces secteurs, la Banque joue un rôle déterminant dans le renforcement de la résilience numérique et cybernétique, tout en favorisant des écosystèmes plus efficaces, plus compétitifs et plus innovants.

Pour répondre aux besoins croissants en matière d'investissement et accélérer la transformation économique, le rôle du secteur privé reste tout aussi important. Nous saluons les efforts constants de la Banque en faveur de son développement et de l'amélioration de l'accès aux financements et de la promotion de l'innovation. Dans un environnement mondial de plus en plus incertain, les investissements dans l'innovation, la numérisation et la modernisation des infrastructures constituent la clef d'une meilleure compétitivité et d'économies plus résilientes et mieux intégrées.

Pour conclure, je tiens à souligner à quel point la Bulgarie apprécie le soutien financier sur mesure que lui apporte la BERD, ses conseils dans de nombreux domaines et son engagement fort en matière de politiques publiques. Nous invitons la Banque à poursuivre son action en faveur du secteur financier et des entreprises bulgares, du développement des infrastructures de notre pays et de ses projets d'innovation et de transition verte, contribuant ainsi à rendre notre économie plus compétitive, plus durable et plus résiliente.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre fructueuse coopération dans les années à venir.

Merci.

CANADA

**DÉCLARATION SOUMISE PAR LE GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE CANADA
BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT
ASSEMBLÉE ANNUELLE 2026 / 6 juin 2026**

L'économie mondiale traverse une période d'incertitude accrue, marquée par des chocs économiques répétés et une fragilité croissante. L'intensification des tensions et des conflits géopolitiques aggrave les perturbations préexistantes qui touchent les marchés de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement et les échanges commerciaux, tout en alimentant de nouvelles pressions inflationnistes. Le resserrement des conditions financières compromet davantage la capacité des pays à répondre à ces défis et accentue leurs vulnérabilités. Dans ce contexte, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a un rôle important à jouer dans ses pays d'opérations en soutenant le secteur privé afin de renforcer la résilience, de favoriser la stabilité et de stimuler la croissance économique.

Alors que les progrès accomplis sur la voie de la paix et d'une prospérité partagée sont mis à rude épreuve, nous réaffirmons notre ferme attachement au multilatéralisme fondé sur des règles ainsi qu'aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. Nous réitérons notre soutien indéfectible à l'Ukraine face à la guerre d'agression illégale menée par la Russie et restons déterminés à œuvrer avec nos partenaires en vue d'une paix juste et durable. Nous nous félicitons des efforts déployés par la BERD pour faire du soutien à l'Ukraine sa priorité absolue, en apportant une aide essentielle à son économie réelle et en s'engageant à appuyer de manière soutenue le redressement et la reconstruction du pays. Partenaire de confiance dans la mise en œuvre de l'aide canadienne en faveur de l'Ukraine, la BERD bénéficiera d'une garantie de prêt du Canada pouvant atteindre 200 millions d'euros, destinée à contribuer à la sécurité énergétique du pays. Le Canada demeure attaché aux principes de longue date de la BERD en matière de passation de marchés ouverte et d'aide non liée, et appelle tous les donateurs à respecter ces principes, en particulier dans le cadre du soutien apporté à l'Ukraine. Nous invitons notamment l'Union européenne à prendre des mesures pour lever les restrictions visant l'appui qu'elle apporte présentement à l'Ukraine par l'entremise de la BERD, et à veiller à ce que les futurs fonds de donateurs acheminés par le biais des banques multilatérales de développement ne soient pas soumis à des conditions de passation de marchés qui pénalisent les autres actionnaires, à la seule exception de ceux qui agissent à l'encontre des intérêts de l'institution.

Nous demeurons préoccupés par le risque d'une instabilité accrue au Moyen-Orient et au-delà de la zone de conflit immédiate, qui pourrait avoir des répercussions humanitaires, économiques et sécuritaires plus larges. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à respecter le droit international et à œuvrer à une désescalade permanente des hostilités.

En ces temps troublés, nous ne devons pas non plus perdre de vue nos priorités de longue date. Nous saluons l'engagement sans faille de la BERD, reflété dans son Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030, à soutenir la transition des pays vers des économies vertes, à renforcer la gouvernance économique et à promouvoir l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation économique des femmes. Le Canada souscrit à ces priorités, et nous sommes heureux de collaborer avec la BERD pour aider ses pays d'opérations à progresser dans ces domaines. En ce qui concerne plus particulièrement la transition vers les énergies vertes, nous encourageons la BERD à travailler de concert avec ses pays d'opérations afin d'explorer toutes les formes d'énergie propre, dont l'énergie nucléaire civile, pour satisfaire leurs besoins énergétiques et atteindre leurs objectifs climatiques.

Face aux besoins de financement actuels, de plus en plus importants et complexes, la BERD et les autres banques multilatérales de développement devront optimiser leurs bilans et accroître

sensiblement la mobilisation de capitaux privés afin de maximiser l'impact du financement public du développement. Nous appuyons les efforts continus visant à renforcer les capacités financières par l'optimisation des bilans et le recours au capital hybride, aux garanties, au financement mixte et à d'autres instruments de financement innovants.

L'honorable François-Philippe Champagne
Ministre des Finances et du Revenu national
Gouverneur représentant le Canada auprès de la BERD

CHINE

Déclaration écrite de la Chine

C'est un grand plaisir d'être à Riga pour participer à la 35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Je tiens à exprimer ma reconnaissance à la BERD ainsi qu'au gouvernement letton pour le soin apporté à la préparation de cette Assemblée annuelle.

Le contexte économique mondial demeure particulièrement complexe et incertain. La dynamique de la croissance mondiale s'est ralentie, les restrictions commerciales et les risques géopolitiques se multiplient, la transition verte, la sécurité énergétique et le développement durable sont confrontés à de nouveaux défis. Dans ce contexte, cette Assemblée annuelle intervient à un moment particulièrement propice pour engager des discussions approfondies sur les orientations stratégiques futures de la BERD.

Au cours de l'année écoulée, la BERD a poursuivi ses activités avec efficacité dans un environnement complexe et a enregistré des progrès importants dans son appui à la transition économique et au développement durable dans ses pays d'opérations. Le volume total des investissements s'est élevé à environ 16,8 milliards d'euros en 2025, le nombre de projets a atteint un niveau record, tandis que les financements verts ont représenté 56 % des investissements annuels et la part des investissements dans le secteur privé est restée stable à 75 %. Nous tenons à remercier la Présidente Odile Renaud-Basso, la direction et l'ensemble du personnel pour leur travail et leur implication.

Cette année marque également le début de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2026–2030 (CSC 2026–2030) et ces résultats positifs ont jeté des bases solides pour son déploiement efficace dans les années à venir. La Chine soutient la BERD dans la poursuite de son action dans des domaines prioritaires clés tels que la transition verte, la gouvernance économique et le développement du capital humain. À cet égard, la Banque devra

veiller au respect des principes de l'économie de marché, préserver sa solidité financière et renforcer encore son impact sur la transition ainsi que son efficacité en matière de développement.

L'économie mondiale connaît des mutations profondes. Face à la montée des incertitudes, il est plus important que jamais que toutes les parties défendent l'ouverture et la coopération, préservent le multilatéralisme et renforcent la résilience du développement. S'agissant des travaux futurs de la BERD, la Chine souhaiterait formuler les suggestions suivantes :

1. Renforcer la coopération en matière de transition verte et de gouvernance afin d'améliorer la durabilité à long terme

La transition verte, la gouvernance économique et le développement du capital humain constituent des domaines hautement prioritaires dans le CSC 2026–2030. Ces priorités se renforcent mutuellement et forment ensemble un socle essentiel pour le développement durable.

Le conflit au Moyen-Orient demeure, pour la période à venir, un défi extérieur majeur. Le climat d'incertitude élevée pourrait peser davantage sur l'économie mondiale, notamment à travers les chaînes d'approvisionnement mondiales, les prix et les circuits financiers. Ces chocs du côté de l'offre mettent également en évidence la nécessité de la transition vers les énergies vertes. La Chine salue le fait que la BERD soutienne depuis longtemps la transition dans ses régions d'opérations, au moyen d'approches fondées sur le marché, tout en renforçant continuellement son soutien financier en faveur des énergies propres, de la modernisation des infrastructures et de la résilience climatique, contribuant ainsi de manière significative à une croissance durable.

À l'heure actuelle, l'économie mondiale connaît une nouvelle vague de transformations technologiques et industrielles, dans laquelle les transitions verte, numérique et technologique

sont de plus en plus étroitement liées. La Chine s'emploie activement à faire évoluer son modèle de croissance, à développer une économie verte et bas carbone, à favoriser une intégration plus poussée de l'innovation technologique et industrielle, et à améliorer continuellement la qualité, la résilience et la durabilité de sa croissance.

La Chine appuie résolument les efforts internationaux en matière de gouvernance climatique et est prête à renforcer encore sa coopération concrète avec la BERD dans des domaines tels que la finance verte, l'innovation technologique, la transformation numérique et la connectivité des infrastructures, afin de soutenir conjointement les pays membres dans la réalisation de leurs objectifs de transition verte au moyen d'instruments de marché.

Une gouvernance saine et un développement inclusif sont également essentiels pour renforcer la résilience économique et exploiter tout le potentiel de développement. La Chine accélère la mise en place d'un marché national unifié, améliore sans cesse l'environnement des affaires et remédie aux pratiques concurrentielles inefficaces et désordonnées, afin de mieux tirer parti du rôle déterminant du marché dans l'allocation des ressources et de promouvoir un développement de qualité.

La Chine soutient la BERD dans ses efforts visant à améliorer la gouvernance économique, à développer le système de marché et à renforcer les capacités du secteur privé, afin d'aider les pays d'opérations à accroître leur potentiel de développement à long terme. Le capital humain constitue un fondement essentiel de la transformation économique. Nous saluons également les progrès accomplis par la BERD dans la promotion de la participation économique des femmes, l'amélioration de la formation professionnelle et le soutien à l'emploi des jeunes. La Chine est prête à approfondir sa coopération avec la BERD dans ces domaines afin de favoriser un développement plus inclusif et plus équilibré.

2. Étendre la coopération à de nouveaux marchés afin de favoriser la connectivité et un développement commun

La Chine soutient la EBRD dans le développement de ses opérations et la mise en œuvre de ses projets en Afrique subsaharienne et en Irak. Cette évolution marque un élargissement important du champ d'action de la Banque et lui offre de nouvelles perspectives pour mettre à profit son expérience en matière de transition ainsi que son expertise axée sur le marché.

La Chine salue également le rôle important joué par la BERD dans le soutien au redressement et à la reconstruction des régions touchées par les conflits, contribuant ainsi positivement à la résilience économique régionale et au développement durable.

Au fil des années, la BERD a acquis une vaste expérience en matière de transition ainsi qu'une expertise opérationnelle solide axée sur le marché dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Europe orientale. La Banque opère depuis près de quinze ans dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), où elle continue de soutenir le développement des infrastructures, la croissance du secteur privé, l'emploi des jeunes et la transition verte, contribuant ainsi de manière significative à la reprise économique et à la résilience de la région.

En tant que membre à part entière du Sud global, la Chine a toujours soutenu fermement le développement de ces pays. Ces dernières années, elle a activement promu l'Initiative pour le développement mondial et a continué d'approfondir sa coopération avec les pays africains ainsi qu'avec d'autres pays du Sud global, en développant les échanges commerciaux, les investissements et la coopération industrielle. La Chine a récemment annoncé la suppression des droits de douane sur la totalité des lignes tarifaires pour 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec notre pays, ouvrant ainsi davantage son marché et créant de

nouvelles possibilités pour permettre à l’Afrique de mieux s’intégrer aux chaînes industrielles et d’approvisionnement mondiales.

La Chine a également continué d’approfondir sa coopération économique, commerciale et en matière d’investissement avec les pays africains ainsi qu’avec les régions d’opérations de la BERD, en établissant des bases solides dans des domaines tels que les énergies vertes, l’économie numérique, l’industrie manufacturière et les infrastructures. La Chine se tient prête à travailler avec la BERD et les autres membres, en mettant à profit les atouts de chacun, afin de soutenir le développement des infrastructures, la transition énergétique, le développement des petites et moyennes entreprises et le renforcement des capacités, d’accroître les possibilités de développement autonome et de favoriser l’intégration économique régionale ainsi que l’amélioration des conditions de vie.

3. Préserver la coopération multilatérale et favoriser un environnement ouvert et inclusif propice au développement

À l’heure actuelle, les risques de fragmentation de l’économie mondiale s’accroissent, tandis que le protectionnisme commercial et les mesures restrictives unilatérales se multiplient, mettant à l’épreuve la stabilité des chaînes d’approvisionnement, la confiance des investisseurs et le coût de la transition verte.

L’expérience historique montre qu’une coopération ouverte et la connectivité des marchés, basées sur l’avantage comparatif, sont essentielles pour favoriser la croissance économique mondiale et améliorer le bien-être général. Dans les circonstances actuelles, un partenariat stable, ouvert et prévisible revêt une importance particulière. La poursuite de la transition verte nécessite un renforcement de la coopération dans les domaines des technologies, de l’industrie

et de l'investissement afin de promouvoir conjointement un développement à faible émission de carbone.

La Chine soutient la BERD dans sa volonté de continuer à défendre l'ouverture, l'inclusivité et les principes fondés sur le marché, de renforcer sa coopération avec les autres institutions multilatérales de développement et de faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route du G20 pour des banques multilatérales de développement meilleures, de plus grande envergure et plus efficaces, afin de mieux jouer son rôle dans la promotion de l'investissement, de la connectivité et du développement du secteur privé.

La Chine continuera à promouvoir résolument une ouverture de haut niveau, à favoriser la dynamique de renforcement mutuel entre ouverture et développement de qualité, à défendre le système commercial multilatéral fondé sur des règles et dont l'OMC est la pierre angulaire, et à travailler avec toutes les parties en faveur d'un développement mondial plus inclusif, plus équilibré et plus durable fondé sur l'ouverture.

Enfin, la Chine est prête à continuer à travailler avec la BERD et l'ensemble de ses membres afin de renforcer la coopération, de dégager des consensus et d'aider conjointement les pays d'opérations à faire progresser la transition verte, à améliorer la gouvernance économique et à promouvoir le développement régional, contribuant ainsi à la stabilité de l'économie mondiale, à une reprise durable et au développement à long terme.

CHYPRE

Assemblée annuelle 2026 de la BERD**Riga, Lettonie 5 – 6 juin 2026****Déclaration écrite de Mme Avgi Chrysostomou-Lapathiotis****Gouverneure suppléante par intérim représentant Chypre**

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente de la Banque, chers collègues gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de représenter Chypre à cette 35^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et au Forum des affaires qui lui est associé.

À l'heure où nous nous réunissons autour du thème « De la volatilité à l'adaptabilité : des économies innovantes dans un monde en mutation », il nous est impossible d'oublier que, dans le climat actuel, l'adaptabilité, la résilience et l'innovation sont des conditions non seulement souhaitables, mais également indispensables si nous voulons pouvoir faire face aux incertitudes et parvenir à une croissance durable et inclusive.

Permettez-moi, pour commencer, de remercier chaleureusement les autorités lettones d'avoir bien voulu accueillir l'Assemblée de cette année. Nous félicitons la Lettonie pour son rôle déterminant, ainsi que l'ensemble des États baltes pour leur contribution plus large à la promotion de la résilience, d'une saine gouvernance et d'un engagement fort en faveur de la coopération multilatérale, particulièrement en la période difficile que nous vivons actuellement.

Nous nous retrouvons une fois de plus sur fond d'incertitudes et de crises majeures au niveau mondial. Les conflits en cours continuent d'avoir des conséquences catastrophiques sur la vie et les moyens de subsistance de très nombreuses personnes et mettent en péril des années de progrès sur la voie du développement.

Dans ce contexte, Chypre soutient fermement l'engagement continu et exceptionnel de la BERD aux côtés de l'Ukraine. L'ampleur du soutien apporté par la Banque à ce pays depuis le début de la guerre (et sa volonté d'y maintenir le niveau de ses investissements) témoigne du rôle crucial qu'elle joue aujourd'hui – et qu'elle jouera demain – au service de son économie. La récente augmentation de capital est un signe clair de l'unité des actionnaires de la BERD et de leur détermination à ce que celle-ci puisse continuer d'agir avec efficacité là où elle est la plus nécessaire.

Simultanément, nous aimerions souligner l'importance de la poursuite de l'engagement de la Banque dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), où celle-ci a démarré ses opérations il y a maintenant 15 ans. La BERD joue un rôle important en matière de soutien au développement du secteur privé, à la transformation économique et à une croissance inclusive dans la région. Nous prenons également acte de l'élargissement des activités de la Banque dans de nouvelles zones, et notamment en Afrique subsaharienne et en Irak

– élargissement qui traduit l'évolution de son mandat. À mesure que la Banque étendra son champ d'action, il conviendra de veiller à ce que des ressources suffisantes soient affectées, tout en maintenant un solide soutien aux régions existantes.

Nous nous félicitons de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2026–2030 et du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028, qui fixent à la Banque une orientation claire et ambitieuse. Nous apprécions tout particulièrement le maintien de la priorité accordée au développement du secteur privé, ainsi que l'engagement fort en faveur de la transition verte. Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique, à investir dans le capital humain et à promouvoir l'égalité des genres seront également essentiels si nous voulons mettre en place des économies plus résilientes et durables.

Chypre accorde pour sa part une importance particulière aux initiatives permettant de renforcer la stabilité régionale et la résilience économique, ainsi qu'à soutenir les investissements dans des secteurs durables, innovants et en lien avec l'énergie, notamment dans l'est du bassin méditerranéen. Nous sommes également bien conscients du rôle majeur que joue la Banque aux côtés de nombreux pays pour les aider à gérer les répercussions des crises régionales.

Nous invitons la BERD à continuer de mettre à profit sa solide assise financière et ses compétences pour mobiliser les investissements privés, soutenir la reconstruction là où elle est nécessaire et promouvoir une saine gouvernance économique. Pour que la Banque conserve toute son efficacité et l'impact qui est le sien, elle devra absolument maintenir le bon équilibre entre l'élargissement de ses activités à de nouvelles régions et la poursuite de son soutien à celles qu'elles couvrent déjà.

J'aimerais, pour conclure, réaffirmer le ferme soutien que Chypre apporte au mandat de la BERD et exprimer tous mes vœux de réussite à celle-ci dans la poursuite de son action déterminante en faveur d'une croissance durable, inclusive et résiliente dans tous ses pays d'opérations.

Merci.

CROATIE

RÉPUBLIQUE DE CROATIE
DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE LA BERD
ASSEMBLEE ANNUELLE DE 2026

La Croatie tient à exprimer son soutien sans réserve aux priorités stratégiques que la BERD met en œuvre au titre de son actuel Cadre stratégique et capitalistique. La Banque continue de démontrer l'importance d'institutions multilatérales solides, capables de combiner investissements, initiatives en matière de politiques publiques et assistance technique pour soutenir des économies de marché résilientes et durables.

Dans un environnement mondial de plus en plus incertain, marqué par des tensions géopolitiques, des problèmes de sécurité et une fragmentation économique, le rôle des institutions multilatérales et la nécessité d'une action coordonnée ne cessent de croître. La Croatie tient donc à exprimer sa profonde gratitude à la direction et au personnel de la BERD pour le rôle moteur qu'ils jouent, leur engagement et l'excellence dont ils continuent de faire preuve dans des circonstances difficiles.

La Croatie réitère son soutien sans faille à l'engagement constant de la BERD en Ukraine, qui reste la priorité stratégique absolue de l'institution. Nous saluons l'ampleur et l'efficacité de la réponse apportée par cette dernière depuis le début de l'agression russe illégale et non provoquée, et nous nous félicitons de l'approche tournée vers l'avenir qu'elle adopte en ce qui concerne le redressement et la reconstruction de l'Ukraine. Dans ce contexte, il sera essentiel d'améliorer la gouvernance économique, de renforcer la résilience du secteur financier et de mobiliser des capitaux privés pour assurer une reprise à long terme et une croissance durable. La Croatie reste déterminée à soutenir ces efforts et se tient prête à partager sa propre expérience en matière de reconstruction d'après-guerre et d'intégration à l'Union européenne.

L'impact économique des conflits armés s'étend bien au-delà des pays directement touchés. Ces dernières années ont montré la vitesse à laquelle des éléments clés de la stabilité économique, en particulier la sécurité énergétique et les chaînes d'approvisionnement, peuvent devenir vulnérables, avec des conséquences durables. C'est pourquoi nous reconnaissons l'important rôle contracyclique que la BERD joue pour aider les pays à renforcer leur résilience, leur sécurité alimentaire, à diversifier leurs sources d'énergie et à maintenir l'activité du secteur privé.

Il importe au plus haut point de faire progresser la gouvernance économique. Nous saluons l'adoption de la première stratégie de la Banque en matière de gouvernance économique et apprécions le cadre systématique mis en place pour appuyer les réformes en la matière aux niveaux des entreprises, des secteurs et de l'économie dans son ensemble. Il est essentiel de renforcer la transparence, les institutions et la gouvernance pour assurer une croissance durable, la compétitivité et la confiance des investisseurs. Dans ce domaine, la BERD est bien placée pour apporter une valeur ajoutée grâce à son expertise éprouvée et bien établie d'appui aux réformes institutionnelles et au développement du secteur privé dans toutes ses régions d'opérations.

La Croatie reconnaît et apprécie également l'assistance technique fournie par la BERD, en particulier dans le domaine du renforcement du développement des marchés de capitaux et de l'intégration financière régionale en Europe centrale et du Sud-Est. Des marchés de capitaux

intégrés et performants jouent un rôle important dans la mobilisation d'investissements et ont des effets positifs sur l'ensemble de la région.

Nous réaffirmons notre soutien aux efforts que la BERD déploie pour produire un impact significatif sur la transition dans tous ses pays d'opérations, en renforçant son efficacité opérationnelle et en assurant une utilisation efficiente des ressources. En conclusion, la République de Croatie reste résolument attachée à soutenir la mission de la BERD et à favoriser la mise en place de partenariats solides et constructifs avec ses membres et ses pays d'opérations.

DANEMARK

**Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction
et le développement, juin 2026**

**Déclaration écrite du
ministre de l'Industrie, des Entreprises et des Affaires financières
M. Morten Bødskov
Gouverneur représentant le Danemark**

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES
ENTREPRISES ET DES
AFFAIRES FINANCIÈRES**

1^{er} juin 2026

Le Danemark tient à remercier les autorités lettones d'avoir accepté d'accueillir l'Assemblée annuelle 2026 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DES ENTREPRISES ET DES
AFFAIRES FINANCIÈRES**

Il s'est passé beaucoup de choses depuis l'Assemblée annuelle de l'an dernier et l'adoption par le Conseil des gouverneurs du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) de la BERD pour la période 2026-2030. En tant qu'économie ouverte de taille modeste très attachée à la coopération internationale et à un système mondial fondé sur des règles, le Danemark s'était félicité de l'orientation stratégique de la BERD que nous avons définie ensemble pour les années à venir.

Slotsholmsgade 10-12
1216 Copenhagen K
Danemark

Tél. +45 33 92 33 50
Fax +45 33 12 37 78
CVR-nr. 10092485
EAN nr. 5798000026001
em@em.dk
www.em.dk

Ce CSC 2026-2030, ainsi que la résolution prise cette année, confirment le soutien permanent et sans faille que nous apportons à une Ukraine libre, souveraine et indépendante. Il s'agit là de l'engagement stratégique fondamental et de la priorité absolue de la Banque. Nous devons poursuivre sur la lancée de la dynamique créée par la large adhésion qu'a suscitée l'augmentation générale de capital. En tant que premier investisseur institutionnel, la BERD doit continuer de jouer le rôle crucial qui est le sien au sein du système des institutions internationales, en maintenant l'aide considérable qu'elle apporte à court terme à l'Ukraine et aux autres pays particulièrement touchés par la guerre et, dans le même temps, en anticipant le moyen et le long terme, lorsque la reconstruction pourra véritablement commencer.

De tels efforts sur la durée doivent pouvoir s'appuyer sur un positionnement fort, une saine gestion bancaire, une assise financière solide et sur la note AAA de la Banque.

Le Danemark prend acte du Rapport au Conseil des gouverneurs (« La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée »), qu'il approuve. Il est favorable à l'intention et au message clairs exprimés dans le projet de résolution, qui plus est au vu des conséquences quotidiennes de l'invasion militaire à grande échelle du territoire ukrainien lancée par la Fédération de Russie en février 2022 et de la guerre d'agression qui se poursuit.

Dans ce contexte, le Danemark accueille également favorablement le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2026-2028 et les trois thèmes stratégiques.

La Stratégie de transition vers une économie verte est un élément essentiel du programme d'action de la Banque : elle prévoit de consacrer au moins 50 % des investissements annuels à des projets verts, pour atteindre au minimum 150 milliards d'euros au titre du financement vert d'ici 2030, mobilisation du secteur privé comprise. La Banque doit continuer d'accompagner activement ses pays d'opérations dans leur transition verte.

La Stratégie pour l'égalité des genres et le capital humain fixe une orientation majeure pour la BERD. Elle pose des objectifs quantitatifs ambitieux et met l'accent sur la qualité pour libérer le potentiel de chaque individu. Le développement du capital humain et l'égalité des chances pour tous et toutes constituent le fondement et le moteur du pluralisme politique et d'une économie de marché efficace.

La Stratégie de gouvernance économique renforcera les partenariats en faveur des réformes systémiques, de l'innovation et de la croissance du secteur privé.

Grâce à son CSC, à son PMS et à ses thèmes stratégiques, la BERD dispose d'une base solide pour favoriser la transition et produire un impact concret dans des secteurs clefs des politiques publiques dans un monde en proie à l'instabilité et aux incertitudes.

La force de la BERD réside dans sa capacité à aider le secteur privé, et en particulier les petites et moyennes entreprises, à devenir un moteur de la croissance. Il est essentiel de pouvoir compter sur des marchés de capitaux dynamiques et des outils de partage des risques innovants, que seuls peuvent apporter le pluralisme, des institutions fortes et une bonne gouvernance.

Le Danemark se félicite des avancées enregistrées par la Banque dans l'élargissement progressif et limité de ses activités en Afrique subsaharienne et en Irak. Nous souhaitons la bienvenue au Kenya, qui vient nous rejoindre au sein du bureau de représentation auquel nous appartenons, aux côtés de l'Irlande, de la Lituanie et du Kosovo. Nous le remercions pour la confiance qu'il nous témoigne ainsi et sommes impatients d'approfondir notre coopération.

Depuis l'Assemblée annuelle de 2025, et en dépit du contexte opérationnel difficile dans lequel elle évolue, la BERD a obtenu d'excellents résultats

et a fait preuve de résilience, en termes de niveau d'investissement, d'impact sur la transition et de nouveaux partenariats. Dotée d'une assise financière solide à la suite de son augmentation de capital, elle est aujourd'hui à même d'affirmer la pertinence de sa mission et d'assumer son rôle avec davantage de force.

Après cette Assemblée annuelle, la BERD doit se consacrer à la mise en œuvre et à la réalisation concrète des priorités qui lui ont été fixées. Le Danemark reste déterminé à l'accompagner dans cette voie et remercie le personnel de la BERD et sa Présidente pour la constance de leur dévouement et de leur engagement.

Sincères salutations,

[Signature]

Morten Bødskov
Ministre de l'Industrie, des Entreprises et des Affaires financières
Gouverneur de la BERD représentant le Danemark

ÉGYPTE

Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Expatriés égyptiens

**Déclaration générale
de S.E. le Dr Badr Abdelatty**

**Assemblée annuelle de la BERD
Juin 2026**



L'économie mondiale continue de traverser une période de profonde transformation, marquée par des incertitudes géopolitiques, l'évolution des flux commerciaux et d'investissement, des pressions accrues sur les chaînes mondiales d'approvisionnement, des vulnérabilités liées au climat et des besoins de financement du développement de plus en plus importants dans l'ensemble des économies émergentes et en devenir. Dans ce paysage international en mutation, il est plus crucial que jamais de pouvoir compter sur une coopération multilatérale efficace et sur des partenariats économiques résilients. Les institutions multilatérales de développement continuent de jouer un rôle déterminant non seulement en termes de financement, mais également en soutenant la résilience économique, en encourageant l'intégration régionale, en mobilisant des investissements privés et en favorisant des modèles de croissance durable et inclusive à même de répondre à des défis mondiaux de plus en plus interdépendants.

Dans ce contexte, l'Égypte continue de s'imposer comme l'un des pays d'opérations les plus importants et les plus actifs de la BERD, ce qui traduit bien la solidité du partenariat stratégique qui nous lie, ainsi que la confiance de la Banque et des investisseurs internationaux dans le potentiel économique à long terme et la dynamique de réforme de notre pays. Au fil des ans, le portefeuille diversifié de la BERD en Égypte s'est considérablement étoffé dans un certain nombre de secteurs stratégiques (énergies renouvelables, institutions financières, infrastructures durables, transports, industries manufacturières, agro-industries, petites et moyennes entreprises (PME), etc.). Ce niveau d'engagement important reflète non seulement l'ampleur de la coopération entre l'Égypte et la Banque, mais également l'importance croissante de notre pays en tant que plateforme stratégique d'investissement, de connectivité régionale et de croissance économique durable au sein de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED).

L'Égypte est très attachée au partenariat qu'elle entretient de longue date avec la BERD. Celui-ci a évolué, passant d'un cadre classique de coopération pour le développement à un engagement stratégique global en faveur de nos priorités nationales, axées sur l'autonomisation du secteur privé, la compétitivité économique, la durabilité, la modernisation des infrastructures et la transition verte. L'Égypte considère la BERD comme un partenaire stratégique clef au service de sa vision plus large de transformation économique et du renforcement de sa position de

plaque tournante régionale reliant l'Afrique, le bassin méditerranéen et les pays arabes aux marchés internationaux.

L'Égypte continue de promouvoir une vision globale visant à mettre en place une économie plus diversifiée, plus compétitive, plus résiliente et plus durable, capable de s'adapter à une dynamique mondiale en évolution, tout en maintenant sa stabilité macroéconomique et en favorisant une croissance inclusive. Cette vision est axée sur l'accélération des transformations structurelles, le renforcement des secteurs productifs et exportateurs, l'amélioration de la compétitivité industrielle, l'accroissement des capacités d'exportation, l'autonomisation du secteur privé et la mise en place d'un environnement plus attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers.

L'Égypte met en œuvre depuis plusieurs années des réformes destinées à améliorer l'environnement commercial, à renforcer les cadres réglementaires et de gouvernance, à soutenir l'esprit d'entreprise et l'innovation, et à promouvoir le rôle du secteur privé en tant que moteur majeur de la croissance et de la création d'emplois. Ces mesures sont complétées par d'importants investissements dans des projets d'infrastructures stratégiques, les réseaux de logistique et de transport, le déploiement des énergies renouvelables, la transformation numérique, le développement urbain durable et la modernisation industrielle, qui contribuent tous au renforcement de la résilience économique et de la compétitivité à long terme de l'Égypte.

La situation géographique stratégique de l'Égypte et son réseau de connexions multimodales lui confèrent une vocation de plaque tournante régionale majeure et de carrefour stratégique pour les flux commerciaux, logistiques, énergétiques et financiers reliant l'Afrique, l'Europe, le bassin méditerranéen et les pays arabes. Cette situation est devenue de plus en plus importante à un moment où les chaînes d'approvisionnement mondiales et les modalités du commerce international connaissent des modifications majeures, créant ainsi de nouvelles perspectives en matière de connectivité régionale, d'intégration industrielle et de partenariats économiques durables.

L'Égypte est particulièrement favorable à l'accent mis cette année sur le rôle que joue la BERD dans le soutien aux économies touchées par le conflit, qui plus est

à un moment où la poursuite des tensions géopolitiques et des crises régionales continue d'avoir des répercussions économiques, humanitaires et sur le développement considérables dans de nombreuses régions.

Ces événements mettent plus que jamais en évidence les liens étroits qui existent entre la stabilité économique, le développement durable et la paix, tout en soulignant l'importance croissante d'institutions résilientes, d'une coopération multilatérale efficace et d'une action internationale coordonnée à même de préserver les avancées en matière de développement et de renforcer la résilience à long terme des économies affectées. Dans ce contexte, les banques multilatérales de développement continuent de jouer un rôle crucial en soutenant les efforts de redressement, en mobilisant des financements, en encourageant la résilience et en favorisant une stabilité économique durable.

Dans ce cadre plus large, l'Égypte continue de mettre fortement l'accent sur les initiatives en faveur de la transition verte et le renforcement de la résilience climatique, deux axes centraux d'un développement durable. Elle est bien consciente que l'action climatique, la sécurité énergétique, la compétitivité industrielle et une croissance économique durable constituent des priorités de plus en plus interdépendantes, qui nécessitent des approches intégrées et tournées vers l'avenir. À cet égard, l'Égypte reste déterminée à se positionner comme un pôle régional dans les domaines des énergies renouvelables, de l'industrie verte, des infrastructures durables et du développement industriel à faible émission de carbone.

Le programme « Nexus eau-alimentation-énergie (NWE) » constitue toujours un modèle pionnier permettant de concilier action climatique et priorités de développement dans le cadre d'une plateforme nationale génératrice d'opportunités d'investissement viables dans des secteurs stratégiques. L'Égypte apprécie beaucoup le rôle joué par la BERD en tant que premier partenaire du volet énergétique de ce programme, ainsi que sa contribution au soutien apporté au déploiement des énergies renouvelables, à l'amélioration du réseau électrique, à la participation du secteur privé et à la mobilisation de financements climatiques concessionnels. Elle se réjouit par ailleurs à l'idée de renforcer encore davantage sa coopération avec la Banque dans des domaines liés à la décarbonation industrielle, à l'hydrogène vert, aux transports durables, à la sécurité de l'approvisionnement en

eau, à l'adaptation au changement climatique et à des mécanismes innovants de financement permettant de susciter une meilleure participation du secteur privé.

L'Égypte estime que la prochaine phase de coopération avec la BERD devrait accorder une importance accrue au soutien aux secteurs productifs, à la transformation industrielle, au renforcement des chaînes de valeur régionales, à la promotion des investissements dans les infrastructures durables et au développement d'outils de financement mixte permettant de débloquent les capitaux privés et d'avoir davantage d'impact en matière de développement. Elle souhaite également renforcer sa coopération avec la Banque dans des secteurs liés aux infrastructures numériques, à l'innovation, à la compétitivité des PME, à la connectivité énergétique et à l'aide aux échanges commerciaux durables.

Au niveau régional, l'Égypte considère qu'une meilleure intégration économique et une meilleure connectivité sont essentielles à l'échelle du continent africain pour encourager la résilience, soutenir une croissance durable et créer de nouvelles perspectives d'investissement et de coopération pour le développement. Elle estime à cet égard que l'expansion de la BERD en Afrique constitue une avancée stratégique considérable, qui traduit l'importance croissante du renforcement de l'intégration régionale, de l'amélioration de la connectivité et de l'élargissement des perspectives de développement durable sur l'ensemble du continent.

L'Égypte est convaincue que l'engagement de la Banque en Afrique peut avoir un effet majeur, favorisant les flux d'investissement, le développement des infrastructures, la croissance du secteur privé et la coopération économique transrégionale. Forte de sa situation géographique stratégique, de ses capacités en matière d'infrastructures, de ses partenariats régionaux et de ses relations anciennes avec l'ensemble des marchés africains, l'Égypte soutient l'engagement de la BERD sur le continent et se réjouit à l'idée de contribuer au renforcement des cadres de coopération propices à l'aide aux échanges commerciaux, à l'intégration logistique, à la connectivité énergétique, à la coopération industrielle et au partage des connaissances entre régions.

L'Égypte estime également que la consolidation des partenariats entre institutions multilatérales de développement, États, organisations régionales et

secteur privé continuera de jouer un rôle déterminant face à des défis mondiaux en évolution permanente et restera une condition essentielle du financement des priorités en matière de développement durable.

Étant donné les pressions croissantes qui s'exercent sur les économies en développement, il est de plus en plus nécessaire de disposer d'instruments de financement flexibles ainsi que de modèles de partenariats innovants et de pouvoir compter sur une action internationale coordonnée permettant de soutenir la résilience, la durabilité et une croissance inclusive.

L'Égypte se félicite par ailleurs de la volonté permanente de la Banque de renforcer son efficacité institutionnelle, sa réactivité opérationnelle et ses capacités financières pour mieux répondre à des défis régionaux et mondiaux qui ne cessent d'évoluer. Elle est favorable à cet égard aux diverses initiatives financières, stratégiques et de gouvernance présentées au cours de cette Assemblée annuelle, et notamment aux mesures destinées à améliorer la flexibilité opérationnelle de la BERD, à parvenir à davantage de diversité et d'inclusion en son sein, à soutenir ses priorités stratégiques de mise en œuvre à long terme et à renforcer sa capacité à avoir un impact en termes de développement durable dans l'ensemble de ses régions d'opérations.

L'Égypte reste déterminée à poursuivre son partenariat stratégique avec la BERD au service d'objectifs communs, axés sur une transformation économique durable, une croissance alimentée par le secteur privé, la transition verte, l'intégration régionale et la résilience à long terme. Elle se tient prête à contribuer, par une coopération renforcée, des investissements stratégiques et des partenariats multilatéraux performants, à l'avènement d'une conjoncture économique mondiale et régionale plus connectée, plus durable et plus prospère.

ÉMIRATS ARABES UNIS

[Armoiries des Émirats arabes unis]

Émirats arabes unis
Ministère des Finances

**Déclaration publique écrite de Son Excellence
Mohamed bin Hadi Al Hussaini, ministre d'État aux Affaires
financières des Émirats arabes unis et gouverneur de la BERD
représentant les Émirats arabes unis**

Déclaration des Émirats arabes unis

Mesdames et Messieurs les gouverneurs, chers collègues et partenaires,

J'ai le privilège de vous présenter cette déclaration à l'occasion de la trente-cinquième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs. Alors que nous sommes réunis à Riga, je tiens à adresser mes remerciements à la République de Lettonie pour son hospitalité ainsi qu'à la BERD pour le rôle de premier plan qu'elle joue en cette période de transition mondiale.

Le thème de la réunion de cette année, « *De la volatilité à l'adaptabilité : des économies innovantes dans un monde en mutation* », est particulièrement d'actualité. À une époque marquée par l'évolution des dynamiques géopolitiques, les Émirats arabes unis restent attachés à une vision commune du développement et de la résilience mondiale, confortée par les résultats records de la Banque en 2025.

Pour faire face à la volatilité actuelle, nous devons veiller à ce que les objectifs de la Banque restent adaptables, agiles et alignés. Cette vision fondée sur les « trois A », promue par les Émirats arabes unis l'année dernière, continue de constituer la pierre angulaire de notre stratégie nationale. Grâce à cette approche, la Banque sera en mesure de répondre de manière efficace aux crises émergentes tout en restant en phase avec les besoins de développement à long terme de ses membres. Nous félicitons la Banque pour le montant record de ses investissements annuels, qui ont atteint 16,8 milliards d'euros en 2025, illustrant concrètement cette capacité d'adaptation.

[Armoiries des Émirats arabes unis]

Émirats arabes unis

Ministère des Finances

L'engagement des Émirats arabes unis en faveur du développement durable est consacré dans notre vision « We the UAE 2031 », qui vise à faire des Émirats un pôle mondial du développement durable. Notre objectif national consistant à doubler le produit intérieur brut d'ici à 2031 repose sur des secteurs durables à forte croissance. À cette fin, nous continuons de recourir à des instruments innovants, tels que les obligations vertes et bleues, et nous nous félicitons de voir cette même ambition se refléter dans les orientations de la BERD, dont 56 % des investissements réalisés en 2025 (9,4 milliards d'euros) ont été consacrés à la transition verte.

Les Émirats arabes unis reconnaissent le rôle essentiel joué par la Banque dans le soutien aux économies touchées par la récente instabilité. Nous saluons tout particulièrement le programme de réponse aux conflits, d'un montant de 5 milliards d'euros, lancé en avril 2026 pour soutenir l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Cisjordanie et Gaza, ainsi que d'autres économies voisines touchées dans lesquelles la Banque investit.

Nous encourageons la BERD à renforcer ses capacités numériques afin d'améliorer la mise en œuvre des projets et de soutenir le développement d'économies intelligentes dans l'ensemble de ses régions d'opérations. L'expérience des Émirats arabes unis en témoigne : la numérisation constitue le fondement de l'efficacité.

Pour combler le déficit mondial d'investissement, une forte participation du secteur privé est indispensable. En 2025, 75 % des investissements de la Banque (12,7 milliards d'euros) ont été consacrés au secteur privé. Les Émirats arabes unis continuent de plaider en faveur de la mise en œuvre des recommandations du Cadre d'adéquation des fonds propres du G20, notamment en ce qui concerne les transferts de risques, afin de mobiliser davantage de capitaux privés.

En conclusion, les Émirats arabes unis restent un partenaire engagé dans la mission de la BERD. En favorisant l'adaptabilité grâce à l'innovation et en conservant notre orientation stratégique axée sur les « trois A », nous pouvons veiller à ce que nos économies s'adaptent et prospèrent dans ce monde en mutation.

Je vous remercie.

Fin de la déclaration des Émirats arabes unis

ESPAGNE

ESPAGNE – ASSEMBLÉE ANNUELLE 2026 DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

L'Espagne réaffirme son total soutien à l'Ukraine et au rôle central joué par la BERD dans l'aide apportée à l'économie de ce pays dans des circonstances extrêmement difficiles. La Banque fait preuve d'un engagement et d'une adaptabilité remarquables et l'augmentation générale de capital renforce à point nommé sa capacité à poursuivre sur le même rythme ses opérations en Ukraine.

L'Ukraine doit rester la priorité stratégique absolue de la BERD. Cette priorité étant désormais reconnue sans ambiguïté, la discussion doit maintenant dépasser la question de la poursuite de l'aide et s'orienter de manière plus explicite sur les modalités de celle-ci. Cela demande de définir plus précisément comment s'articule le modèle opérationnel et financier selon lequel la Banque souhaite soutenir l'Ukraine dans un contexte de conflit qui se prolonge, de risque élevé et de besoins de reconstruction de plus en plus complexes.

La BERD opère dans un environnement caractérisé par une instabilité exceptionnelle, une visibilité limitée sur le portefeuille de projets et une prédominance persistante des expositions souveraines et quasi souveraines. Les garanties, les mécanismes externes de partage des risques et le soutien à des conditions avantageuses jouent par conséquent un rôle central dans sa capacité à s'acquitter de sa mission. Si cette démarche permet à la Banque de rester active et pertinente, elle souligne également la nécessité pour elle de mieux préciser comment elle envisage la pérennité, les limites et l'évolution à moyen terme de son modèle économique en Ukraine.

L'Espagne estime important à cet égard d'accorder une attention particulière à trois considérations.

Premièrement, la BERD doit garder une ambition forte et une puissante dynamique opérationnelle en Ukraine. Le maintien d'un soutien sur une échelle suffisante est essentiel. La flexibilité des opérations est un atout fondamental dans un environnement où les conditions changent rapidement et de façon imprévisible.

Deuxièmement, il est nécessaire de clarifier davantage le modèle opérationnel et financier sur lequel se fonde la prochaine phase de notre engagement. Il convient notamment de préciser l'équilibre attendu entre les financements accordés aux conditions ayant cours dans le secteur bancaire et les opérations exigeant des garanties ou des fonds alloués à des conditions préférentielles. Il faut également préciser les modalités de la gestion du risque de concentration et les implications d'une dépendance prolongée à l'égard d'un ensemble limité de contreparties publiques ou quasi-publiques.

Dans ce cadre, il est essentiel de veiller à ce que des progrès continus et visibles soient accomplis par rapport aux objectifs de gouvernance et de réforme dans les secteurs clefs soutenus par la BERD, afin que les efforts de financement exceptionnels consentis se traduisent bien par un renforcement institutionnel tangible, une meilleure redevabilité et une résilience durable.

Si l'amélioration de la gouvernance économique reste centrale, l'engagement de la Banque en Ukraine doit également être en tous points compatible avec les autres priorités du Cadre stratégique et capitalistique, et en particulier celles qui concernent le capital humain, l'égalité des genres et la transition verte, axes déterminants d'une reprise durable et résiliente.

Troisièmement, bien que les conditions actuelles continuent de restreindre fortement l'activité du secteur privé, l'objectif doit être dans l'immédiat de préserver des clients privés viables, de maintenir les canaux financiers et de constituer un portefeuille crédible de projets en prévision de la reprise et de la reconstruction. Il convient de mettre en particulier l'accent sur la collaboration avec les investisseurs qui envisagent déjà de se positionner en Ukraine. En apportant un appui à la structuration des projets, des mécanismes d'atténuation des risques et une coordination adaptée, la BERD peut faire en sorte que les acteurs privés engagés à un stade précoce puissent efficacement contribuer au redressement et soutenir un renforcement progressif de la participation à terme du secteur privé.

L'Espagne estime ainsi que le prochain test pour la BERD en Ukraine ne consiste pas seulement à prouver qu'elle est capable de maintenir un niveau élevé de soutien, mais également à montrer en quoi ce soutien reste crédible, financièrement durable et totalement conforme à son mandat, alors que le conflit s'éternise et que les défis de la reconstruction augmentent.

L'Espagne continuera d'agir en partisan fervent et constructif de l'action de la BERD en Ukraine. Pour nous, maintenir l'Ukraine au rang de première des priorités de la Banque et clarifier le modèle économique permettant de satisfaire cette priorité constituent les deux pans, qui se renforcent l'un l'autre, d'une même responsabilité stratégique.

ESTONIE

[Armoiries de l'Estonie]
République d'Estonie
Ministère des Finances

DÉCLARATION ÉCRITE DE L'ESTONIE – ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD

6 juin 2026

M. JÜRGEN LIGI, MINISTRE DES FINANCES – Gouverneur représentant l'Estonie

Merci M. le Président du Conseil.

Chers collègues gouverneurs,

Permettez-moi de remercier pour commencer nos hôtes lettons de nous avoir tous réunis ici, dans cette belle ville de Riga.

Concernant l'Ukraine

1. Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un monde où la guerre est plus présente, un monde plus instable, un monde où les opportunités manquées se multiplient. Les dernières attaques lancées par la Russie contre l'Ukraine nous rappellent brutalement, une fois de plus, ce qu'est vraiment cette guerre : une campagne de terreur délibérée contre la population civile et une entreprise tenace de destruction de l'Ukraine. Nous condamnons fermement la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine.
2. Alors que la Russie cherche à détruire l'Ukraine, la BERD reste le plus important investisseur institutionnel dans ce pays, avec un total de plus de 9,7 milliards d'euros investis, ce que nous saluons. Il ne s'agit pas uniquement d'un soutien financier. C'est un signal politique indiquant que nous n'abandonnerons pas l'Ukraine et son économie, que la confiance dans l'avenir de l'Ukraine est forte. La victoire de l'Ukraine, son redressement et sa reconstruction ne sont pas seulement une question de solidarité. Ils représentent aussi un investissement dans la sécurité et la compétitivité de l'Europe.
3. L'Ukraine doit rester la priorité absolue de la Banque. La BERD a prouvé la valeur de son action en temps de guerre : elle est restée engagée, soutenant l'économie réelle, permettant aux infrastructures essentielles de continuer à fonctionner, renforçant la sécurité énergétique, rendant possible le maintien des échanges commerciaux et se tenant aux côtés des entreprises privées lorsque l'appétit pour le risque sur les marchés financiers s'effondrait. C'est exactement là que se situe l'avantage comparatif de la Banque. L'Estonie est donc favorable à ce que la BERD joue un rôle fort, soutenu et ambitieux en Ukraine, aujourd'hui comme demain.

4. Le soutien en temps de guerre et la reconstruction ne sont pas deux phases distinctes. Les mesures de reconstruction doivent démarrer maintenant si nous voulons que l'Ukraine reste un pays viable, dans lequel il est possible d'investir. L'Ukraine doit être capable de fonctionner et de se développer, même dans des conditions de sécurité qui sont loin d'être idéales. Cela implique de rétablir les capacités de production du pays, de traiter le problème de la pénurie de main-d'œuvre, de renforcer le secteur financier et d'améliorer la gouvernance, la compétitivité et l'efficacité. Le but est désormais de transformer la résilience en temps de guerre en compétitivité à long terme, et la BERD doit participer à cette mutation.
5. La BERD doit continuer à privilégier un objectif avant tout : permettre à l'Ukraine d'être un pays où il est possible d'investir dès maintenant, et pas seulement après la guerre. Cela signifie faire savoir que l'Ukraine est ouverte aux activités commerciales, mobiliser des capitaux privés, développer les marchés de capitaux locaux, renforcer le rôle des banques en tant qu'intermédiaires financiers et améliorer la gouvernance des entreprises publiques, en préparant soigneusement des privatisations équilibrées, selon un calendrier adapté.
6. La capacité de mettre en œuvre et de faire appliquer des réformes est tout aussi importante que les financements. Pressée par les impératifs de la guerre, l'Ukraine a besoin d'institutions capables non seulement de concevoir des réformes, mais également de les mener à terme. La BERD continue d'apporter à cet égard une réelle valeur ajoutée, en alliant investissements et soutien aux politiques publiques, tout en restant ferme sur les normes de diligence raisonnable et de gouvernance.
7. La BERD doit continuer à mettre l'accent sur l'offre de main-d'œuvre et les compétences. Les entreprises ukrainiennes considèrent actuellement la pénurie de main-d'œuvre comme le principal obstacle à la croissance de leurs activités. C'est pourquoi la Banque doit maintenir son soutien au développement des compétences et à la participation de la population active, ainsi qu'à la reconversion et à la réinsertion des anciens combattants.
8. Permettez-moi d'ajouter, pour finir, que nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir nombre d'entre vous à la Conférence sur le redressement de l'Ukraine, qui se tiendra à Tallinn en 2027. Nous espérons que cet événement sera

une occasion de plus de renforcer notre action commune en faveur du redressement, de la reconstruction et de la prospérité à long terme de l'Ukraine.

Concernant l'engagement de la BERD dans les États baltes

9. La tenue de cette réunion à Riga, à la frontière orientale de l'Union européenne, est un signal fort de l'engagement de la BERD dans la région. Le thème de cette année, « De la volatilité à l'adaptabilité : des économies innovantes dans un monde en mutation » a ici une forte résonance. Les États baltes constituent des économies ouvertes de taille modeste dans un environnement géopolitique complexe. Nous avons néanmoins prouvé que la résilience et l'innovation pouvaient ici prospérer, inspirant d'autres pays aux quatre coins du monde.
10. La BERD a par ailleurs fait clairement la preuve, ces dernières années, du caractère additionnel de son action dans la région baltique. Nous nous réjouissons de voir que 2025 a été une année record pour la Banque dans la région et notamment du fait que plus de 95 % du total de ses financements ont porté sur des investissements destinés à renforcer la sécurité énergétique régionale et à accélérer la décarbonation. C'est exactement le type d'engagement stratégique dont nous avons besoin dans le climat actuel.
11. Ce travail doit continuer. Nous nous tenons prêts à poursuivre la mise en œuvre de projets stratégiquement ciblés dans des secteurs où subsistent de réels besoins et des écarts avérés en matière de transition. Entre autres priorités, nous nous félicitons de notre coopération soutenue avec la BERD en faveur du développement du marché des capitaux à l'échelle de la région baltique.
12. Située à la frontière orientale de l'Union européenne, notre région doit rester forte, sûre et connectée. Dans le contexte géopolitique actuel, la présence de la BERD dans la région est plus importante que jamais. La Banque est pour nous non seulement une source de financement et d'expertise, mais également un puissant gage de stabilité et de confiance à l'adresse des investisseurs.

Concernant le mandat, le multilatéralisme et la résilience future

13. À l'heure où le multilatéralisme est régulièrement remis en cause, le mandat de la BERD est plus que jamais d'actualité. La force de ce mandat réside non seulement dans la priorité qu'il accorde au soutien au secteur privé, mais aussi dans son attachement aux principes de démocratie, de pluralisme et d'économie de marché. L'Estonie soutient fermement le mandat de la BERD et ses priorités

stratégiques, dont la transition verte, la gouvernance économique et l'égalité des chances pour toutes et tous.

14. La question de l'Ukraine montre bien toute l'importance d'une coopération multilatérale. Aucune institution n'est capable de répondre seule aux défis du moment. Une meilleure coordination entre les institutions financières internationales est essentielle, en particulier au niveau des pays.
15. La BERD a également un rôle important à jouer face à d'autres crises. Les répercussions du conflit vont bien au-delà de l'Ukraine et le soutien contracyclique de la Banque reste précieux. Nous saluons par ailleurs les premiers projets mis en route par la Banque dans ses nouveaux pays d'opérations. Gageons qu'ils donneront lieu à la discipline, à l'additionnalité et aux réformes qui caractérisent toutes ses actions.
16. La Banque doit, enfin, se préparer à affronter les risques et à saisir les opportunités qui se présenteront demain. Elle doit notamment renforcer sa cyber-résilience, ses capacités numériques et son recours responsable à l'intelligence artificielle. Ces aspects deviennent cruciaux pour assurer la compétitivité, la stabilité financière et la résilience du secteur public et la BERD doit aider ses pays d'opérations à se préparer à cette évolution.

Conclusion

17. Permettez-moi, pour conclure, de souligner que la BERD a montré qu'elle était capable d'être à la hauteur des défis qui se posent en ces temps troublés. L'Estonie attend de la Banque qu'elle continue d'être audacieuse, attachée à son mandat, exigeante en matière de gouvernance et ambitieuse dans sa volonté de mobiliser des capitaux privés au service du redressement et de la prospérité à long terme de l'Ukraine et au-delà.
18. J'aimerais remercier la BERD et lui adresser tous mes vœux de réussite dans la poursuite de son action transformative dans ses régions d'opérations, anciennes comme nouvelles.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

DÉCLARATION DE M. MAXIME RECHETNIKOV,
GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD

5–7 juin 2026

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Je tiens à souligner, au nom de la Fédération de Russie, à quel point la conviction qui est la nôtre, et que nous avons déjà exprimée, reste d'actualité : les institutions internationales de développement doivent rester des espaces où peut être mené un dialogue multilatéral constructif sur les questions économiques et où une coopération fondée sur les principes d'impartialité, d'égalité et de respect des droits de tous les participants peut s'épanouir.

C'est avec une profonde préoccupation que nous avons assisté en 2025 à la conclusion par la BERD de son cycle stratégique quinquennal, confirmant définitivement le nouveau visage d'une institution qui a renoncé aux objectifs fondamentaux initiaux de son mandat et qui se consacre désormais à la promotion des intérêts géopolitiques de certains de ses actionnaires. La mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-2025 a démontré que des objectifs officiellement approuvés pouvaient être annulés en cours de route pour parvenir à satisfaire coûte que coûte les visées d'actionnaires occidentaux : la part des investissements réalisés dans la région d'opérations prioritaire n'a finalement pas atteint le seuil critique fixé par les gouverneurs et cette notion même a disparu de la terminologie de la Banque. Qui plus est, dans les documents stratégiques concernant la période 2026-2030, la Banque se donne pour tâche prioritaire de soutenir un seul de ses actionnaires, l'Ukraine, ce qui est de toute évidence contraire à son mandat d'institution neutre de développement et au principe de promotion d'un développement équilibré et équitable de toutes ses régions d'opérations.

Nous sommes contraints de constater avec une grave inquiétude que la trajectoire empruntée par la BERD ne traduit pas un quelconque intérêt qu'aurait celle-ci à voir la crise ukrainienne trouver rapidement une solution, mais, bien au contraire, sa détermination à encourager sa prolongation. Nous estimons que l'allocation d'une part substantielle des

ressources de la Banque au financement de projets d'« infrastructure » en Ukraine ne fait que favoriser la poursuite de l'escalade du conflit, dans la mesure où il est fort probable que le bénéficiaire utilise directement et indirectement les moyens qui lui sont accordés à des fins militaires.

La politisation par la BERD de tous les domaines de son action, la résurgence d'une mentalité des « blocs » et la division inavouée des pays d'opérations entre ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre » le fait de suivre une ligne pro-occidentale sont en train de devenir des constantes du fonctionnement d'une institution qui se transforme progressivement en un instrument d'une politique discriminatoire à l'égard de ses propres actionnaires. Un dangereux précédent a été créé en 2022 avec l'utilisation du droit légitime des pays membres de la BERD d'accéder aux ressources de celle-ci comme « levier » géopolitique. Ces dernières années, cette approche n'a fait que se confirmer à la suite de l'adoption de nouveaux mécanismes de travail par la BERD, qui permettent d'invoquer des restrictions nationales unilatérales pour justifier des atteintes aux droits des entreprises fondées sur des considérations nationales ou régionales.

C'est précisément sous cet angle que nous examinons le rapport qui nous est présenté aujourd'hui sous le titre « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée » et la résolution qui l'accompagne. La Fédération de Russie ne peut pas soutenir des décisions qui, en substance, légitiment le rôle de la Banque en tant qu'instrument d'accomplissement des visées géopolitiques d'un nombre restreint de pays, consacrent le principe de l'inégalité entre ses actionnaires et exigent du Conseil des gouverneurs qu'il sorte du cadre du mandat purement économique de la BERD et excède les prérogatives qui sont les siennes de veiller au respect des objectifs et des principes de fonctionnement de la Banque, tels qu'établis lors de sa création.

La baisse d'efficacité des activités de la BERD mérite une attention particulière. La rentabilité de la Banque est en baisse, sa dépendance vis-à-vis des fonds des donateurs augmente et les frais administratifs grimpent à un rythme accéléré, ce qui témoigne d'une érosion de son modèle opérationnel. La part des prêts improductifs a continué de croître en 2025, pour dépasser nettement les indicateurs équivalents constatés chez les autres banques multilatérales de développement, le portefeuille ukrainien restant une source majeure d'actifs problématiques. Les volumes d'opérations record enregistrés au cours de l'exercice

n'auraient pas été possibles sans la recapitalisation effectuée, qui n'a fait que différer sans les régler les problèmes fondamentaux de la BERD. Nous constatons que la direction de la Banque s'efforce de compenser les déséquilibres structurels en recourant principalement à des transactions purement commerciales réalisées dans des pays de l'Union européenne à un stade avancé de développement, voire via le financement direct d'entreprises relevant du G7, ce qui va à l'encontre du mandat de la BERD d'aide à la transition vers une économie de marché et au développement du secteur privé et de l'initiative privée et entrepreneuriale dans les États actionnaires.

Membre fondateur et partenaire de longue date de la BERD, la Fédération de Russie s'insurge contre la voie actuellement suivie par cette institution. Nous appelons une fois de plus la Banque à revenir à ses objectifs et à sa mission statutaires, inscrits dans l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990, à agir en conséquence et en toute neutralité, à renoncer à distinguer de manière discriminatoire ses pays d'opérations selon des critères subjectifs, ainsi qu'à l'introduction dans ses pratiques de mesures restrictives unilatérales et illégitimes, et à cesser de subordonner ses activités à la conjoncture géopolitique. La BERD doit rester une institution rentable fondée sur le principe de l'autosuffisance financière, et conserver sa capacité à remplir sa fonction contracyclique en période de crise financière, et ne pas puiser à l'excès dans ses capitaux propres pour satisfaire les exigences abusives de certains de ses actionnaires. Elle doit renouer avec un dialogue ouvert, dépolitisé, constructif et fondé sur le respect mutuel, permettant le rétablissement de la confiance entre tous ses États membres et ses dirigeants.

M.G. Rechetnikov

FINLANDE

Assemblée annuelle de la BERD, Riga
5-7 juin 2026

DÉCLARATION DE LA FINLANDE

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à la BERD ainsi qu'au gouvernement letton pour l'organisation de l'Assemblée annuelle.

Une nouvelle fois, ce printemps, nous avons été témoins de scènes de dévastation en Ukraine, alors que la guerre d'agression menée par la Russie se poursuit. L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue une attaque contre l'ensemble de l'ordre sécuritaire européen. Le soutien de la Finlande à l'Ukraine reste indéfectible et nous réaffirmons notre solidarité envers le peuple ukrainien, qui lutte pour l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays. Nous remercions la BERD pour le soutien qu'elle continue d'apporter à l'Ukraine. La Finlande a versé plus de 4,1 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine sous différentes formes et cet engagement se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

Ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour garantir à l'Ukraine une paix juste et durable. Une fois cet objectif atteint, la Finlande est déterminée à contribuer à la reconstruction de l'Ukraine, aux côtés de la BERD et des autres partenaires. L'Ukraine sera reconstruite sur des bases meilleures et plus solides. C'est un pays riche en ressources, qui doit pouvoir tirer parti de cette richesse grâce à une exploitation minière durable et à des solutions souples en matière de transition énergétique. En outre, les technologies avancées dans les domaines du numérique et des communications peuvent favoriser un développement durable dans de nombreux secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie manufacturière. La Finlande se réjouit de mettre à disposition son solide savoir-faire dans tous ces domaines.

Tout au long de la guerre, les financements accordés par la BERD à l'Ukraine ont joué un rôle déterminant dans le soutien à l'activité économique du secteur privé. Grâce au soutien des donateurs et des actionnaires, la Banque a contribué au maintien en fonctionnement des infrastructures énergétiques et d'autres infrastructures essentielles.

La BERD dispose d'un mandat solide pour venir en aide à l'Ukraine ainsi qu'aux autres pays les plus touchés par les conflits et les crises en cours. Nous attachons une grande importance au mandat de transition unique de la Banque, qui consiste à aider les pays engagés dans leur transition vers une économie de marché et appliquant les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Nous soutenons pleinement les travaux de la Banque menés dans le cadre de sa première stratégie en matière de gouvernance économique.

Dans un environnement opérationnel de plus en plus incertain, la meilleure protection pour la BERD réside dans la solidité de ses fondamentaux bancaires. Dans ce contexte exigeant, la Banque devrait mobiliser ses ressources pour des opérations soigneusement sélectionnées dans ses différentes régions d'opérations, là où sa valeur ajoutée est la plus forte. En effet, notre priorité doit rester l'Ukraine.

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ainsi que le conflit au Moyen-Orient ont fait de la transition verte une priorité politique encore plus centrale à l'échelle européenne. La transformation de l'Europe, afin qu'elle passe d'une dépendance au pétrole et au gaz à une énergie sans combustibles fossiles, doit s'accélérer. Il s'agit aussi d'un enjeu de sécurité. La notion de sécurité ne se limite pas à la sécurité énergétique au sens traditionnel du terme, mais englobe aussi la protection contre les conséquences dévastatrices du changement climatique.

Nous invitons la Banque à poursuivre avec détermination la transformation nécessaire, conformément aux objectifs fixés dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030. Nous l'encourageons à continuer d'envisager de nouvelles possibilités d'intégrer dans ses opérations des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, une approche fondée sur l'économie circulaire, ainsi que des solutions fondées sur la biodiversité et la nature. Dans tous les domaines, y compris les questions d'égalité des genres, nous attendons de la Banque qu'elle reste fidèle à ses valeurs et à ses principes fondamentaux.

La BERD peut également s'appuyer sur sa présence de longue date dans le secteur minier pour accélérer l'exploitation responsable des minerais critiques, tout en accordant une attention accrue au renforcement des chaînes de valeur européennes. La Banque est idéalement placée pour promouvoir des normes plus exigeantes et stimuler l'innovation dans l'ensemble de ses régions d'opérations. En s'appuyant sur l'expertise finlandaise en matière d'innovation technologique, de responsabilité environnementale et de connaissance approfondie de la géologie, la transition vers des technologies propres peut être à la fois sûre et durable.

Une connectivité numérique sûre, durable et fiable contribue à la croissance et renforce la résilience. La Finlande soutient pleinement les travaux de la Banque visant à promouvoir la transformation numérique dans ses pays d'opérations et nous sommes heureux de partager notre savoir-faire dans ce domaine, en coopération avec celle-ci et d'autres partenaires. Le rôle joué par la BERD dans l'initiative *Global Gateway* de l'Union européenne est également précieux et nous l'encourageons à explorer d'autres possibilités d'action dans ses nouveaux pays d'opérations.

La BERD doit être en mesure d'agir avec réactivité et souplesse aux côtés de l'ensemble des partenaires concernés, au premier rang desquels la Banque européenne d'investissement et les autres partenaires européens intéressés. Une meilleure répartition des tâches, une coordination renforcée et des synergies accrues permettraient d'utiliser plus efficacement les capitaux au sein des institutions financières européennes. Les banques de développement et institutions financières européennes doivent coopérer de manière plus efficace et efficiente, en s'appuyant sur leurs complémentarités. Nous devons garantir des conditions de concurrence équitables pour tous et attirer des investissements privés.

L'ampleur des conséquences économiques, financières, sociales et environnementales à long terme de la guerre d'agression menée par la Russie ainsi que du conflit au Moyen-Orient demeure difficile à évaluer. Compte tenu du contexte géopolitique actuel, de l'incertitude croissante et des besoins de financement des pays d'opérations existants, nous encourageons la Banque à développer ses activités dans les nouveaux pays d'opérations avec la plus grande prudence. Nous réitérons que l'expansion vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak ne doit pas entraîner de coûts supplémentaires pour les actionnaires et ne saurait, en aucune circonstance, compromettre la note de crédit AAA de la BERD, son mandat de transition ou ses principes de saine gestion bancaire, ni conduire à une augmentation de capital, même à plus long terme.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement est spécialisée dans l'accompagnement du changement et la Finlande lui souhaite de poursuivre avec succès, pendant le reste des années 2020 et au-delà, son soutien à l'Ukraine ainsi que les orientations et l'appui financier qu'elle apporte à ses pays d'opérations dans le cadre de leur transition durable.

ALLEMAGNE ET FRANCE

Déclaration commune des gouverneurs représentant l'Allemagne et la France à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Riga

Les gouverneurs de la BERD se retrouvent à Riga pour cette Assemblée annuelle 2026 à un moment où de fortes incertitudes planent sur l'économie mondiale, où le conflit au Moyen-Orient se poursuit, les déséquilibres macroéconomiques persistent et les défis, en particulier celui du changement climatique, ne cessent de se renforcer. Une telle situation pèse sur les perspectives de croissance à long terme et aggrave les faiblesses que connaissent de nombreuses économies.

Il s'agit en outre de la cinquième Assemblée annuelle de la BERD depuis le début de la guerre d'agression lancée à grande échelle en toute illégalité, sans provocation ni la moindre justification, par la Russie contre l'Ukraine. Nous condamnons toujours cette guerre sans merci menée par la Russie et l'escalade à laquelle celle-ci se livre, compromettant les efforts collectifs destinés à parvenir à la paix. Nous réaffirmons notre soutien sans faille à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale, de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance, pour une paix juste et durable.

Dans ce contexte difficile, nous restons fermement partisans d'un système multilatéral fondé sur des règles et soulignons l'importance d'une BERD forte s'inscrivant dans un cadre multilatéral efficace. **La Banque fait preuve une fois de plus dans ces conditions d'une remarquable capacité à s'acquitter de sa mission et à s'adapter à un environnement en rapide évolution.**

L'Allemagne et la France saluent la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030 adopté il y a un an à Londres par le Conseil des gouverneurs. Nous réaffirmons le soutien déterminé que nous apportons aux **grandes priorités de ce CSC en faveur d'une transition verte, inclusive et bien gouvernée, appuyée par la mobilisation du secteur privé et la transformation numérique.** Les trois stratégies définies dans le CSC, portant sur la transition vers les énergies vertes, la gouvernance économique ainsi que le capital humain et l'égalité des genres, traduisent le niveau d'ambition élevé de la BERD et reflètent les avantages comparatifs spécifiques dont elle dispose dans ces domaines. Ces priorités s'appuient sur des objectifs concrets et quantifiables, notamment concernant **l'ambition de la BERD en matière de financement vert**, qui consiste à consacrer au moins 50 % de son volume annuel d'activités à des investissements dans la transition verte, ainsi qu'à mobiliser 150 milliards d'euros d'investissements verts sur la période couverte par le CSC.

Nous nous félicitons de la première Stratégie de gouvernance économique de la Banque. Le fait d'aider les pays d'opérations à renforcer leur gouvernance économique permet de consolider les institutions et l'obligation de rendre des comptes, et de favoriser la mise en place dans ces pays d'un environnement propice aux affaires, améliorant ainsi leur accès aux financements et aux marchés.

Nous saluons la Banque pour son action en faveur de l'égalité des genres et du développement du capital humain. Si l'on veut construire des économies durables, compétitives et résilientes, il est indispensable de créer des conditions permettant à chacun de réaliser pleinement son potentiel productif, grâce à un meilleur accès aux compétences, aux infrastructures de base et à un système financier inclusif. Les pays où tous les membres de la société peuvent participer sur un pied d'égalité à la vie économique dans tous les secteurs jouissent d'une meilleure productivité et d'une plus grande capacité d'innovation.

En tant que premier investisseur institutionnel en Ukraine, la BERD conserve un rôle crucial dans le renforcement de la résilience du pays. Elle a consacré depuis le début de la guerre quelque 10 milliards d'euros au soutien des secteurs public et privé. Elle doit continuer de jouer un rôle déterminant dans l'appui à l'économie réelle, notamment au secteur de l'énergie en prévision de l'hiver prochain. Elle doit dans le même

temps être en première ligne de l'initiative internationale globale et coordonnée visant à soutenir, lorsque les conditions s'y prêteront, la reconstruction et la prospérité à long terme de l'Ukraine. Nous apprécions le précieux travail de conseil sur les politiques que mène la BERD auprès de l'Ukraine, ainsi que le soutien constant qu'elle lui apporte dans la mise en œuvre de réformes sectorielles et de gouvernance fondamentales, en vue notamment de son adhésion à l'Union européenne.

Nous sommes favorables à la campagne de mobilisation de fonds lancée par la BERD afin de financer, dans les meilleurs délais, la réparation de la structure de l'enceinte de confinement de la centrale nucléaire de Tchernobyl, endommagée par les attaques inconsidérées de la Russie. Nous tenons à exprimer l'inquiétude qui est la nôtre quant aux risques pour la sûreté nucléaire entraînés par cette frappe et réaffirmons notre volonté de prévenir tout accident radiologique susceptible d'avoir de graves conséquences humanitaires et environnementales. Nous appelons la communauté internationale à maintenir son soutien pour réunir les fonds nécessaires à une prompte remise en état de cette infrastructure et nous nous tenons prêts à apporter notre concours à cet effort collectif.

Nous remercions la Banque d'avoir mis en place sans délai des outils de réponse à la crise face à l'escalade du conflit au Moyen-Orient, en s'appuyant sur l'expérience qu'elle a acquise en matière d'aide aux pays frappés par ce type d'événements. Dans les pays d'opérations directement ou indirectement touchés par le conflit, le choc a mis en évidence les vulnérabilités en matière de sécurité énergétique et souligné la nécessité d'une diversification et d'une plus grande résilience. Dans ces pays, les investissements de la Banque doivent permettre d'assurer le maintien des services et des produits essentiels, y compris l'accès à une énergie abordable, sûre et fiable, les objectifs de transition verte à long terme restant partie intégrante de la réponse aux actuels problèmes de sécurité énergétique.

Nous nous réjouissons par ailleurs du bon départ pris par la Banque dans l'élargissement progressif et limité de ses opérations en Afrique subsaharienne et en Irak, dont les premiers projets ont été approuvés par le Conseil d'administration. Concernant les futures activités dans ces nouveaux pays d'opérations, nous tenons à souligner que la coopération avec les autres banques multilatérales de développement est essentielle pour parvenir à un impact optimal tout en restant fidèles au mandat de la Banque et à son principe d'additionnalité.

Nous félicitons la BERD pour le niveau record de mobilisation de capitaux privés enregistré en 2025 et sa première opération de transfert significatif de risque, réalisée en 2026. Nous appelons en outre la BERD à poursuivre le développement de ses instruments de financement en devise locale et insistons sur la pertinence de démarches innovantes telles que l'initiative Delta, à laquelle nous encourageons nos partenaires à se joindre, pour participer à sa mise en route et à son déploiement à plus grande échelle. Nous invitons en outre la Banque à approfondir sa coopération avec d'autres banques multilatérales et institutions financières de développement et d'autres banques publiques de développement dans le cadre de plateformes nationales, de partenariats et d'accords de partage de risques.

Nous saluons la souscription, à la fin de 2025, de plus de 95 % du capital social dans le cadre de l'augmentation générale de capital, qui traduit un solide soutien des actionnaires. Cette augmentation reste la pierre angulaire du renforcement de la capacité financière de la Banque à relever les défis multiples auxquels elle est confrontée, et en particulier à maintenir le niveau de son soutien à l'Ukraine tout en restant en mesure de produire un impact dans l'ensemble de ses régions d'opérations et sans compromettre l'adéquation de ses fonds propres.

Nous soutenons la Banque dans sa volonté de devenir plus forte, plus solide et plus efficace. Nous partageons son ambition de se servir efficacement de son bilan pour générer un impact important en matière de transition et optimiser l'utilisation du capital. Dans le même temps, nous tenons à rappeler l'importance du respect des principes de saine gestion bancaire, de la pérennité financière, d'une gestion rigoureuse des risques

et d'une solide culture de la maîtrise des coûts pour maintenir une croissance organique et fiable du capital. À mesure que la Banque augmente son volume annuel d'investissements, la qualité de la croissance et la pérennité de l'impact sur la transition doivent rester des préoccupations primordiales.

Nous félicitons la BERD pour la révision de son cadre de passation de marchés, qui renforce les conditions d'une concurrence loyale et ouverte et garantit les mêmes règles pour tous, tout en élargissant la base des fournisseurs, en renforçant la qualité et la (cyber)sécurité et en faisant de la durabilité un élément central tout au long du cycle de vie des projets. Nous encourageons la BERD à renforcer plus avant la résilience des chaînes d'approvisionnement et la cybersécurité dans le cadre des projets portant sur les énergies renouvelables et sur les infrastructures critiques, en étroite concertation avec ses pays d'opérations et en coordination avec les autres banques multilatérales de développement.

Nous tenons en outre à souligner l'importance des politiques de l'Union européenne et de leurs interactions avec le mandat de la Banque en faveur de la transition. Les actionnaires membres de l'Union européenne continueront d'agir en étroite coordination pour s'assurer que l'orientation stratégique de la BERD reflète bien leurs priorités communes.

L'Allemagne et la France réaffirment pour conclure leur plein soutien à la BERD, à son mandat, à ses dirigeants et à son personnel. En ces temps de fortes incertitudes, la BERD reste un acteur fondamental d'un système multilatéral efficace et fondé sur des règles, ainsi qu'un partenaire crucial pour la résilience, la transition et une croissance durable.

GÉORGIE

GÉORGIE

Lasha Khutsishvili, gouverneur
Ministre des Finances de Géorgie

Madame la Présidente de la BERD,
Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs et Messieurs les gouverneurs,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ainsi que le gouvernement letton d'avoir organisé cet événement prestigieux. La 35^e Assemblée annuelle de la BERD constitue une excellente tribune pour le dialogue, le réseautage et la création de nouveaux partenariats.

Le thème de cette Assemblée annuelle, « **De la volatilité à l'adaptabilité : des économies innovantes dans un monde en mutation** », nous rappelle les défis auxquels nous sommes confrontés et la nécessité de trouver des solutions pour les relever dans un contexte mondial en rapide évolution.

Pour les marchés émergents et les économies en développement, l'adaptabilité passe par le renforcement des cadres macroéconomiques, l'approfondissement des systèmes financiers et l'accélération des réformes structurelles.

Dans un contexte de turbulences géopolitiques, les économies évoluent en raison des changements dans les chaînes d'approvisionnement et les routes commerciales, mais surtout, la transformation numérique remodèle les industries, favorise les gains de productivité et améliore la prestation des services publics.

Dans ces conditions, le rôle des institutions financières internationales, dont la BERD, reste indispensable. La capacité de la Banque à mobiliser des financements, à apporter son expertise en matière de politiques et à favoriser le développement du secteur privé est essentielle pour aider les pays à passer de la vulnérabilité à la résilience. L'accent qu'elle met sur les transitions verte, inclusive et numérique s'aligne parfaitement sur les priorités de ses membres.

Dans cette conjoncture difficile, les priorités politiques de la Géorgie restent fermes : préserver la stabilité macroéconomique, atténuer les effets négatifs et assurer la viabilité à long terme des réformes structurelles, des grands projets d'investissement ainsi que des réponses aux évolutions géopolitiques régionales.

En conséquence, l'économie géorgienne a connu une croissance moyenne supérieure à 9,3 % au cours des cinq dernières années, tout en ramenant l'ensemble des paramètres budgétaires à des niveaux sûrs et modérés (déficit de 1,4 %, dette de 34,4 %) et en maintenant les dépenses d'investissement à un niveau élevé, compris entre 7 % et 8 % du PIB.

La Géorgie apprécie le portefeuille diversifié de la BERD, évalué à environ 5,8 milliards de dollars des États-Unis. Nous accordons une grande importance au portefeuille significatif de la Banque auprès du secteur privé, dans la mesure où la Géorgie est très attachée à renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé.

La Géorgie reste résolument déterminée à poursuivre ses aspirations européennes, et nous maintenons notre engagement à investir dans la connectivité du Corridor médian (routes, chemins de fer, ports et logistique) ainsi que dans des projets de transport et de production d'énergie, en comptant sur l'intérêt de la BERD quant au financement de ces investissements.

Nous envisageons l'avenir confiants dans la poursuite de notre partenariat, qui nous permettra de construire ensemble des économies plus durables, générant des résultats positifs et pérennes pour la prospérité de tous.

Merci !

GRÈCE

Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs de la BERD**Déclaration du gouverneur suppléant par intérim représentant la République hellénique,
M. Dimitris Metaxas-Trikardos**

Chers collègues gouverneurs, Madame la Présidente de la Banque,

J'aimerais, pour commencer, féliciter chaleureusement Madame la Présidente, ainsi que la direction et le personnel de la Banque pour le travail exigeant qu'ils effectuent et les résultats qu'ils ont obtenus au cours de l'année écoulée, qui a encore été difficile. Alors que le mandat de la BERD continue de s'avérer essentiel pour lutter contre l'instabilité et les incertitudes dans tous ses pays d'opérations et pour soutenir ses clients, la Grèce se réjouit de l'attention et du soutien que la Banque continue d'accorder à l'Ukraine face à l'invasion de son territoire, déclenchée sans la moindre provocation par la Fédération de Russie, en violation flagrante du droit international – acte que la Grèce condamne fermement une fois de plus.

L'année passée a également été marquée par la fin de la mission de la Banque en Grèce, après une décennie de soutien sans faille, au cours de laquelle la BERD a contribué au redressement et à la transformation économiques de notre pays. Grâce à un total cumulé de 8,9 milliards d'euros d'investissements, répartis sur 129 projets, tous dans le secteur privé, la Banque a soutenu le renforcement des marchés de capitaux, la viabilité du secteur bancaire ainsi que la compétitivité, la résilience et la capacité à innover du secteur privé, tout en apportant ses précieuses compétences en matière de transition verte et de développement durable. Nous nous réjouissons du soutien que continue de nous apporter le bureau local dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des derniers projets et nous sommes persuadés que les opérations de la Banque en Grèce auront un impact pérenne.

J'aimerais également souligner la première année d'opérations de la Banque en Afrique subsaharienne, où notre vocation à servir le secteur privé et notre mandat en faveur de la transition devraient être tout particulièrement utiles pour relever les défis auxquels la région est confrontée, notamment en encourageant des réformes de la gouvernance économique, conformément à notre nouveau Cadre stratégique et capitalistique. Notre impact est d'ores et déjà visible et nous aimerions féliciter à cet égard le personnel sur le terrain pour l'excellent travail qu'il accomplit.

Nous constatons avec satisfaction que la BERD poursuit son action dans le respect du principe d'additionnalité, en mettant en œuvre des compétences, des instruments et des outils innovants au service de la transition vers une économie de marché par le développement du secteur privé. Dans ce contexte, nous aimerions souligner la valeur ajoutée et l'importance stratégique des projets de prise de participation de la Banque, qui lui permettent de s'impliquer davantage auprès des entreprises et d'avoir une influence accrue sur leur gouvernance, tout en favorisant la mise en œuvre d'objectifs et de mesures prévus dans sa Stratégie de gouvernance économique récemment approuvée. En combinant financement et compétences, normes exigeantes et engagement à long terme, la Banque peut continuer d'exercer un impact particulièrement fort dans ce domaine clé, et nous attendons avec impatience la mise

en œuvre de cette stratégie. Nous nous félicitons par ailleurs de l'ambition forte affichée par la BERD en matière de transition vers une économie verte, d'égalité des genres et de développement du capital humain, des thèmes qui restent essentiels pour assurer un impact durable et inclusif dans nos pays d'opérations.

Pour les années à venir, à mesure que la Banque procédera à l'application de ses nouvelles stratégies, nous aimerions que l'accent continue d'être mis sur la pérennisation de l'impact et le maintien des ambitions. Pour conclure, la Grèce tient à remercier la BERD pour le travail exigeant et efficace qu'elle effectue et lui souhaite de poursuivre sur la voie de la réussite.

INDE

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Chers gouverneurs,
Madame la Présidente de la BERD,
Mesdames et Messieurs les membres de la direction et du personnel,

1. Je tiens à féliciter la République de Lettonie et la BERD pour l'organisation de la trente-cinquième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs.
2. L'Inde salue l'approche proactive adoptée par la Banque face à un environnement mondial particulièrement incertain et en constante évolution. Elle témoigne de l'engagement constant de la Banque en faveur de son mandat de transition ainsi que de sa capacité à répondre efficacement à des défis mondiaux multiples et simultanés.
3. L'Inde reconnaît le rôle majeur joué par la Banque dans le soutien à l'Ukraine, notamment en vue de maintenir les services essentiels, de renforcer la sécurité énergétique et de préserver la résilience du secteur privé dans un contexte de conflit prolongé. L'ampleur et l'étendue du soutien financier mis en place par la Banque témoignent de sa solidité institutionnelle et de sa flexibilité opérationnelle. Dans le même temps, il est important de conserver une gestion financière prudente, en particulier dans un contexte de hausse des risques de crédit et de recours croissant à des garanties externes, afin de préserver la viabilité financière de la Banque à long terme.
4. L'Inde se félicite également de l'approche contracyclique adoptée par la Banque pour soutenir les économies touchées par les répercussions des conflits. L'accent mis sur le renforcement des systèmes financiers, l'appui aux petites et moyennes entreprises et la garantie de la continuité des infrastructures est pleinement justifié. Compte tenu des incertitudes géopolitiques croissantes, l'Inde encourage la poursuite du renforcement des cadres d'évaluation des risques et des mécanismes d'alerte précoce afin de renforcer le niveau de préparation de la Banque et sa capacité de réaction.
5. L'Inde soutient pleinement l'importance accordée à la gouvernance économique en tant que priorité stratégique de la Banque. Le renforcement

des institutions, l'amélioration de la transparence et le perfectionnement des systèmes réglementaires sont essentiels pour favoriser une croissance durable et attirer les investissements privés. À cet égard, le renforcement des activités de développement des capacités, d'assistance technique et de partage des connaissances entre les pays d'opérations contribuerait davantage à la mise en œuvre de réformes concrètes et durables.

6. Nous souhaiterions mettre en avant trois priorités essentielles pour l'avenir. Premièrement, il est nécessaire de renforcer davantage la mobilisation des capitaux privés au moyen d'instruments financiers innovants, afin de réduire la dépendance à l'égard des fonds publics. Deuxièmement, une meilleure coordination entre les institutions multilatérales de développement sera indispensable pour garantir une allocation efficace des ressources et éviter les doubles emplois. Troisièmement, il demeure primordial de continuer à privilégier des résultats en matière de développement inclusif et durable, en particulier dans les économies les moins développées et les plus vulnérables.
7. La réalisation des objectifs de développement doit aller de pair avec le respect de principes bancaires rigoureux, notamment en matière de gestion prudente des risques et d'adéquation des fonds propres, afin de préserver la solidité financière et la crédibilité de la Banque.
8. L'Inde continue de soutenir le mandat de la Banque et se réjouit de poursuivre sa coopération avec celle-ci dans le but de renforcer la résilience, d'améliorer la gouvernance économique et de promouvoir une croissance durable et inclusive dans l'ensemble de ses pays d'opérations.

Merci.

IRAK

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère gratitude et ma profonde reconnaissance à la République de Lettonie, à ses dirigeants, à son gouvernement et à son peuple pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et l'excellente organisation dont ils ont fait preuve à l'occasion de cette prestigieuse réunion.

À cet égard, nous tenons à saluer le travail remarquable accompli par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans la préparation et l'organisation de cette importante rencontre, ainsi que les efforts soutenus qu'elle a déployés pour mettre en place tous les moyens et conditions nécessaires au bon déroulement de ses travaux et à la promotion d'un dialogue constructif entre ses pays membres.

La participation de l'Irak à cette Assemblée annuelle reflète son engagement à renforcer sa coopération avec les institutions financières internationales, conformément aux priorités du gouvernement irakien en matière de développement durable, de diversification économique, d'amélioration du climat d'investissement et de renforcement du rôle du secteur privé.

Mesdames et Messieurs,

La relation entre l'Irak et la BERD a connu des avancées positives notables au cours des dernières années, que ce soit par le biais de programmes de financement, d'assistance technique ou d'initiatives liées à la réforme économique. Aujourd'hui, nous aspirons à faire évoluer cette relation vers un partenariat stratégique plus vaste et plus efficace.

Dans ce contexte, nous apprécions tout particulièrement le rôle essentiel joué par la BERD dans l'appui aux économies touchées par les répercussions des conflits et des crises géopolitiques, grâce à la mise en œuvre de programmes de financement souples et d'initiatives à fort impact qui contribuent à renforcer la résilience économique, à réhabiliter les infrastructures critiques et à promouvoir une stabilité durable dans les régions les plus affectées. Nous souhaitons notamment attirer l'attention sur les lourdes répercussions économiques auxquelles l'Irak est actuellement confronté du fait de l'aggravation du conflit au Moyen-Orient, en particulier de la perturbation quasi totale de la navigation dans le détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 95 % des

exportations pétrolières irakiennes. Cette situation a entraîné une diminution significative des recettes pétrolières du pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Irak dispose aujourd'hui de perspectives prometteuses en matière de croissance et d'investissement, grâce à ses ressources humaines et naturelles ainsi qu'à sa position géographique stratégique. Nous réaffirmons l'engagement du gouvernement irakien à poursuivre les réformes économiques, à améliorer le climat d'investissement et à renforcer la coopération avec les partenaires internationaux au service de nos intérêts communs.

Nous nous réjouissons donc à la perspective de consolider et d'élargir ce partenariat stratégique, afin de tirer pleinement parti de l'expérience accumulée par la BERD dans l'accompagnement des transformations économiques et le renforcement du secteur privé, dans le but de réaliser nos objectifs de développement globaux et de répondre au mieux aux aspirations de notre peuple.

Pour conclure, je renouvelle mes sincères remerciements à la direction de la Banque ainsi qu'à la République de Lettonie pour les efforts remarquables déployés dans l'organisation de cet événement. Nous souhaitons plein succès à cette réunion et nous réjouissons de poursuivre une coopération constructive au cours des années à venir.

Je vous remercie.

IRLANDE

Déclaration au nom du gouverneur représentant l'Irlande

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente de la Banque, chers collègues gouverneurs,

Je suis très heureux de participer à cette Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et je tiens à remercier pour leur hospitalité nos hôtes lettons, qui nous accueillent ici aujourd'hui. J'aimerais également exprimer toute ma gratitude envers les organisateurs de cet événement et le personnel de la BERD pour leur travail et leur engagement constructif permanents auprès des actionnaires et des clients de la Banque.

Le paysage économique et géopolitique

À l'heure où nous nous retrouvons pour cette Assemblée annuelle de la BERD, l'instabilité géopolitique demeure un défi de taille. L'Irlande reste comme toujours fermement engagée en faveur du multilatéralisme ainsi que du dialogue et de la coopération au niveau international, dont la BERD est un parfait exemple. À cet égard, le thème retenu pour la rencontre de cette année est particulièrement en phase avec l'époque que nous vivons. Le défi n'est pas seulement de résister à l'instabilité, mais aussi de permettre aux économies d'innover pour devenir plus adaptables et résilientes face à celle-ci.

N'oublions pas que la BERD n'a pas été créée pour intervenir exclusivement en période de prospérité et dans des conditions propices aux investissements extérieurs. Elle a été mise en place – et c'est fondamental – pour agir dans des conjonctures difficiles pour les économies de marché, y compris marquées par l'instabilité, la fragilité ou les conflits. La force de la BERD a toujours été liée à son mandat, à sa présence sur le terrain, à sa solide situation financière, au fidèle soutien de ses actionnaires et, surtout, à son aptitude à faire en sorte que les marchés fonctionnent mieux pour les gens. En maintenant les réseaux électriques opérationnels, les institutions financières locales en capacité d'accorder des prêts, les infrastructures en état de fonctionnement et les investissements privés disponibles là où ils sont les plus nécessaires, la Banque est à même de stabiliser les économies sous pression et de poser les fondations de la reprise.

L'Ukraine

J'aimerais profiter de cette occasion pour réitérer la condamnation par l'Irlande de la guerre illégale et injustifiable menée par la Russie contre l'Ukraine et dénoncer notamment les dégâts déplorables causés à la nouvelle enceinte de confinement de Tchernobyl, dont la construction avait été financée par la BERD.

De manière générale, l'Irlande a pleinement soutenu la résolution portant sur une augmentation de 4 milliards d'euros du capital libéré de la Banque. Comme le confirment le Cadre stratégique et capitalistique 2025-2030 et le nouveau projet de résolution, l'Ukraine constitue la priorité de la BERD. Son action en faveur de ce pays représente le meilleur exemple de l'impact qu'elle peut produire. Avec près de 10 milliards d'euros alloués depuis le début de l'invasion, il y a quatre ans, dont ont bénéficié plus de 20 millions de personnes, la BERD continue de soutenir la fourniture de services essentiels à la population ukrainienne.

Les premiers résultats financiers enregistrés pour l'année 2026 montrent que la Banque continue de renforcer son action en Ukraine. En maintenant en fonctionnement certains services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau et en électricité, et en soutenant les entreprises locales, la BERD contribue fortement à la résilience de l'économie civile ukrainienne et prépare le terrain pour la reconstruction à long terme tant attendue.

Au bout du compte, la force de notre volonté collective sera jugée à l'aune du soutien que nous apportons à l'Ukraine. Nous devons nous opposer aux actions qui visent à normaliser les atteintes au droit international. Comme l'a déjà souligné l'Irlande, la manière dont la paix est conclue est importante. Celle-ci doit être juste, durable et ancrée dans la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que dans le droit international.

Si l'Ukraine doit effectivement être la priorité de la Banque en cette période, le soutien que celle-ci lui apporte ne se fait pas nécessairement au détriment de ses activités dans ses autres pays d'opérations, dès lors que l'institution conserve une bonne assise financière et qu'elle reste déterminée à préserver sa note de crédit AAA. En ma qualité de gouverneur, je reconnais la spécificité du cas de l'Ukraine, mais j'estime que le maintien de la crédibilité financière de la Banque reste indispensable si nous voulons qu'elle puisse continuer à apporter un soutien à long terme.

Le Cadre stratégique et capitalistique

Cela m'amène au Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030. L'Irlande est particulièrement favorable à ce cadre à la fois ciblé et opérationnel, qui donne à la Banque une orientation claire. Alors que la BERD entre dans la phase de mise en œuvre de ce document stratégique, elle peut se targuer d'afficher une bonne situation financière, un portefeuille de projets en pleine croissance et des niveaux d'investissement record. Nous espérons voir se dégager de ce cadre des priorités plus nettes et des résultats plus visibles. Pour l'Irlande, cela concerne quatre domaines spécifiques.

Pour commencer, la mobilisation du capital privé. Un peu partout dans le monde, les finances publiques sont mises à rude épreuve, alors que, dans le même temps, les demandes en matière de développement augmentent. Il est par conséquent d'autant plus important que la Banque continue d'utiliser son capital de façon avisée, à la fois pour mobiliser les financements privés à plus grande échelle et pour améliorer les conditions qui prévalent sur les marchés locaux afin de permettre à l'activité commerciale de prospérer.

Deuxième domaine qui revêt une importance particulière : la transition verte. La sécurité énergétique et les risques liés au climat ne peuvent plus être traités comme des questions distinctes. Les pays capables de se doter de systèmes énergétiques plus propres, plus sûrs et plus abordables seront d'autant plus forts. La Banque doit continuer d'aider ses pays d'opérations à rompre progressivement avec leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, à investir dans des réseaux énergétiques résilients et à soutenir des projets verts commercialement viables et susceptibles d'attirer d'autres financements.

Troisième aspect essentiel : la gouvernance économique. Il ne peut y avoir de croissance et de prospérité durables sans solides structures institutionnelles. C'est ce que nous a appris l'histoire à maintes reprises. Lorsqu'il est question de financer le développement, une meilleure réglementation, des institutions publiques plus fortes et un accès plus large à l'emploi, aux compétences et au financement ne sont pas de simples préoccupations secondaires. Ce sont les conditions mêmes qui rendent les économies plus propices aux investissements et les sociétés plus stables.

Quatrième et dernier domaine : l'égalité des genres et le capital humain. L'inclusivité est un élément clef du renforcement de l'adaptabilité et de la résilience des économies. En optimisant les aptitudes des gens et en créant des conditions dans lesquelles tout le monde joue à jeu égal, on met en place un environnement favorable à des économies de marché plus durables et plus

adaptables. L'action menée jusqu'à présent par la BERD dans ce domaine est louable et, en en faisant une priorité opérationnelle, assortie d'objectifs ambitieux, celle-ci fait preuve de la volonté nécessaire pour maintenir cette trajectoire vertueuse.

L'élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

L'Irlande soutient l'élargissement des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak et je suis aujourd'hui ravi de souhaiter la bienvenue au sein de notre bureau de représentation au Kenya, qui est l'un de nos nouveaux pays d'opérations. Nous apprécions grandement la marque de confiance que nous a accordée le Kenya en choisissant de rejoindre notre bureau. L'adhésion à la BERD du Kenya, première économie d'Afrique de l'Est, ainsi que la plus diversifiée, revêt une importance autant stratégique que symbolique. Cette importance se reflète dans la décision de la Banque d'établir à Nairobi sa plateforme régionale, d'où elle dirigera ses activités en Afrique subsaharienne. L'Irlande et les autres membres de sa représentation ont hâte d'approfondir la coopération avec le Kenya et de travailler avec lui à la promotion de nos priorités communes.

Le Moyen-Orient

Nous nous retrouvons aujourd'hui alors que les conflits et les souffrances continuent d'affecter de nombreuses régions de la planète. L'Irlande reste profondément préoccupée par les événements en cours au Moyen-Orient. Nous avons toujours prôné le respect du droit international humanitaire dans ce genre de situations. Les civils, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux, doivent être protégés.

La Banque doit mettre à profit l'expérience et les compétences qu'elle a acquises dans d'autres régions touchées par la guerre pour apporter un soutien économique aux pays bénéficiaires affectés par le conflit au Moyen-Orient. Outre l'approvisionnement en carburant et le coût de celui-ci, elle doit également essayer de répondre aux répercussions sur les prix de manière générale, qui frappent les entreprises et les foyers. La situation peut avoir, à terme, des conséquences en particulier sur le secteur alimentaire, étant donné les problèmes qui pourraient se poser au niveau des engrais et des autres intrants, tel que le carburant, utilisés dans la filière agro-alimentaire.

Conclusion

J'aimerais, pour conclure, féliciter la Banque pour le travail crucial qu'elle accomplit, en particulier face à des défis géopolitiques considérables. L'Irlande estime que la BERD a un rôle original à jouer, en apportant de la valeur dans un monde où le multilatéralisme est menacé.

J'aimerais également remercier les membres de notre bureau de représentation – le Danemark, la Lituanie, le Kosovo et le Kenya – pour la coopération dont ils ont fait preuve et l'aide qu'ils nous ont apportée au cours de l'année écoulée. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre cet important travail au cours des années à venir.

Merci.

ISLANDE

Islande – Déclaration à l’occasion de l’Assemblée annuelle 2026 de la BERD

L’Islande tient à remercier le gouvernement letton qui nous accueille cette année pour l’Assemblée annuelle.

Nous nous réunissons à un moment marqué par l’incertitude à l’échelle mondiale, une fragmentation économique croissante et une pression toujours plus forte qui pèse sur l’ordre international fondé sur des règles. La poursuite de la guerre d’agression menée par la Russie contre l’Ukraine continue d’avoir de profondes conséquences humaines, économiques et sécuritaires, tant en Ukraine qu’au-delà de ses frontières. Dans ce contexte, le rôle de la BERD est plus important que jamais. Par ses investissements, son dialogue sur les politiques et son soutien aux réformes institutionnelles, la Banque contribue à renforcer la résilience économique, la stabilité et le développement durable dans l’ensemble de ses pays d’opérations. Nous saluons les excellents résultats qu’elle a obtenus dans un environnement difficile.

L’Ukraine doit rester au cœur de l’action de la Banque. L’Islande félicite la BERD pour le soutien fort et soutenu qu’elle apporte à l’Ukraine dans des circonstances complexes. La Banque a fait preuve de souplesse et de détermination pour contribuer au maintien des activités économiques essentielles et des infrastructures critiques dans le pays. À l’avenir, la poursuite du soutien international sera cruciale pour le redressement et la reconstruction de l’Ukraine. Une coordination étroite entre les institutions financières internationales, les partenaires et le secteur privé sera indispensable.

L’Islande soutient fermement le rôle de premier plan joué par la BERD dans la promotion de la transition verte et le renforcement de la sécurité énergétique. L’accélération de la transition vers des économies à faibles émissions de carbone et résilientes face au changement climatique est non seulement un impératif climatique, mais aussi une nécessité stratégique et économique. En tant que petit pays doté d’une vaste expérience dans le domaine des énergies renouvelables, l’Islande a démontré que des investissements soutenus dans les systèmes énergétiques propres peuvent renforcer la résilience. Nous saluons les efforts continus de la Banque visant à aligner ses activités sur les objectifs de l’Accord de Paris et à soutenir le développement énergétique durable dans l’ensemble de ses régions.

L’Islande apprécie également tout particulièrement les travaux de la Banque en matière de gouvernance économique, d’égalité des genres et d’inclusion. Des institutions solides, la transparence et des cadres réglementaires prévisibles sont des conditions fondamentales d’un développement économique durable et de l’investissement. Dans le même temps, les sociétés inclusives sont plus résilientes et mieux armées pour faire face aux crises. Nous saluons la mise en œuvre de la stratégie de la BERD en matière d’égalité des chances et de capital humain et l’encourageons à continuer d’intégrer systématiquement les considérations de genre dans l’ensemble de ses opérations.

Nous nous félicitons des efforts déployés par la Banque pour s’adapter aux situations de crise, notamment à travers sa réponse au conflit au Moyen-Orient. Nous saluons également les premiers investissements qu’elle a réalisés dans sa nouvelle région, l’Afrique subsaharienne. Nous remercions la direction et le personnel pour leur engagement sans faille.

Merci

ITALIE

Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs de la BERD

Déclaration de la gouverneure suppléante représentant l'Italie auprès de la BERD

Au nom des autorités italiennes, nous remercions le gouvernement letton pour son hospitalité, ainsi que le commissaire Dombrovskis, qui préside l'Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs de la BERD, et la Présidente Odile Renaud-Basso pour ses qualités de dirigeante.

Dans un contexte géopolitique difficile, nous soutenons la mise en œuvre efficace du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030 et nous nous félicitons de l'approbation par le Conseil d'administration des piliers stratégiques qui l'accompagnent, en soulignant tout particulièrement la stratégie de gouvernance économique, institutionnalisée pour la première fois. Le fait d'articuler l'ambition globale définie dans le CSC autour de stratégies sectorielles exhaustives souligne la détermination de la Banque à remplir le mandat du Conseil des gouverneurs fixé en 2025.

La gouvernance économique est au cœur du mandat et de l'approche opérationnelle de la Banque. Pour autant, l'ériger formellement au rang de ses priorités stratégiques constitue un jalon important pour ancrer de manière systématique les réformes de gouvernance dans l'ensemble des activités menées dans tous les pays d'opérations. La stratégie établit un juste équilibre entre ambition et flexibilité, en tenant compte des contextes politiques et institutionnels spécifiques. L'Italie s'attend à ce que, tout au long de sa mise en œuvre, la Banque mette l'accent sur l'importance d'un dialogue soutenu, en particulier avec les contreparties publiques et les clients réguliers, tout en préservant sa capacité à s'adapter à l'évolution des circonstances. L'Italie se félicite tout particulièrement de l'engagement explicite à réexaminer tant l'objectif fixé pour la gouvernance économique dans la grille d'évaluation institutionnelle pour 2026 que la méthodologie utilisée pour l'établir. À mesure que la mise en œuvre de la stratégie progressera, il sera plus facile de comprendre comment la profondeur, la qualité et l'impact systémique sont pris en compte parallèlement à la couverture, ce qui renforcera la valeur de la grille d'évaluation institutionnelle en tant qu'outil de gestion.

L'Italie soutient pleinement la poursuite de l'aide exceptionnelle apportée à l'Ukraine par la BERD, afin d'assurer le maintien des moyens de subsistance en temps de guerre et de contribuer à un avenir prospère en Europe à mesure que progressent le redressement et la reconstruction du pays. Dans ce contexte, l'Italie salue le rôle moteur joué par la BERD pour répondre aux besoins de financement à court terme de l'Ukraine tout en soutenant la poursuite des réformes, grâce à la mobilisation généreuse et efficace des ressources des donateurs bilatéraux.

L'Italie est profondément préoccupée par les risques liés à la sûreté nucléaire à la suite de l'attaque par drone russe contre la centrale nucléaire de Tchernobyl en février de l'année dernière et apprécie vivement le rôle de premier plan joué par la BERD dans la coordination des efforts internationaux visant à réparer les dommages causés à la nouvelle enceinte de confinement, dont la remise en état constitue un bien public mondial essentiel.

L'Italie félicite la Banque d'avoir atteint de manière systématique les objectifs fixés dans sa grille d'évaluation institutionnelle, tant en Ukraine que dans l'ensemble de ses pays d'opérations, tout en respectant les principes fondamentaux d'une gestion bancaire saine et en conservant sa note de crédit AAA. Alors que le processus de souscription des actions restantes de l'augmentation de capital de 4 milliards d'euros approuvée en 2023 touche à sa fin, l'Italie encourage la Banque à envisager d'accroître

son appétence pour le risque, en particulier dans les pays d'opérations les moins développés, où son rôle additionnel est le plus marqué.

L'Italie salue également le volume important d'investissements et d'activités de soutien aux politiques que la Banque a déployés tout au long de l'année 2025 dans ses pays d'opérations relevant de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), ainsi que le lancement de ses opérations au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Nigéria et au Sénégal. L'Italie se réjouit à la perspective de l'adhésion du Ghana en tant que nouveau membre et pays bénéficiaire de la Banque, ainsi que d'explorer avec cette dernière de nouvelles possibilités de coopération renforcée dans ces régions, notamment par le biais d'initiatives relevant du Plan Mattei pour l'Afrique, initiative italienne qui constitue un cadre important pour la promotion de partenariats mutuellement profitables, du développement durable et d'une croissance partagée.

Le modèle économique singulier de la BERD, qui allie investissements, action en matière de politiques et services de conseil, lui permet d'exercer un impact mesurable et transformateur dans ses pays d'opérations, tout en encourageant le développement du secteur privé.

Ce modèle unique est particulièrement adapté pour relever les défis à court terme, tout en s'attaquant aux causes profondes des vulnérabilités et des pressions à long terme qui se manifestent à plusieurs niveaux.

Les conflits et l'instabilité économique aggravent la fragilité et alimentent les flux migratoires, en particulier dans les régions les plus vulnérables, tout en détériorant les moyens de subsistance, les compétences et les services essentiels. À cet égard, l'Italie souscrit à l'approche de la Banque en matière de fragilité, qui repose sur la reconnaissance de la nature multidimensionnelle de ce phénomène et l'engagement à y remédier de manière souple et évolutive.

La poursuite et la réalisation de ces objectifs nécessitent de mobiliser et d'utiliser de manière efficace les instruments dont dispose la Banque. Premièrement, il convient de renforcer la mobilisation de capitaux privés dans tous les pays d'opérations, en premier lieu en Ukraine, afin de combler les déficits de financement, de maximiser l'impact et de permettre un déploiement plus ciblé et stratégique des ressources des donateurs. Deuxièmement, il faut renforcer la coopération avec les partenaires et les institutions financières internationales homologues, notamment en tirant parti des liens établis dans le cadre de l'initiative « Global Gateway » de l'UE, afin d'optimiser les synergies et d'exploiter les avantages comparatifs respectifs. Les efforts conjoints des banques multilatérales de développement visant à mettre en place des chaînes de valeur manufacturières diversifiées, résilientes et responsables pour les minéraux essentiels, ainsi qu'à renforcer le soutien à un accès à une énergie abordable et fiable, constituent un domaine de coopération prometteur. Troisièmement, il importe de mettre l'accent sur la qualité des investissements, notamment en s'appuyant sur la mise en œuvre prochaine de la Politique et des règles de passation de marchés révisées de la BERD. L'Italie apprécie vivement l'importance accordée à la qualité dans ladite politique mise à jour et salue l'introduction de critères de notation obligatoires ainsi que les initiatives visant à favoriser une implication précoce du marché. Ces mesures devraient favoriser la qualité, améliorer l'efficacité, encourager la concurrence ainsi qu'une plus grande transparence.

En conclusion, les autorités italiennes réitèrent leur soutien aux activités de la Banque alors qu'elle s'attelle à relever les défis actuels et à venir.

JAPON

Déclaration de la gouverneure représentant le Japon

à l'occasion de la 35^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Riga, Lettonie – 6 juin 2026

1. Introduction

Monsieur le Président, Madame la Présidente de la BERD, chers collègues gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais, au nom du gouvernement japonais, remercier sincèrement le gouvernement letton et les habitants et habitantes de Riga pour leur chaleureux accueil à l'occasion de cette 35^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

La Lettonie, qui est notre hôte pour cette Assemblée annuelle, fait aujourd'hui partie des pays pionniers, en particulier dans le domaine de la numérisation. Nous espérons que ses efforts pour faire progresser celle-ci dans toute une série de domaines divers et variés, notamment dans la vie quotidienne, serviront de modèle aux pays d'opérations de la BERD dans leur quête de croissance économique et dans le cadre des réformes de leur gouvernance.

2. Questions en lien avec le Moyen-Orient

Les répercussions du conflit au Moyen-Orient se font de plus en plus sentir en Asie et en Afrique, notamment dans les pays d'opérations de la BERD. Nous espérons que les turbulences que connaissent actuellement l'économie et les marchés financiers mondiaux se calmeront le plus tôt possible.

Pour répondre à la crise et s'en remettre ensuite, il est important de soutenir la stabilisation des secteurs de l'énergie, de l'alimentation et de la logistique, ainsi que d'apporter une aide en matière d'infrastructures, tout en étant très attentif aux conséquences d'une pénurie d'engrais sur la production agricole future. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce en avril par la BERD de son intention d'investir 5 milliards d'euros dans les pays et les régions touchés par le conflit au Moyen-Orient, notamment en Jordanie et au Liban. Nous espérons que cette initiative permettra d'encourager la reprise économique de la région et de favoriser une croissance résiliente.

Les efforts de développement doivent absolument se poursuivre, même dans la conjoncture difficile que nous connaissons. Le Japon est convenu avec la BERD de mettre en place un « Fonds spécial de

l'initiative Japon-BERD pour l'accélération du développement et l'inclusion », dans le cadre duquel notre pays fournira à la Banque 1 milliard de dollars des États-Unis sur sept ans via l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Ce fonds permettra d'octroyer des prêts en devise locale et de réaliser des opérations connexes dans de nombreux pays d'opérations de la BERD. Ces financements en monnaie locale contribueront à réduire les asymétries de devises, à renforcer la résilience face aux chocs extérieurs tels que les variations des taux de change et à encourager une croissance générée par le secteur privé.

Il est par ailleurs important de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), particulièrement vulnérables en période de crise. Le Japon a commencé à participer à l'amélioration de l'accès aux financements et de la compétitivité des PME d'Afrique subsaharienne par le biais de l'Allocation spéciale de transition pour la résilience de l'Afrique (STAR) mise en place dans le cadre du Fonds fiduciaire japonais lors de la 9^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Yokohama en août dernier. Nous sommes impatients de voir la BERD faire bon usage de ces ressources en faveur du développement de l'Afrique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces initiatives, nous attendons également de la BERD qu'elle travaille en complémentarité avec ses partenaires, et notamment avec le Japon. Celui-ci a annoncé en avril dernier la mise en place d'un « Partenariat pour la résilience énergétique et des ressources (POWERR Asia) », initiative prévoyant de consacrer 10 milliards de dollars des États-Unis au renforcement des capacités d'approvisionnement en énergie et en ressources diverses de la région Asie-Pacifique. Nous nous réjouissons à l'idée de voir se mettre en place une collaboration entre la BERD et le Japon, ainsi qu'avec la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement, qui entretiennent des liens étroits avec respectivement l'Asie et l'Afrique, chaque partenaire mettant à profit les avantages comparatifs qui sont les siens pour fournir un soutien efficace.

3. Ukraine

L'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui dure depuis plus de quatre ans, a causé des dommages considérables dans le pays et constitue un acte scandaleux qui sape les fondements mêmes de l'ordre international.

Nous nous félicitons de l'adoption du nouveau programme mis en place au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) du FMI, qui témoigne des efforts déployés par l'Ukraine pour procéder à des réformes malgré les conditions difficiles créées par la guerre en cours. Nous invitons instamment le gouvernement ukrainien à poursuivre dans cette voie.

Le soutien à l'Ukraine figure toujours parmi les grandes priorités de la BERD et le Japon réitère son engagement sans faille aux côtés de ce pays.

Afin de satisfaire les besoins financiers de l'Ukraine au premier semestre 2026, le Japon a anticipé le versement d'une partie de son prêt au titre de l'initiative de prêts extraordinaires pour l'accélération des recettes, lequel sera remboursé par les futurs flux de recettes extraordinaires provenant des actifs souverains russes gelés. Nous avons en outre décidé d'apporter un rehaussement de crédit de 4,5 milliards de dollars des États-Unis aux prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement afin d'aider l'Ukraine à poursuivre ses réformes.

Il est essentiel de soutenir l'activité économique de l'Ukraine en temps de guerre pour lui permettre de se rétablir plus tard. La BERD joue ici un rôle vital, grâce à son mandat de soutien au secteur privé. Nous constatons avec satisfaction qu'elle a mobilisé plus de 9,7 milliards d'euros depuis le début de l'agression russe et qu'elle apporte à l'Ukraine une aide constante, en particulier dans les domaines de la sécurité énergétique et des infrastructures essentielles.

Outre le soutien fiscal mentionné plus haut, le Japon apporte une aide destinée à maintenir l'activité économique. Il appuie ainsi, via son Fonds fiduciaire établi au sein de la BERD, le développement de la main-d'œuvre et l'amélioration de la productivité en Ukraine, notamment par des initiatives en faveur de l'emploi telles que des formations professionnelles destinées aux femmes et aux anciens combattants. Le Japon a versé en février dernier 11 millions d'euros supplémentaires à ce Fonds, qui finance l'assistance technique dans les pays d'opérations de la BERD, dont l'Ukraine.

Nous tenons à souligner à ce propos que le soutien à l'Ukraine est une entreprise commune menée par des pays partageant une même vision des choses bien au-delà des frontières de l'Europe. Le Japon apprécie les principes de longue date de la BERD en matière d'ouverture des marchés publics et d'aide non liée, et appelle tous les donateurs à s'y conformer, en particulier s'agissant du soutien à l'Ukraine. L'assistance fournie à l'avenir par des donateurs par le biais des banques multilatérales de développement (BMD) ne doit pas être conditionnée à des restrictions en matière de passation de marchés qui désavantageraient d'autres actionnaires, sauf si ceux-ci agissent contre les intérêts des BMD. Nous sommes convaincus que les entreprises japonaises peuvent contribuer à renforcer l'efficacité des opérations, en particulier lorsque viendra le moment de la reconstruction à grande échelle.

4. Coopération entre la BERD et le Japon

À mesure que la BERD étend ses opérations à différentes régions, comme le Moyen-Orient, l'Asie ou l'Afrique, elle doit absolument renforcer sa capacité à répondre à des besoins de plus en plus variés et

complexes, tout en apportant un soutien de qualité.

Il est pour cela essentiel qu'elle favorise le recrutement et la promotion de collaborateurs et collaboratrices d'horizons divers, et notamment de nationalités différentes, y compris en faisant appel à des professionnels japonais. Nous encourageons également la Banque à tirer davantage parti, dans le cadre de ses activités, des technologies et des compétences des entreprises du secteur privé, notamment japonaises.

Nous attendons du bureau de la BERD à Tokyo qu'il serve de passerelle entre le Japon et la Banque, en favorisant le recours à des ressources humaines, des technologies et des compétences japonaises dans les pays d'opérations de cette dernière.

5. Conclusion

De nombreuses réalisations ont été accomplies depuis que Mme Renaud-Basso a pris ses fonctions de Présidente en 2020, malgré un environnement difficile marqué par la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le conflit au Moyen-Orient. Dans le contexte actuel d'incertitude mondiale croissante due à divers facteurs, l'importance du rôle de la BERD s'accroît. Sous la direction éclairée de sa Présidente, nous attendons de la BERD qu'elle aille de l'avant dans l'accomplissement de sa mission, notamment en soutenant le développement, en aidant la transition vers des économies de marché et en faisant la promotion d'environnements commerciaux équitables et compétitifs.

Le Japon reste déterminé à fournir un soutien sur de multiples fronts, parmi lesquels le financement, l'accompagnement en matière de politiques et les ressources humaines.

-fin-

JORDANIE

Assemblée annuelle 2026 de la BERD
Déclaration du Royaume Hachémite de Jordanie
6 juin 2026

Merci, M. le Président,

- J'aimerais, pour commencer, remercier le gouvernement letton d'avoir bien voulu accueillir notre Assemblée de cette année dans cette belle ville de Riga, ainsi que pour leur chaleureuse hospitalité et le remarquable spectacle culturel auquel nous avons eu droit hier.
- J'aimerais également dire à la BERD à quel point nous apprécions le solide partenariat qui nous lie et le soutien constant qu'elle apporte à la Jordanie. J'aimerais par ailleurs féliciter Odile et la Banque pour cette nouvelle année de succès.
- La Banque renforce une fois de plus son engagement dans l'est du bassin méditerranéen, y compris en Jordanie, avec le récent lancement de sa réponse au conflit au Moyen-Orient, destinée à apporter une aide face aux conséquences de la guerre dans la région et à satisfaire les besoins les plus urgents, contribuant ainsi à la résilience, à la croissance et à la stabilité de l'économie et de la société en général.
- Nous nous félicitons, dans ce contexte, de la Résolution adoptée par les gouverneurs et intitulée « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée », qui souligne la priorité accordée par la Banque au soutien aux économies directement ou indirectement impactées par le conflit.
- Pour notre région, les choses ont toujours été difficiles, face à des crises multiples et répétées qui continuent d'avoir des conséquences pour sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité économique.
- La situation géopolitique actuelle ne fait qu'exacerber les pressions économiques, directement et indirectement. Elle assombrit également les perspectives de nombreuses économies, y compris celle de la Jordanie, qui venaient juste de montrer les premiers signes d'une reprise après les crises précédentes. Plus le conflit durera, plus grande sera l'instabilité et plus profond sera l'impact sur la région, voire au-delà, d'autant plus que la situation reste très incertaine.
- La Jordanie travaille activement à la réalisation de sa Vision de modernisation économique présentée en 2022 et à la mise en œuvre de projets d'investissements longtemps retardés. La dynamique de réforme solide et progressive de la Jordanie et sa prudente discipline budgétaire sont au cœur de sa politique de modernisation économique et contribuent depuis plusieurs années à sa résilience.

- La Jordanie reste néanmoins en première ligne des crises qui affectent la région. Elle accueille en outre une importante population de réfugiés.
- La situation géopolitique continue de peser sur les perspectives de croissance économique durable, d'investissements directs étrangers et de création d'emplois. Le contexte régional se traduit par des pertes économiques immédiates et l'annulation des signes de reprise économique constatés en 2025, ce qui nous oblige à établir des priorités dans nos dépenses, avec des conséquences inévitables pour la mise en œuvre de projets et de services essentiels.
- La BERD travaille en étroite collaboration avec notre gouvernement et le secteur privé jordanien pour nous aider à faire face aux répercussions de la crise et à accélérer les investissements prévus. C'est d'ailleurs ce qu'elle fait dans toute la région, aidant le Liban, l'Irak et la Cisjordanie, en privilégiant notamment les besoins du secteur privé en ces temps difficiles.
- La Jordanie est reconnaissante envers ses donateurs pour le soutien sans faille qu'ils lui apportent dans le cadre des différents fonds d'aide à la région. Des initiatives telle que la réponse au conflit au Moyen-Orient exigent un ferme soutien de la part des donateurs, qui apportent des subventions d'investissement, des garanties et des instruments de financement mixte que la BERD utilise pour mobiliser des financements, avec à la clef un impact sur le développement à grande échelle. Les fonds et les garanties fournis par les donateurs sont essentiels à la réalisation des projets de soutien aux différents pays d'opérations, en particulier en ces temps de forte instabilité.
- J'aimerais, en guise de conclusion, remercier la direction et les équipes de la BERD pour tout ce qu'elles accomplissent en Jordanie et dans la région, ainsi que les donateurs qui soutiennent actuellement l'action de la Banque dans la région, et notamment en Jordanie. Merci.

KAZAKHSTAN

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN ASSEMBLÉE ANNUELLE 2026 DE LA BERD

Au nom de la délégation de la République du Kazakhstan, j'aimerais remercier le gouvernement de la République de Lettonie et la municipalité de Riga pour leur hospitalité et l'excellente organisation de cette 35^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Très attachés à notre partenariat avec la BERD, nous sommes déterminés à maintenir avec elle des relations durables et mutuellement bénéfiques.

Le Kazakhstan a souscrit 927 nouvelles actions libérées, conservant ainsi sa part dans le capital social autorisé de la Banque.

La BERD a conclu en 2025 18 nouveaux projets au Kazakhstan, pour un montant total de 452 millions de dollars des États-Unis, dans des secteurs prometteurs, notamment des projets d'infrastructures durables.

Depuis le début de notre collaboration avec la Banque, 354 projets, pour une valeur totale de plus de 12 milliards de dollars des États-Unis, ont été menés à bien dans divers secteurs de l'économie du Kazakhstan.

La situation économique en République du Kazakhstan

Le Kazakhstan maintient la trajectoire économique engagée par son Président, visant à mettre en œuvre des réformes structurelles qui déboucheront à terme sur une économie diversifiée et durable.

Notre pays conforte résolument depuis plusieurs années sa place parmi les économies les plus dynamiques de la région.

Ainsi, selon les chiffres de l'an dernier, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 6,5 %, l'activité manufacturière progressant de 8,7% et les services de 5,2 %.

L'inflation en 2025 se situait à 12,3 % par rapport à l'année précédente, en raison des prix élevés des denrées alimentaires à l'échelle mondiale, des pressions inflationnistes de la part des principaux partenaires commerciaux et de la hausse des frais de production.

Les investissements en capital fixe ont augmenté de 13 %, les investissements directs étrangers bruts s'établissant à **20,5 milliards de dollars des États-Unis**.

La stabilité économique du pays est assurée par des réserves internationales d'un montant supérieur à **130 milliards de dollars des États-Unis**.

L'inflation devrait ralentir pour se situer dans une fourchette entre 5,5 et 7,5 % d'ici 2027.

Notre objectif global est de doubler notre PIB pour le porter à **450 milliards de dollars des États-Unis** d'ici à 2029.

L'orientation positive des indicateurs macroéconomiques du Kazakhstan confirme son engagement envers la voie qu'il s'est tracée. Celle-ci consiste à assurer un climat d'investissement favorable et à construire des partenariats fiables avec de grandes entreprises de confiance.

À l'heure actuelle, la République du Kazakhstan mène d'importantes réformes économiques dans le cadre de sa politique du « Nouveau Kazakhstan » et de son plan stratégique de développement à l'horizon 2029. Le Code budgétaire, le Code fiscal et la Loi sur les marchés publics ont été adoptés. D'autres mesures destinées à renforcer l'efficacité de l'économie et à élargir les possibilités d'investissement sont également en cours d'application.

La nouvelle politique économique du Kazakhstan accorde la priorité à la diversification et à la numérisation.

Il convient de souligner que 2026 a été proclamée par **notre président Kassym-Jomart Tokaïev** « année de l'essor de la numérisation et de l'intelligence artificielle ».

Le Kazakhstan est devenu **une plateforme pour les solutions numériques**. Nous nous employons à améliorer le cadre réglementaire et les infrastructures dans ce secteur.

Certains domaines, tels que la construction de centres de données ou encore la numérisation des corridors de transport, nous semblent particulièrement prometteurs. Nous sommes prêts à élaborer des solutions de projet à fort rendement social et économique.

Nous sommes convaincus que la synergie entre nos réformes nationales et les priorités stratégiques de la Banque permettra de faire passer notre collaboration à un niveau qualitativement supérieur.

Nous apprécions grandement le partenariat stratégique qui est le nôtre et nous espérons que celui-ci continuera de s'élargir, au service du développement durable du Kazakhstan.

KENYA

[Armoiries du Kenya]**RÉPUBLIQUE DU KENYA****DÉCLARATION DU GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE KENYA À L'OCCASION DE LA 35^E ASSEMBLÉE ANNUELLE ET DU FORUM DES AFFAIRES DE LA BERD, ORGANISÉS À RIGA, EN LETTONIE | JUIN 2026****Thème : Le rôle de la BERD dans le soutien aux économies touchées par les conséquences des conflits**

-
1. Le gouvernement de la République du Kenya est très honoré par l'occasion qui lui est donnée, et à laquelle il est très sensible, de participer à cette 35^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et à son Forum des affaires. Nous sommes reconnaissants aux autorités lettones d'avoir accepté d'accueillir cette rencontre annuelle, ainsi qu'aux organisateurs, dont nous saluons l'infatigable énergie déployée pour coordonner cet événement.
 2. Le Kenya est heureux d'annoncer que les négociations en vue d'un Accord de pays hôte concernant l'ouverture à Nairobi du bureau régional de la BERD pour l'Afrique subsaharienne ont abouti à la signature dudit Accord et se félicite de son adhésion à la BERD, en tant que 79^e actionnaire, en juillet 2025. Le bureau de Nairobi constitue une plateforme opérationnelle essentielle qui permettra de traduire les engagements stratégiques en investissements concrets et en soutien sous forme de conseils.
 3. La présente déclaration est consacrée au « *rôle de la BERD dans le soutien aux économies touchées par les conséquences des conflits* ». Le Kenya partage le point de vue selon lequel les effets des conflits ne se limitent pas aux pays dans lesquels ils se déroulent. Les conflits génèrent des retombées au niveau des circuits commerciaux et des flux financiers, amplifiant l'instabilité dans de nombreuses économies et menaçant la croissance mondiale, sans épargner le Kenya.
 4. Les tensions géopolitiques et le conflit au Moyen-Orient perturbent les chaînes d'approvisionnement mondiales et le Kenya en ressent les conséquences négatives au niveau de ses exportations vers les pays de cette région, ainsi qu'à travers la hausse des prix des importations de carburant. À cet égard, il convient d'insister sur le mandat de la BERD en faveur des économies engagées dans la transition dans sa dimension la plus large, en le renforçant, pour tenir compte du fait que les perturbations économiques engendrées par les conflits ont des retombées ailleurs.

5. Le Kenya note avec inquiétude les vulnérabilités structurelles révélées par le conflit au Moyen-Orient. Le Kenya importe du pétrole dans le cadre d'un accord entre gouvernements auprès d'entreprises liées à des États du Moyen-Orient : Saudi Aramco, Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) et Emirates National Oil Company (ENOC). Ces achats représentent environ 20 % du montant total des importations du Kenya.
6. Le Moyen-Orient représente environ 30 % des importations du Kenya et 7,5 % de ses exportations. Nous constatons des retards dans les importations, une hausse des coûts et une baisse de la demande à l'exportation. L'impact du conflit au cours des deux derniers mois nous a contraints à réviser **nos prévisions de croissance pour 2026, qui ont été ramenées de 5,3 à 5,0 %**. Ceci en supposant que le conflit sera de courte durée : s'il se prolonge, ce chiffre pourrait encore chuter.
7. En raison du conflit, les prix de l'énergie ont fortement augmenté, entraînant une hausse des prix à la pompe. En avril et mai 2026, les prix du gazole et de l'essence dans les stations-service kényanes ont considérablement augmenté, d'où une hausse des coûts de transport et de production dans des secteurs clefs comme l'industrie manufacturière, le transport et le stockage, ainsi que le commerce de gros et de détail. En outre, les chaînes d'approvisionnement mondiales ralentissent les flux de marchandises et de services, ce qui grève les résultats des exportations comme des importations. L'inflation est par conséquent passée à 5,6 % en avril dernier, contre 4,1 % en avril 2025, et elle devrait encore grimper en mai, en raison de l'augmentation des prix du carburant à la pompe annoncée le 14 mai 2026 par l'Autorité kényane de régulation de l'énergie et du pétrole.
8. Les secteurs les plus touchés sont les suivants :
 - i. **Les exportations de thé sont particulièrement menacées** : les principaux marchés du thé kényan sont le Pakistan, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Yémen et l'Iran.
 - ii. **Les engrais et la disponibilité des approvisionnements** : le gouvernement kényan subventionne les engrais depuis 2023 dans le cadre de sa politique prioritaire visant à soutenir la productivité agricole et à garantir la sécurité alimentaire pour tous et toutes. Notre pays a certes reçu suffisamment d'engrais pour la campagne agricole actuelle, mais la prochaine saison de plantation pourrait voir surgir le spectre de l'insécurité alimentaire si le libre passage par le détroit d'Ormuz n'est pas rétabli d'ici-là.
 - iii. **Les exportations de bétail du Kenya** : environ 85 % de nos exportations d'animaux sur pied et 68,9 % de nos exportations de viande sont destinées aux pays du Conseil de coopération du Golfe, et notamment aux Émirats arabes unis et à l'Arabie saoudite. Selon les estimations, les perturbations des marchés de cette région entraînent des pertes de revenus de l'ordre de 250 milliards de shillings kényans par semaine.

- iv. **Les marchés de capitaux** : entre février et avril 2026, l'indice NSE 20 Share a baissé de 3,4 %, une évolution qui traduit la prudence des investisseurs face à la montée des incertitudes dans le monde engendrée par le conflit au Moyen-Orient.
 - v. **Le tourisme, le transport aérien et la logistique** : la hausse des coûts de transport, les perturbations des routes commerciales et le recul de la demande de voyages continuent d'affecter les secteurs du tourisme et du transport aérien. Le secteur du tourisme est exposé à des risques de ralentissement liés à l'augmentation du coût des déplacements internationaux, aux incertitudes géopolitiques et à l'érosion de la confiance des consommateurs à l'égard des voyages de longue distance. Les restrictions de l'espace aérien, le réacheminement des vols et le renforcement des mesures de sécurité ont également pesé sur ces activités dès le début du conflit.
 - vi. **Les envois de fonds de la diaspora** : les transferts de fonds constituent l'une des principales sources de devises étrangères du Kenya et un soutien essentiel aux revenus des ménages. Quelque 500 000 Kényans travaillant dans des pays du Moyen-Orient, essentiellement dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe. Beaucoup sont employés dans les services, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie, ce qui engendre une exposition accrue aux perturbations économiques résultant de l'instabilité de la région, avec éventuellement à la clef des pertes d'emploi ou de revenus, des résiliations de contrats et des retards dans le versement des salaires.
 - vii. **Les risques pesant sur les recettes publiques** : les perturbations des flux commerciaux, la hausse des coûts du carburant, le ralentissement de la demande intérieure et le fléchissement de l'activité économique continuent de peser sur les recettes publiques. Les indicateurs font état d'un recul des volumes d'importation et de retards dans l'acheminement des marchandises aux différents points d'entrée du territoire, conséquences des perturbations que connaissent les chaînes d'approvisionnement.
9. Au regard de ces éléments, le Kenya prie instamment la BERD de donner la priorité à cinq secteurs d'intervention dans le cadre de son action en faveur des économies d'Afrique subsaharienne touchées par des chocs économiques engendrés par les conflits.
10. Premièrement, le Kenya demande la mise en place d'un mécanisme d'urgence de stabilisation des prix des carburants, offrant des financements concessionnels et un appui budgétaire afin d'aider les pays éligibles à financer leurs programmes de stabilisation des prix des carburants et à constituer des réserves stratégiques de produits pétroliers de nature à renforcer leur résilience économique.

11. Deuxièmement, le Kenya appelle à un renforcement du financement multilatéral en faveur de la production nationale d'engrais et du développement agro-industriel. Des simulations fondées sur des données probantes montrent qu'un soutien ciblé aux usines de mélange d'engrais et aux industries de transformation agroalimentaire pourrait permettre d'augmenter de plus de 10 % la production nationale d'engrais et réduire sensiblement la dépendance du pays vis-à-vis des importations, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et à la stabilité économique.
12. Troisièmement, le Kenya se félicite de la volonté de la BERD de financer la transition vers une économie verte et appelle la Banque à accroître ses financements concessionnels destinés aux infrastructures solaires, éoliennes, géothermiques et de mobilité électrique dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Les données disponibles montrent que de tels investissements pourraient réduire la demande de carburants fossiles de plus de 12 % tout en augmentant de près de 20 % l'offre d'énergie verte, renforçant ainsi durablement la sécurité énergétique en accord avec les objectifs climatiques.
13. Quatrièmement, le Kenya invite la BERD à soutenir une diversification des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement grâce au financement d'infrastructures portuaires, ferroviaires et de ports secs. Le Kenya ambitionne de réduire de 58 à 30 % la part de ses importations en provenance du Moyen-Orient, afin de renforcer sa résilience face à de futurs chocs extérieurs et de consolider les principes de viabilité économique et d'intégration régionale.
14. Cinquièmement, le Kenya appelle à la mise en place de financements d'urgence en faveur de la protection sociale, notamment sous la forme d'un appui budgétaire aux programmes de transferts monétaires, d'un soutien aux cantines scolaires et d'une assistance aux micro, petites et moyennes entreprises. La protection des ménages vulnérables face aux effets conjugués de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires doit être reconnue comme une composante fondamentale de l'agenda de la BERD en matière de croissance inclusive.
15. Le Kenya félicite la BERD pour les niveaux record d'investissement qu'elle ne cesse d'enregistrer et est impatient de travailler en étroite collaboration avec elle, avec ses collègues actionnaires et avec les institutions partenaires pour faire en sorte que les besoins des économies touchées par les chocs liés aux conflits soient pleinement pris en compte dans les programmes, les stratégies et l'allocation des ressources de la Banque, l'objectif étant de réduire les déséquilibres mondiaux.
16. Les résultats auxquels le Kenya aspire sont clairs et conformes aux propres priorités stratégiques de la BERD : la stabilisation des prix, la protection des foyers, une meilleure sécurité énergétique, la résilience des chaînes d'approvisionnement et une croissance durable à long terme.

17. Le Kenya réaffirme sa volonté de nouer avec la BERD un partenariat plus fort et mutuellement bénéfique, ainsi que son attachement aux principes d'ouverture des marchés, de bonne gouvernance et de développement économique inclusif qui sont au cœur de son mandat et que nous partageons. C'est dans cet esprit que le Kenya se tient prêt à collaborer de façon constructive avec la BERD et avec ses membres, afin d'avancer ensemble vers nos objectifs communs de développement. **Je vous remercie.**

L'honorable John Ng'ongo Mbadi, FCPA, EGH
GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE KENYA

KOSOVO

Déclaration au nom du gouverneur représentant la République du Kosovo

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente de la Banque, chers collègues,

C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en ma qualité de gouverneur représentant la République du Kosovo. Je remercie le personnel de la Banque et le gouvernement letton pour l'organisation de cette rencontre.

Les turbulences géopolitiques de ces dernières années ont un lourd coût humanitaire, social et économique pour nos sociétés. Les chocs du côté de l'offre entraînent une instabilité des prix des carburants et des pressions inflationnistes qui affectent de manière disproportionnée les catégories les plus vulnérables de la population. Dans un tel contexte, des cadres politiques solides doivent pouvoir faire la distinction entre la nature des chocs et adapter les réponses en conséquence, en résistant à la tentation d'agir du côté de la demande, au risque d'aggraver une inflation poussée par l'offre plutôt que de l'atténuer.

En dépit de ce climat difficile, l'économie du Kosovo continue de faire preuve de résilience et d'afficher de bons résultats. Notre gouvernement reste attentif à l'évolution de la situation économique mondiale et déterminé à mettre en œuvre des politiques destinées à préserver la stabilité macroéconomique du pays, à renforcer sa compétitivité et à soutenir activement le secteur privé face aux défis qui se présentent à lui. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts que la Banque continue de déployer en faveur des pays les plus touchés par les tensions géopolitiques et économiques.

La République du Kosovo a le plaisir de signaler qu'elle a souscrit en décembre dernier à l'augmentation générale de capital de la BERD, témoignant ainsi de sa confiance dans le mandat de celle-ci et dans la valeur de son action dans l'ensemble de ses pays d'opérations. Le Kosovo soutient en outre totalement le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030, qui entre actuellement dans sa phase de mise en œuvre. Nous nous félicitons de l'orientation stratégique définie dans ce document et attendons avec impatience son application et les résultats quantifiables qu'elle devrait avoir dans tous les pays d'opérations.

La mobilisation des capitaux privés est pour la République du Kosovo une question particulièrement importante. Nous savons gré à la Banque de son soutien permanent en faveur du développement du secteur privé au Kosovo, grâce à l'additionnalité apportée par ses produits de financement. Ce soutien est particulièrement déterminant dans une petite économie de marché telle que celle du Kosovo, où l'accès à des financements à long terme reste un problème structurel pour les entreprises privées. La Banque aide régulièrement à combler ce fossé en fournissant des financements qui seraient sinon indisponibles ou limités. Par son engagement auprès du secteur financier, la BERD contribue à la mise en place d'un secteur privé plus compétitif et plus résilient. Il existe selon nous un potentiel considérable pour élargir cette coopération, par des financements destinés aux petites et moyennes entreprises, à des projets verts et à la transformation numérique, autant de domaines qui s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs de développement plus larges du Kosovo. Au vu des résultats enregistrés, nous appelons la Banque à reproduire ce type de projets dans des pays d'opérations comparables, dans un souci d'impact accru.

Concernant la transition verte, le Kosovo, en tant que signataire du Programme vert pour les Balkans occidentaux, reconnaît l'ampleur et l'urgence des investissements nécessaires. Il existe une demande considérable en matière d'infrastructures vertes et la Banque a un rôle indispensable à jouer pour mobiliser et catalyser les investissements. À cet égard, nous sommes heureux d'annoncer que deux importants projets financés par la BERD, respectivement dans les domaines de l'efficacité énergétique et du traitement des eaux usées, ont été ratifiés par le Parlement du Kosovo et entrent actuellement dans leur phase de mise en œuvre. Ces projets se traduisent par des réalisations concrètes pour nos citoyens et sont une preuve tangible du partenariat entre le Kosovo et la Banque.

Nous nous réjouissons par ailleurs de voir que la gouvernance économique fait désormais partie des thèmes stratégiques du CSC. L'existence d'institutions solides, transparentes et stables n'est pas seulement une condition préalable indispensable pour qu'un marché fonctionne efficacement ; en ces temps d'incertitudes géopolitiques accrues, c'est aussi la première ligne de défense contre la fragilité économique.

La République du Kosovo est tout particulièrement heureuse d'accueillir le Kenya au sein du bureau de représentation dont elle fait elle-même partie. Son arrivée représente un apport considérable et enrichissant, élargissant les perspectives et les ambitions communes de notre groupe. Nous sommes impatients de tisser des relations étroites et productives avec nos collègues kényans et de travailler avec eux en faveur de nos objectifs communs au sein de la Banque.

En conclusion, nous aimerions féliciter la Banque pour la fiabilité et la stabilité qu'elle apporte à des pays contraints d'évoluer dans un climat de forte incertitude géopolitique. Le caractère additionnel de son action et son engagement en faveur d'un impact systémique sur la transition font d'elle un partenaire incontournable. Nous exprimons notre sincère gratitude aux collègues de notre bureau de représentation pour leur coopération permanente et nous nous tenons prêts à approfondir ce partenariat, fiers que le Kenya nous ait désormais rejoints.

Merci.

LETONIE

Déclaration de M. Māris Kučinskis, gouverneur de la BERD représentant la République de Lettonie

J'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous faire part de la joie qui est la nôtre d'avoir la chance d'accueillir ici à Riga, 26 ans après une première édition dans notre ville, notre pays et notre région, cette Assemblée annuelle de la BERD et son Forum des affaires. Entretemps, la région, le pays et la ville ont considérablement changé, tout comme la Banque.

Je tiens à saluer les délégations officielles présentes à cette Assemblée annuelle, les nouveaux membres de la Banque, les entreprises qui prennent part au Forum des affaires, les délégués du Forum des donateurs, les organisations de la société civile et les organisateurs des nombreux événements prévus en marge, ainsi que leurs participants, qui, ensemble, font de cette semaine l'une des plus chargées du calendrier économique de toute la région nordique et baltique.

Nous nous retrouvons en 2026 à Riga sur fond d'incertitudes géopolitiques persistantes, de fragmentation mondiale croissante et d'instabilité économique accrue. Dans le même temps, nous participons toutes et tous ici à une importante plateforme commune destinée à renforcer la coopération et à élaborer une réponse coordonnée face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Si le rôle d'un ministre des Finances n'est pas habituellement de faire la promotion d'opportunités d'investissement, il est de notre responsabilité de rappeler aux autres toute l'importance d'un environnement stable et prévisible. La présence de la BERD sur le terrain, aux frontières orientales de l'Union européenne, ne sera jamais superflue, et la Lettonie, comme, j'en suis certain, tous les pays de la région, compte sur le maintien et l'expansion de ses opérations sur son territoire.

Nous retrouver ici après toutes ces années aurait pu être l'occasion de simplement célébrer les progrès accomplis. Au lieu de cela, cette réunion revêt une importance symbolique particulière, dans la mesure où elle a lieu en Lettonie, État membre de l'Union européenne affichant fermement son soutien à l'Ukraine.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine continue d'avoir de profondes répercussions dans la région et au-delà. L'Ukraine doit par conséquent rester au cœur des priorités stratégiques de la Banque. Il est essentiel de maintenir nos efforts en faveur du renforcement de la résilience de l'économie réelle du pays et des investissements dans son capital humain. Les investissements, alliés à un dialogue soutenu sur les politiques et une mobilisation efficace des capitaux privés, seront cruciaux si l'on veut parvenir à une prospérité à long terme et faire avancer le programme de réformes. Il reste indispensable que le gouvernement ukrainien fasse

sien le programme d'investissement, dans le cadre d'une étroite coordination entre les partenaires internationaux.

Grâce à son solide mandat en faveur du développement du secteur privé, la BERD est bien placée pour élargir les mécanismes de partage des risques et renforcer la capacité des marchés privés à opérer dans des environnements à haut risque. Cela revêt une importance particulière en Ukraine et dans d'autres économies touchées par le conflit, où une reprise durable dépendra notamment du déblocage des investissements privés. Nous ne croyons pas que la BERD jouera un rôle réduit lors de la phase de reconstruction. En collaboration avec les autres institutions financières internationales, les États et le courageux peuple ukrainien, elle conservera toute sa pertinence dans un large éventail de secteurs. La Lettonie félicite la BERD pour son action sans précédent depuis le début de cette guerre et l'encourage à continuer de jouer un rôle de premier plan dans le soutien à l'Ukraine, en particulier à mesure que l'assistance nécessaire passera de l'aide d'urgence à l'accompagnement d'une reprise et d'une reconstruction structurées.

Le moment est également opportun pour réaffirmer notre solidarité sans faille avec le peuple d'Ukraine, nous pencher sur les conséquences profondes et étendues de cette guerre – sur l'Ukraine même, sur les pays voisins et sur les économies et les populations à l'échelle mondiale – et nous inspirer de l'expérience de la Lettonie en matière de transformation économique, à mesure que nous avançons sur la voie de la résilience, du redressement et du développement à long terme de la région.

Nous estimons que le rôle de la Banque a changé. Cette Assemblée annuelle 2026 de Riga et son Forum des affaires viennent nous rappeler l'importance de la BERD en tant que soutien majeur de la résilience et de la sécurité économiques dans la région baltique et dans les autres pays touchés par les répercussions de l'invasion à grande échelle lancée par la Russie. Il est essentiel que la Banque renforce sa présence locale pour pouvoir répondre de manière efficace et sur mesure aux besoins spécifiques de chaque pays. Il nous faut davantage de banquiers de la BERD sur place et nous envisageons d'accueillir d'autres Assemblées annuelles pour être entendus et vus.

La Lettonie attend avec impatience la mise en œuvre pratique de la toute nouvelle facilité EastInvest, destinée à renforcer la coopération et à soutenir le développement dans les régions frontalières orientales de l'Union européenne. La BERD, les autres banques multilatérales de développement et les institutions nationales de financement du développement doivent absolument s'unir pour traduire cette initiative en des résultats concrets sur le terrain. Nous avons passé trop de temps à exprimer des intentions ; nos sociétés, nos économies et nos pays exigent que nous agissions.

La Lettonie se félicite de l'adoption par la BERD de sa première Stratégie de gouvernance économique, qui s'inscrit dans notre conception, inspirée des pays nordiques, des principes de transition et de développement. Elle attend maintenant d'en voir les fruits dans l'amélioration systémique de l'environnement commercial grâce à une approche calibrée et dictée par le contexte dans tous les pays d'opérations de la Banque. La BERD a également un rôle important à jouer en matière de soutien à la numérisation, à l'innovation et à l'adaptation technologique, en faisant en sorte que ces avancées contribuent à une croissance inclusive et durable dans l'ensemble de ses régions.

La Lettonie reste profondément attachée à la mission et aux valeurs de la BERD et, en tant que partenaire de confiance, continuera de soutenir activement ses initiatives en faveur de la résilience, de la stabilité et du développement durable.

LIBAN

Déclaration écrite du ministre des Finances du Liban Assemblée annuelle de la BERD – Riga, 5-7 juin 2026

Le Liban est une nouvelle fois mis à l'épreuve, cette fois dans un contexte marqué à la fois par un conflit régional dévastateur et de grande ampleur, une profonde fragilité économique et de graves pressions humanitaires, avec plus d'un million de personnes déplacées et d'importantes destructions dans plusieurs régions du pays. Le Liban s'est retrouvé à devoir supporter sur son territoire une part disproportionnée des conséquences de ce conflit, avec des coûts humains et économiques catastrophiques. Ce constat met en évidence la nécessité d'une mobilisation collective accrue, notamment de la part des pays européens et des partenaires internationaux entretenant de longue date des liens avec le Liban.

Dans ces circonstances exceptionnellement difficiles, nos priorités demeurent claires : préserver la stabilité macroéconomique, maintenir les capacités institutionnelles en période de crise et préparer les conditions de la reprise ainsi que les réformes à mettre en œuvre une fois que les hostilités auront cessé.

Pour le Liban, la voie du redressement et des réformes ne peut être dissociée d'un besoin urgent de sécurité et de stabilité pérenne. Plus que tout, le Liban a besoin que les hostilités cessent et qu'une stabilité durable soit rétablie, et non de cessez-le-feu précaires, insuffisants pour garantir cette stabilité à long terme. La poursuite du conflit entraîne des coûts humains, sociaux et économiques considérables, tout en retardant davantage le redressement et en aggravant les pressions qui pèsent sur des institutions et des finances publiques déjà soumises à de fortes contraintes.

Les risques macroéconomiques demeurent très importants. La contraction économique, la forte inflation, le recul de l'activité touristique, les perturbations au niveau de l'approvisionnement, la hausse des prix des carburants et des importations ainsi que la diminution des transferts de fonds accentuent les tensions sur la liquidité en devises et la balance des paiements. L'économie a également été fortement affectée par les destructions dans le sud du pays et le déplacement de plus d'un million de personnes. Alors qu'une reprise commençait à se profiler, avec une projection de croissance de 3,5 % en 2025, le produit intérieur brut devrait désormais se contracter fortement en 2026 si le conflit régional continue de peser sur la confiance et l'activité économique.

Dans le même temps, la marge de manœuvre budgétaire et les réserves de change demeurent limitées au regard de l'ampleur des besoins humanitaires, de reconstruction et de redressement. Par conséquent, le gouvernement a redéfini les

priorités de dépenses pour satisfaire les besoins humanitaires les plus urgents – notamment la sécurité alimentaire, les soins de santé, l’hébergement et les services publics essentiels – tout en poursuivant des réformes essentielles visant à renforcer la gouvernance, la gestion des finances publiques, l’efficacité institutionnelle, la transformation numérique et la transparence.

Depuis la formation du gouvernement au début de l’année 2025, des mesures importantes ont été prises pour renforcer les capacités institutionnelles, soutenir les réformes législatives, maintenir un portefeuille actif de projets de développement dans des secteurs critiques et faire avancer des réformes structurelles attendues de longue date. En particulier, le gouvernement poursuit la restructuration du secteur bancaire et progresse sur la question de la répartition des pertes, tout en s’efforçant de rétablir la confiance envers le système financier. Le redressement du secteur financier demeure essentiel pour protéger les dépôts, relancer l’intermédiation financière, attirer les investissements et soutenir une croissance et une création d’emplois tirées par le secteur privé.

Parallèlement, le gouvernement privilégie les efforts visant à attirer les investissements, à mobiliser le secteur privé au moyen de partenariats public-privé et à associer la diaspora libanaise à une stratégie plus large destinée à rétablir le dynamisme économique et à créer les conditions d’une croissance durable et inclusive. Le Liban se prépare également à engager des discussions en vue d’un éventuel accord au niveau des services du FMI, afin d’asseoir un cadre de réforme crédible pour l’après-crise.

Au niveau régional, le Liban estime qu’un renforcement de l’intégration économique et de la connectivité peut devenir un moteur important du redressement et de la résilience. Nous poursuivons donc nos efforts pour consolider les liens économiques régionaux ainsi que la coopération en matière d’échanges commerciaux et d’investissement dans le cadre d’une vision plus large en faveur d’une croissance durable.

Dans ce contexte, le gouvernement libanais est très reconnaissant du soutien ferme et constant que la BERD apporte au Liban et à son secteur privé. Nous nous félicitons de l’intensification du soutien que la Banque apporte à notre pays et à la Méditerranée orientale dans le cadre du mécanisme de réponse aux conflits au Moyen-Orient, destiné à traiter les conséquences du conflit en cours et à accélérer les investissements essentiels dans la région.

Nous jugeons particulièrement encourageante la récente reprise des opérations d'investissement ciblées de la BERD en faveur du secteur privé libanais, avec notamment l'octroi du premier prêt à une entreprise libanaise depuis 2019. Cela constitue un signe de confiance important à un moment où le rétablissement de la confiance des investisseurs et le soutien à la résilience du secteur privé sont plus nécessaires que jamais.

Le gouvernement se félicite également de l'étroite collaboration entre la BERD, les institutions libanaises et le secteur privé afin de faire face aux conséquences immédiates de la crise tout en préparant les conditions du redressement et de la reconstruction. Un fort engagement de la part des donateurs reste indispensable pour permettre à la BERD d'accroître son soutien au Liban. À cet égard, nous remercions l'Union européenne d'avoir prorogé son programme de garanties, qui a permis de soutenir les récentes opérations de financement de la BERD dans notre pays, et appelons à la poursuite de l'appui bilatéral aux initiatives mises en œuvre par la Banque dans le cadre de sa réponse aux conséquences du conflit.

Notre message pour la communauté internationale est clair : le Liban ne pourra pas se relever seul. Un soutien international rapide, coordonné et souple demeure indispensable, non seulement pour répondre aux pressions humanitaires immédiates, mais aussi pour préserver la stabilité, permettre le redressement et éviter des séquelles économiques et sociales plus profondes.

Grâce à un partenariat durable et à une mobilisation internationale coordonnée, le Liban pourra passer d'une logique de gestion de crise à une trajectoire crédible de reprise, de réforme et de croissance inclusive qui permettra de redonner des perspectives et de la dignité à sa population.

LITUANIE

Déclaration de la Lituanie à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 de la BERD

Madame la Présidente, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, chers collègues,

C'est pour moi un grand plaisir d'assister à cette 35^e Assemblée annuelle de la BERD organisée dans la région balte. Permettez-moi d'exprimer, au nom de la Lituanie, la sincère gratitude qui est la nôtre envers nos hôtes lettons pour l'organisation de cette importante rencontre à Riga, soulignant ainsi l'étroite coopération qui existe entre les trois États baltes et mettant en valeur leurs atouts respectifs.

Situation géopolitique, sécurité et nécessité d'une coopération internationale

Nous nous retrouvons à un moment où nous sommes confrontés aux plus grands défis et aux plus graves menaces potentielles que nous ayons connus depuis la Seconde Guerre mondiale – des défis et des menaces sans précédent, tant par leur ampleur que par leurs conséquences, caractérisés par un élargissement des tensions géopolitiques qui ne cessent d'engendrer des incertitudes, d'accroître la fragmentation du monde et de compromettre la paix et la stabilité.

La guerre d'agression que la Russie continue de mener contre l'Ukraine reste la menace sécuritaire la plus grave de notre région. La Lituanie condamne fermement la Russie pour cette guerre injustifiée, déclenchée sans la moindre provocation, et elle réaffirme le soutien sans faille qu'elle apporte à l'Ukraine dans sa lutte pour le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues.

Parallèlement, nous constatons une dégradation plus large du contexte sécuritaire. Les menaces hybrides – cybercriminalité, campagnes de désinformation et autres activités destinées à entraîner des perturbations – sont de plus en plus fréquentes, notamment dans la région balte.

Par ailleurs, le conflit au Moyen-Orient nourrit l'instabilité mondiale, touchant les marchés de l'énergie, perturbant les chaînes d'approvisionnement et pesant sur les perspectives économiques mondiales, tout en accroissant les incertitudes pour les entreprises et les investisseurs. Ces événements et ces crises en cours soulignent la nécessité de proposer des réponses internationales concertées et de renforcer notre résilience économique.

Le rôle de la BERD dans l'environnement mondial actuel

Dans le climat actuel, la BERD a un rôle particulièrement important à jouer. Elle a été créée pour agir dans des circonstances difficiles et pour soutenir des économies en voie de transition et confrontées à des chocs extérieurs. Son mandat reste aujourd'hui tout à fait pertinent.

La BERD doit continuer à jouer au cours des prochaines années dans ses pays d'opérations un rôle déterminant alliant engagement stratégique à long terme, renforcement de la résilience économique et mobilisation massive de capitaux privés. Parallèlement aux financements qu'elle propose, ses compétences, le dialogue qu'elle mène en matière de politiques publiques et son appui consultatif restent des outils essentiels permettant de faire avancer des réformes durables et d'encourager les investissements. La capacité de la BERD à fonctionner efficacement dans des environnements délicats, en conjuguant instruments financiers et expertise technique, reste un atout majeur qu'il faut continuer à utiliser.

Le soutien à l'Ukraine

La Lituanie se tient fermement aux côtés de l'Ukraine et est résolue à maintenir son soutien aussi longtemps qu'il le faudra. Elle a pour l'instant fourni à l'Ukraine quelque 1,85 milliard d'euros d'aide humanitaire, militaire et financière, ce qui représente plus de 2,5 % de son produit intérieur brut.

Nous ne renoncerons pas à aider l'Ukraine et nous continuerons à contribuer activement à sa résilience et à son redressement. Ce n'est pas seulement une question de solidarité, mais également un impératif pour la sécurité et la stabilité de l'Europe, ainsi que pour la crédibilité de notre action collective. Ce sera également l'un des grands axes du mandat de la Lituanie à la présidence du Conseil de l'Union européenne, au premier semestre 2027.

Il est essentiel de maintenir la résilience de l'économie et de la société ukrainiennes. La Lituanie salue les efforts déployés par la BERD et son engagement fort aux côtés de l'Ukraine. Depuis le déclenchement de la guerre par la Russie, la Banque a fourni près de 10 milliards d'euros de financements à l'Ukraine, ce qui est tout à fait remarquable.

L'expérience de l'hiver dernier a mis en évidence la vulnérabilité des systèmes énergétiques et des infrastructures essentielles de l'Ukraine. À l'avenir, il est important de redoubler d'efforts pour reconstruire et protéger les infrastructures énergétiques, assurer une alimentation fiable en eau, soutenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire et maintenir la trésorerie des entreprises. Il est crucial de renforcer tous ces secteurs si l'on veut préserver l'activité économique et la stabilité sociale dans les conditions d'incertitude actuelles.

Parallèlement, les efforts de reconstruction doivent se poursuivre. Des investissements concertés et soutenus, en particulier dans les infrastructures, les systèmes énergétiques et le secteur privé, doublés d'une assistance technique continue, sont absolument indispensables pour que l'Ukraine se redresse de façon durable, mène à bien ses réformes structurelles et se développe à long terme, notamment en vue de sa future intégration européenne. À cet égard, nous félicitons tout particulièrement l'Ukraine pour son adoption d'un solide cadre de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité, qui, selon l'évaluation de l'OCDE, est largement au-dessus de ce qui est constaté en moyenne parmi ses membres.

La coopération de la Lituanie avec la BERD

La Lituanie apprécie tout particulièrement la coopération étroite et constructive qui la lie à la BERD. Dans l'environnement géopolitique actuel, la présence de la Banque dans notre région revêt une importance majeure, car elle contribue non seulement à attirer les investissements, mais également à maintenir la confiance des investisseurs, la stabilité économique et une résilience globale. Nous sommes heureux de constater que le nombre de projets de la BERD augmente chaque année et que ses investissements ont atteint un niveau record en 2025, avec 339 millions d'euros investis dans 17 projets.

Nous estimons qu'il est indispensable de bien prendre en compte la situation géographique de la Lituanie aux frontières orientales de l'Union européenne et les menaces croissantes qui pèsent sur la région. Ces réalités justifient clairement la nécessité d'une forte présence de la BERD en Lituanie, s'inscrivant dans la durée.

Alors que la BERD est en train de préparer sa nouvelle stratégie pays pour la Lituanie sur la période 2027–2031, nous souhaitons saisir cette occasion pour renforcer et améliorer encore notre coopération, en l'adaptant aux priorités et aux défis actuels. Les domaines suivants sont à nos yeux déterminants pour les années à venir :

- i) le développement des marchés de capitaux à l'échelle de la région balte ; nous nous réjouissons de signer ici, à Riga, le Protocole d'accord 2.0 actualisé, destiné à renforcer et à améliorer la coopération entre les États baltes, la Commission européenne et la BERD ;
- ii) le renforcement de la collaboration avec la Banque nationale de développement de Lituanie (ILTE), qui vient de démarrer ses opérations à grande échelle. ILTE envisage d'injecter au cours des quatre prochaines années 6 milliards d'euros dans l'économie lituanienne, afin de dynamiser les investissements dans la défense et la sécurité, l'indépendance énergétique, la mise en place d'un environnement commercial compétitif et innovant, les infrastructures sociales et divers autres projets d'importance stratégique en Lituanie ;
- iii) la poursuite du soutien aux investissements dans les infrastructures et l'énergie, notamment sous forme de partenariats public-privé (PPP). Le ministère des Finances, en collaboration avec l'Agence centrale de gestion des projets (CPMA) et ILTE, a élaboré le premier programme lituanien de PPP dans le domaine des infrastructures, portant sur le réseau routier, les viaducs et les ponts. Nous comptons sur la BERD pour nous accompagner dans sa mise en œuvre.

La participation de la BERD sera déterminante pour renforcer la compétitivité, mobiliser des capitaux privés et soutenir une croissance durable à long terme en Lituanie. Nous sommes impatients de poursuivre le dialogue engagé sur ces priorités et de voir approuvée par le Conseil d'administration la nouvelle stratégie pays pour la Lituanie.

Mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique de la BERD pour la période 2026-2030

La Lituanie se félicite de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique pour la période 2026–2030 et note avec satisfaction qu’il est en phase avec les défis économiques et géopolitiques actuels. Nous souhaitons souligner l’importance d’un soutien continu aux économies fragiles et touchées par le conflit, l’Ukraine restant la première des priorités.

Nous sommes également favorables aux efforts déployés pour mobiliser des capitaux privés, promouvoir l’innovation et la numérisation et faire progresser la transition verte, notamment en renforçant la sécurité énergétique, autant d’éléments qui sont essentiels pour une résilience à long terme.

La Lituanie se réjouit de l’élargissement des activités de la Banque à de nouvelles régions, auxquelles elle peut apporter une valeur ajoutée et ses compétences, et est heureuse d’accueillir le Kenya au sein du bureau de représentation dont elle fait elle-même partie.

Pour conclure, la Lituanie réitère son ferme soutien à la BERD et à son mandat. Dans le contexte actuel, la Banque joue un rôle important en soutenant l’Ukraine, en renforçant la résilience des économies affectées et en encourageant une croissance durable et inclusive.

Permettez-moi, pour terminer, de saisir l’occasion qui m’est donnée pour dire à Madame la Présidente, à la direction et au personnel de la BERD combien nous apprécions leur travail dans les temps difficiles que nous traversons.

MALTE

Déclaration écrite de Mme Debbie Cachia, gouverneure suppléante par intérim représentant la République de Malte.

Au nom du gouvernement maltais, je tiens à exprimer nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au gouvernement letton pour son accueil chaleureux et pour l'organisation de cette trente-cinquième Assemblée annuelle de la BERD dans la magnifique ville de Riga.

Depuis le début des opérations de la BERD en 1991, le monde a traversé à plusieurs reprises des périodes d'incertitude et la situation actuelle s'accompagne de nombreux défis. En 2025, l'environnement économique international est resté marqué par les conséquences prolongées de la guerre en Ukraine, le conflit au Moyen-Orient, la fragmentation géopolitique persistante, l'intensification des tensions en matière d'échanges commerciaux et de sécurité, ainsi que les pressions continues sur les finances publiques.

Dans ces circonstances, le travail de la BERD mérite d'être salué, puisqu'elle a continué de faire preuve d'agilité, d'expertise et de résilience pour favoriser la stabilité économique, le développement du secteur privé et la confiance à long terme des investisseurs dans l'ensemble de ses régions d'opérations. Cette action a été particulièrement visible dans les économies les plus vulnérables, où les chocs extérieurs, les perturbations liées aux conflits et les contraintes budgétaires continuent d'avoir des effets disproportionnés. La poursuite du soutien que la Banque apporte à l'Ukraine, ses niveaux d'investissement sans précédent ainsi que l'élargissement de son action aux économies émergentes, notamment en Afrique subsaharienne, soulignent encore le rôle important qu'elle continue de jouer pour renforcer la résilience, favoriser une croissance durable et créer des opportunités économiques. Sur un plan plus opérationnel, Malte se félicite des résultats financiers enregistrés par la BERD en 2025, avec un bénéfice de 1,3 milliard d'euros, ainsi que du niveau record de ses investissements, qui ont atteint 16,8 milliards d'euros, répartis sur 640 projets.

Cette année a également été marquée par le lancement de projets dans de nouveaux domaines. Parmi ceux-ci figuraient un prêt de 30 millions d'euros destiné à soutenir l'électrification de zones rurales au Bénin, ainsi qu'un mécanisme de financement du commerce de 100 millions de dollars accordé à la Banque nationale d'Irak. Ces opérations ont fait suite à l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, conformément aux orientations définies dans le Cadre stratégique et capitalistique.

Compte tenu de la position de Malte en Méditerranée, nous nous félicitons de la poursuite de l'action de la BERD dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), qui demeure une région d'une importance stratégique et

dotée d'un potentiel encore largement inexploité. En 2025, la Banque y a investi plus de 2,4 milliards d'euros dans le cadre de 50 nouveaux projets, confirmant ainsi son engagement durable en faveur de la croissance et de la résilience. Elle a également mobilisé, dans cette région, 514 millions d'euros auprès d'autres investisseurs, ce qui illustre le rôle unique qu'elle continue de jouer dans la mobilisation du secteur privé, malgré un contexte difficile.

La BERD contribue de manière significative à la stabilité économique et à la résilience des économies touchées par les conflits et l'instabilité géopolitique. En tant que petite économie ouverte, Malte est consciente de l'importance d'un appui financier ciblé pour entretenir les infrastructures critiques, assurer la continuité des services essentiels et préserver les conditions nécessaires aux investissements futurs. Malte estime que la BERD peut continuer de participer de manière notable au renforcement de la résilience économique, à la préservation des services essentiels et au redressement à long terme des régions vulnérables.

Dans le même temps, le soutien apporté aux zones touchées par les conflits doit continuer de s'inscrire dans un cadre de gouvernance financière saine et reposer sur une justification stratégique claire. Conformément au thème retenu cette année, « Des économies innovantes dans un monde en mutation », Malte souligne l'importance de veiller à ce que les projets de la BERD restent résolument axés sur l'avenir. Si le soutien au développement et à la gestion des crises demeure crucial, l'expertise de la Banque est tout aussi déterminante pour orienter les investissements vers des initiatives favorisant la résilience à long terme, l'innovation et la transition vers des économies de marché pérennes.

Cette année, la Banque a commencé à mener ses activités en vertu de son nouveau Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030, qui met l'accent sur la poursuite du soutien à l'Ukraine ainsi que sur l'extension de ses opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous saluons également les efforts déployés pour finaliser la stratégie de transition vers une économie verte 2026-2030, ainsi que la stratégie pour l'égalité des genres et le capital humain, qui ouvrent la voie à des investissements ciblés articulés autour de priorités en matière de politiques. En outre, Malte se félicite de la première stratégie de gouvernance économique élaborée par la BERD. Celle-ci constitue un pilier fondamental pour soutenir un environnement d'investissement plus solide et permettre une transition plus rapide des pays d'opérations vers de meilleures performances et une plus grande durabilité. Malte apprécie également l'importance accordée dans cette stratégie à la mise en œuvre et à l'obtention de résultats mesurables, afin de garantir que les réformes en matière de gouvernance produisent des effets concrets tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Le soutien constant apporté par la BERD au secteur privé est essentiel, d'autant plus dans un contexte où l'instabilité affecte les marchés à l'échelle mondiale. Malte continue

de soutenir les efforts visant à renforcer la coopération avec les autres banques multilatérales de développement, celles-ci demeurant un élément clé de la stratégie de la Banque pour mobiliser davantage de ressources et maximiser son impact.

Pour conclure, au nom du gouvernement maltais, je tiens à réitérer mes remerciements à la Présidente, Madame Renaud-Basso, au Conseil d'administration ainsi qu'à l'ensemble des équipes de la BERD pour l'excellent travail accompli au cours de l'année écoulée. Dans un contexte marqué par de fortes incertitudes à l'échelle mondiale, les efforts que la Banque continue de déployer pour renforcer la résilience et la stabilité économiques à travers ses opérations et ses partenariats demeurent pour nous une source d'encouragement. Malte réaffirme son soutien total à l'orientation stratégique, aux politiques et aux initiatives de la BERD. Nous sommes fermement convaincus que l'institution continuera de s'inscrire dans la continuité du solide héritage qui est le sien et d'avoir un impact significatif dans les années à venir.

MOLDOVA

[Armoiries de la République de Moldova]

Ministère du Développement économique
et de la Numérisation de la République de Moldova

Déclaration écrite du gouverneur représentant la République de Moldova

À l'occasion de la 35^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Monsieur le Président,
Chers collègues gouverneurs,
Chers délégués,

Au nom de la République de Moldova, je tiens à remercier le gouvernement letton et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour l'accueil et l'organisation de la 35^e Assemblée annuelle à Riga.

Le thème de cette année revêt une importance particulière alors que les pays d'opérations de la BERD continuent de faire face à un environnement complexe marqué par l'incertitude géopolitique, la fragmentation économique, les défis climatiques et l'accélération des transformations technologiques. Dans ce contexte, la BERD joue un rôle déterminant dans la promotion de la résilience, de la compétitivité et d'une croissance durable.

Pour la République de Moldova, les années 2025 et 2026 ont été marquées par la poursuite des réformes et de la modernisation économique. Malgré les chocs extérieurs et les défis en matière de sécurité régionale, la Moldova est restée fermement attachée à la gouvernance démocratique, aux réformes orientées vers l'économie de marché et à l'intégration européenne. Le processus d'adhésion à l'Union européenne (UE) constitue un cadre solide pour le renforcement des institutions, la poursuite des réformes et l'accélération de la convergence économique avec l'UE.

Le gouvernement demeure résolument engagé dans l'amélioration du climat d'investissement, le renforcement de l'administration publique, l'accélération de la transformation numérique et l'appui au développement du secteur privé. Des efforts considérables sont déployés pour attirer les investissements, accroître la compétitivité et favoriser une croissance tirée par l'innovation.

Dans ce contexte, nous attachons une grande importance à notre coopération avec la BERD, qui demeure l'un des partenaires de développement les plus importants de la Moldova. Elle soutient des investissements clés dans les domaines de la sécurité énergétique, de la connectivité des transports, des infrastructures municipales, du développement du secteur financier et de la compétitivité des entreprises privées.

La contribution de la Banque au renforcement de la résilience énergétique de la Moldova mérite une mention particulière. Ses investissements récents et son appui en matière de politiques publiques ont joué un rôle crucial dans la diversification des sources d'énergie, le développement des interconnexions avec les marchés européens et la réduction des vulnérabilités. Ces efforts sont

essentiels non seulement pour la stabilité économique, mais également pour la réalisation des objectifs de transition énergétique à long terme du pays.

De même, nous nous félicitons du soutien apporté par la BERD aux petites et moyennes entreprises, à l'innovation et à l'accès au financement. Le développement d'un secteur privé dynamique est indispensable à la création d'emplois, à l'amélioration de la productivité et à l'instauration d'une croissance économique durable.

Le gouvernement moldave demeure pleinement engagé en faveur de la transition verte et de la promotion d'un développement résilient face au changement climatique. Nous sommes conscients qu'une croissance durable nécessite des investissements considérables dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports durables et les mesures d'adaptation au changement climatique, et nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération avec la BERD dans ces domaines.

Par ailleurs, la Moldova exprime sa solidarité avec l'Ukraine et soutient les efforts internationaux visant à favoriser le redressement et la reconstruction du pays. Nous saluons le rôle de premier plan joué par la BERD dans le soutien à l'économie ukrainienne et dans la préparation de sa reconstruction future. Une Ukraine résiliente et prospère est essentielle à la stabilité, à la connectivité et au développement à long terme de toute la région.

La prospérité future de la Moldova et de l'Ukraine est étroitement liée à une intégration plus poussée au sein de l'UE. Les investissements dans les infrastructures de transport, les réseaux énergétiques et la connectivité numérique renforceront la résilience régionale et créeront de nouvelles perspectives de croissance durable.

Nous notons également avec satisfaction l'intérêt croissant que portent les investisseurs internationaux à la Moldova. La conférence UE-Moldova sur les investissements, qui s'est tenue à Chişinău le 4 juin 2026, a témoigné de la confiance de la communauté internationale dans le programme de réformes du pays et mis en avant son potentiel en tant que destination d'investissement attractive, étroitement intégrée aux marchés européens.

À l'avenir, la Moldova reste déterminée à renforcer sa résilience économique, à améliorer sa sécurité énergétique, ainsi qu'à accélérer les réformes et à créer de nouvelles opportunités pour les citoyens et les entreprises. Pour atteindre ces objectifs, il sera essentiel de maintenir la coopération entre le gouvernement, les institutions financières internationales et le secteur privé.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer que la Moldova soutient fermement le mandat et les priorités stratégiques de la BERD. Nous sommes reconnaissants de notre partenariat durable avec la Banque et nous nous réjouissons de continuer à approfondir notre coopération en faveur d'un développement durable, inclusif et résilient.

Je vous remercie.

Eugeniu OSMOCHESCU,
Vice-premier ministre et ministre
Gouverneur de la BERD représentant la République de Moldova

MONTÉNÉGRO

[Armoiries du Monténégro]
Ministère des Finances
Monténégro

[Logo officiel des 20 ans de
l'indépendance du Monténégro]

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2026 DE LA BERD

Déclaration écrite de M. Novica Vuković, gouverneur de la BERD représentant le Monténégro et ministre des Finances du Monténégro

C'est un honneur de participer à la 35^e Assemblée annuelle de la BERD à Riga au nom du Monténégro. Je tiens à exprimer notre profonde gratitude au gouvernement letton pour l'organisation de cette Assemblée annuelle, ainsi qu'à la Présidente et au personnel de la BERD pour le leadership et le dévouement exemplaires dont ils ont fait preuve dans l'organisation de cet événement. J'aimerais également adresser mes sincères remerciements à notre bureau de représentation suisse – à l'administratrice et à son équipe – pour le soutien indéfectible qu'ils n'ont cessé d'apporter au Monténégro et à l'ensemble des membres du bureau.

Cette année, l'Assemblée annuelle se déroule dans un contexte mondial complexe, marqué par une incertitude accrue et par les répercussions persistantes des conflits dans toutes nos régions d'opérations. Cette situation souligne l'importance du mandat de la BERD et de sa capacité à produire un impact là où son action est la plus nécessaire. Dans ce cadre, nous tenons à féliciter la BERD pour ses performances et les résultats exceptionnels enregistrés en 2025, qui témoignent à la fois de sa résilience, de son excellence opérationnelle et d'une orientation stratégique bien définie.

Nous sommes pleinement favorables aux principaux éléments présentés aux gouverneurs à l'occasion de cette Assemblée annuelle, y compris le Compte rendu annuel d'activités et les États financiers, le Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028 et la prorogation de la date limite de souscription à l'augmentation générale de capital. Ces décisions sont essentielles pour garantir que la Banque demeure en mesure de remplir son mandat.

Nous approuvons également la poursuite de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030, qui offre une base claire et équilibrée pour guider les activités de la Banque. Dans le prolongement de ses trois priorités fondamentales, à savoir la transition verte, le capital humain et la gouvernance économique, ce cadre est renforcé par l'adoption de la première stratégie de gouvernance économique de la Banque, que nous accueillons particulièrement favorablement parmi les principales réalisations attendues. Il est indispensable de renforcer les institutions, d'améliorer le climat des affaires et de promouvoir la mise en œuvre de réformes pour parvenir à une croissance durable et résiliente.

Nous réitérons notre ferme soutien au rôle de premier plan que la BERD continue de jouer en Ukraine, région qui reste la priorité stratégique absolue de la Banque, ainsi qu'à son engagement en faveur des pays touchés par les répercussions plus larges des conflits.

La BERD est un partenaire de longue date et très apprécié du Monténégro, ainsi que le plus grand investisseur institutionnel du pays, et son rôle va bien au-delà du seul appui financier. Nous sommes particulièrement heureux de noter que 2025 a été une année record en matière

[Armoiries du Monténégro]
Ministère des Finances
Monténégro

[Logo officiel des 20 ans de
l'indépendance du Monténégro]

d'investissements, signe d'un engagement accru et d'une dynamique solide dans notre partenariat.

Le soutien de la Banque est déterminant pour le maintien de l'élan du Monténégro sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne (UE), processus qui est désormais entré dans une phase décisive. Grâce à la combinaison de ses investissements, de son dialogue sur les politiques publiques et de son assistance technique, la BERD contribue à faire avancer les réformes clés, à consolider les institutions et à améliorer le climat général d'investissement. Cet appui revêt une importance stratégique pour satisfaire aux critères économiques d'adhésion à l'UE.

Par ailleurs, le Monténégro demeure fermement attaché à la Banque et à sa mission. À cet égard, nous tenons à souligner notre contribution à l'augmentation générale de capital en 2025, qui s'inscrit dans le cadre de notre engagement plus large en faveur du renforcement de la capacité de la Banque à relever les défis actuels et futurs.

Pour l'avenir, nous invitons la Banque à continuer de mettre à profit ses atouts en privilégiant un impact durable et des résultats mesurables. Nous rappelons également l'importance de poursuivre un engagement soutenu dans les pays d'opérations les moins avancés, en particulier ceux de notre bureau de représentation, où les besoins restent considérables.

Enfin, nous encourageons la Banque à intensifier ses efforts en matière de mobilisation de capitaux privés à grande échelle, condition indispensable à la concrétisation de ses ambitions et au soutien au développement à long terme dans l'ensemble de ses régions.

En conclusion, le Monténégro réaffirme son soutien indéfectible à la BERD et à son orientation stratégique. Nous nous réjouissons de poursuivre notre étroite collaboration avec la Banque et nos collègues gouverneurs.

Je vous remercie.

NORVÈGE

Norvège – déclaration écrite officielle à l’occasion de l’Assemblée annuelle 2026

En ces temps troublés, les institutions multilatérales telles que la BERD sont plus précieuses que jamais. La Norvège se tient prête à soutenir la Banque et ses pays d’opérations au cours des années à venir, conformément aux orientations fixées par le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030.

La Norvège condamne toujours dans les termes les plus fermes la guerre d’agression illégale menée par la Russie contre l’Ukraine. Il ne peut y avoir de sécurité et de stabilité en Europe sans paix durable en Ukraine. Il est fondamental de continuer à apporter à ce pays un solide soutien pour lui permettre de rester résilient. La Norvège approuve totalement la décision clairement exprimée dans le rapport du Conseil d’administration et dans le projet de résolution soumis aux gouverneurs de faire de l’Ukraine et des pays touchés par le conflit une priorité, ainsi que l’accent réitéré placé sur la gouvernance économique. La BERD joue un rôle crucial aux côtés de l’Ukraine et est un partenaire essentiel de l’aide civile norvégienne. Depuis le début de l’invasion russe à grande échelle, la Norvège a envoyé plus de 600 millions d’euros d’aide par le biais de la BERD. Dans le cadre du Programme de soutien Nansen, la Norvège apporte une aide considérable à l’Ukraine, sous forme, en grande partie, d’une assistance tant militaire que civile répondant à ses besoins. Dans le domaine civil, notre soutien est notamment destiné, en priorité, à la sécurité énergétique, à l’aide budgétaire, à l’aide humanitaire et au développement du secteur privé. Nous sommes déterminés à poursuivre ce partenariat, auquel participe également la Moldova.

Cette année marque le quarantième anniversaire de l’accident de Tchernobyl. La guerre menée par la Russie contre l’Ukraine renforce le risque d’incidents et de fuites radioactives sur les sites nucléaires ukrainiens. Depuis 2022, la Norvège a consacré plus de 100 millions d’euros à la coopération en matière de sûreté et de sécurité nucléaires en Ukraine. La BERD joue un rôle important et apprécié dans ce domaine. La Norvège est l’un des principaux donateurs du Fonds international de coopération pour Tchernobyl (ICCA), auquel elle a apporté au total plus de 10 millions d’euros. Nous soutenons les efforts déployés pour réparer et protéger les infrastructures essentielles de sécurité après les dégâts récemment occasionnés. Nous restons déterminés à assurer la sécurité du site à long terme. Nous étudions la possibilité d’apporter une contribution supplémentaire à l’ICCA, pour que les réparations rendues nécessaires par l’attaque de drone de 2025 puissent être effectuées.

La Banque sera un partenaire essentiel pour rétablir et développer, une fois la guerre terminée, le potentiel économique et les capacités productives de l’Ukraine à long terme. L’amélioration de l’approvisionnement en énergie doit rester une priorité au cours de la première phase de reconstruction. Nous sommes en outre très favorables à l’approche globale adoptée par la Banque pour le redressement de l’Ukraine, prenant en compte aussi bien la sécurité énergétique que les infrastructures, le capital humain, le développement du secteur privé et la gouvernance économique. La mobilisation de capitaux privés sera déterminante pour le développement et la croissance. Le secteur privé peut jouer un rôle considérable dans la reconstruction de l’Ukraine, et ce d’autant plus si l’accent continue d’être mis sur les réformes. La BERD est particulièrement bien placée parmi les banques multilatérales de développement pour favoriser l’innovation en matière de mobilisation de

capitaux privés et pour créer des conditions propices aux investissements. Nous nous félicitons de la démarche innovante adoptée par la Banque dans ce domaine.

La Norvège est très favorable à l'accent réitéré placé sur la gouvernance, qui vient s'ajouter aux priorités existantes de la BERD concernant les investissements dans les énergies vertes et renouvelables, l'égalité des genres et l'inclusion. Dans tous les pays d'opérations, une bonne gouvernance est essentielle pour parvenir à une croissance équilibrée, encourager la concurrence, lutter contre la corruption et réduire les faiblesses institutionnelles. Nous félicitons la Banque pour le soutien qu'elle apporte à l'Ukraine dans son programme de réformes en vue de préparer le terrain pour son adhésion à l'Union européenne, grâce à la mobilisation de plus de 300 spécialistes qui assistent au quotidien les autorités ukrainiennes.

Faisant grimper l'inflation, resserrant les conditions de financement et aggravant l'insécurité alimentaire, le conflit au Moyen-Orient s'est désormais mué en une crise mondiale. La Norvège salue la mise en place par la BERD de la Réponse au conflit au Moyen-Orient et de son ambition affichée de renforcer le soutien aux économies touchées par ledit conflit. La stabilité financière, la résilience du secteur privé et l'existence d'infrastructures durables sont gravement menacées en Palestine. Les contributions de la Banque dans ces secteurs sont de la plus haute importance. Elles sont essentielles pour atténuer les lourdes conséquences des crises énergétiques, commerciales et alimentaires induites. Nous tenons à souligner la situation particulièrement critique en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que l'importance de continuer à soutenir les services de base, les systèmes financiers et les populations vulnérables afin de préserver leur résilience et d'éviter que la situation ne se dégrade encore davantage.

PAYS-BAS

[En-tête : Ministère des Finances]

Déclaration écrite – Assemblée annuelle de la BERD – Pays-Bas

Chers gouverneurs,

Madame la Présidente,

Cette année, l'Assemblée annuelle se tient dans un contexte marqué par une fragmentation et une incertitude croissantes du paysage économique mondial. La guerre non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine continue d'entraîner des conséquences dévastatrices sur les plans humanitaire et sécuritaire, tout en exerçant un impact économique et financier préjudiciable sur l'Ukraine, ses pays voisins et l'économie mondiale. Le récent conflit au Moyen-Orient pèse lourdement sur la région et sur l'économie globale, notamment en raison de ses effets directs sur les prix du pétrole et du gaz ainsi que sur l'approvisionnement en engrais, ou encore des perturbations qu'il engendre sur plusieurs routes commerciales essentielles et de nombreuses chaînes d'approvisionnement. Les Pays-Bas félicitent la BERD pour la mise en place rapide d'un dispositif de soutien destiné aux économies directement touchées par la guerre au Moyen-Orient et encouragent la poursuite d'une coopération étroite entre la BERD et les autres banques multilatérales de développement (BMD).

Dans le contexte géopolitique actuel, le rôle d'institutions multilatérales solides est plus essentiel que jamais. La BERD est idéalement placée pour aider ses pays d'opérations à réaliser les transitions économiques nécessaires, encourager la mobilisation du secteur privé et soutenir le développement démocratique ainsi que le renforcement de la résilience financière, notamment à travers l'éducation financière. La BERD est un partenaire crucial du développement économique et du renforcement du secteur privé dans ses pays d'opérations, plus particulièrement en Ukraine et dans les pays de son voisinage en Europe orientale. Les activités de la BERD sont guidées par les trois stratégies clés adoptées au titre du Cadre stratégique et capitalistique : la transition vers une économie verte, l'égalité des genres et le capital humain ainsi que la gouvernance économique. Les Pays-Bas accueillent favorablement ces stratégies et se félicitent tout particulièrement du fait qu'elles mettent toutes trois l'accent sur l'accroissement de l'impact systémique de la BERD et sur un suivi rigoureux des résultats obtenus.

Dans ce contexte, les Pays-Bas souhaitent mettre en avant trois priorités en tant qu'actionnaire de la BERD.

Premièrement, les Pays-Bas estiment que l'Ukraine doit rester au cœur de l'action de la BERD, qui doit continuer à soutenir le pays sur la voie d'un avenir pacifique et prospère. La guerre en Ukraine est entrée dans sa cinquième année. Chaque jour qui passe prolonge d'immenses souffrances humaines, aggrave les dégâts et accroît les besoins de relance et de reconstruction. Au cours des cinq dernières années, la BERD s'est imposée comme un partenaire essentiel de l'Ukraine et a produit un impact tangible. Depuis février 2022, grâce au soutien de ses donateurs, la Banque a déployé près de 10 milliards d'euros dans le pays, ce qui en fait le plus grand investisseur institutionnel en Ukraine. Les Pays-Bas sont fiers d'être le troisième contributeur de la BERD au soutien apporté à l'Ukraine et prient instamment les autres pays de renforcer leur engagement. Il est essentiel que la BERD, les autres BMD et les partenaires du développement présents en Ukraine collaborent et se coordonnent étroitement pour veiller à ce que le soutien soit apporté de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Grâce à son mandat unique axé sur la transition et à sa nouvelle stratégie de gouvernance économique, la BERD est idéalement placée pour aider l'Ukraine à mettre en œuvre les réformes nécessaires en vue de son adhésion à l'Union européenne (UE). La poursuite des réformes en matière de gouvernance d'entreprise et le renforcement des capacités institutionnelles sont indispensables pour accroître la résilience, attirer les capitaux privés et stimuler ainsi la croissance économique. Les Pays-Bas continueront de

travailler en étroite coopération avec l'UE et les partenaires internationaux pour soutenir l'Ukraine dans la mise en œuvre de son programme de réformes.

Deuxièmement, la BERD doit faire de la mobilisation des capitaux privés et de l'attraction des investisseurs privés une priorité pour combler le déficit considérable d'investissement dans les économies émergentes et en développement, et maximiser son impact sur la transition. Compte tenu de la place centrale qu'occupe le secteur privé dans son mandat, la Banque est particulièrement bien placée pour atteindre cet objectif. À cet égard, les Pays-Bas félicitent la BERD pour le niveau record de mobilisation atteint en 2025 et pour sa première opération de transfert significatif de risque fondée sur un portefeuille, réalisée avec des investisseurs institutionnels de premier plan et appelée à faire référence. Si nous soutenons le recours à des instruments innovants permettant de mobiliser des capitaux à grande échelle, nous demandons à la BERD d'élaborer une approche plus globale de la mobilisation, en clarifiant la contribution des différents instruments aux objectifs poursuivis et leur additionnalité. Nous sommes d'avis que les instruments fondés sur des portefeuilles, tels que les opérations de transfert significatif de risque, peuvent compléter efficacement les mécanismes de mobilisation au niveau des transactions en élargissant la base d'investisseurs et ainsi créer de nouvelles capacités de prêt. Cependant, l'objectif principal devrait rester la mobilisation d'investisseurs privés aux côtés des BMD dans les économies émergentes et en développement dès le départ, ainsi que sur les marchés plus difficiles. Afin d'intégrer la mobilisation de manière plus systématique dans ses activités, nous soutenons les efforts de la Banque visant à développer son modèle « originate-to-share » et à renforcer sa collaboration avec des institutions homologues, notamment la Société financière internationale et IDB Invest, afin d'échanger les meilleures pratiques. Par ailleurs, nous estimons que les BMD pourraient collaborer plus étroitement grâce à des initiatives innovantes existantes, comme ILX, qui participent au programme de mobilisation. En outre, nous encourageons le système des BMD à adopter en interne une définition commune de la mobilisation et à œuvrer en ce sens, à accroître le partage de données pour alimenter la base de données publique sur les risques des marchés émergents ainsi qu'à promouvoir une plus grande harmonisation des projets pour contribuer à l'établissement d'une classe d'actifs associée aux BMD.

Troisièmement, nous exhortons la BERD à maintenir son rôle de chef de file dans le financement climatique et à accélérer davantage la transition verte. Les événements géopolitiques récents ont une fois de plus souligné la nécessité de réduire la dépendance aux combustibles fossiles afin de renforcer la compétitivité, la résilience et la sécurité énergétique. Une telle évolution permettra également d'atténuer les risques systémiques liés au changement climatique et de renforcer par conséquent la stabilité économique, la sécurité alimentaire, le bien-être des populations et le développement durable. La BERD joue un rôle essentiel pour aider ses pays d'opérations à faire face à ces défis interdépendants tout en créant de nouvelles perspectives de croissance et de prospérité. Les Pays-Bas la félicitent donc d'avoir maintenu le cap concernant sa nouvelle stratégie relative à la transition vers une économie verte. Nous encourageons la BERD à accroître encore l'ampleur de ses financements verts dans les années à venir, au-delà de l'objectif cumulé de 150 milliards d'euros d'ici 2030 énoncé dans la nouvelle stratégie en matière de transition vers une économie verte. Cet effort est nécessaire pour répondre aux défis auxquels font face ses pays d'opérations et respecter les engagements qui découlent de l'Accord de Paris. Nous sommes heureux de constater qu'en dehors de ses propres opérations, la BERD est très active dans les enceintes multilatérales consacrées au climat et à la transition verte, notamment à l'occasion de la récente conférence de Santa Marta sur l'élimination progressive des combustibles fossiles. Par ailleurs, nous appelons la BERD et l'ensemble du système des BMD à améliorer la méthodologie utilisée pour mesurer les financements verts dans l'optique de renforcer la qualité de ces derniers. À l'avenir, il faudra impérativement trouver un juste équilibre entre la poursuite de la transition verte, la prévention des dépendances critiques et l'amélioration de l'autonomie stratégique. Pour ce faire, il sera nécessaire de prendre des mesures proportionnées, efficaces et réalisables.

Pour conclure, les Pays-Bas tiennent à exprimer leur gratitude au personnel et à la direction de la BERD pour leur soutien sans faille à l'Ukraine ainsi que pour les efforts et la détermination dont ils font preuve afin de renforcer les économies des pays d'opérations, en soutenant le secteur privé et en accompagnant la transition vers des économies vertes et indépendantes sur le plan énergétique. Les Pays-Bas continueront de travailler aux côtés de la BERD et de la soutenir afin qu'elle puisse exercer un impact significatif et durable dans ses pays d'opérations.

POLOGNE

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente, chers gouverneurs,

La Pologne reste **pleinement engagée** à soutenir l'Ukraine, aujourd'hui, tant que durera la guerre, mais aussi à l'avenir. La contribution de la BERD a été jusqu'à présent **indispensable** : elle a permis de soutenir l'économie réelle et les services essentiels, de renforcer la sécurité énergétique et les infrastructures, et d'appuyer les entreprises et le commerce dans un contexte d'incertitude extrême, de violence et de destruction.

Nous espérons pour l'avenir de voir s'amorcer une phase de **relance et de reconstruction** dès que les conditions le permettront. Nous attendons de la BERD qu'elle reste un **pilier central** des efforts déployés en ce sens, en mobilisant des capitaux privés, en combinant investissements et action en matière de politiques publiques, et en contribuant à transformer la résilience en **prospérité à long terme**. La Pologne se tient prête à soutenir ces actions, et nous estimons important que les entreprises de notre région, notamment les **sociétés polonaises**, puissent accéder à des financements adéquats et à des **outils d'atténuation des risques** afin de participer à la reconstruction de l'Ukraine aux côtés de partenaires internationaux.

Dans le même temps, il convient de se prononcer clairement au sujet du **groupe plus large de pays touchés par les répercussions de ce conflit**. L'invasion russe a entraîné une augmentation des **primes de risque**, perturbé les chaînes d'approvisionnement et restreint le financement bien au-delà des frontières ukrainiennes, en particulier pour les investissements nécessitant des **horizons à plus long terme** et une **plus grande tolérance au risque**. Face à cette situation, la Banque a pris des mesures constructives, en maintenant des **niveaux d'investissement plus élevés** dans de nombreux pays touchés, alors même que les investisseurs privés se montraient plus prudents.

Il ne s'agit pas d'opposer différentes priorités, mais de maintenir l'**élan de la transition** dans un environnement marqué par une plus grande aversion au risque. Même dans les économies qui ont réalisé des progrès considérables dans leur transition, d'importantes lacunes subsistent, notamment en matière de compétitivité, d'innovation, de gouvernance, de sécurité énergétique et d'accès à des capitaux **à long terme disposés à supporter un niveau de risque élevé**. Dans ces circonstances, la BERD continue d'apporter **une forte complémentarité**, en particulier dans le cadre de projets pour lesquels le marché n'est plus disposé à fournir des financements à des conditions raisonnables. Cela

est particulièrement vrai pour les instruments à plus haut risque, tels que les prises de participation, le capital-investissement, les mécanismes de partage des risques et les investissements complexes liés à la transition énergétique, dont le financement est devenu encore plus difficile depuis l'invasion.

Une **approche équilibrée et pragmatique** s'impose donc : il convient de maintenir et, lorsque la situation le justifie, d'augmenter de manière sélective les investissements de la BERD dans les pays touchés par des conflits, en recourant à des instruments qui **attirent les capitaux privés** même dans des conditions difficiles, tout en restant fermement attachés à une **gestion bancaire saine** et au **mandat de transition** de la Banque. La poursuite des activités dans les économies plus avancées **ne détourne pas les ressources**. Au contraire, elle renforce la **résilience financière** de la Banque et sa capacité à opérer dans des **environnements à plus haut risque**, tout en gardant **l'Ukraine fermement au centre de son action**.

Enfin, la concrétisation de ces ambitions communes repose sur une **forte unité et une crédibilité solide des actionnaires**. La large adhésion à la récente augmentation de capital envoie un **signal important**, et l'octroi d'un délai supplémentaire pour les souscriptions restantes renforcerait davantage la participation inclusive à la mission de la Banque.

À l'approche de la prochaine Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui se tiendra à Gdańsk en juin 2026, la Pologne s'engage à renforcer davantage la coordination internationale et à mobiliser le soutien en faveur de la reconstruction de l'Ukraine. Nous considérons qu'il s'agit là d'une responsabilité commune et d'une occasion de bâtir une Ukraine moderne, résiliente et pleinement européenne.

En conclusion, la BERD doit continuer à agir avec détermination pour soutenir l'Ukraine aujourd'hui, préparer le terrain en vue de son redressement à l'avenir et renforcer la résilience de l'ensemble de la région.

Je vous remercie.

PORTUGAL

Assemblée annuelle 2026 de la BERD
Déclaration écrite du gouverneur suppléant représentant le Portugal,
M. José Carlos Pereira

Un an après notre dernière Assemblée annuelle, l'environnement mondial est devenu sensiblement plus complexe, plus fragile et plus incertain. Loin de s'atténuer, nombre des difficultés auxquelles nous étions confrontés se sont aggravées, tandis que de nouvelles sources d'instabilité, étroitement liées les unes aux autres, sont apparues. Non seulement ces dynamiques contribuent à fragmenter l'ordre mondial, mais elles génèrent également des risques accrus pour la sécurité économique, la cohésion sociale et la stabilité politique des pays. Dans ce contexte de volatilité croissante, les risques de contagion – qu'il s'agisse de perturbations financières ou de tensions géopolitiques – se sont fortement accrus, soulignant le besoin urgent de réponses internationales coordonnées. Dans ces circonstances, le rôle d'institutions multilatérales solides est plus essentiel que jamais, dans la mesure où elles demeurent des piliers indispensables pour la stabilité, la coopération et la gestion collective des crises.

La situation appelle une action concertée des banques multilatérales de développement, qui doivent continuer d'agir comme un système cohérent fondé sur les partenariats, chaque institution s'appuyant sur ses avantages comparatifs et sa propre proposition de valeur. Cette approche permettra de garantir la complémentarité et de maximiser l'impact collectif.

Dans cet esprit, nous tenons à saluer les solides résultats obtenus par la Banque au cours de l'année écoulée. Ceux-ci témoignent du maintien de la pertinence de son mandat, ainsi que de sa capacité à produire des effets concrets et significatifs dans un environnement de plus en plus volatil.

Nous nous félicitons de l'approbation récente de la stratégie de gouvernance économique. Le renforcement des institutions, une plus grande stabilité ainsi que l'amélioration de la confiance des investisseurs et de l'environnement des affaires sont des éléments essentiels pour une croissance durable et pour la résilience économique à long terme. Le Portugal reste favorable à la place accordée à la transformation numérique en tant que levier stratégique majeur. Celle-ci est indispensable pour bâtir des économies robustes et résilientes, et nous encourageons la Banque à poursuivre ses efforts dans ce sens, notamment dans des domaines tels que la cybersécurité et la résilience numérique.

Dans ce contexte, il est tout aussi important que la BERD continue d'accorder une importance particulière au capital humain et à l'égalité des genres, qui sont indispensables pour permettre aux pays d'opérations de réaliser tout leur potentiel.

L'accent marqué que la Banque continue de mettre sur la mobilisation des capitaux du secteur privé demeure au cœur de son mandat et bénéficie de tout notre soutien. Compte tenu de l'ampleur des besoins mondiaux d'investissement, le renforcement du développement du secteur privé, le

soutien aux petites et moyennes entreprises et l'amélioration de la capacité de la Banque à mobiliser des investissements privés seront déterminants pour maximiser l'impact global. En outre, le soutien à une mobilisation vigoureuse des ressources intérieures et à des finances publiques saines est indispensable pour préserver la stabilité macroéconomique des pays d'opérations.

Les évolutions récentes ont également mis en évidence l'importance cruciale de la sécurité énergétique et de l'accessibilité financière de l'énergie. Les perturbations de l'approvisionnement énergétique et la volatilité des prix continuent de faire peser des risques graves sur la stabilité économique, la cohésion sociale et la sécurité nationale. Nous appelons la Banque à intensifier son action dans ce domaine, la garantie d'un approvisionnement énergétique fiable et abordable étant essentielle pour réduire les vulnérabilités. La transition verte doit progresser parallèlement au renforcement de la sécurité énergétique et à un accès garanti aux matières premières critiques, qui constituent des actifs stratégiques de plus en plus importants dans un environnement mondial concurrentiel et incertain. Si rien n'est fait, les dépendances extérieures pourraient s'aggraver et exposer les pays à de nouveaux chocs.

La fin de l'année dernière a été marquée par l'approbation des premiers projets en Afrique subsaharienne, une étape importante que nous avons accueillie avec une grande satisfaction. Il est encourageant de constater que les opérations dans la région prennent progressivement de l'ampleur et nous nous réjouissons de voir l'action de la Banque s'y développer davantage, portée par une volonté affirmée de placer les besoins spécifiques des pays africains au cœur de nos investissements.

Dans le même temps, nous réaffirmons que l'Ukraine demeure une priorité stratégique majeure. Le rôle que joue la BERD dans le soutien à l'économie ukrainienne et le maintien des services essentiels et des infrastructures, ainsi que sa contribution aux futurs efforts de reconstruction revêtent une importance capitale.

Enfin, nous soulignons que la mise en œuvre de ces priorités stratégiques devra rester pleinement compatible avec la viabilité financière de la Banque et le respect des principes de saine gestion bancaire. Ce n'est qu'en préservant la solidité de son capital et en veillant à une utilisation efficiente des ressources que la Banque sera en mesure de faire face aux défis actuels et futurs.

Le 22 mai 2026.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Assemblée annuelle 2026 de la BERD

Déclaration écrite

Introduction

Merci, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs.

J'aimerais également remercier le gouvernement letton pour son chaleureux accueil.

Permettez-moi de commencer par une réflexion simple.

Le but de la gouvernance économique n'est pas la réforme en soi.

Mais l'amélioration des conditions de vie des citoyens,
en rendant les marchés plus concurrentiels,
en proposant de meilleurs services publics
et en offrant des perspectives plus ambitieuses.

Partant de ce constat, j'aimerais souligner trois points.

Premièrement, les réformes exigent de faire les bons choix en matière de politiques publiques.

L'expérience de la Corée en matière de réformes, à la fin des années 1990, montre que le succès des privatisations demande plus qu'un simple

transfert de propriété.

Il suppose également un renforcement de la redevabilité, une plus grande efficacité ainsi que l'existence d'un cadre réglementaire et concurrentiel efficace.

J'invite la BERD à continuer d'accompagner ses pays d'opérations au moyen d'une combinaison équilibrée de conseils en matière de politiques publiques, de financements et de renforcement des capacités.

Deuxièmement, les réformes exigent de disposer de solides capacités institutionnelles.

Dans un monde marqué par la fragmentation géopolitique et l'accélération des évolutions technologiques, la réussite dépend de la capacité des pouvoirs publics à coordonner l'action publique, à s'adapter et à produire des résultats.

Je salue par conséquent l'accent mis par la Banque sur le renforcement de la capacité des États en matière de conception et de mise en œuvre des réformes.

Troisièmement, nous devons mettre à profit le potentiel de l'intelligence artificielle (IA).

L'IA peut générer des gains de productivité, améliorer les services publics et renforcer la gouvernance.

Pour réaliser ce potentiel, nous devons pouvoir compter sur des compétences numériques renforcées et une coopération internationale responsable.

À cette fin, j'invite tous les membres à rejoindre et à soutenir l'initiative coréenne AI Basic Society, dans le cadre de laquelle les avantages de l'IA sont plus largement partagés, dans un souci d'inclusivité accrue.

Conclusion

Je suis impatient de voir les fruits de la nouvelle Stratégie de gouvernance économique de la BERD, dont l'objectif est la mise en place d'une croissance plus résiliente, plus efficace et plus inclusive.

Merci.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Déclaration de la République tchèque

L'Assemblée annuelle 2026 de la BERD s'inscrit dans un contexte marqué par une incertitude géopolitique persistante et une fragmentation économique. En cette période, le rôle de la BERD, qui consiste à stimuler l'investissement, la résilience et la coopération régionale, reste plus important que jamais. La Tchéquie se félicite donc des excellents résultats enregistrés par la Banque en 2025 et de l'adoption du nouveau Cadre stratégique et capitalistique (CSC), lequel définit des orientations claires et opportunes pour les années à venir.

Nous saluons tout particulièrement l'accent mis par le CSC sur le soutien constant à l'Ukraine, la transition verte et la mobilisation de capitaux privés. L'Ukraine doit être au cœur des efforts déployés par la Banque, tant pendant la guerre que lors de la reconstruction qui suivra. La Tchéquie continue de se tenir aux côtés de l'Ukraine, et nous apprécions le rôle de premier plan joué par la BERD pour maintenir les capacités opérationnelles du pays et soutenir son économie dans des circonstances extrêmement difficiles.

Pour la Tchéquie, cette année marque la fin d'un chapitre important en ce qui concerne nos relations avec la Banque. Réintroduit en réponse à la crise de la pandémie de COVID-19, le mandat des opérations de la BERD en Tchéquie a pris fin en mars 2026, après cinq années de collaboration.

Au cours de cette période, la BERD a démontré que, même dans les économies avancées, il subsiste des possibilités d'interventions ciblées et catalytiques, en particulier dans les domaines liés à la sécurité énergétique, à la décarbonation, à l'innovation et au développement du secteur privé. Nous tenons donc à exprimer notre sincère gratitude à la direction et au personnel de la BERD pour leur professionnalisme et leur engagement tout au long de ce partenariat.

Dans le même temps, l'achèvement de ces opérations représente pour nous l'occasion d'explorer de nouvelles formes de coopération. La Tchéquie reste également pleinement attachée à la mission et aux valeurs de la BERD et se réjouit de poursuivre cette collaboration, notamment par le biais d'une coopération transfrontalière, d'une implication accrue des entreprises tchèques dans les projets de la BERD, de la connectivité régionale, de la transition énergétique et du soutien au développement du secteur privé dans toutes les régions d'opérations de la Banque, y compris en Ukraine.

Alors que les besoins d'investissement ne cessent de croître et que les marges de manœuvre budgétaires demeurent limitées, le rôle de la BERD dans la mobilisation de capitaux privés et le soutien à une transformation économique durable conserve toute son importance. La Tchéquie reste un partenaire solide et constructif de la Banque et se réjouit de poursuivre cette étroite coopération dans les années à venir.

ROUMANIE

DÉCLARATION DE M. Alexandru NAZARE, GOUVERNEUR DE LA BERD REPRÉSENTANT LA ROUMANIE (2026)

**Madame la Présidente, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Excellences,
Chers gouverneurs, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère gratitude à la Lettonie, notre aimable hôte, ainsi qu'à la direction de la BERD et à l'ensemble de son personnel pour l'excellente organisation de cette Assemblée annuelle. Je tiens à saluer le travail remarquable accompli par toutes les personnes qui y ont contribué ici, à Riga.

Nous nous réunissons dans un contexte marqué par des incertitudes géopolitiques accrues, une fragmentation économique croissante et de profondes transformations structurelles. Le rapport intitulé *La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée* met clairement en évidence à la fois l'ampleur de ces enjeux et le rôle essentiel que joue la Banque pour renforcer la résilience et favoriser une croissance durable.

Pour la Roumanie, préserver la stabilité macroéconomique tout en poursuivant la convergence réelle au sein de l'Union européenne demeure une priorité essentielle. Cela suppose de trouver le juste équilibre entre la garantie de la viabilité budgétaire et le soutien aux investissements porteurs de croissance.

Dans le même temps, il demeure impératif de résorber les déficits d'investissement. La mobilisation de ressources publiques et privées visant à soutenir les transitions écologique et numérique, à renforcer la sécurité énergétique et à améliorer la connectivité des infrastructures est essentielle. Dans ce contexte, l'amélioration de l'accès au financement, l'approfondissement des marchés de capitaux et la garantie d'un climat des affaires prévisible et transparent demeurent des priorités majeures.

La BERD joue un rôle complémentaire fondamental. Sa capacité à mobiliser les investissements privés, à soutenir le développement du secteur financier et à faire progresser les réformes structurelles est particulièrement précieuse. Nous saluons également l'importance accrue que la Banque accorde à la gouvernance économique, laquelle est indispensable pour améliorer la qualité des institutions et favoriser une croissance durable à long terme. Nous nous félicitons par ailleurs du niveau d'activité record enregistré par la BERD en Roumanie en 2025, avec 37 opérations signées pour un montant total de 955 millions d'euros, soit le volume annuel le plus élevé depuis le début de ses opérations dans le pays.

La Roumanie réaffirme sa solidarité totale avec l'Ukraine. Le soutien exceptionnel apporté par la BERD à ce pays illustre la force d'une action internationale coordonnée. Le maintien d'une aide concertée demeure essentiel, non seulement pour la résilience de l'Ukraine à court terme mais aussi pour soutenir sa reconstruction et son intégration au sein de l'Union européenne. La poursuite des réformes et l'alignement sur les normes de l'Union européenne seront déterminants dans ce processus.

Plus généralement, les répercussions des conflits internationaux, y compris au Moyen-Orient, mettent en évidence la nécessité de réagir de manière coordonnée et flexible. Nous saluons l'approche contracyclique de la Banque ainsi que sa capacité à soutenir les économies touchées au moyen de financements, d'instruments de partage des risques et de mesures ciblées en faveur du secteur privé.

Une utilisation efficace des fonds de l'Union européenne, ainsi que des partenariats solides avec des institutions telles que la BERD, resteront essentiels.

Nous soulignons également le rôle fondamental de l'énergie nucléaire, eu égard à sa contribution à la sécurité énergétique, à la décarbonation et à la résilience stratégique.

En outre, nous soutenons le renforcement du rôle de la BERD dans le développement des marchés de capitaux, notamment par un recours accru aux instruments de prise de participation et de partage des risques.

Les projets de coopération et d'intégration régionales demeurent tout aussi importants et devraient être menés dans un cadre garantissant des responsabilités claires et un partage équilibré des bénéfices entre tous les pays participants.

En conclusion, la Roumanie réaffirme son attachement au mandat et aux orientations stratégiques de la BERD au titre du Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030. Face à l'évolution rapide du contexte international, le rôle de la Banque dans la promotion de la stabilité, de l'investissement et des réformes est plus important que jamais.

La Roumanie reste pleinement engagée aux côtés de la BERD. Nous sommes prêts à travailler ensemble pour faire progresser la convergence, la résilience et la prospérité dans l'ensemble de la région, tout en appuyant l'ambition de faire de la Roumanie un pôle régional pour la Banque en Europe orientale.

Merci.

ROYAUME-UNI

Assemblée annuelle de la BERD – Déclaration de la gouverneure représentant le Royaume-Uni, 28 mai

1. Je tiens à remercier le gouvernement letton d'accueillir l'Assemblée annuelle 2026 de la BERD et de réunir la communauté internationale à un moment aussi crucial pour la région.
2. Nous sommes une nouvelle fois confrontés à des perspectives mondiales extrêmement difficiles et incertaines. La BERD et le système multilatéral au sens large ont un rôle important à jouer pour soutenir les communautés les plus touchées par les crises, les conflits et le changement climatique, et pour promouvoir une croissance économique vigoureuse et durable.
3. Je suis heureuse d'avoir approuvé l'année dernière, à Londres, le Cadre stratégique et capitalistique quinquennal de la Banque, et je me réjouis des progrès considérables qui ont d'ores et déjà été accomplis. Le Royaume-Uni continue d'accorder une grande importance à l'accent que met la Banque sur le programme vert, toutes ses activités restant en phase avec l'Accord de Paris et le financement vert représentant plus de 50 % du volume de ses investissements. Le Royaume-Uni soutient tout autant les travaux de la Banque en matière d'égalité des genres, d'inclusion et de capital humain, qui devraient continuer à constituer un volet majeur de ses projets et à favoriser l'accès aux opportunités économiques. Le Royaume-Uni se félicite également des investissements réalisés avec succès par la Banque en Afrique subsaharienne, qui constituent une étape importante dans l'expansion de ses activités.
4. Mes propos porteront principalement sur les priorités thématiques de la BERD lors de l'Assemblée annuelle 2026, à savoir l'Ukraine, la réponse aux conflits et la gouvernance économique.
5. Je m'exprimerai **premièrement au sujet de l'Ukraine**. Le Royaume-Uni continue de condamner l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et réaffirme son soutien à la souveraineté, à la résilience et au redressement futur du pays. Le Royaume-Uni salue l'ampleur et l'impact sans précédent du soutien apporté par la BERD à l'Ukraine par le biais d'investissements dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et du secteur privé,

pour un montant total de plus de 9,5 milliards d'euros déployés depuis le début de la guerre. C'est à juste titre que l'Ukraine reste la priorité absolue de la Banque, et le Royaume-Uni approuve pleinement l'engagement de cette dernière à la placer au cœur de ses activités alors qu'elle intensifie ses investissements grâce à l'augmentation de son capital. Nous avons récemment effectué le deuxième versement de notre contribution à cette augmentation de capital, et le Royaume-Uni appelle tous les membres à honorer cet engagement majeur pris en 2023. Le projet de résolution soumis aux gouverneurs, qui réaffirme la volonté de la BERD de soutenir la prospérité de l'Ukraine, bénéficie du soutien sans réserve du Royaume-Uni.

6. Le Royaume-Uni apprécie également les efforts déployés par la BERD pour coordonner les travaux de réparation de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Le Royaume-Uni est profondément déterminé à soutenir la sûreté nucléaire de l'Ukraine et attend avec intérêt les résultats des études de faisabilité relatives à la phase 2 de ces travaux.
7. Il reste toutefois du chemin à parcourir. En tant que premier investisseur institutionnel en Ukraine, la Banque devrait continuer à accroître ses opérations afin de répondre aux besoins les plus urgents du pays, notamment par le biais de financements innovants et de la mobilisation de capitaux privés. Nous devons agir de concert et lever activement les obstacles inutiles entravant l'accès de l'Ukraine au soutien dont elle a besoin. Concrètement, cela implique de respecter le principe fondamental d'ouverture des marchés de la BERD et de supprimer sans délai les restrictions en matière de passation de marchés actuellement appliquées aux financements fournis au titre de la Facilité pour l'Ukraine de l'Union européenne, tout en veillant à ce que le soutien futur des donateurs acheminé par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement (BMD) ne soit pas soumis à des contraintes similaires, qui affaiblissent la capacité de ces institutions à aider leurs partenaires essentiels.
8. **Deuxièmement, je tiens à mentionner le soutien aux économies touchées par les conflits.** Le conflit au Moyen-Orient constitue le défi mondial le plus urgent auquel nous sommes confrontés, et il continue d'avoir des répercussions considérables sur l'économie mondiale et les prix de

l'énergie. Toutes les parties doivent unir leurs efforts pour convenir d'une solution durable à ce conflit, de manière à garantir un passage sûr et libre dans le détroit d'Ormuz. Le Royaume-Uni salue l'action menée par la BERD pour atténuer les conséquences économiques de grande ampleur de ce conflit dans les régions où elle opère.

9. Le Royaume-Uni se félicite également de la déclaration conjointe publiée le 18 mai par les BMD portant sur le soutien apporté pour faire face aux conséquences du conflit au Moyen-Orient et intitulée « Pledging Support to Address Impacts of the Middle East Conflict ». En tant qu'actionnaires de plusieurs institutions financières internationales, nous constatons que l'impact est d'autant plus important lorsque les BMD agissent de concert, en tant que système, pour répondre aux chocs mondiaux, en combinant financement, conseils en matière de politiques et expertise technique. Le Royaume-Uni invite les BMD, y compris la BERD, à œuvrer ensemble pour préserver l'accès aux produits de première nécessité (notamment l'énergie et les denrées alimentaires) de manière à limiter au maximum les répercussions sur les autres pays ; offrir des conseils en matière de politiques et une assistance technique dans le cadre de mesures de soutien ciblées et temporaires destinées à protéger les plus vulnérables ; ou encore renforcer la résilience à long terme, notamment par le biais d'investissements contribuant à la diversification des sources d'énergie.
10. **Enfin, j'aimerais évoquer la gouvernance économique.** Une gouvernance économique solide joue un rôle déterminant dans la réduction des obstacles à l'investissement et dans l'augmentation du nombre de projets bancables, favorisant ainsi la mobilisation de capitaux privés. Le Royaume-Uni apprécie l'importance accrue accordée par la BERD à la gouvernance économique en tant que priorité stratégique pour ses pays d'opérations, et reconnaît le rôle fondamental qu'elle joue dans la création d'un environnement propice à la mobilisation des investissements privés et à la réalisation du mandat de la Banque. Cette question revêt une importance tout aussi cruciale pour l'Ukraine et d'autres économies touchées par des conflits, où une gouvernance solide est essentielle pour soutenir la reprise, la stabilité et la mobilisation d'investissements privés à grande échelle.

11. Le Royaume-Uni considère que la mobilisation accrue des capitaux privés constitue un objectif essentiel des efforts de réforme des BMD et continue de plaider en faveur d'une ambition renforcée dans ce domaine. Le Royaume-Uni se félicite des initiatives menées par la BERD en matière d'innovation financière, telles que les transferts significatifs de risque et les modèles « Originate to Share », qui permettent de libérer des capacités de bilan pour de nouveaux prêts. Le Royaume-Uni a également un rôle à jouer en tirant parti de la solidité de son secteur des services financiers pour veiller à ce que les capitaux privés contribuent à la croissance et au développement à travers le monde, entre autres au redressement et à la reconstruction de l'Ukraine. Compte tenu des pressions budgétaires auxquelles nous sommes toutes et tous confrontés, nous devons redoubler d'ingéniosité et d'inventivité, en exploitant pleinement les capacités du système des BMD dans un monde où le financement public est de moins en moins à même de relever les défis de l'heure.
12. Le Royaume-Uni se réjouit également d'accueillir le sommet du G20 l'année prochaine, où nous entendons nous appuyer sur les travaux des présidences précédentes pour faire avancer la réforme des BMD grâce à une collaboration étroite avec des partenaires clés, dont la BERD. Nous souhaitons continuer à explorer les moyens dont disposent les BMD pour utiliser plus efficacement leurs bilans, dans le prolongement de la mise en œuvre réussie de la révision du cadre d'adéquation des fonds propres, et encourager la conclusion d'accords de confiance mutuelle afin que les BMD puissent fonctionner de manière plus efficace en tant que système. L'architecture financière et de développement internationale est devenue trop fragmentée et complexe pour les investisseurs comme pour les pays bénéficiaires, ce qui met en évidence la nécessité d'adopter des approches plus coordonnées.
13. Je profite de cette occasion pour remercier la Présidente de la Banque, ainsi que la direction et le personnel, pour leur leadership et leurs efforts au service de tous les pays d'opérations, de même que pour les solides performances et résultats obtenus au cours de l'année écoulée.
14. Je vous remercie.

SAINT-MARIN

Déclaration de M. le Professeur Maurizio Bragagni, Officier de l'Ordre de l'Empire britannique
Gouverneur suppléant représentant Saint-Marin

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à un auditoire aussi distingué à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), accueillie pour cette édition à Riga.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude aux autorités lettones pour leur accueil chaleureux et pour l'hospitalité qu'elles nous ont réservée à Riga, ville vibrante hérissée de clochers où chaque coin de rue a des allures de musée à ciel ouvert.

J'aimerais exprimer ma sincère gratitude au Secrétariat général de la BERD pour son excellent travail d'organisation et de coordination. Je tiens également à remercier chaleureusement la Présidente Renaud-Basso et son équipe pour avoir su veiller au bon déroulement des activités de la BERD dans un contexte mondial aussi turbulent et en constante évolution, ainsi que notre bureau de représentation pour son soutien indéfectible et dévoué.

À une époque caractérisée par la volatilité et les changements rapides, la volonté de la BERD de favoriser des économies diversifiées et innovantes est plus importante que jamais. En tant que petit pays actionnaire, Saint-Marin apprécie grandement la capacité de la Banque à aider les pays à surmonter l'incertitude grâce à des investissements dans des projets transformateurs, en soutenant les transitions numérique et verte et en renforçant les capacités locales.

Le gouvernement de Saint-Marin réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance et à la prospérité à long terme de l'Ukraine. Saint-Marin reconnaît le rôle majeur joué par la BERD dans le soutien apporté à ce pays, grâce à ses investissements considérables dans la sécurité énergétique, les infrastructures essentielles, la sécurité alimentaire, la résilience du secteur privé et le financement du commerce. La République de Saint-Marin accorde une grande importance au mandat unique en matière de transition dont est investie la BERD, lequel vise à promouvoir des économies de marché durables, la bonne gouvernance et les principes démocratiques dans l'ensemble de ses pays d'opérations, et réitère son soutien à ces objectifs.

Le monde fait aujourd'hui face à d'importantes pressions économiques et sociales exercées par les conflits régionaux sur les économies voisines et de plus petite taille. Dans ce contexte, Saint-Marin salue les efforts de la BERD visant à renforcer la résilience grâce à l'intensification des investissements, au dialogue sur les politiques publiques et à un soutien financier ciblé. La République de Saint-Marin attache une importance particulière aux initiatives destinées à renforcer la sécurité énergétique, les infrastructures municipales et la stabilité financière dans les pays touchés, directement ou indirectement, par l'instabilité régionale. Elle soutient la poursuite d'une coopération étroite entre l'ensemble des actionnaires afin de garantir que l'expertise, les ressources et les opportunités offertes par la Banque soient accessibles de manière inclusive et équitable dans toutes ses régions d'opérations.

Nous partageons l'avis selon lequel le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2026-2028 donne à la BERD les moyens de s'acquitter de son mandat élargi, d'accroître son impact dans ses régions existantes et nouvelles, et de maintenir sa résilience financière et opérationnelle. Nous considérons le PMS comme un cadre équilibré et ambitieux qui favorise le développement durable, la résilience économique et la croissance inclusive dans toutes les régions d'opérations de la BERD.

Parallèlement, nous estimons que la viabilité économique doit continuer d'aller de pair avec un engagement ferme en faveur des valeurs démocratiques, de l'état de droit et de la protection des libertés fondamentales. En particulier, la défense des minorités et la protection de la liberté de religion et de croyance restent des principes essentiels pour des sociétés stables, inclusives et prospères. Ces valeurs ne relèvent pas seulement d'impératifs moraux, mais constituent également des piliers importants pour le développement économique à long terme, la cohésion sociale et la résilience institutionnelle.

Nous saluons la volonté constante de la BERD de donner la priorité au soutien à l'Ukraine ainsi que son engagement à investir dans les pays confrontés aux plus grands défis structurels. L'accent mis par le SIP sur la transition verte, l'égalité des genre et la bonne gouvernance économique s'aligne sur nos priorités nationales et sur les valeurs communes des pays membres de la Banque.

Nous soulignons par ailleurs que la modernisation du secteur énergétique est indispensable à la croissance durable, à la résilience économique et à la sécurité énergétique dans tous les pays d'opérations de la BERD, en particulier dans les petits États qui sont plus vulnérables aux chocs extérieurs. Des infrastructures énergétiques fiables, efficaces et vertes sont fondamentales pour la compétitivité, le développement industriel et la stabilité sociale, et nous nous félicitons vivement de l'engagement de la BERD en faveur de la finance verte et du développement des énergies renouvelables.

Dans le même temps, la transition vers un système énergétique durable nécessitera non seulement des investissements dans la production, mais aussi la modernisation rapide des réseaux de transport d'électricité. La demande croissante, alimentée par l'électrification, l'intelligence artificielle, la numérisation, la mobilité électrique et l'intégration des énergies renouvelables, exerce une pression croissante sur les réseaux obsolètes à travers l'Europe et les régions de la BERD.

La construction de corridors de transport entièrement nouveaux étant souvent coûteuse et complexe sur le plan politique, des technologies de pointe, telles que les conducteurs à haute température et faible flèche (HTLS) et les conducteurs à âme composite en fibre de carbone, offrent une solution pratique en augmentant considérablement la capacité et l'efficacité des infrastructures existantes, tout en réduisant l'impact environnemental et les délais de mise en œuvre. Ces technologies améliorent la résilience des réseaux, réduisent les pertes liées au transport et facilitent l'intégration des énergies renouvelables ainsi que les interconnexions transfrontalières.

Nous encourageons donc un soutien continu non seulement en faveur des projets de production d'énergie renouvelable, mais aussi des réseaux intelligents, du stockage d'énergie et des technologies de transport innovantes, qui sont désormais indispensables à la compétitivité économique, à la résilience industrielle, à la durabilité écologique et à la stabilité géopolitique à long terme.

Enfin, il convient de reconnaître l'importance stratégique croissante du cuivre et d'autres matières premières essentielles. La transition énergétique mondiale génère une demande sans précédent pour ces ressources, rendant indispensables des chaînes d'approvisionnement résilientes, des corridors de transport sécurisés, le libre-échange et la coopération internationale afin d'éviter les pressions inflationnistes, les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures et le ralentissement économique.

Nous estimons par conséquent que la paix, la stabilité et le dialogue, tant en Europe qu'au Moyen-Orient, restent des priorités absolues pour la communauté internationale. La stabilité dans ces régions est indissociable de la sécurité énergétique mondiale, de la logistique maritime, des marchés des matières premières et de la croissance économique durable. La préservation de voies commerciales ouvertes et de la coopération internationale n'est pas seulement une nécessité économique, mais aussi une base indispensable à la paix et à la prospérité.

Le soutien ciblé de la Banque aux pays confrontés aux plus grands défis structurels, notamment par la coordination des donateurs et le financement concessionnel, revêt une importance particulière. Les investissements de la BERD dans la modernisation du secteur énergétique, tels que les réparations d'urgence en Ukraine et le développement de stratégies urbaines vertes, démontrent sa capacité à répondre aux besoins pressants tout en renforçant la résilience à long terme. Ces efforts aident tout particulièrement les petits États à renforcer leur sécurité énergétique, à s'adapter au changement climatique et à s'intégrer plus efficacement aux marchés régionaux et mondiaux.

Nous réaffirmons par ailleurs que les progrès économiques durables doivent toujours s'accompagner de la défense des valeurs démocratiques, de la dignité humaine, de la liberté d'expression, de la liberté de religion et de la protection des minorités. Le développement économique et la résilience démocratique sont des piliers indissociables de la stabilité et de la paix à long terme.

Saint-Marin est convaincu qu'en mobilisant les capitaux du secteur privé et en encourageant une bonne gouvernance, la BERD garantit à ses actionnaires l'accès à l'expertise, aux ressources et aux partenariats nécessaires à la modernisation de leur secteur énergétique. Cette approche inclusive s'inscrit dans le droit fil de nos priorités nationales et renforce le rôle de la Banque en tant que partenaire de confiance dans la promotion de la transition énergétique mondiale.

Nous apprécions la gestion financière prudente dont fait preuve la Banque, la solide croissance de son capital et l'allocation transparente de ses ressources, grâce auxquelles tous les actionnaires bénéficient du succès et de l'impact de la BERD. L'accent mis par le SIP sur la coordination des donateurs et le soutien ciblé aux pays les moins avancés renforce encore le rôle de la Banque en tant que partenaire de confiance pour les petits États. Nous restons persuadés que tous les États, et surtout ceux de petite taille, peuvent tirer parti de l'expertise et des financements de la BERD pour moderniser leur secteur énergétique, améliorer leurs infrastructures et renforcer leur résilience face au changement climatique.

Saint-Marin est favorable à l'intégration systématique des réformes de gouvernance dans les activités d'investissement et les partenariats institutionnels, dans le but de favoriser un environnement stable et prévisible propice au développement durable du secteur privé et aux investissements à long terme. La République de Saint-Marin estime que des institutions plus

solides et des cadres de gouvernance rigoureux sont essentiels pour promouvoir une croissance durable, renforcer la résilience et garantir une prospérité partagée, y compris pour les petits pays actionnaires, en particulier en période d'incertitude géopolitique et économique.

Pour conclure, Saint-Marin réaffirme son engagement envers le mandat de la BERD et sa volonté de collaborer avec tous les actionnaires afin de parvenir à un développement durable, inclusif et résilient.

Je vous remercie.

SUÈDE

Déclaration de la Suède à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la BERD, 2026

Excellences,

La Suède tient à remercier le gouvernement letton d'accueillir la présente Assemblée annuelle.

Le thème de l'Assemblée annuelle 2026 est « De la volatilité à l'adaptabilité : des économies innovantes dans un monde en mutation ». Il est en effet, et malheureusement, vrai que le contexte mondial actuel est marqué par la volatilité. Les tensions géopolitiques et géoéconomiques sont vives : guerres et conflits, droits de douane et évolution des flux commerciaux, croissance atone, déséquilibres persistants. Nombre des pays d'opérations de la BERD sont secoués par ces eaux tumultueuses. Il est inacceptable que l'Ukraine soit toujours la cible d'attaques brutales de la part de la Russie.

En ces temps difficiles, les institutions financières internationales telles que la BERD représentent une force particulièrement positive : elles favorisent la coopération et les échanges internationaux tout en soutenant le développement économique et les politiques des pays. La capacité d'agir de manière contracyclique est un avantage fondamental de la BERD et de ses homologues. La BERD reste forte, s'appuyant sur des résultats financiers solides, l'augmentation de son capital social et un bilan positif en matière de résultats, même face à des vents contraires. La Banque peut s'appuyer sur ses compétences de base et continuer d'accélérer la réalisation de ses ambitions.

La Suède a, s'agissant de l'orientation stratégique de la BERD, trois priorités principales.

Premièrement, soutenir l'Ukraine. Un soutien constant, fort et croissant à cette dernière est la priorité absolue. L'Ukraine a fait preuve d'une excellente capacité d'innovation et d'un engagement en faveur des réformes pendant la guerre d'agression menée par la Russie. La BERD est bien placée pour renforcer les atouts de l'Ukraine et contribuer à bâtir une société encore plus résiliente dans le pays. La Banque devrait se préparer à façonner et à intensifier de manière proactive ses opérations en Ukraine lorsque la reconstruction entrera dans une nouvelle phase, et planifier les mesures à prendre à cet effet.

Deuxièmement, promouvoir la gouvernance économique et l'égalité des genres. La Suède salue la nouvelle stratégie de gouvernance économique de la Banque ainsi que sa stratégie en matière d'égalité des genres et de capital humain. Celles-ci lui offrent de nouvelles perspectives et des possibilités accrues d'appuyer des économies favorables à l'investissement et centrées sur les personnes. Des institutions solides, qui respectent l'état de droit et s'appuient sur des cadres juridiques et réglementaires robustes et prévisibles, sont essentielles à une économie prospère et résistante aux chocs. En intensifiant et en intégrant son action en matière de gouvernance économique, la BERD peut soutenir la mise en place d'institutions efficaces et d'environnements

propices qui transforment les financements en investissements, en activités commerciales et en emplois. La participation des femmes est indispensable au développement économique et les pays qui intègrent les femmes dans leur économie se relèvent également plus rapidement des chocs.

Troisièmement, réaliser des investissements verts qui renforcent la sécurité énergétique.

La BERD devrait renforcer encore son ambition d'aligner toutes ses opérations sur l'Accord de Paris, appuyant la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans ses pays d'opérations. Une priorité essentielle est de fournir un accès à une énergie non fossile, qui permette aux pays d'opérations de renforcer leur sécurité énergétique en accélérant leur transition vers des énergies propres. Un accès durable et sûr à une énergie non fossile est essentiel au développement économique et à la création d'emplois. La Suède se félicite de l'importance accrue que la Banque accorde à l'énergie nucléaire dans sa nouvelle stratégie de transition vers une économie verte, ainsi que de l'objectif qu'elle s'est fixé d'appuyer des trajectoires nationales et sectorielles à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique.

La BERD a déjà prouvé qu'elle était capable, même dans des périodes difficiles, de remplir pleinement son mandat, qui consiste à faire preuve d'adaptabilité lorsque le monde est instable. Nous sommes convaincus qu'elle investira dans ce qui confère une croissance durable aux pays, bâtissant des économies résilientes et innovantes.

Je vous remercie.

SUISSE

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD 2026
DÉCLARATION DE L'AMBASSADEUR PIETRO LAZZERI, GOUVERNEUR
SUPPLÉANT
AU NOM DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE**

La Suisse attache une grande importance à son partenariat étroit avec la BERD et soutient les orientations stratégiques définies dans le Cadre stratégique et capitalistique (CSC). Le CSC offre un cadre solide pour l'action de la Banque dans un contexte mondial difficile. Nous saluons l'importance accordée à l'impact des investissements et le fait que l'Ukraine reste la priorité absolue de la Banque.

La Suisse souligne l'importance de l'implication durable de la BERD en Ukraine. Le succès de l'augmentation générale de capital témoigne du soutien marqué des actionnaires. Afin de maximiser l'impact de ce soutien renforcé, la Banque devrait accorder une attention particulière à l'amélioration de la gouvernance économique, à la mobilisation du secteur privé et au maintien de moyens suffisants sur le terrain. Nous réaffirmons également l'importance du rôle joué par la Banque dans les économies en transition les moins avancées, dans le cadre de son mandat et de son avantage comparatif.

La Suisse salue le niveau élevé d'ambition de la Banque en matière d'action climatique, d'inclusion et d'égalité des genres. Nous nous félicitons de l'adoption récente des nouvelles stratégies sectorielles. Il est essentiel de maintenir des objectifs quantitatifs ambitieux en matière de financement climatique et de mobilisation verte, tout en fixant des limites claires applicables au financement des énergies fossiles et en assurant un alignement sur les accords internationaux, notamment l'Accord de Paris. Nous encourageons la Banque à renforcer encore ses opérations afin de favoriser une décarbonation systémique et d'obtenir des résultats positifs en matière de protection de la nature, en privilégiant un impact structurel de long terme plutôt que des approches de court terme centrées sur des projets ponctuels.

L'amélioration de la gouvernance économique doit demeurer au cœur du mandat de la BERD. Il s'agit d'un élément déterminant pour produire un impact en matière de transition et créer un environnement propice aux investissements du secteur privé. Nous appelons en particulier la Banque à renforcer le dialogue sur les politiques publiques et à obtenir des résultats mesurables sur le plan des réformes. La Suisse apprécie les efforts déployés par la BERD en matière de mobilisation de capitaux privés et l'encourage à exploiter davantage son avantage comparatif afin d'attirer massivement des financements privés, y compris en provenance de sources suisses, en privilégiant la transition à long terme des marchés plutôt que le volume des transactions.

La Suisse salue le rôle important joué par la BERD dans la création de nouvelles perspectives pour les secteurs privé et financier. Il en résulte de nouvelles possibilités de coopération fructueuse avec les acteurs suisses des secteurs privé et financier, qui proposent des solutions innovantes et durables dans les domaines des infrastructures, des technologies propres, des sciences de la vie et des technologies. En complément, nous soulignons la nécessité de renforcer l'écosystème des petites et moyennes entreprises (PME) au sens large, grâce au déploiement efficace de la nouvelle offre de la Banque à l'intention des PME.

La préservation de la crédibilité de la Banque et de son impact dépend du respect strict de normes environnementales, sociales et de gouvernance rigoureuses dans toutes ses opérations, y compris au sein de chaînes d'approvisionnement complexes. Nous insistons également sur le caractère essentiel de procédures de passation de marchés équitables et transparentes, axées sur la qualité et conformes aux normes internationales. Nous attendons des mécanismes robustes d'évaluation indépendante et de responsabilité afin de garantir la transparence, de favoriser l'apprentissage et d'assurer une amélioration continue.

La Suisse est résolument favorable à un meilleur fonctionnement des banques multilatérales de développement (BMD) en tant que système. Tel qu'illustré en Ukraine ainsi que dans d'autres contextes, un système multilatéral efficace et fondé sur des règles, reposant sur la sélectivité et la complémentarité entre les BMD, contribue à maximiser l'impact. Nous demandons à la Banque de renforcer encore sa coopération et ses partenariats avec les autres BMD en harmonisant les politiques et en s'appuyant sur des cadres de confiance mutuelle. Nous soulignons également la nécessité d'utiliser de manière efficace et transparente tant les ressources propres de la Banque que les financements concessionnels des donateurs, tout en préservant la viabilité financière et la solidité de sa notation de crédit.

La Suisse attend que l'expansion de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak s'inscrive dans une démarche coordonnée et sélective, fondée sur une forte complémentarité avec les autres institutions financières internationales. La Banque devrait privilégier les opérations du secteur privé et tirer pleinement parti des dispositifs existants de financement concessionnel et de soutien des donateurs, tout en veillant à préserver un juste équilibre avec ses pays d'opérations actuels, notamment l'Ukraine.

La Suisse tient à remercier sincèrement la Présidente Renaud-Basso pour son action à la tête de la Banque, ainsi que la direction et le personnel pour leur dévouement et leur professionnalisme au service du mandat de la Banque. Nous nous réjouissons de poursuivre cette coopération dans un esprit de dialogue étroit et constructif.

TADJIKISTAN

Déclaration écrite de la République du Tadjikistan

Assemblée annuelle 2026 de la BERD

La République du Tadjikistan tient à exprimer sa sincère gratitude au gouvernement letton, à la ville de Riga ainsi qu'à l'ensemble des collègues de la BERD pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de cette Assemblée annuelle.

Les discussions tenues lors de la séance plénière touchent au cœur même de la mission de la BERD.

La gouvernance économique n'est pas une fin en soi. Elle constitue le fondement d'une croissance durable, du développement du secteur privé et de l'amélioration des conditions de vie.

Pour le Tadjikistan, le renforcement de la gouvernance économique demeure une priorité nationale essentielle.

Le gouvernement poursuit la mise en œuvre de réformes visant à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer la gestion des finances publiques, à améliorer la gestion de la dette et à accroître l'efficacité ainsi que la transparence des investissements publics.

En étroite coopération avec nos partenaires internationaux, nous poursuivons également des réformes destinées à renforcer la concurrence, à favoriser la transformation numérique, à améliorer la gouvernance du secteur de l'énergie et à créer un environnement plus propice à l'investissement privé.

Nous attachons une grande importance à notre partenariat avec la BERD dans ce processus.

La promotion de solides institutions de gouvernance dans les pays d'opérations de la Banque constitue l'une des missions fondamentales de la BERD. Des institutions efficaces, la transparence et la redevabilité sont indispensables à l'édification d'économies de marché résilientes, et nous devons continuer à soutenir et à faire progresser ces objectifs communs.

Parallèlement, il est important que la BERD continue de s'inspirer de son mandat fondateur et de son rôle d'institution de développement de confiance, en veillant à maintenir un équilibre entre le soutien à une transition économique durable, la préservation de sa solidité financière et la défense des intérêts à long terme de l'ensemble de ses actionnaires et de ses pays d'opérations.

Le Tadjikistan considère la BERD comme un partenaire fiable dans les domaines de l'énergie, des transports, des infrastructures municipales et du développement du secteur privé. Des projets tels que la remise en état de la centrale hydroélectrique de Qairokkum démontrent comment une gouvernance solide et des investissements de

qualité peuvent renforcer la sécurité énergétique, accroître la résilience et soutenir une croissance durable.

En définitive, la qualité de la gouvernance économique se mesure à ses résultats : des institutions plus solides, une plus grande confiance des investisseurs, un meilleur environnement des affaires et davantage d'opportunités pour nos citoyens.

Le Tadjikistan demeure fermement engagé sur cette voie et se réjouit de poursuivre le renforcement de son partenariat avec la BERD.

La République du Tadjikistan tient à faire savoir officiellement qu'en ce qui concerne les résolutions soumises à l'examen des gouverneurs, le Tadjikistan souhaite s'abstenir sur le point 7, « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée : Rapport du Conseil d'administration et Résolution » (BG35/3), ainsi que sur le point 9, « Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription : Rapport du Conseil d'administration et Résolution » (BG35/10).

TÜRKİYE

DÉCLARATION ÉCRITE* DE M. OSMAN ÇELİK
VICE-MINISTRE DU TRÉSOR ET DES FINANCES
GOVERNEUR SUPPLÉANT DE LA BERD REPRESENTANT LA TÜRKIYE

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Madame la Présidente de la BERD,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Permettez-moi, pour commencer, de remercier le gouvernement letton et la BERD de leur chaleureuse hospitalité et de leur excellente organisation.

Nous nous réunissons à un moment marqué par une incertitude géopolitique accrue, une fragmentation économique et des chocs de plus en plus fréquents qui touchent aussi bien les économies avancées que les économies émergentes. Dans un tel contexte, il importe plus que jamais de renforcer la résilience en développant le secteur privé, en pratiquant une solide gouvernance économique et en se mobilisant réellement. Dans ces circonstances, la BERD continue de faire preuve d'une solide capacité opérationnelle, d'une forte résilience financière et de pertinence stratégique dans toutes les régions où elle opère.

Permettez-moi d'émettre quelques observations.

Premièrement, nous tenons à féliciter la BERD pour la **performance opérationnelle et financière** qu'elle a affichée pendant la première année de mise en œuvre de son Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030. En 2025, la Banque a octroyé un volume record de financements s'élevant à 16,8 milliards d'euros tout en conservant un solide bénéfice net et un impact élevé sur la transition. Ces résultats démontrent sa capacité à rester efficace sur le plan opérationnel et résiliente sur le plan financier malgré un contexte mondial difficile. La Türkiye est heureuse, en sa qualité de pays d'opérations occupant la première place dans le portefeuille de la Banque, de contribuer à ce succès.

Deuxièmement, nous estimons que le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 définit pour la Banque les bonnes priorités dans un contexte mondial de plus en plus incertain. En particulier, il sera essentiel de renforcer la résilience, d'appuyer les activités du secteur privé et de mobiliser des capitaux privés pour maintenir la croissance et la stabilité économique dans l'ensemble des pays où la Banque opère.

Nous soutenons également l'attention accrue que porte la Banque à la gouvernance économique et au capital humain, qui revêtent une importance croissante pour la compétitivité et la résilience à long terme. Il restera crucial, pendant la période de mise

* Cette déclaration a été reçue après l'Assemblée annuelle, le 16 juin 2026, mais figure dans le compte rendu à la demande des autorités turques.

en œuvre, de préserver la souplesse opérationnelle tout en conservant une orientation stratégique claire.

Troisièmement, nous accueillons avec satisfaction l'adoption de la première **Stratégie de gouvernance économique 2026-2030** de la Banque. Une gouvernance économique solide, des institutions transparentes et des cadres réglementaires prévisibles sont essentiels pour renforcer la compétitivité, mobiliser les investissements et soutenir la résilience à long terme. À notre avis, l'avantage comparatif de la Banque réside dans son approche des réformes pratique et en lien direct avec l'investissement, combinant financement, initiatives de politique et appui à la mise en œuvre. Il restera important de préserver une approche adaptée à chaque pays, axée sur la demande et souple pour s'assurer que les pays s'approprient les réformes, maintenir leur élan et obtenir des résultats concrets sur le terrain.

Quatrièmement, nous saluons également les excellents résultats obtenus par la BERD en matière de mobilisation de capitaux privés en 2025. La Banque a mobilisé au total 26,8 milliards d'euros de financements, dont 5,7 milliards d'euros de mobilisations directes. Ces résultats démontrent la capacité de la BERD à maintenir la confiance des investisseurs et à attirer les investissements privés dans des conditions de marché difficiles. Selon nous, les activités de mobilisation vont prendre une importance croissante dans le soutien à l'investissement et la préservation de la confiance du secteur privé, en particulier sur les marchés et dans les secteurs où l'investissement privé reste limité.

À l'avenir, l'utilisation accrue de structures de financement innovantes, la mise en place de marchés de capitaux locaux et le recours à des instruments de partage des risques pourraient aider à accroître l'effet catalyseur de la Banque et à mobiliser des investissements privés à plus grande échelle.

Cinquièmement, nous saluons également le **soutien** constant que la BERD apporte **aux économies touchées par les conséquences de conflits et d'autres chocs majeurs**. Ces dernières années ont montré que les conflits et catastrophes naturelles peuvent gravement perturber l'activité économique, les infrastructures, les chaînes d'approvisionnement et les flux d'investissement. Dans ces périodes, la capacité de la BERD à maintenir son engagement, à préserver le fonctionnement des marchés et l'activité du secteur privé ainsi qu'à fournir des financements souples revêt une importance particulière. À cet égard, la Banque joue, pour les économies touchées, un rôle important de stabilisateur, preneur de risques et partenaire à long terme.

Nous soutenons l'action que la Banque mène dans le cadre de sa stratégie de réponse aux conflits au Moyen-Orient, qui vise à apporter un soutien opportun, ciblé et flexible, adapté aux besoins de chaque pays et à l'évolution de la situation. Il restera essentiel de préserver la souplesse opérationnelle, de gérer les risques de manière prudente et de définir clairement les priorités en matière d'allocation de ressources pour garantir un soutien effectif et durable.

La Türkiye a pu constater par elle-même l'importance d'un soutien rapide et coordonné à la suite des séismes de 2023 et salue la forte mobilisation que la Banque a mise en place dans les régions touchées.

Sixièmement, le renforcement du **capital humain** revêt également une importance croissante dans le contexte actuel. Les crises et conflits récents ont démontré que la résilience des économies ne repose pas seulement sur des infrastructures et des systèmes financiers solides, mais aussi sur une main-d'œuvre qualifiée, adaptable et inclusive. À cet égard, nous saluons les efforts croissants que déploie la BERD pour intégrer de manière plus systématique les considérations relatives au capital humain dans ses activités d'investissement et de réponse aux crises, y compris par le biais d'un soutien aux compétences, à l'emploi et à l'inclusion économique. Il importera de maintenir un lien plus étroit entre les investissements dans le capital humain, les besoins du marché du travail et le développement du secteur privé pour renforcer la productivité, la compétitivité et la résilience à long terme.

Soutenir les femmes, les jeunes, les populations déplacées et la réinsertion professionnelle sera déterminant non seulement d'un point de vue social, mais aussi pour renforcer le potentiel de croissance à long terme et la stabilité économique.

Enfin, la Türkiye assumera la présidence de la COP31 en novembre 2026.

Notre présidence s'appuiera sur les principes du dialogue, du consensus et de l'action, se focalisant fortement sur l'obtention de résultats concrets, équilibrés et axés sur la mise en œuvre. Dans le contexte actuel, il importera de plus en plus de renforcer la coopération entre les gouvernements, les banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales et le secteur privé pour faire progresser ensemble les objectifs définis en matière de climat et de développement.

Nous estimons que les banques multilatérales de développement ont un rôle de premier plan à jouer dans la mobilisation de capitaux privés à l'appui de la mise en place d'infrastructures résilientes et des mesures de transition que prennent les pays eux-mêmes. Nous nous réjouissons donc que la BERD, en collaboration avec la BAD, co-dirige la participation de ces banques tout au long de la COP31, et sommes impatients de travailler avec elle pour contribuer au succès de cette conférence.

Pour conclure, nous réaffirmons notre pleine confiance dans le rôle moteur que joue la BERD dans ses régions d'opérations et remercions sincèrement la Présidente et son équipe pour leur remarquable travail.

Je vous remercie.

UNION EUROPÉENNE

**DÉCLARATION ÉCRITE DE L'UNION EUROPÉENNE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD
6 JUIN 2026**

1. L'Union européenne (UE) remercie les autorités lettones d'accueillir l'Assemblée annuelle 2026 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'UE tient également à saluer le dévouement avec lequel le personnel, la Présidente et le Conseil d'administration de la BERD se sont investis dans la préparation de cet événement.
2. L'UE se félicite de l'adoption par le Conseil des gouverneurs de la BERD de la résolution associée au rapport intitulé « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée », qui réaffirme le soutien de la Banque à l'Ukraine en tant que priorité absolue.
3. L'UE condamne la poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Elle condamne également la complicité du Bélarus dans cette agression militaire.
4. L'UE réitère son soutien indéfectible à l'Ukraine jusqu'à l'instauration d'une paix juste et durable, fondée sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Elle continuera de soutenir le pays aussi longtemps qu'il le faudra.
5. L'UE demeure le principal contributeur en faveur de l'Ukraine. Le soutien total apporté par l'UE, ses États membres et les institutions financières européennes dépasse désormais 200 milliards d'euros, une contribution supérieure à celle de tout autre partenaire.
6. L'engagement constant de l'UE en faveur du pays est illustré par le prêt de soutien à l'Ukraine d'un montant de 90 milliards d'euros, destiné à couvrir les deux tiers de ses besoins budgétaires et des capacités de son industrie de la défense en 2026 et 2027. L'UE appelle les partenaires et alliés internationaux à contribuer à combler le déficit de financement restant.
7. L'UE apprécie le soutien apporté par la BERD à l'Ukraine en 2025. Elle y a engagé un montant record de 2,9 milliards d'euros afin de renforcer la résilience économique du pays et de restaurer les moyens de subsistance des populations et communautés affectées. L'UE, premier donateur de la BERD, a contribué à cet effort en allouant 600 millions d'euros au titre du cadre d'investissement pour l'Ukraine.
8. Compte tenu de son mandat unique et de ses avantages comparatifs, la Banque doit continuer à jouer un rôle essentiel dans l'effort international de soutien à l'Ukraine, en étroite coopération avec les autres institutions financières internationales et partenaires, tant pendant le conflit que dans la phase de reconstruction.
9. L'UE se félicite de l'engagement de la BERD à soutenir l'ensemble de ses pays d'opérations et estime qu'une attention particulière doit être accordée à ceux qui subissent les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Comme le souligne la communication de la Commission sur les régions

orientales de l'UE limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine¹, les défis posés par la Russie et la Biélorussie sont nombreux et comprennent notamment les menaces hybrides, l'instrumentalisation de la migration, les violations de l'espace aérien par des drones et des avions de combat, les perturbations radioélectriques — notamment le brouillage et l'usurpation des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) —, les cyberattaques, le sabotage du trafic aérien et des infrastructures terrestres et sous-marines, les manipulations de l'information et les ingérences étrangères, ainsi que la rhétorique hostile. À ces défis s'ajoutent des pressions économiques croissantes, une diminution des échanges commerciaux et des flux touristiques transfrontaliers, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, une hausse du coût de l'emprunt et un recul de la confiance des investisseurs. Dans son champ d'action géographique, la BERD a un rôle important à jouer en renforçant et en adaptant ses investissements, son dialogue sur les politiques publiques et ses activités de conseil afin de répondre aux besoins spécifiques de ces États membres dans ce contexte difficile et de soutenir leurs économies de manière durable et résiliente.

10. L'UE accueille favorablement le dispositif de réponse aux conflits mis en place par la BERD afin de soutenir les économies et les entreprises affectées par le conflit au Moyen-Orient et attend avec intérêt sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.
11. À une époque où le multilatéralisme est de plus en plus remis en question, le mandat de la Banque — centré sur le secteur privé et ancré dans les principes de démocratie, de pluralisme et d'économie de marché — est plus pertinent et plus important que jamais.
12. L'UE se félicite de l'approbation par le Conseil d'administration de la BERD des nouvelles stratégies relatives à la gouvernance économique, à l'égalité des genres et au capital humain, ainsi qu'à la transition vers une économie verte. Ces stratégies traduisent concrètement les priorités approuvées par les gouverneurs dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 de la Banque, à savoir l'intensification du soutien à la transition verte, le renforcement de la gouvernance économique ainsi que le développement du capital humain et de l'égalité des chances pour tous. L'UE se réjouit à la perspective de collaborer avec la BERD afin de garantir la mise en œuvre effective de ces stratégies dans l'ensemble des pays bénéficiaires au cours de la période 2026-2030, notamment en assurant un niveau ambitieux de soutien à la transition verte compatible avec la nécessité de préserver la sécurité économique et la cybersécurité en Europe.
13. L'UE salue la contribution majeure de la BERD au renforcement d'une croissance tirée par l'innovation et au développement des marchés de capitaux dans les États membres de l'UE où elle intervient. Elle souligne également le rôle déterminant que joue la Banque dans le soutien au processus d'adhésion à l'UE de ses pays d'opérations ayant le statut de pays candidats ou de candidats potentiels.
14. L'UE félicite la BERD pour la réalisation de ses premiers investissements au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Irak, au Kenya, au Nigéria et au Sénégal, et se réjouit de la voir

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52026DC0082>

poursuivre ses activités dans ses nouveaux pays bénéficiaires afin de soutenir leur transition économique.

15. L'UE félicite la BERD d'avoir enregistré en 2025 un nouveau volume record d'investissements annuels, s'élevant à 16,8 milliards d'euros, démontrant ainsi son soutien constant à l'ensemble de ses pays d'opérations dans leurs efforts de transition.
16. L'UE apprécie le fait que 56 % des investissements de la BERD en 2025 aient été destinés à appuyer la transition vers une économie verte et que 47 % de ses projets aient comporté une dimension de genre. À cet égard, elle accueille également favorablement le troisième rapport sur la diversité et l'inclusion au sein du Conseil d'administration de la BERD.
17. Le partenariat entre l'UE et la BERD est plus solide que jamais. L'UE se félicite d'avoir contribué à l'action menée par la Banque dans ses pays d'opérations en 2025 en fournissant plus d'un milliard d'euros sous forme de financements de donateurs, de garanties et d'autres contributions, au service de priorités communes.
18. L'UE remercie la BERD pour son rôle de partenaire essentiel au sein de l'Équipe Europe. Elle encourage la Banque à poursuivre son action en faveur d'économies compétitives, bien gouvernées, vertes, inclusives, résilientes et intégrées dans ses pays d'opérations.
19. Pour mener à bien ce programme, la BERD doit continuer de maintenir des normes élevées dans l'ensemble de ses politiques, stratégies et opérations. L'UE se félicite de la Politique et des règles de passation de marchés révisées de la BERD et compte sur cette dernière pour veiller au respect de ces exigences strictes et se prémunir efficacement contre toute pratique de concurrence déloyale.
20. L'UE réaffirme qu'elle continuera à soutenir la BERD en tant qu'actionnaire, donateur et partenaire de longue date. Nos principes et valeurs communs, fondés sur la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit, demeurent plus importants que jamais. La BERD doit défendre les principes énoncés à son article 1^{er} et poursuivre le dialogue sur les politiques publiques ainsi que les investissements favorisant des réformes systémiques. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons de poursuivre notre étroite coopération avec la BERD afin de réaliser nos objectifs stratégiques communs dans les années à venir.

DISCOURS DE CLÔTURE
DE MME ODILE RENAUD-BASSO,
PRÉSIDENTE
DE LA BANQUE EUROPÉENNE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Discours de clôture de la Présidente de la EBRD

Je suis, comme toujours, infiniment reconnaissante à l'ensemble des gouverneurs pour leur contribution active et constructive. Nous accordons une grande importance aux échanges que nous avons dans le cadre de cette rencontre, ainsi qu'aux orientations qui en ressortent. Nous avons également pris connaissance de vos déclarations écrites, et la discussion plus ciblée de ce matin nous a apporté de précieux éléments de réflexion. Ils contribueront véritablement à orienter nos travaux dans les années à venir.

J'ai également été encouragée par la large convergence de points de vue qui s'est dégagée de nos échanges, ainsi que par l'unité affichée par les gouverneurs à travers leur soutien écrasant au projet de résolution. À mes yeux, cela envoie non seulement un message fort dans un contexte mondial marqué par de nombreux défis, mais témoigne également de la confiance que vous accordez à la Banque et à sa mission.

Je souhaiterais revenir sur trois points essentiels. Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux gouverneurs pour leur soutien à l'action de la Banque en Ukraine, tant dans le contexte actuel que dans le cadre de la reconstruction à venir, ainsi que pour les orientations qu'ils ont données à cet égard. La BERD demeure pleinement déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir, quelles que soient les circonstances sur le terrain et aussi longtemps que nécessaire, pour fournir des financements et accompagner les réformes, tout en surveillant de près l'évolution des risques. Je suis particulièrement sensible à la reconnaissance que vous avez exprimée quant au caractère indispensable du soutien aux services essentiels en temps de guerre.

J'ai également pris bonne note de votre appui à une coopération étroite entre les institutions financières internationales. L'Ukraine en est, selon moi, une illustration particulièrement parlante : nous y travaillons en étroite coordination avec la Banque européenne d'investissement ainsi qu'avec nos autres partenaires que sont le Fonds monétaire international, la Société financière internationale et la Banque mondiale, chacun mettant à profit ses atouts propres. Pour notre part, notre valeur ajoutée réside avant tout dans notre action en faveur du secteur privé.

Ensuite, les échanges d'aujourd'hui, ainsi que la seconde partie de la table ronde, ont montré qu'en parallèle de son action en Ukraine, la Banque continue de maximiser son impact en matière de transition dans l'ensemble de ses pays d'opérations, notamment ceux qui subissent également les conséquences particulièrement lourdes du conflit au Moyen-Orient. J'apprécie tout particulièrement l'adhésion manifestée à l'égard de notre réponse globale et, surtout, de la souplesse dont elle fait preuve. Elle combine des mesures de soutien à court terme avec des investissements à long terme destinés à renforcer la résilience et la compétitivité de la région. Nous avons un rôle contracyclique important à jouer, tout en veillant à une gestion prudente des risques. Il est également essentiel que nous demeurions un partenaire fiable et constant, dans les périodes favorables comme dans les moments plus difficiles, en particulier en cas de chocs économiques résultant de conflits ou de facteurs extérieurs.

Enfin, je me réjouis des discussions consacrées à la gouvernance économique, qui ont montré toute l'importance que vous accordez à cette question. Celle-ci est au cœur du mandat de la Banque et fait partie de son ADN. Les domaines dans lesquels nous pouvons agir sont nombreux et couvrent des enjeux variés et multidimensionnels : les marchés de capitaux, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la gouvernance des entreprises publiques, la concurrence, l'état de droit ou encore la passation des marchés. Notre priorité consiste désormais à traduire ces orientations dans la mise en œuvre concrète de nos activités : dans les projets que nous finançons, dans le dialogue sur les politiques publiques que nous menons, mais aussi dans nos actions de renforcement des capacités.

Bien entendu, cette Assemblée annuelle ne s'est pas limitée aux discussions de la table ronde des gouverneurs, qui ne peuvent, par la nature de leur format, couvrir qu'une partie des activités de la Banque. J'espère que les autres volets de cette rencontre vous auront également paru utiles et riches en matière de réflexion. À cet égard, je souhaiterais adresser trois séries de remerciements. Tout d'abord, je tiens à remercier une nouvelle fois les autorités lettones d'avoir accueilli la Banque dans cette magnifique ville. Elles nous ont réservé un accueil remarquable et se sont montrées des partenaires exemplaires tout au long des préparatifs de cette Assemblée annuelle. Ce fut un honneur et un privilège pour la Banque de travailler à leurs côtés.

Je souhaite ensuite remercier, en votre nom à toutes et à tous, l'ensemble du personnel de la Banque qui a contribué au succès de cette rencontre, tant dans le cadre des réunions officielles que du Forum des affaires. Je voudrais tout particulièrement remercier Milica, qui participe à sa première Assemblée annuelle en tant que Secrétaire générale, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé avec elle au sein du Secrétariat général pour veiller à ce que les aspects logistiques et le contenu de cette réunion soient à la hauteur de nos attentes, tout en fournissant des orientations claires et des discussions utiles.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, j'aimerais, pour finir, vous adresser mes remerciements et vous exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement personnel tout au long de l'année, ainsi que pour votre contribution active au succès de la rencontre d'aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

DISCOURS DE CLÔTURE
DE M. VALDIS DOMBROVSKIS
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Discours de clôture du Président du Conseil des gouverneurs

J'aimerais faire un rapide résumé de nos débats, qui figurera dans les Actes de l'Assemblée annuelle.

Je note tout d'abord que les gouverneurs ont été extrêmement clairs dans le soutien sans faille qu'ils ont exprimé en faveur de l'Ukraine. Ils ont dans le même temps fermement condamné l'invasion à grande échelle et demandé que des pressions accrues soient exercées sur la Russie. Les gouverneurs ont réaffirmé que le soutien à l'Ukraine restait, aujourd'hui comme demain, la priorité absolue de la Banque.

L'action renforcée de la BERD ces dernières années dans ce pays où elle est présente depuis longtemps et son impact sur le terrain sont manifestement appréciés. La volonté de la Banque de maintenir son soutien en temps de guerre dans des secteurs cruciaux, notamment pour assurer dans l'immédiat l'approvisionnement en énergie puis, demain, la sécurité énergétique du pays, est largement approuvée.

Concernant les années à venir, les gouverneurs ont accueilli favorablement les projets que la Banque met d'ores et déjà en place pour aider l'Ukraine à réaliser son potentiel économique et à se construire un avenir prospère, je dirais même un avenir étroitement lié au processus d'adhésion à l'Union européenne. Comme plusieurs d'entre vous l'ont souligné, la reconstruction commence dès aujourd'hui.

Les gouverneurs ont insisté en particulier sur la valeur ajoutée que la Banque pouvait apporter dans le cadre de la mise en place, cruciale, d'un secteur privé fort et dynamique et du soutien à la réalisation par le gouvernement des réformes essentielles. De nombreux gouverneurs ont appelé la BERD à redoubler d'efforts pour mobiliser des capitaux privés, en Ukraine mais également ailleurs.

Les gouverneurs ont enfin relevé l'importance de la coopération et de la collaboration entre toutes les institutions pour que l'impact de l'action collective en faveur de l'Ukraine soit maximum et ne soit pas limité par des restrictions indues. Il est attendu de la Banque qu'elle joue un rôle de premier plan dans cette dynamique internationale.

Les gouverneurs ont par ailleurs exprimé leur approbation quant aux efforts déployés par la BERD pour atténuer les conséquences des chocs économiques engendrés par les conflits. Les gouverneurs représentant certains des pays les plus touchés par le conflit en cours au Moyen-Orient ont en particulier souligné les défis réels auxquels ils sont confrontés. Ils se sont félicités de la réponse rapide et souple de la Banque et de son intention de renforcer ses investissements non seulement pour pallier les effets immédiats de la crise, mais également pour parvenir à une résilience future.

Les gouverneurs représentant des États qui ne sont pas directement touchés par les conflits ont rappelé que les répercussions se faisaient sentir dans toute une série de pays d'opérations, à de multiples niveaux, notamment sur les marchés de l'énergie, par un resserrement des conditions du financement ou encore par des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Nous sommes bien conscients, par conséquent, de l'importance du rôle de la Banque, qui, dans ce monde incertain, doit rester un partenaire contracyclique fiable pour tous ses pays d'opérations.

Troisième point : nous avons discuté de l'action de la BERD en faveur d'un renforcement de la gouvernance économique. Les gouverneurs ont réitéré l'importance que nous attachons à ce sujet, considéré comme fondamental dans le cadre des efforts déployés par la Banque pour créer des économies efficaces et équitables. Nous nous félicitons de la récente adoption de la première Stratégie de gouvernance économique de la BERD et de plusieurs autres documents directeurs destinés à permettre l'application des grands thèmes qui figurent dans le Cadre stratégique et capitalistique approuvé l'an dernier. Nous sommes heureux de constater que la Banque est prête à mettre en œuvre son programme à partir du travail déjà effectué et gageons que cette mise en œuvre sera un succès.

Je ferai pour terminer deux remarques.

La première, c'est que j'espère que vous conviendrez avec moi que ce nouveau format fonctionne bien et que nous devrions en conserver le principe au cours des années à venir.

La seconde, plus importante, est que j'ai été frappé par l'esprit positif dans lequel les gouverneurs ont participé aujourd'hui aux discussions. La force des convictions

exprimées dans cette salle et le contenu des déclarations écrites qui ont été remises montrent bien qu'il existe entre nous un profond sentiment d'unité dans nos objectifs et d'engagement en faveur de la mission de la Banque. J'ai clairement noté l'accueil favorable réservé par une large majorité d'entre nous à la résolution préparée à notre intention par le Conseil d'administration et qui sera, je l'espère, adoptée dans la prochaine phase de cette réunion, constituant ainsi le symbole concret de notre vision commune.

DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
VENDREDI 5 JUIN, SAMEDI 6 JUIN ET DIMANCHE 7 JUIN 2026**

ORDRE DU JOUR (PROVISoire)

Séance d'ouverture (vendredi 5 juin, 17 h - 18 h 30)

La séance d'ouverture aura lieu au théâtre Dailes. La participation est ouverte à tous les représentants des délégations et participants à l'Assemblée annuelle inscrits.

1. Ouverture de l'Assemblée annuelle
Le Président du Conseil des gouverneurs ouvrira officiellement l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs.
2. Adoption de l'Ordre du jour (BG35/1 (Rev 1)) et Approbation du Rapport du Comité des procédures (BG35/2)
Les gouverneurs seront invités à adopter l'Ordre du jour et à approuver les dispositions relatives au déroulement de l'Assemblée.
3. Discours du Président de Lettonie
4. Discours d'ouverture du Président du Conseil des gouverneurs
5. Discours d'ouverture de la Présidente de la BERD
6. Allocution de l'Invité(e) spécial(e)

Immédiatement après la séance d'ouverture au théâtre Dailes, l'hôte offrira une prestation culturelle, suivie d'une réception pour l'ensemble des participants dans le foyer du théâtre Dailes.

Le même soir, les gouverneurs seront conduits à la Maison des Têtes Noires pour un dîner de gala offert par la Présidente de la BERD (accueil à 19 h 30 – début à 20 h).

Séance plénière (samedi 6 juin, 9 h - 12 h 30)

La séance plénière se tiendra au musée national des arts de Lettonie. La participation est ouverte aux gouverneurs et aux gouverneurs suppléants, aux représentants des délégations inscrits, aux administrateurs et aux administrateurs suppléants de la BERD, ainsi qu'aux membres désignés de la direction de la BERD. Chaque délégation disposera de seulement trois sièges dans la salle. Une salle supplémentaire sera ouverte pour les délégués n'ayant pas trouvé place dans la première.

7. Table ronde (à huis clos)

Trois séances thématiques :

- Ukraine : l'action de la BERD aujourd'hui et à l'avenir

- Le rôle de la BERD dans le soutien aux économies touchées par les conséquences des conflits
- Promotion de la gouvernance économique dans les pays d'opérations de la BERD

La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée : Rapport du Conseil d'administration et Résolution (BG35/3)

Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport et à adopter la Résolution.

8. Respect des engagements pris au titre de l'augmentation de capital en 2023 : Rapport du Conseil d'administration (BG35/12)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport.
9. Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription : Rapport du Conseil d'administration et Résolution (BG35/10)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport et à adopter la Résolution.
10. Compte rendu annuel d'activités 2025 (BG35/4)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Compte rendu annuel d'activités.
11. Rapport financier 2025 (BG35/5)
États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025 : Rapport du Conseil d'administration et Résolution (BG35/6)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte des Rapports et à adopter la Résolution.
12. États financiers des Fonds spéciaux 2025 : Rapport du Conseil d'administration et Résolution (BG35/7)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport et à adopter la Résolution.
13. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028 : Rapport du Conseil d'administration (BG35/8)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport.
14. Diversité et inclusion au sein du Conseil d'administration de la BERD en 2025 : Rapport du Conseil d'administration (BG35/11)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport
15. Cycle des Assemblées annuelles 2028-2031 : Rapport du Conseil d'administration et Résolution (BG35/9)
Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport et à adopter la Résolution.

16. Élection du/de la Président(e) et des Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2026-2027
Les gouverneurs seront invités à élire le/la Président(e) et les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs, conformément aux dispositions du Rapport du Comité des procédures (BG35/2).
17. Discours de clôture de la Présidente de la BERD
18. Discours de clôture du Président du Conseil des gouverneurs
19. Clôture de l'Assemblée annuelle
Le Président du Conseil des gouverneurs annoncera officiellement la clôture de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs.

APERÇU DU PROGRAMME (PROVISOIRE)

Il convient de noter que le Programme et les horaires respectifs sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications

Horaires (heure locale)	Événements
Vendredi 5 juin 2026	
Toute la journée	Réunion annuelle des donateurs (<i>sur invitation uniquement</i>)
Toute la journée	Programme des organisations de la société civile
Toute la journée	Programme du Forum des affaires
12 h – 13 h 30	Déjeuner de réseautage
17 h – 18 h 30	Séance d'ouverture du Conseil des gouverneurs
À partir de 18 h 30	Réception pour l'ensemble des participants
Accueil à 19 h 30 – début à 20 h	Dîner de gala des gouverneurs (<i>sur invitation seulement</i>)
Samedi 6 juin 2026	
Toute la journée	Programme du Forum des affaires
9 h – 12 h 30	Séance plénière du Conseil des gouverneurs (<i>séance à huis clos</i>)
12 h 30 – 14 h	Déjeuner de réseautage des délégués
13 h 30 – 15 h	Réunion des organisations de la société civile avec les administrateurs (<i>séance à huis clos</i>)
16 h 30 – 17 h 30	Réunion des organisations de la société civile avec la Présidente de la BERD (<i>séance à huis clos</i>)
16 h – 17 h 30	Séance sur les perspectives d'investissement pan-baltes : Lettonie, Estonie et Lituanie
À partir de 17 h 15	Programme FinTech Connect
Dimanche 7 juin 2026	
Matin	Programme des organisations de la société civile
Matin	Programme du Forum des affaires
8 h 30 – 13 h	Programme d'aide aux échanges commerciaux
11 h 30 – 12 h 30	Perspectives économiques régionales 2026
12 h 30 – 14 h	Dernier déjeuner de réseautage

RAPPORT DU COMITÉ DES PROCÉDURES 2025-2026

Le Comité des procédures est composé du Président et des Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs ou de leur représentant respectif désigné en tant que gouverneur suppléant par intérim. Il est chargé de préparer un Rapport sur le déroulement de l'Assemblée annuelle, qui sera soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs. La Secrétaire générale, à titre de Secrétaire du Conseil des gouverneurs, assure le secrétariat du Comité des procédures.

Le Comité des procédures pour 2025-2026 est composé du gouverneur représentant l'Union européenne, qui en assure la présidence, et des gouverneurs représentant respectivement la Finlande et l'Ukraine, qui en assurent la vice-présidence. Chacun d'entre eux a dûment désigné à cet effet un gouverneur suppléant par intérim.

En vertu de son mandat, énoncé dans la Résolution n° 3 du Conseil des gouverneurs, adoptée le 15 avril 1991, le Comité des procédures soumet le rapport suivant, qui comprend des recommandations relatives aux dispositions concernant le déroulement de l'Assemblée annuelle 2026 du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra du 5 au 7 juin à Riga, en Lettonie.

Séance d'ouverture : vendredi 5 juin, 17 h – 18 h 30 (heure locale)

La séance d'ouverture se tiendra au théâtre Dailes. La participation est ouverte à l'ensemble des représentants des délégations inscrits et des participants à l'Assemblée annuelle.

Le Président du Conseil des gouverneurs ouvrira officiellement l'Assemblée annuelle.

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, l'*Ordre du jour de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs* (Document BG35/1 (Rev 1)), ainsi que les modifications annoncées par le Président du Conseil des gouverneurs durant l'Assemblée.

Des discours d'ouverture seront prononcés par le président de la Lettonie, le Président du Conseil des gouverneurs et la Présidente de la BERD. Ensuite, l'invitée d'honneur, Sa Majesté la reine Máxima des Pays-Bas, fera une allocution.

La séance d'ouverture sera également diffusée en direct sur le site dédié à l'Assemblée annuelle, www.ebrd.com/am, ainsi que sur les réseaux sociaux de la BERD. La séance d'ouverture se déroulera en anglais ; seule sera assurée l'interprétation en langue des signes internationale.

Séance plénière : samedi 6 juin, 9 h – 12 h 30 (heure locale)

La séance plénière se tiendra au musée national des arts de Lettonie. La participation est ouverte aux gouverneurs et aux gouverneurs suppléants, aux représentants des délégations inscrits, aux administrateurs et aux administrateurs suppléants de la BERD,

ainsi qu'aux membres désignés de la direction de la BERD.

Trois sièges seront réservés dans la salle pour chaque délégation (le gouverneur prend place à la table principale et les deux représentants de la délégation inscrits s'installent en retrait ou ailleurs dans la salle).

Compte tenu des contraintes de capacité, les autres représentants des délégations présents sur place pourront suivre les débats depuis une salle d'écoute. Les participants rejoignant la séance à distance pourront le faire via *Microsoft Teams* (les modalités de connexion seront communiquées par courrier électronique à l'ensemble des représentants des délégations inscrits).

L'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles de la BERD, à savoir l'allemand, l'anglais, le français et le russe, ainsi qu'en arabe sera disponible via des casques pour les participants présents sur place, et via l'application *Kudo* pour les participants se connectant à distance (des précisions sur la connexion leur seront communiquées avant la séance).

Les gouverneurs qui souhaitent intervenir sur les points à l'ordre du jour sont priés de signaler leur intention de prendre la parole au Président du Conseil des gouverneurs.

Partie 1 : Table ronde

Les gouverneurs seront invités à prendre activement part à la discussion lors de la table ronde et à exposer leurs points de vue. Trois séances thématiques sont prévues : 1) Ukraine : l'action de la BERD aujourd'hui et à l'avenir ; 2) Le rôle de la BERD dans le soutien aux économies touchées par les conséquences des conflits ; 3) Promotion de la gouvernance économique dans les pays d'opérations de la BERD.

Après de brèves remarques liminaires du Président du Conseil des gouverneurs et de la Présidente de la BERD, les gouverneurs seront invités à prendre la parole, conformément à la liste des intervenants prédéfinie pour chacune des trois séances thématiques. Si le temps le permet, cette séquence sera suivie d'interventions de la part des gouverneurs restants souhaitant s'exprimer sur ces sujets.

Des informations détaillées sur le déroulement de la séance plénière remaniée ont été communiquées aux gouverneurs dans le courriel daté du 27 mars 2026.

Partie 2 : Questions institutionnelles et financières

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée » (BG35/3).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé « Respect des engagements pris au titre de l'augmentation de capital en 2023 » (BG35/12).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption,

le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé « Augmentation du capital social autorisé et souscription y afférente : prorogation de la date limite de souscription » (BG35/10).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé « Compte rendu annuel d'activités 2025 » (BG35/4).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé « Rapport financier 2025 » (BG35/5).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé « États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025 » (BG35/6).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé « États financiers 2025 des Fonds spéciaux » (BG35/7).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé « Plan de mise en œuvre de la stratégie 2026-2028 » (BG35/8).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé « Diversité et inclusion au sein du Conseil d'administration de la BERD en 2025 » (BG35/11).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé « Cycle des Assemblées annuelles 2028- 2031 » (BG35/9).

Élection du Président et des Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2026-2027

Le Comité recommande, pour 2026-2027, l'élection à la Présidence du Conseil des gouverneurs du gouverneur représentant les Émirats arabes unis ainsi que l'élection à la Vice-Présidence du Conseil des gouverneurs de la gouverneure représentant la Jordanie et du gouverneur représentant le Portugal. Le Président ainsi que les deux Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs prendront leurs fonctions après la clôture officielle de l'Assemblée annuelle de 2026.

Le Président et les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs formeront le Comité des procédures pour 2026-2027, ainsi que le Comité des gouverneurs pour 2026-2027, et agiront en cette qualité jusqu'au terme de l'Assemblée annuelle de 2027.

Clôture de l'Assemblée

La Présidente de la BERD et le Président du Conseil des gouverneurs prononceront des discours, à l'issue desquels le Président du Conseil des gouverneurs clôturera l'Assemblée annuelle.

Le pays hôte de l'Assemblée annuelle de 2027, l'Égypte, procédera par ailleurs à une présentation.

Interaction avec les réseaux sociaux

Les gouverneurs et les représentants des délégations sont libres de communiquer leurs propres points de vue sur les questions débattues lors de l'Assemblée annuelle. Toutefois, ils sont invités à respecter le caractère confidentiel de la séance plénière et, en particulier, à s'abstenir de formuler des commentaires à l'extérieur sur les positions adoptées par d'autres membres au cours de la séance. Les gouverneurs sont également invités à s'abstenir de tout commentaire dans les médias externes sur l'issue finale de la séance plénière jusqu'à la publication du communiqué de presse de clôture par le Département de la communication.

Déclarations des gouverneurs

Les gouverneurs sont encouragés à soumettre des déclarations écrites avant le vendredi 22 mai 2026 afin de consigner officiellement leur position et de fournir des orientations à la BERD pour l'année à venir. Ces déclarations seront diffusées sous embargo à tous les membres avant l'Assemblée annuelle. Il ne sera donc pas nécessaire d'en faire la lecture lors de la séance plénière. Elles seront également publiées sur le site web www.ebrd.com à l'ouverture de l'Assemblée annuelle et figureront par la suite dans les Actes de l'Assemblée annuelle.

M. Reinhard Felke

Gouverneur suppléant par intérim représentant l'Union européenne
au nom du Président du Conseil des gouverneurs
12 mai 2026

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

LA BERD FAIT FACE AUX ENJEUX D'UNE PÉRIODE MOUVEMENTÉE

1. INTRODUCTION

La dernière décennie a été marquée par une série de chocs majeurs aux niveaux mondial, régional et national. Dans ce contexte difficile, le Conseil des gouverneurs de la BERD a approuvé la dernière stratégie à moyen terme de la Banque, intitulée « Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 (CSC 2026-2030) », lors de son Assemblée annuelle de 2025, qui s'est tenue à Londres.

Le CSC 2026-2030 s'inscrit pleinement dans le mandat de transition unique de la Banque, qui repose sur la conviction qu'une économie de marché performante, évoluant dans un cadre politique démocratique et pluraliste, constitue le moyen le plus efficace et le plus performant pour allouer les ressources et répondre aux attentes des populations. Le CSC prévoit que la Banque renforcera son impact sur la transition, tant en termes d'ampleur que de portée et de profondeur, dans tous ses pays d'opérations d'ici à 2030, afin d'y bâtir des économies résilientes et durables.

Le présent rapport vise à fournir des informations générales sur les trois thèmes qui seront abordés lors de la table ronde des gouverneurs dans le cadre de l'Assemblée annuelle 2026 de la Banque. Il présente, en premier lieu, les activités actuelles et futures de la Banque en Ukraine. Comme le prévoit le CSC 2026-2030, cet aspect reste la priorité absolue assignée à la Banque par ses actionnaires et revêt une importance particulière étant donné que l'Assemblée annuelle se tient dans l'un des pays voisins de l'Ukraine. Le rapport examine, en second lieu, la capacité de la Banque, dans le cadre de l'accomplissement de son mandat de transition, à aider ses pays d'opérations à atténuer les effets des chocs résultant directement ou indirectement de conflits. La pertinence de cette mission est illustrée par les efforts continus visant à faire face aux répercussions de la guerre contre l'Ukraine sur les autres pays d'opérations, ainsi que par les mesures prises pour pallier les conséquences du conflit actuel au Moyen-Orient. En dernier lieu, le rapport dresse un état des lieux des travaux de la Banque en matière de gouvernance économique, question inscrite au troisième point à l'ordre du jour de la table ronde, et souligne que la première stratégie de gouvernance économique de la Banque a été approuvée et qu'elle compte parmi les dispositifs spécifiques mis en œuvre pour concrétiser les thèmes et les leviers stratégiques définis dans le CSC 2026-2030.

Un projet de résolution réaffirmant la confiance collective des actionnaires dans la contribution que la BERD est en mesure d'apporter dans ces domaines, en particulier en Ukraine aujourd'hui et à l'avenir, est soumis pour examen à la fin du présent document.

2. UKRAINE : L'ACTION DE LA BERD AUJOURD'HUI ET À L'AVENIR

Depuis l'indépendance de l'Ukraine, il y a trente ans, la BERD s'est toujours tenue aux côtés de ce pays et de sa population dans leur cheminement vers une économie de marché durable et une prospérité à long terme. À cette fin, la Banque a investi plus de

23 milliards d'euros dans ce pays, dont 70 % dans le secteur privé, pour s'y imposer comme le premier investisseur institutionnel. À l'heure actuelle, la Banque dispose en Ukraine de son deuxième plus important portefeuille, qui représente plus de 3 % du PIB du pays. L'Ukraine et la Banque se considèrent mutuellement comme des partenaires essentiels.

L'invasion militaire à grande échelle du territoire ukrainien par la Fédération de Russie en février 2022 a davantage renforcé le partenariat qui lie ce pays à la BERD. S'inscrivant dans la continuité de la position historique de la Banque en Ukraine, ses actionnaires ont fait du soutien à ce pays leur priorité absolue dès l'intensification de la guerre en 2022 et ont réaffirmé cet engagement tout récemment dans le CSC 2026-2030. La présente section passe en revue la nature du soutien apporté par la Banque à l'Ukraine dans le cadre de l'effort international général déployé au cours des quatre années de conflit, avant de présenter les activités futures qu'elle prévoit et son approche visant à assurer la prospérité à long terme du pays lorsque les conditions de sécurité le permettront.

L'appui de la BERD en temps de guerre

Depuis février 2022, la Banque a apporté un soutien diversifié à l'économie réelle de l'Ukraine en temps de guerre. Grâce à ces efforts, à la fin de 2025, la Banque avait déployé plus de 9,5 milliards d'euros, dont 80 % au titre de son volume annuel des investissements bancaires (VAIB). Plus de la moitié de ce VAIB en Ukraine a été investie dans le secteur privé, qui représente par ailleurs 85 % de ses projets dans le pays. Les 20 % restants des financements déployés sont constitués de subventions, principalement dans les domaines de l'énergie et des infrastructures essentielles, mobilisées grâce à l'action de la Banque et accordées par d'autres partenaires de l'Ukraine. En conséquence, selon les estimations, l'aide apportée par la Banque depuis le début de l'invasion à grande échelle aurait profité à plus de 20,8 millions de personnes, soit 60 % de la population du pays en temps de guerre, ainsi qu'à environ 50 000 entreprises touchées par le conflit. **Par ailleurs, la Banque a financé environ 10 % de la consommation de gaz de l'Ukraine en 2025.**

Cet investissement a permis de soutenir les activités de l'économie réelle, renforçant ainsi sa résilience et améliorant les conditions de vie et les moyens de subsistance de la population ukrainienne. Il s'est articulé autour de cinq domaines spécifiques d'une importance cruciale en temps de guerre :

- La **sécurité énergétique**, qui représente plus d'un tiers du montant investi et dont le financement a notamment couvert les importations de gaz indispensables à la constitution d'une réserve stratégique, la construction d'abris de protection pour l'opérateur national du réseau électrique Ukrenergo, la restauration de la capacité de production hydroélectrique, le développement de nouvelles installations de production d'électricité décentralisée et le soutien à des projets du secteur privé dans le domaine des énergies renouvelables.
- Les **infrastructures essentielles**, qui représentent 15 % du montant total de l'investissement, ont permis de maintenir les services municipaux de base, en s'appuyant sur les relations établies de longue date par la Banque, ainsi que de soutenir des fournisseurs nationaux d'infrastructures, notamment Ukrzaliznytsia (UZ ; Chemins de fer ukrainiens) et Nova Post, principal opérateur logistique privé.

- La sécurité alimentaire a été renforcée grâce aux investissements de la Banque dans le secteur agro-industriel ukrainien, compétitif à l'échelle mondiale, dans le but de préserver des recettes d'exportation cruciales.
- La **résilience du secteur privé** représente quant à elle un peu moins d'un quart de l'aide totale et comprend des financements mobilisant des investisseurs nationaux et étrangers ainsi que le recours à des instruments innovants de partage des risques afin de permettre l'acheminement d'investissements, par des institutions financières partenaires (IFP), vers des entreprises du secteur privé, y compris des petites et moyennes entreprises (PME). Grâce à ce dispositif, les IFP ont rétrocédé 5,8 milliards d'euros de prêts à fin 2025, multipliant ainsi l'impact du soutien de la Banque.
- Le **financement des échanges commerciaux** a joué un rôle important à l'appui des importations et des exportations et a représenté environ un cinquième du soutien total accordé par la Banque.

Dans le cadre de toutes ces activités, la Banque a répondu activement à la nécessité de renforcer les compétences et l'efficacité de la main-d'œuvre ukrainienne dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. En conséquence, plus de 80 % des projets de la Banque ont, d'une manière ou d'une autre, porté sur le renforcement du capital humain.

En apportant ce soutien, la Banque a accru sa tolérance au risque sans renoncer à son attachement aux principes fondamentaux d'une saine gestion bancaire, tout en conservant sa note de crédit AAA. Pour mener à bien cette mission, un partenariat solide et fructueux entre la Banque, ses actionnaires et ses donateurs s'est avéré indispensable. Jusqu'à la fin de l'année 2023, des ressources sans précédent ont été mises à la disposition de la Banque par ses donateurs, lui permettant de partager la moitié des risques liés aux investissements. Au cours de l'année 2023, les actionnaires ont conclu qu'une augmentation de capital libéré de 4 milliards d'euros offrirait à la Banque une base solide pour atteindre ses objectifs, à savoir soutenir l'Ukraine en temps de guerre et dans le cadre de sa reconstruction future, tout en renforçant son impact et ses investissements dans ses autres pays d'opérations.

À la fin de l'année 2025, près de 95 % de l'augmentation de capital avaient été souscrits. En complément du présent rapport, le Conseil des gouverneurs a reçu un autre rapport qui dresse un tableau complet des engagements spécifiques pris dans le cadre de l'augmentation de capital de 2023, tant en ce qui concerne l'action de la Banque en Ukraine que son évolution institutionnelle continue. En ressort notamment que tous les engagements opérationnels pris concernant l'action de la Banque en Ukraine ont été pleinement respectés. En particulier, les niveaux annuels de financement déployés depuis le début de 2024 ont été bien supérieurs au montant de 1,5 milliard d'euros auquel s'était engagée la Banque au moment de l'augmentation de capital. Par ailleurs, le VAIB de la Banque en Ukraine s'est établi en moyenne à 2,1 milliards d'euros sans prise en compte du mécanisme global de partage des risques avec les donateurs, et son exposition directe au risque ukrainien, au titre des financements décaissés et des garanties non financées, est conforme aux niveaux prévus dans les projections de 2023. L'augmentation de capital a également permis à la Banque d'accroître sa tolérance au risque d'une manière qui ne transparaît pas dans ces chiffres, par exemple en faisant preuve d'une plus grande indulgence à l'égard des clients en difficulté. De plus, comme le souligne le rapport en question, et comme nous l'évoquerons dans la section suivante du présent document, cette augmentation de capital a permis d'accroître les prêts dans tous les pays

d'opérations, y compris ceux touchés directement ou indirectement par la guerre contre l'Ukraine.

L'investissement de la Banque a été complété par un dialogue sur les politiques et un soutien aux réformes de grande envergure, s'appuyant sur son expérience et ses relations dans le pays. Ces efforts ont notamment porté sur les travaux menés dans le cadre de l'Architecture pour la relance et les réformes en Ukraine (URA), qui a permis de renforcer les capacités institutionnelles en matière de coordination de l'aide économique et financière, ainsi que de préparation et de hiérarchisation des projets, afin de soutenir le programme de réformes du gouvernement. Dans ce cadre, plus de 300 experts ont été déployés auprès de six ministères sectoriels et de l'Agence pour la restauration afin de soutenir les réformes, les progrès vers l'adhésion à l'Union européenne et le renforcement de la gouvernance économique.

Plus largement, les priorités actuelles consistent à renforcer la résilience et la gouvernance du secteur énergétique et à consolider les cadres permettant la mise en place de nouveaux instruments sur les marchés de capitaux. La Banque œuvre en outre sur plusieurs fronts pour créer les conditions d'une prospérité à long terme, notamment dans les domaines des compétences et de la réintégration des anciens combattants sur le marché du travail, de l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques, du renforcement des capacités de lutte contre la corruption, de la promotion de l'alignement sur l'UE des marchés financiers et de capitaux locaux, et de la formation des entrepreneurs.

Perspectives

L'approche adoptée par la Banque depuis 2022 pour soutenir les conditions de vie et les moyens de subsistance des Ukrainiens restera en vigueur tant que la guerre sévit dans le pays. Concrètement, elle s'attachera à maintenir l'accent sur les cinq domaines clés, en particulier les infrastructures essentielles, la sécurité énergétique et le soutien à la résilience de l'économie réelle, tant directement que par l'intermédiaire du système bancaire. Dans le domaine des politiques publiques, la priorité restera le renforcement de la gouvernance au sein des entreprises publiques, tant au niveau des entreprises elles-mêmes que de la législation primaire, en particulier dans le secteur de l'énergie, parallèlement au renforcement des capacités institutionnelles, à la diversification énergétique, à la résilience et à l'efficacité énergétiques, à la transition verte, à la numérisation et à la cybersécurité. Afin d'intensifier le soutien à la reconstitution du capital humain et à la résilience, la Banque s'associe à d'importants employeurs pour favoriser la réintégration des anciens combattants et des personnes handicapées touchées par la guerre. La BERD poursuivra ses efforts en combinant investissements et action en matière de politiques afin de soutenir les progrès de l'Ukraine sur la voie de son adhésion à l'UE.

Si cette approche reste viable, les difficultés pratiques liées au maintien du soutien de la Banque ne cessent de croître. Le profil financier du portefeuille de la Banque en Ukraine s'affaiblit, les prêts improductifs augmentant considérablement en raison de l'exposition de la BERD à des entreprises publiques qui, bien qu'elles remboursent actuellement la Banque et fournissent des services essentiels, ont pour certaines déjà manqué à leurs obligations de paiement sur des échéances obligataires par le passé. Le risque lié aux prêts improductifs est atténué par la mise en place de garanties, fournies conjointement par divers donateurs et le gouvernement ukrainien, qui couvrent les trois quarts de

l'encours des prêts improductifs ukrainiens. Il convient en outre d'apprécier cette situation au regard du faible niveau des prêts improductifs dans le reste du portefeuille de la Banque.

La fragilité financière croissante d'un certain nombre d'entreprises publiques importantes constitue un défi particulier compte tenu de leur rôle essentiel. Le renforcement de la situation financière de ces entreprises nécessitera des changements fondamentaux passant par une combinaison de mesures telles que la restructuration des bilans, la réforme des tarifs et des modalités des obligations de service public afin de mieux refléter les coûts et de garantir un soutien budgétaire prévisible.

De telles réformes constituent un défi en toutes circonstances et sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre dans un contexte de conflit. Dans ces conditions, les niveaux de risque, déjà élevés, s'aggravent, et la volonté des donateurs d'accorder des garanties s'est avérée essentielle pour permettre à la Banque de poursuivre ses activités malgré de fortes contraintes de soutenabilité financière et de respecter les exigences d'une gestion bancaire saine dans le cadre de l'octroi de son soutien.

Si l'augmentation de capital de 2023 permet à la Banque d'absorber des niveaux de risque globaux plus élevés, la nécessité de recourir à des subventions et garanties supplémentaires reflète les contraintes de soutenabilité financière ainsi que la fragilité financière de certains clients fournissant des services essentiels au maintien des conditions de vie de la population et de l'activité économique du secteur privé. Compte tenu de la capacité limitée du gouvernement ukrainien à fournir des garanties souveraines supplémentaires dans le cadre de son programme actuel avec le Fonds monétaire international, les garanties ciblées accordées par les donateurs pour certaines transactions essentielles devraient rester indispensables aussi longtemps que durera la guerre.

La Banque reconnaît depuis longtemps que la transition entre une période de guerre et celle de la reconstruction ne sera pas clairement délimitée. Toutefois, le potentiel économique à long terme de l'Ukraine est considérable et, sur la base de l'analyse de situations post-conflit antérieures, la Banque est convaincue qu'il sera possible, au fil du temps, de mobiliser les niveaux d'investissement et de soutien nécessaires pour concrétiser ce potentiel. Pour y parvenir, il faudra mobiliser des capitaux privés tant au niveau national qu'auprès d'investisseurs étrangers, un domaine dans lequel la Banque est bien placée pour apporter son concours et dans lequel elle a continué à œuvrer pendant la guerre, notamment par le recours à des produits de garantie innovants dans le secteur financier et par des investissements dans des fonds de capital-investissement. Conformément à cette vision, la Banque se prépare activement à une période où une amélioration durable de la situation sécuritaire permettra de réorienter progressivement l'économie au-delà des activités liées à l'effort de guerre. Dans un contexte sécuritaire plus stable, les activités de la Banque évolueront afin de soutenir la prospérité à long terme de la population ukrainienne ainsi que l'objectif du gouvernement ukrainien d'intégration à l'UE. La Banque envisage ainsi de pouvoir poursuivre un éventail plus large et plus complet d'objectifs prioritaires essentiels à la création d'une économie de marché durable et efficiente. Ces activités consistent notamment à :

- **Restaurer et renforcer le potentiel économique et les capacités productives à long terme de l'Ukraine**, notamment tout au long de la chaîne de valeur du secteur agro-industriel, en mettant l'accent sur la remise en état des terres arables, entre autres par le biais de mécanismes de financement destinés au déminage, investir dans des entreprises de toutes tailles, tant directement (au moyen de prêts et de prises de participation) que par l'intermédiaire d'IFP, ainsi que promouvoir les réformes sectorielles et la transition durable nécessaires à l'intégration à l'UE. Afin de bâtir un secteur privé dynamique capable de stimuler la croissance future, la Banque investira aux côtés de clients nationaux et étrangers, existants ou nouveaux, en accordant une importance particulière aux secteurs des matières premières essentielles, du numérique et des télécommunications ; elle soutiendra également l'alignement des entreprises sur les normes de l'UE et cherchera à stimuler l'innovation, notamment par le transfert vers des applications civiles d'innovations issues du secteur de la défense.
- **Répondre aux graves pénuries de main-d'œuvre** afin de renforcer le potentiel productif de l'Ukraine, notamment grâce à son approche spécifique du renforcement du capital humain au niveau des entreprises au moyen d'un soutien et de conseils spécialisés ; par la création de conditions propices au retour des migrants et des réfugiés vivant à l'étranger et à la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays ; ainsi que par l'octroi de lignes de crédit à des IFP destinées à accroître la participation au marché du travail de certains groupes, dont les anciens combattants.
- **Moderniser et développer les infrastructures** afin de permettre aux populations et aux entreprises de prospérer. En coopération avec d'autres partenaires, la Banque renforcera la sécurité énergétique en investissant dans le développement d'un système diversifié et résilient, notamment par la restauration et l'ajout de capacités de production décentralisées, le développement à grande échelle du stockage d'énergie par batteries, l'augmentation des capacités en énergies renouvelables grâce à des investissements directs et indirects, ainsi que l'examen des possibilités de financement et de soutien aux politiques publiques dans le domaine de l'énergie nucléaire. La Banque s'appuiera sur ses solides partenariats avec les entreprises publiques pour restructurer les bilans, améliorer la gouvernance d'entreprise et promouvoir les réformes sectorielles tant dans le secteur de l'énergie que dans celui des infrastructures. Plus largement, la Banque entend renforcer les liaisons de transport et accroître la capacité d'exportation, notamment par le biais de partenariats public-privé, et poursuivre le déploiement de son programme phare pour des villes vertes afin de restaurer et d'améliorer l'efficacité et la qualité de la prestation des services d'infrastructure municipaux. Enfin, la Banque intensifiera ses efforts pour remédier à la pénurie de logements en collaborant avec les promoteurs privés de logements abordables, ainsi qu'en élargissant la gamme des produits de financement immobilier proposés par le biais des IFP.
- **Favoriser la reprise et la croissance économique en renforçant le secteur financier** afin de permettre une mobilisation efficace et efficiente des capitaux privés dans l'économie et en faveur de la reconstruction. La Banque s'appuiera sur les travaux menés pendant la guerre en poursuivant son soutien à l'amélioration de la réglementation des marchés de capitaux et à la promotion de l'harmonisation avec les normes de l'UE, grâce à des investissements dans des instruments nouveaux et innovants sur ces marchés. Afin d'améliorer le fonctionnement du secteur, la Banque

entend participer activement à la privatisation des banques publiques, tout en soutenant la restructuration des bilans de certaines banques partenaires afin de permettre l'octroi de prêts à grande échelle.

- **Accroître l'efficacité et la compétitivité de l'économie** en améliorant la gouvernance économique et en consolidant les réformes, notamment grâce à la promotion d'un droit de la concurrence harmonisé avec les normes de l'UE et au raffermissement de son application, en mettant à profit les initiatives législatives importantes qu'elle soutient pour aligner les normes de gouvernance des entreprises publiques sur celles de l'OCDE, et en poursuivant ses efforts pour assainir les pratiques en matière de passation de marchés afin de lutter contre la corruption au sein des organismes publics. Au niveau national, l'Architecture pour la relance et les réformes en Ukraine continuera de renforcer la capacité du gouvernement ukrainien à mettre en œuvre les réformes prioritaires.

La BERD est un partenaire important de l'Ukraine, mais elle agit de concert avec les autres partenaires du pays dans le cadre d'une coalition beaucoup plus large de soutien international. Cet effort collectif a été soutenu par la mise en place de nouvelles structures destinées à coordonner les activités entre le gouvernement ukrainien et ses partenaires. La BERD a joué un rôle moteur dans la conception de ce système et en reste un participant actif, notamment en contribuant à la mise en place du Groupe de coordination opérationnelle, qui définit les priorités dans des domaines tels que l'harmonisation des procédures de passation des marchés et la préparation conjointe des projets, en dirigeant la plateforme d'investissement BERD-G7 IFD-EDFI pour l'Ukraine afin de mobiliser des financements supplémentaires, et en s'impliquant activement au sein du Groupe de coordination énergétique du G7+.

À l'avenir, le maintien et le renforcement de cette collaboration et de cette coordination seront essentiels pour maximiser l'efficacité de l'effort global de soutien à l'Ukraine. La BERD assumera un rôle central en tant qu'acteur clé de tout dispositif de reconstruction d'après-guerre dirigé par le gouvernement ukrainien, notamment en s'impliquant en première ligne dans des domaines – tels que l'énergie et la réforme des entreprises publiques – où elle dispose d'une expertise particulière.

La BERD a été – et restera – un partenaire engagé et constant à long terme de l'Ukraine et de son peuple. Grâce au soutien continu et à la générosité de ses partenaires donateurs et de ses actionnaires, elle œuvrera à la réalisation des objectifs de ses actionnaires et optimisera son impact pour soutenir une Ukraine prospère.

Encadré 1 : Rétablir la sûreté à Tchernobyl

La BERD occupe une position singulière en Ukraine, notamment en raison du rôle majeur qu'elle a joué dans la coordination des efforts internationaux visant à remédier aux conséquences de la catastrophe survenue en 1986 à la centrale nucléaire de Tchernobyl. Au cours des vingt dernières années, avec le soutien de donateurs du monde entier, la Banque a œuvré à la stabilisation du site et à la gestion des risques nucléaires résiduels. L'un des principaux volets de cette action a été la construction de la nouvelle enceinte de confinement, conçue pour garantir la sûreté du réacteur pendant les cent prochaines années. Le projet a été financé par les contributions de 44 pays au Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, pour un montant supérieur à 2 milliards d'euros, ainsi que par plus de 700 millions d'euros issus du résultat net de la Banque. Les travaux ont été achevés en 2016.

L'arche de confinement a été endommagée par un drone russe en février 2025. Les dégâts subis par la membrane inflammable ont été considérables et les opérations de lutte contre l'incendie se sont poursuivies pendant deux semaines. Après avoir évalué l'étendue des dommages, des experts ont estimé que des travaux de réparation complexes étaient indispensables pour garantir la pleine efficacité de l'arche de confinement. Les premières estimations de coût, qui devront être affinées sur la base d'analyses complémentaires, font état d'un montant d'au moins 500 millions d'euros. La Banque travaille en étroite collaboration avec le gouvernement ukrainien, les pays membres du G7 et d'autres partenaires afin de mobiliser l'action multilatérale nécessaire pour relever ce défi.

3. LE RÔLE DE LA BANQUE DANS LE SOUTIEN AUX ÉCONOMIES TOUCHÉES PAR LES CONSÉQUENCES DES CONFLITS

Les conflits armés ont des répercussions de grande ampleur sur des pays et des populations qui ne sont pas directement engagés dans les combats, en particulier dans les pays d'opérations, dont la transition est moins avancée et qui sont les moins résilients et, par conséquent, particulièrement vulnérables. Ces dernières années, la Banque a mis à profit à plusieurs reprises son expérience et son mandat pour aider ses pays d'opérations à faire face aux défis liés aux effets de contagion des conflits.

L'invasion du territoire ukrainien par la Russie ces quatre dernières années a eu des répercussions importantes et durables. Ces répercussions se traduisent notamment par les conséquences directes du plus vaste déplacement de populations en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, par la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement régionales dans les pays voisins, ainsi que par une aversion croissante sur les marchés des capitaux dans une région plus large et l'impact généralisé de la forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Les modalités du soutien apporté par la Banque à ses pays d'opérations pour faire face aux conséquences de la guerre et à ses répercussions ont évolué au fil du temps. Dans les premiers mois ayant suivi le déclenchement du conflit en 2022, la Banque a mis en place, dans le cadre de son premier Cadre pour la résilience et les moyens de subsistance, un guichet de financement dédié aux pays particulièrement touchés par la guerre, à savoir l'ensemble des pays frontaliers de l'Ukraine et/ou du Bélarus. Ce dispositif visait à

financer le renforcement de la sécurité énergétique, à soutenir les infrastructures municipales et nationales afin de faire face à l'afflux de réfugiés, ainsi qu'à renforcer la stabilité financière en participant à des opérations sur les marchés de capitaux et en apportant des financements aux IFP. Dans le cadre de ce dispositif, 27 projets ont été financés pour un montant total de 1,2 milliard d'euros. Ces interventions ont notamment consisté à soutenir la sécurité énergétique par le financement d'achats de gaz en Moldova, à accroître l'offre de logements en Pologne grâce à des investissements, ainsi qu'à renforcer la résilience des marchés financiers en Roumanie.

La Banque a également soutenu d'autres pays d'opérations sans recourir à des instruments dédiés, notamment par la mise en œuvre de politiques et d'investissements visant à renforcer la sécurité alimentaire en Jordanie et en Tunisie, dans un contexte marqué à la fois par la hausse des prix des denrées alimentaires et par la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement. Avec le temps, la distinction entre les activités menées par la Banque en réponse à la guerre et celles poursuivant d'autres objectifs s'est progressivement estompée. Toutefois, le volume annuel moyen des investissements de la Banque dans le groupe de pays touchés¹ au cours de la période 2022-2025 a été supérieur de plus de 80 % à celui observé sur la période 2017-2021, contre une hausse moyenne inférieure à 50 % pour l'ensemble de la Banque. Cette évolution s'explique, au moins en partie, par l'accroissement de l'additionnalité de la Banque, dans un contexte où l'aversion au risque des investisseurs demeure élevée à mesure que le conflit se prolonge.

En dehors de sa réponse de grande ampleur à la guerre en Ukraine, **les principales interventions récentes de la Banque face aux conséquences directes de la guerre se sont inscrites dans un cadre plus ciblé, en particulier au profit des communautés accueillant des réfugiés.** La première visait à répondre aux conséquences du déplacement de populations vers la Jordanie et la Türkiye à la suite de la guerre civile en Syrie. La Banque a identifié deux axes d'intervention : le soutien aux infrastructures et services municipaux, afin d'absorber l'augmentation du nombre d'utilisateurs, et le soutien aux PME. Dans le cadre du Mécanisme de résilience municipale pour la réponse aux réfugiés, la Banque a investi au total 197 millions d'euros, principalement en Jordanie, tandis qu'un programme de soutien aux PME, financé par le Fonds spécial des actionnaires et ayant donné des résultats probants, a été mis en œuvre principalement en Türkiye. À la suite de l'afflux de réfugiés en Arménie en 2023, la Banque a intensifié ses activités afin d'accroître les opportunités économiques pour les réfugiés, d'élargir l'offre de services municipaux dans les communautés d'accueil et de renforcer le soutien aux PME dans le cadre de ses dispositifs existants. Au-delà des efforts spécifiques visant à répondre aux besoins des personnes déplacées, la Banque a également pris en compte les répercussions des conflits par d'autres moyens, par exemple en apportant son soutien aux banques opérant en Cisjordanie.

Ces exemples montrent que la Banque intervient en tant que prêteur contracyclique, en soutenant ses clients et ses pays d'opérations afin de les aider à atténuer les effets des conflits dans les domaines où elle dispose à la fois du mandat et des compétences nécessaires pour agir efficacement.

¹ Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Moldova, Pologne, République slovaque, République tchèque (pays d'opérations jusqu'en mars 2026), Roumanie et Slovénie.

Au cours des derniers mois, le conflit au Moyen-Orient a eu des répercussions directes et indirectes sur les pays d'opérations et les économies de la région. Toutes les implications des conflits connexes survenus dans le golfe Persique et en Méditerranée orientale restent incertaines et leur ampleur dépendra de l'intensité et de la durée du conflit. La Banque est toutefois bien placée pour soutenir les clients affectés grâce à son ancrage profond dans la région, où elle a investi au total plus de 27 milliards d'euros depuis le lancement de ses opérations dans les pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen en 2012, en plus des 24 milliards d'euros investis en Türkiye au cours des vingt dernières années. La nature des répercussions auxquelles la Banque sera appelée à répondre apparaît clairement :

- **Les répercussions les plus importantes et les plus rapides à se manifester se font sentir le plus fortement dans les pays et économies situés au plus près des zones de conflit**, notamment en Irak, en Jordanie et au Liban, ainsi que dans l'économie de la Cisjordanie et de Gaza. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Égypte et la Türkiye sont également touchés à des degrés divers. Dans l'ensemble de la région, l'incertitude économique s'accroît sensiblement, les relations commerciales et les chaînes d'approvisionnement étant perturbées. L'accentuation de la perception des risques renchérit le coût du capital et réduit l'attractivité de la région en tant que destination touristique, tandis que les envois de fonds en provenance du Golfe revêtent une importance majeure pour plusieurs pays et que les déplacements de population pourraient avoir des conséquences considérables.
- **L'ensemble des pays d'opérations et des économies sont également affectés, à des degrés divers, par la hausse et la volatilité des prix de l'énergie.** Si les répercussions varient selon les pays, la plupart des pays d'opérations sont des importateurs nets d'hydrocarbures et devraient connaître un certain ralentissement de la croissance économique. À court terme, la Banque suivra de près l'impact de ces évolutions sur ses clients, tant du secteur privé que du secteur public, dans un contexte de pressions accrues sur les coûts, et adaptera sa réponse en conséquence. À plus long terme, elle est bien placée pour accompagner ses pays d'opérations dans la diversification de leurs systèmes énergétiques, ce qui leur permettra de renforcer à la fois leur sécurité énergétique et leur résilience. Les pays arabes du Golfe constituent en outre une source importante pour plusieurs produits essentiels, notamment les engrais, l'aluminium, l'hélium et le soufre, dont d'éventuelles pénuries auraient des répercussions sur la croissance économique et l'approvisionnement alimentaire à l'échelle mondiale. Si l'on considère l'ensemble de ces effets, au-delà des pays du voisinage immédiat, les pays d'opérations les plus exposés sont le Kenya, la Mongolie, la Macédoine du Nord, le Sénégal, la Tunisie et l'Ukraine.

En s'appuyant sur l'expérience acquise dans d'autres contextes, la Banque a mis en place des plans visant à soutenir ses clients dans les pays les plus touchés. La réponse de la Banque au conflit au Moyen-Orient s'inscrit dans le prolongement de ses activités existantes dans la région et tire parti des atouts que lui confèrent sa présence locale ainsi que sa proximité avec ses clients. Cette réponse mobilise l'ensemble des instruments dont elle dispose et est adaptée aux circonstances spécifiques de chaque économie, selon une approche commune par étapes :

- L'accent est mis sur le renforcement de la résilience des clients et des économies. En collaboration avec les IFP, il est possible d'accroître les financements en s'appuyant sur les lignes de crédit dédiées existantes, d'étendre le recours aux instruments de

partage des risques afin de maintenir les flux de fonds vers les entreprises, et de développer les financements en monnaie locale. Comme dans d'autres contextes, la Banque s'attachera à améliorer la situation financière de ses clients en leur fournissant des liquidités afin qu'ils puissent maintenir leur activité, notamment la prestation de services essentiels, et en renforçant le recours au financement du commerce. Les PME bénéficieront de financements accordés à la fois directement et par l'intermédiaire d'IFP, complétés par une assistance technique portant sur les outils de réponse dans des domaines tels que la résilience des chaînes d'approvisionnement et la numérisation.

- À terme, la Banque étendra son soutien afin de renforcer la résilience et de favoriser un retour à la croissance. Parmi les activités spécifiques identifiées pour faire progresser la transition à long terme des économies de la région figurent le renforcement de l'efficacité des systèmes financiers grâce à une assistance technique aux banques afin de soutenir le développement de marchés plus solides et plus performants, la consolidation des chaînes de valeur et des écosystèmes des marchés de capitaux, ainsi que, le cas échéant, des recapitalisations. En outre, afin de poser les bases d'une prospérité future, la Banque s'attachera à renforcer la sécurité énergétique en accroissant ses investissements et à améliorer la connectivité régionale en soutenant la logistique commerciale. Enfin, elle cherchera à renforcer la confiance des marchés dans la région en participant à des fonds d'investissement en actions ciblés et en envisageant de prendre des participations en fonds propres plus importantes qu'à l'accoutumée afin d'attirer des capitaux privés.

Au cours de la dernière décennie, l'économie mondiale a été fortement ébranlée par une succession de chocs, dans un contexte de fréquence historiquement élevée des conflits touchant les pays d'opérations de la BERD. La Banque a joué – et continuera de jouer – un rôle important, dans les limites de son mandat et de ses compétences, pour soutenir l'économie réelle des pays affectés par les effets directs négatifs et les effets de contagion, en étroite coordination avec d'autres institutions internationales ainsi qu'avec d'autres partenaires, en se positionnant comme un acteur à part entière du système multilatéral.

4. PROMOTION DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Le renforcement de la gouvernance économique est au cœur des activités de la Banque depuis sa création. En approuvant le CSC 2026-2030, le Conseil des gouverneurs a, pour la première fois, réaffirmé l'importance accrue de l'amélioration de la gouvernance économique dans les pays d'opérations en le désignant comme thème stratégique de la Banque. Cette orientation vient compléter le renforcement des thèmes stratégiques déjà en place, à savoir le soutien aux pays d'opérations pour leur permettre de tirer parti des opportunités liées à la transition vers des économies vertes, ainsi que le renforcement du capital humain et de l'égalité des chances. Le renforcement de la gouvernance économique aux niveaux des entreprises, des secteurs et de l'ensemble de l'économie fait partie intégrante des activités de la Banque depuis sa création et constitue un élément clé de la mise en œuvre de son mandat spécifique dans ses pays d'opérations, consistant à « favoriser la transition de leurs économies vers des économies de marché, et [à] y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise ». La réalisation des transformations systémiques nécessaires à l'amélioration de la gouvernance économique permet

d'accroître l'efficacité de l'allocation de ressources, de renforcer la responsabilité grâce à une plus grande transparence et, ce faisant, d'améliorer la capacité de l'économie dans son ensemble à répondre aux besoins de tous.

En outre, une amélioration de la gouvernance économique est essentielle pour réussir la transition vers une économie de marché durable, grâce au renforcement de la compétitivité, au soutien de la prospérité dans un contexte économique difficile et à l'accroissement de la résilience face aux turbulences persistantes à l'échelle mondiale, notamment les conflits.

Dans le CSC 2026-2030, l'accent mis sur l'amélioration de la gouvernance économique s'explique à la fois par son importance fondamentale pour la mission globale de la Banque et par la valeur ajoutée particulière que la BERD peut apporter dans ce domaine. À cet égard, l'approche de la Banque, qui consiste à combiner de manière intégrée investissements, dialogue sur les politiques et assistance technique ciblée, se distingue parmi les institutions financières internationales, de même que sa capacité à faire en sorte que ses interventions dans les secteurs privé et public se renforcent mutuellement. Dans le contexte actuel, il est particulièrement important de tirer pleinement parti de ces capacités. Les données montrent que, par rapport à de nombreuses économies avancées, les pays d'opérations de la Banque accusent un retard au niveau des indicateurs clés liés à la gouvernance économique, et que ces écarts se creusent. Comme indiqué dans la première section du présent document, il s'agit d'une priorité majeure pour soutenir la prospérité à long terme de l'Ukraine, notamment à travers l'alignement sur les normes et standards de l'UE.

La Banque a posé les bases d'une mise en œuvre efficace des objectifs du CSC en élaborant sa première stratégie en matière de gouvernance économique. Cette stratégie a été approuvée par le Conseil d'administration le 28 mai 2026. Elle vise à accroître l'impact systémique de la Banque au moyen d'une approche réfléchie et méthodique de la conception de ses investissements et de son action en matière de politiques, en se fondant sur une évaluation claire des objectifs de réforme à long terme nécessaires et de la trajectoire à suivre pour les atteindre. L'objectif est de créer un climat d'affaires propice à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise, de l'innovation et de l'investissement du secteur privé, tant national qu'étranger. Une amélioration de la gouvernance économique renforce la prévisibilité, multiplie les opportunités d'investissement et contribue à atténuer les risques de mise en œuvre des projets.

La stratégie prévoit que les bénéfices liés à l'amélioration de la gouvernance économique se feront sentir dans tous les secteurs de l'économie. Les pouvoirs publics disposeront d'institutions plus solides ainsi que d'outils leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre des réformes, d'attirer les investissements et de développer des infrastructures. Les clients du secteur public verront leur gouvernance et leur responsabilité renforcées, et amélioreront la prestation des services ainsi que le recouvrement des coûts. L'amélioration de la gouvernance économique au sein des entreprises publiques et des institutions financières publiques peut également ouvrir la voie à une participation accrue des entreprises du secteur privé dans des secteurs dominés par l'État et, le cas échéant, à des privatisations. Les clients du secteur privé amélioreront leur gouvernance d'entreprise, se conformeront aux normes du marché et opéreront dans un environnement plus équitable et plus prévisible, avec un meilleur accès au financement et aux marchés.

Les institutions financières seront en mesure de mobiliser et d'allouer les capitaux plus efficacement, ce qui renforcera la résilience, la rentabilité des entreprises et la productivité dans l'ensemble de l'économie. Enfin, et surtout, les consommateurs bénéficieront de marchés plus équitables, d'une rationalisation des participations de l'État et d'une réglementation qui favorise l'innovation et protège la concurrence.

S'appuyant sur le succès de l'approche de longue date de la Banque en matière de promotion de la gouvernance économique, trois nouveaux volets opérationnels sont introduits afin de renforcer encore son impact. Premièrement, chaque investissement et chaque client fera l'objet d'un examen systématique afin d'évaluer les possibilités de mener des réformes significatives en matière de gouvernance économique. Deuxièmement, lorsque des possibilités concrètes de faire avancer les objectifs de gouvernance économique sont identifiées, des plans d'action en la matière seront élaborés afin de définir, pour chaque projet, un ensemble cohérent et complet d'activités pertinentes. Troisièmement, lorsque les perspectives de réforme sont particulièrement importantes, des feuilles de route sectorielles seront élaborées en interne afin de définir des trajectoires de réforme à plus long terme permettant d'assurer un séquençage stratégique des investissements, du dialogue sur les politiques publiques et des activités de renforcement des capacités de la Banque, dans le cadre de plusieurs opérations d'investissement dans le même secteur, en cohérence avec les objectifs à long terme.

L'amélioration de la gouvernance économique dans les pays d'opérations suppose des partenariats efficaces avec des gouvernements et des clients déterminés à mener des réformes. Le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs consiste souvent à mettre en place une coopération étroite entre la Banque et les autres partenaires de développement ainsi que les institutions internationales, les banques multilatérales de développement continuant à améliorer leur fonctionnement en tant que système. En agissant en coalition avec d'autres partenaires, il est possible de démultiplier les ressources mobilisables et de mettre à profit les atouts propres à chaque institution au service d'objectifs communs en matière de gouvernance économique. Le renforcement de cette coopération, notamment par la mise en commun des bonnes pratiques, constituera une priorité pour la Banque au fil de la mise en œuvre de la stratégie.

Afin de garantir l'efficacité et la pertinence de ses activités, l'approche de la Banque sera adaptée aux circonstances propres à chaque pays et à chaque secteur, ainsi qu'à la nature et à l'ampleur des leviers dont elle dispose pour faire évoluer la situation. Une approche de long terme est généralement nécessaire pour mener des transformations profondes. Cela reflète la difficulté inhérente à la mise en œuvre de réformes d'ampleur en matière de gouvernance et la nécessité d'établir des relations de confiance indispensables entre la Banque et ses clients.

Les travaux menés par la Banque dans le cadre de sa première stratégie en matière de gouvernance économique marqueront une progression notable en termes de niveau et d'impact de l'action de la BERD dans ce domaine, en cohérence avec l'importance que le Conseil des gouverneurs lui a accordée dans le CSC 2026-2030. Le Conseil d'administration suivra de près les progrès réalisés sur l'ensemble de la période couverte par la stratégie, au moyen de rapports réguliers et fréquents ainsi que d'évaluations d'impact. Il est ainsi prévu que, sur l'ensemble de la période couverte par le CSC, la

Banque sera en mesure de démontrer des améliorations systémiques tangibles et significatives en matière de gouvernance économique et, par là même, des effets positifs sur la vie et les moyens de subsistance des populations dans ses pays d'opérations.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° __

LA BERD FAIT FACE AUX ENJEUX D'UNE PÉRIODE MOUVEMENTÉE

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

ayant pris connaissance et pris acte du rapport du Conseil d'administration intitulé « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée » ;

réaffirmant la valeur durable du mandat unique de transition de la BERD, de son modèle économique axé sur le secteur privé et les marchés, ainsi que des thèmes stratégiques fondamentaux énoncés dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 (CSC 2026-2030) ;

réuni en Lettonie à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 et confirmant son soutien indéfectible à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale et de son droit à l'existence, ainsi que de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance, et réaffirmant l'engagement constant des membres à soutenir le développement d'une Ukraine indépendante, prospère et sûre ;

reconnaissant le soutien exceptionnel apporté par la Banque à l'Ukraine, en coordination avec d'autres organisations multilatérales et partenaires du pays, depuis l'invasion à grande échelle menée par la Fédération de Russie, grâce à son dialogue sur les politiques publiques et à ses investissements, et se félicitant du déploiement par la Banque de plus de 9,5 milliards d'euros, au moyen desquels elle a contribué à hauteur d'un quart au financement accordé aux entreprises privées par le système bancaire ukrainien depuis 2022, investi 2,5 milliards d'euros dans l'approvisionnement énergétique et soutenu des infrastructures essentielles, la sécurité alimentaire, l'investissement du secteur privé et le financement du commerce ;

prenant acte de l'engagement des membres en faveur du maintien de l'ambition de la Banque en Ukraine et dans l'ensemble de ses pays bénéficiaires, manifestée par leur souscription à l'augmentation de capital approuvée en 2023, et reconnaissant que le maintien des investissements destinés à soutenir l'activité économique en Ukraine dans un contexte de risques liés au conflit nécessite un soutien rigoureusement ciblé des donateurs pour certaines opérations essentielles, notamment du fait de la réduction de la capacité en matière de dette souveraine ;

notant que, pour apporter un soutien suffisant dans la situation actuelle et garantir les efforts de reconstruction, il faudra continuer à assurer une coordination étroite et cohérente afin de tirer parti des capacités de tous les partenaires internationaux, et que les banques multilatérales de développement devront fonctionner de manière de plus en plus efficace en tant que système. ;

soulignant l'importance du renforcement de la gouvernance économique pour favoriser la prospérité et la résilience à long terme de l'Ukraine, se félicitant de l'approbation de la

première stratégie de la Banque en matière de gouvernance économique et se réjouissant de sa mise en œuvre efficace dans tous les pays bénéficiaires, parallèlement aux stratégies approuvées pour faire progresser les thèmes du CSC 2026-2030 ;

déclarant que la Résolution n°247 du Conseil des gouverneurs, adoptée le 11 mai 2022, a souligné la nécessité pour la BERD de jouer un rôle déterminant au sein du système des institutions internationales et d'élaborer des plans concrets pour la reconstruction de l'Ukraine à mettre en œuvre lorsque les conditions le permettront ;

déplorant les dommages considérables causés par la guerre à l'arche de confinement de Tchernobyl, et reconnaissant l'importance de réparations menées en temps utile avec le soutien de la communauté internationale ;

notant que les financements, le soutien aux politiques publiques et l'expertise développée par la Banque pour faire face aux conséquences des chocs économiques, y compris les travaux qu'elle poursuit dans les pays bénéficiaires affectés par les répercussions de la guerre en Ukraine, peuvent être mis à profit pour répondre aux répercussions d'autres situations de conflit dans des pays bénéficiaires ;

s'appuyant sur les solides résultats obtenus par la Banque au cours des 15 dernières années dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, et se félicitant de la mise au point rapide d'un ensemble de mesures de réponse en faveur des pays bénéficiaires touchés par les conséquences économiques du conflit en cours au Moyen-Orient,

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Le Conseil d'administration doit suivre de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la première stratégie de gouvernance économique de la Banque sur l'ensemble de la période couverte par la stratégie, au moyen de rapports réguliers et fréquents ainsi que d'évaluations d'impact.

La BERD doit continuer à affirmer son rôle de premier plan en Ukraine et soutenir l'économie réelle en temps de guerre i) en concrétisant son ambition globale, notamment au moyen d'investissements sous forme de prises de participation, tout en maintenant son engagement en faveur d'une saine gestion bancaire, et ii) en faisant preuve de souplesse face à l'évolution de la situation, y compris en apportant un soutien au secteur de l'énergie afin d'anticiper le prochain hiver.

La BERD doit se placer à l'avant-garde de l'effort international global et coordonné qui est nécessaire pour soutenir l'Ukraine, en étroite coopération avec d'autres partenaires internationaux, notamment afin de favoriser, lorsque les conditions le permettront, la reconstruction et la prospérité à long terme du pays, en encourageant le développement du secteur privé et en s'appuyant sur ses domaines d'excellence avérés en matière d'investissements, de dialogue sur les politiques et d'assistance technique, notamment :

- l'amélioration de la résilience, de l'efficacité et de la sécurité des systèmes énergétiques, des services municipaux et des infrastructures de transport, y compris par des investissements dans des infrastructures décentralisées et le développement de partenariats public-privé ;

-
- le rétablissement et le développement du potentiel économique à long terme de l'Ukraine par le soutien au secteur privé, y compris aux petites et moyennes entreprises, ainsi que l'appui aux privatisations afin de faciliter les investissements dans la reconstruction ;
 - la consolidation d'un environnement économique propice au moyen d'un soutien aux politiques publiques, y compris en matière de gouvernance économique, et d'actions de renforcement des capacités, tout en reconnaissant le rôle sous-jacent du processus d'adhésion à l'UE comme moteur des réformes ;
 - le renforcement du rôle du secteur financier pour canaliser efficacement les ressources vers l'économie, notamment par le développement des marchés de capitaux et le recours à des instruments innovants d'atténuation des risques, tels que le Mécanisme de garantie pour le redressement et la reconstruction de l'Ukraine ; et
 - le développement du capital humain par la montée en compétences de la main-d'œuvre et l'encouragement au retour des migrants, notamment en favorisant une offre de logements de qualité à des prix abordables, l'emploi des femmes et des jeunes, ainsi que l'intégration des anciens combattants dans l'économie.

La Banque devrait également maintenir et élargir, dans les limites de son mandat, son soutien aux économies confrontées aux répercussions directes et indirectes du conflit au Moyen-Orient, en mettant en œuvre l'ensemble de ses activités, notamment :

- le renforcement de la résilience à court terme par le maintien des investissements dans un contexte de risques accrus, par l'octroi de financements de trésorerie aux entreprises fournissant des biens et des services essentiels, par l'augmentation du financement intermédié et du financement du commerce via les banques partenaires, ainsi que par le maintien de l'activité économique grâce à un soutien dédié aux petites et moyennes entreprises ; et
- en soutenant, à plus long terme, le retour à la croissance et une prospérité accrue par l'amélioration de l'efficacité du secteur financier et des marchés de capitaux, le renforcement des chaînes d'approvisionnement, les investissements dans la sécurité énergétique et les infrastructures modernes, ainsi que la recherche d'opportunités d'investissements sous forme de prises de participation.

(Adoptée le _____ 2026)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS AU TITRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL EN 2023

Le Conseil des gouverneurs de la BERD a approuvé la Résolution n° 265 intitulée « Augmentation du capital social autorisé et souscriptions y afférentes » le 15 décembre 2023. Celle-ci prévoyait une augmentation du capital libéré de 4 milliards d'euros destinée à permettre à la Banque d'apporter un appui exceptionnel à l'Ukraine en temps de guerre, puis en période de reconstruction, tout en augmentant son soutien à d'autres pays d'opérations.

Dans le cadre de cette approbation, la Banque a pris un certain nombre d'engagements. Ces derniers portaient sur les activités opérationnelles, la participation à l'élaboration des politiques et le modus operandi de la Banque en Ukraine en fonction des circonstances, ainsi que sur ses objectifs spécifiques en tant qu'institution pour la période allant jusqu'à la fin de l'année 2025. Les orientations relatives aux activités de la Banque à partir de 2026 sont énoncées dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 (CSC 2026-2030), approuvé par le Conseil des gouverneurs lors de son Assemblée annuelle tenue à Londres en mai 2025.

Le tableau ci-joint présente en détail les progrès réalisés au regard de tous ces engagements depuis la fin de l'année 2023. Le bilan dressé est, dans l'ensemble, positif. Les activités de la Banque en Ukraine continuent de se dérouler dans le plein respect des engagements, notamment grâce à l'utilisation de produits innovants tels que les garanties de partage des risques de portefeuille et les assurances sur mesure contre les risques de guerre, et ont dépassé les attentes dans certains domaines, notamment en ce qui concerne le niveau des financements déployés. Les activités opérationnelles ont été complétées par une participation active à l'élaboration des politiques en faveur d'une série d'objectifs de réforme qui sont pratiquement tous en bonne voie de réalisation. Fidèle à ses engagements, la Banque continue de participer activement aux efforts coordonnés au niveau international pour soutenir l'Ukraine et collabore aux côtés d'autres institutions financières internationales et des autorités ukrainiennes pour promouvoir des procédures de passation de marchés performantes et efficaces. Les engagements pris envers l'Ukraine font l'objet d'un suivi par le biais de rapports détaillés soumis régulièrement au Conseil d'administration, ce qui s'est avéré suffisamment efficace pour ne pas nécessiter une discussion autonome anticipée dans le cadre de l'examen annuel de la mise en œuvre de la stratégie pays en question.

L'augmentation de capital comportait 30 engagements institutionnels distincts. Vingt-et-un d'entre eux ont été pleinement honorés, tant sur le fond que du point de vue des délais. Parmi ceux-ci figurent l'augmentation d'environ 25 % du volume annuel des investissements bancaires (VAIB) dans des pays autres que l'Ukraine en 2024 et 2025 par rapport à 2023, la hausse significative du volume annuel des investissements mobilisés (VAIM), ainsi que la mise en place d'un cadre budgétaire et financier applicable pendant la période couverte par le CSC 2026-2030. Un fait particulièrement marquant de l'année 2025 a été l'adoption de la Politique et des règles de passation de marchés entièrement révisées, qui permettront de renforcer l'approche de la Banque dans ce domaine. Par ailleurs, des plans concrets de collaboration avec d'autres partenaires de

développement en Afrique subsaharienne et en Irak ont été mis en place, la Banque ayant commencé à intervenir dans les pays relevant désormais de son champ d'action géographique élargi. Comme indiqué dans le rapport de 2024 sur le respect des engagements, l'engagement de publier des lignes directrices sur le rapport qualité-prix dans les pratiques de passation des marchés a été pleinement respecté, bien que tardivement.

Certains engagements n'étaient pas assortis d'échéances ou dépendaient de conditions spécifiques. Dans ce contexte, la Banque n'a pas procédé à l'émission de capital hybride ni mis en place, à ce stade, de fonds de dette destiné à mobiliser des capitaux privés, bien que des travaux préparatoires soient en cours. De même, la refonte en profondeur des systèmes de gestion et de mesure des résultats de la Banque, nécessaire pour améliorer la communication des résultats et de l'impact, progresse comme prévu mais n'est pas encore achevée.

Enfin, trois engagements n'ont pas été pleinement respectés, même si, dans deux cas, les objectifs ont été atteints par d'autres moyens. Premièrement, l'approche et l'ambition de la Banque dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ont été formalisées dans la stratégie de transition vers une économie verte, approuvée en février 2025, plutôt que sous la forme d'un plan d'action individuel en 2024. Deuxièmement, la Banque s'est engagée à faire avancer activement la recommandation selon laquelle le consortium chargé de la base de données sur les risques des marchés émergents (GEMs) devrait être établi en tant qu'entité autonome. Toutefois, les membres du consortium ne sont pas parvenus à établir GEMs en tant qu'entité autonome. Ils ont néanmoins pris des mesures pour renforcer sensiblement sa gouvernance et son fonctionnement, notamment en concluant un nouvel accord de coopération entre les membres et en améliorant la divulgation des données grâce à un agrégateur de données externe. Troisièmement, la Banque a démontré, des niveaux d'investissement sans précédent tant en 2024 qu'en 2025, son engagement à soutenir le groupe de pays identifiés dans le CSC 2021-2025 comme étant moins avancés dans leur transition, à savoir les pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED de la Banque), les Balkans occidentaux et l'ensemble des pays aux premiers stades de la transition (PPST). Pour autant, bien que le niveau d'investissement en 2025 ait été supérieur de 32 % à celui de 2023, la part des investissements annuels de la Banque consacrée à ces pays s'est établie à 42,6 %, en deçà de l'objectif d'au moins 48 % fixé dans la grille d'évaluation institutionnelle.

Le présent rapport est soumis au Conseil des gouverneurs par le Conseil d'administration, pour information, lors de l'Assemblée annuelle de 2026.

Ukraine – Ambitions liées à l'augmentation de capital

A. Opérations et réformes politiques

Thème	Engagement	Progrès
Investissements	<i>Déploiement d'au moins 3 milliards d'euros de financements sur la période 2022-2023.</i>	Montant total déployé : 3,8 milliards d'euros dont 2,8 milliards d'euros au titre des investissements propres de la Banque
	<i>Niveau annuel moyen de financement déployé de 1,5 milliard d'euros sur la période de conflit 2024-2025</i>	Montant total déployé : 5,3 milliards d'euros (moyenne annuelle : 2,65 milliards d'euros) dont 4,2 milliards d'euros au titre des investissements propres de la Banque
Partage des risques	<i>Partage des risques entre la BERD et les donateurs institutionnels sur les projets ukrainiens sur une base moyenne de 50/50 en 2022-2023.</i>	Couverture de garantie pour le Volume annuel des investissements bancaires (VAIB) : 2022 : 50 % 2023 : 40 %
	<i>Cessation du partage complet des risques avec les donateurs sur les prêts supplémentaires accordés à l'Ukraine. Le partage des risques futur avec les donateurs</i>	Le partage complet des risques sur les investissements supplémentaires a cessé au début de l'année 2024. Le partage des risques avec les donateurs s'est effectué conformément à la pratique habituelle de la Banque. Le niveau de partage des risques avec les donateurs est passé à 33 % du VAIB (hors PAEC) en 2025, contre 13 % en 2024. À ce titre, les donateurs ont assuré la couverture intégrale exceptionnelle du Mécanisme de garantie pour le redressement et la reconstruction de l'Ukraine et des garanties de donateurs – plutôt

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>sera soumis aux mêmes règles que dans les autres pays d'opérations.</i>	que des garanties souveraines – ont été utilisées pour les achats de gaz effectués par Naftogas. La couverture assurée par les donateurs pour le reste des prêts supplémentaires s'est établie à 11 %.					
Secteur privé	<i>Augmentation du niveau d'investissement et du nombre de projets dans le secteur privé pour converger vers les niveaux d'avant-guerre en Ukraine, dans un contexte où la Banque s'efforcera d'inverser aussi rapidement que possible tout niveau excessif d'investissement dans le secteur public dans l'ensemble de son portefeuille.</i>	Part du secteur privé dans...			Projets privés en Ukraine		
			VAIB en Ukraine	VAIB de la Banque	Portefeuille de la Banque	Nombre	Part
		2022	37,6 %	73,4 %	62,5 %	19	79 %
		2023	58,7 %	79,7 %	64,0 %	44	90 %
		2024	60,7 %	75,6 %	64,6 %	50	82 %
		2025	57,1 %	75,3 %	64,3 %	78	91 %
		2017-2021 (moyenne)	65,9 %	73,3 %			

Thème	Engagement	Progrès
Investissements souverains	<i>Utilisation des prêts souverains et des prêts assortis d'une garantie souveraine uniquement lorsqu'ils sont indispensables à la réalisation du mandat de</i>	Les investissements souverains et les investissements assortis d'une garantie souveraine ont été utilisés pour atteindre les objectifs prioritaires des autorités ukrainiennes et pour faire avancer le programme de transition à long terme, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. Le tableau ci-dessous montre que les investissements souverains ont été déployés de manière ciblée, un nombre restreint de projets étant à l'origine de la baisse de la part du VAIB et de la part des projets entrepris chaque année relevant de ces investissements. Cela s'explique à la fois par la diminution de la capacité

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>transition de la Banque, notamment pour renforcer la résilience du capital humain et stimuler la gouvernance d'entreprise et la réforme sectorielle, y compris la commercialisation, la pré-privatisation et la privatisation, et réduction de ces prêts au fil du temps.</i> <i>Conformité de ces prêts avec les capacités de l'État ukrainien et la politique du Fonds monétaire international (FMI) en matière de limite de la dette souveraine.</i>	d'exposition souveraine supplémentaire prévue dans le cadre du programme du FMI pour l'Ukraine et par le nombre croissant de projets du secteur privé. <table><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2"><u>Investissements souverains dans le VAIB</u></th><th colspan="2"><u>Projets souverains</u></th></tr><tr><th></th><th>en millions d'euros</th><th>Part</th><th>Nombre</th><th>Part</th><th></th></tr><tr><td>2022</td><td>896</td><td>61 %</td><td>4</td><td>17 %</td><td></td></tr><tr><td>2023</td><td>550</td><td>39 %</td><td>3</td><td>6 %</td><td></td></tr><tr><td>2024</td><td>740</td><td>37 %</td><td>5</td><td>8 %</td><td></td></tr><tr><td>2025</td><td>430</td><td>18 %</td><td>2</td><td>2 %</td><td></td></tr></table>			<u>Investissements souverains dans le VAIB</u>		<u>Projets souverains</u>			en millions d'euros	Part	Nombre	Part		2022	896	61 %	4	17 %		2023	550	39 %	3	6 %		2024	740	37 %	5	8 %		2025	430	18 %	2	2 %	
		<u>Investissements souverains dans le VAIB</u>		<u>Projets souverains</u>																																		
	en millions d'euros	Part	Nombre	Part																																		
2022	896	61 %	4	17 %																																		
2023	550	39 %	3	6 %																																		
2024	740	37 %	5	8 %																																		
2025	430	18 %	2	2 %																																		
Concentration des risques	<i>Surveillance et gestion actives des niveaux de concentration des risques en Ukraine en vue de maintenir la part des actifs d'exploitation de la Banque dans le pays en dessous de 20 %.</i>	Le portefeuille de la Banque en Ukraine est géré et surveillé de près, et sa composition, de même que ses caractéristiques de risque, font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration, assorti de commentaires. La part des actifs d'exploitation a dépassé en 2025 son niveau d'avant l'invasion, mais est restée nettement inférieure au plafond fixé dans le cadre de l'augmentation de capital. À la fin de l'année 2025, la Banque présentait par ailleurs une exposition aux risques en Ukraine de 1,4 milliard d'euros au titre de son portefeuille de garanties, soit 1 milliard de plus qu'en 2022, ce qui a porté à plus de 10 % la part de l'Ukraine dans l'exposition totale de la Banque liée à ses activités de développement.																																				

Engagement pleinement respecté

Engagement respecté avec retard

Engagement faisant l'objet de
travaux en coursEngagement actuellement
non respecté

		Part de l'Ukraine dans...	Actifs d'exploitation	Exposition liée aux activités développement
		2021	7,1 %	7,7 %
		2022	6,6 %	7,3 %
		2023	7,2 %	8,2 %
		2024	7,2 %	8,6 %
		2025	8,2 %	10,3 %

Thème	Engagement	Progrès
Résilience du capital humain	<i>Optimiser le soutien à la résilience du capital humain en fixant des objectifs spécifiques dans ce domaine dans au moins 80 % des projets.</i>	Part en 2024 : 89 % des projets signés. Part en 2025 : 85 % des projets signés Les objectifs comprenaient le rétablissement des moyens de subsistance par la création de nouvelles possibilités d'emploi et de formation, l'élargissement de l'accès au financement pour les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises (PME), et la restauration de l'accès aux services essentiels, aux infrastructures et aux biens qui soutiennent la participation économique dans les zones les plus touchées par la guerre en cours.
	<i>Financement visant à assurer la reconstruction d'une économie ukrainienne alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris et investissements se situant au moins au niveau de tout objectif en vigueur à l'échelle de la Banque (tel qu'approuvé par le Conseil d'administration).</i>	Tous les projets sont alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris. L'engagement relatif à la part de la transition vers une économie verte (TEV) dans les investissements portait essentiellement sur la période de reconstruction. Pour 2025 – année marquée par la poursuite du conflit – la part de la TEV dans le VAIB s'est établie à 20,4 %, soit la moitié du niveau observé avant l'invasion.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Objectifs en matière de réforme	Sept domaines nécessitant une participation à l'élaboration des politiques ont été identifiés dans les engagements pris dans le cadre de l'augmentation de capital, et ont fait l'objet de 43 travaux individuels. Un peu moins de la moitié de ces travaux ont été achevés, parmi lesquels, en 2025, l'amélioration du cadre législatif et des pratiques en matière de gouvernance des entreprises publiques, le renforcement de la résilience en matière de cybersécurité dans un certain nombre d'entreprises, ainsi que l'achèvement du processus de transformation de la Commission nationale des valeurs mobilières et du marché boursier afin de l'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Tous les autres travaux, à l'exception de deux, progressent comme prévu. Cela concerne notamment le renforcement des capacités d'une série d'entités publiques, dont six ministères et une agence d'État, par le biais de la troisième phase de l'Architecture pour la relance et les réformes en Ukraine, afin de consolider la coordination de l'assistance économique et la mise en œuvre des réformes politiques, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption. Les deux travaux liés à l'objectif de renforcement de l'Agence nationale ukrainienne pour la restauration et le développement des infrastructures restent en suspens dans l'attente des commentaires du client.
---------------------------------	---

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Ukraine – Ambitions liées à l'augmentation de capital

B. Mise en œuvre et établissement de rapports

Thème	Engagement	Progrès
Collaboration	<i>Continuer à assumer un rôle actif et positif dans la coordination internationale au niveau national, sectoriel et des projets, afin de soutenir le gouvernement ukrainien dans sa quête de stabilité macroéconomique et de progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne (UE).</i>	La Banque participe activement aux efforts déployés pour assurer un alignement et une coordination efficaces des activités et des réformes, en particulier en ce qui concerne les politiques. Les efforts de coordination comprennent notamment le pilotage de la plateforme BERD-G7 IFD-EDFI, ainsi que la tenue de réunions hebdomadaires réunissant les représentants de haut niveau des institutions financières internationales (IFI) en poste dans le pays. La banque participe activement à la coordination des membres du G7, de la Banque européenne d'investissement (BEI), du Groupe de la Banque mondiale, d'autres banques multilatérales de développement (BMD) et des partenaires bilatéraux, notamment dans le cadre de réunions régulières du comité directeur du Programme de développement de l'Ukraine (UDP) et des réunions entre les IFI et l'UE. En outre, la Banque œuvre en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment dans un cadre bilatéral, pour faire progresser les réformes de la gouvernance des entreprises publiques, les réformes du secteur de l'énergie et les initiatives visant à renforcer la résilience humaine. Elle soutient également activement les efforts d'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne dans le cadre du volet « Architecture des réformes en Ukraine », et participe à un certain nombre de groupes multipartites et d'initiatives sectorielles, notamment en faveur du développement des petites et moyennes entreprises (PME), des compétences et du secteur de l'énergie.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès
Utilisation efficace et efficiente des ressources	<i>Collaborer avec la BEI, la Banque mondiale et d'autres BMD et institutions bilatérales actives en Ukraine pour assurer une application plus large de l'approche de la confiance mutuelle afin de rationaliser la mise en œuvre des projets à l'appui de l'Ukraine.</i>	La BERD, la BEI, la Banque mondiale et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) coopèrent avec le gouvernement ukrainien (ministère de l'Économie) afin de renforcer les pratiques de passation des marchés et la coordination en Ukraine, dans le cadre d'une feuille de route conjointe mise en place depuis 2024. À ce titre, la BERD a conclu des accords de confiance mutuelle en matière de passation des marchés avec la CEB et le Groupe de la Banque mondiale (un accord est en vigueur avec la BEI depuis 2015), tandis qu'un accord tripartite avec la CEB et la BEI devrait être signé au premier semestre 2026. Par ailleurs, un master international conjoint en gestion des marchés publics, dispensé par l'université de Rome Tor Vergata et l'université d'État de commerce et d'économie d'Ukraine, pouvant accueillir jusqu'à 28 étudiants par an, a été créé. La première promotion sera diplômée en juin 2026.
Utilisation efficace et efficiente des ressources (suite)		Les travaux et les actions prévus dans la feuille de route seront ajustés afin d'être alignés sur la nouvelle législation en matière de passation des marchés publics, conforme aux normes de l'Union européenne, et de renforcer la cohérence et l'efficacité du soutien international dans ce domaine. La Banque poursuit la mise en œuvre de ses activités, notamment conjointement avec d'autres BMD, à travers des événements de sensibilisation au marché concernant les pratiques de passation des marchés publics et les opportunités de projets en Ukraine, ainsi que des activités de renforcement des capacités et de formation à destination des clients et d'autres autorités ukrainiennes.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès
	<i>Soutenir la cohérence des pratiques de passation de marchés entre les BMD en permettant à d'autres acteurs d'utiliser la plateforme dématérialisée de passation de marchés destinée aux clients de la BERD (ECEPP) afin d'assurer une transparence et une responsabilité totales des processus de passation de marchés dans le cadre des marchés financés par les BMD et d'offrir un accès ouvert et transparent aux possibilités de passation de marchés à l'appui de l'Ukraine.</i>	Quatre appels d'offres ont été menés à bien via la plateforme ECEPP selon les règles de passation de marchés d'autres IFI et ont donné lieu à la signature de contrats : trois d'entre eux portent sur des équipements destinés à des centrales hydroélectriques financées par la BEI et le quatrième sur des locomotives électriques financées par la Banque mondiale, chacun des contrats ayant été attribué à des fournisseurs de l'UE et d'Ukraine conformément aux règles de passation de marchés de l'institution concernée. ECEPP est accessible à l'ensemble des BMD et la Nordic Green Bank (NEFCO) a fait part de son intérêt pour l'utiliser dans le cadre de ses projets. Toutefois, il n'y a actuellement aucun pipeline de marchés à passer via cette plateforme selon les règles d'autres BMD.
	<i>Collaborer avec les autorités ukrainiennes et les BMD pour la mise en place de la plateforme DREAM et prendre des dispositions pour l'intégration de la plateforme ECEPP dans celle-ci ou de sa communication efficace avec celle-ci.</i>	La Banque a entretenu des contacts réguliers avec l'équipe chargée de développer la plateforme DREAM, qui n'est pas encore finalisée.
	<i>Promouvoir une utilisation plus large du système ukrainien de passation de marchés, conformément à la Politique et aux règles de la Banque en la matière.</i>	L'équipe Prozorro a créé un site distinct pour les marchés financés par les BMD et la Banque a identifié un certain nombre de marchés pour tester son utilisation, plusieurs d'entre eux étant destinés à être passés via Prozorro conformément à la loi ukrainienne sur les marchés publics.
Suivi et compte rendu des	<i>Rapport trimestriel au Conseil d'administration sur les activités menées actuellement en Ukraine, en accordant</i>	Les comptes rendus opérationnels trimestriels (et mensuels) du Premier Vice-Président au Conseil d'administration contiennent des informations

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès
engagements en Ukraine	<i>une attention particulière aux engagements pris dans le cadre de l'augmentation de capital, notamment la coopération avec d'autres partenaires de l'Ukraine.</i>	spécifiques sur les activités de la Banque en Ukraine, tout comme le Rapport de performance trimestriel.
	<i>Discussion autonome sur l'examen de la mise en œuvre de la stratégie pays</i>	Un rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la stratégie pays a été soumis au Conseil d'administration et approuvé mais n'a pas fait l'objet d'une discussion spécifique.
	<i>Tableau de bord de suivi des activités sur le portail d'information du Conseil d'administration</i>	La page intranet est en service depuis le quatrième trimestre 2024.
	<i>Examens approfondis ad hoc du Conseil d'administration selon les besoins, en fonction de l'évolution de la situation.</i>	Rapports ad hoc fréquents au Conseil d'administration au cours de l'année.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Engagement en matière d'évolution institutionnelle
C. Engagements pour la mise en œuvre initiale avant 2025

Thème	Engagement	Progrès																																																		
Pays d'opérations	Continuer à aider tous les pays d'opérations à faire face aux répercussions directes de la guerre contre l'Ukraine, y compris dans les pays touchés ¹ , ainsi qu'aux répercussions indirectes plus larges de la guerre et aux défis à long terme liés à la transition dans tous les pays d'opérations, grâce à un appui accru se traduisant par un VAIB plus élevé et soutenu et des actifs d'exploitation croissants en dehors de l'Ukraine.	Le tableau montre l'évolution des activités d'investissement de la Banque en dehors de l'Ukraine depuis l'invasion russe. Le volume annuel des investissements bancaires (VAIB), sensiblement plus élevé en 2024 (première année complète après l'augmentation de capital), s'est globalement maintenu en 2025 et s'est accompagné d'une augmentation des actifs d'exploitation. VAIB et actifs d'exploitation en dehors de l'Ukraine <table><tr><td></td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td></tr><tr><td>VAIB (en milliards d'euros)</td><td>11,6</td><td>11,7</td><td>14,7</td><td>14,5</td></tr><tr><td>Variation</td><td>11 %</td><td>1 %</td><td>25 %</td><td>-1 %</td></tr><tr><td>Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)</td><td>34,4</td><td>36,3</td><td>39,1</td><td>39,4</td></tr><tr><td>Variation</td><td>8 %</td><td>6 %</td><td>8 %</td><td>1 %</td></tr></table> VAIB et actifs d'exploitation dans les pays touchés¹ <table><tr><td></td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td></tr><tr><td>VAIB (en milliards d'euros)</td><td>3,7</td><td>3,5</td><td>4,1</td><td>4,4</td></tr><tr><td>Variation</td><td>70 %</td><td>-5 %</td><td>16 %</td><td>8 %</td></tr><tr><td>Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)</td><td>10,2</td><td>11,4</td><td>12,4</td><td>12,6</td></tr><tr><td>Variation</td><td>18 %</td><td>12 %</td><td>9 %</td><td>2 %</td></tr></table>		2022	2023	2024	2025	VAIB (en milliards d'euros)	11,6	11,7	14,7	14,5	Variation	11 %	1 %	25 %	-1 %	Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	34,4	36,3	39,1	39,4	Variation	8 %	6 %	8 %	1 %		2022	2023	2024	2025	VAIB (en milliards d'euros)	3,7	3,5	4,1	4,4	Variation	70 %	-5 %	16 %	8 %	Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	10,2	11,4	12,4	12,6	Variation	18 %	12 %	9 %	2 %
	2022	2023	2024	2025																																																
VAIB (en milliards d'euros)	11,6	11,7	14,7	14,5																																																
Variation	11 %	1 %	25 %	-1 %																																																
Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	34,4	36,3	39,1	39,4																																																
Variation	8 %	6 %	8 %	1 %																																																
	2022	2023	2024	2025																																																
VAIB (en milliards d'euros)	3,7	3,5	4,1	4,4																																																
Variation	70 %	-5 %	16 %	8 %																																																
Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	10,2	11,4	12,4	12,6																																																
Variation	18 %	12 %	9 %	2 %																																																

¹ Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès																																								
Pays moins avancés dans leur transition	<i>Renforcer l'accent mis par la Banque sur les plus grands défis à relever par ses pays d'opérations en matière de transition, pour lesquels sa complémentarité est la plus grande et son impact le plus important, notamment en cherchant à atteindre l'objectif du CSC 2021-2025 consistant à augmenter la proportion des investissements et des activités liées aux politiques dans les PPST, la région SEMED et les Balkans occidentaux.</i>	Le tableau montre la même évolution favorable pour les pays qui sont moins avancés dans leur transition, tels que définis dans le CSC 2021-2025. L'objectif fixé dans la grille d'évaluation institutionnelle pour chaque année couverte par le CSC et consistant à consacrer 48 % du VAIB de la Banque à ces pays n'a jamais été atteint, malgré une augmentation du VAIB de 27 % au total sur la période depuis 2022. <table><tr><td></td><td colspan="4">Pays moins avancés dans la transition – VAIB et actifs d'exploitation</td></tr><tr><td></td><td><u>2022</u></td><td><u>2023</u></td><td><u>2024</u></td><td><u>2025</u></td></tr><tr><td>VAIB (en milliards d'euros)</td><td>5,6</td><td>5,2</td><td>6,9</td><td>7,2</td></tr><tr><td>Part dans le VAIB total</td><td>43 %</td><td>40 %</td><td>42 %</td><td>43 %</td></tr><tr><td>Variation</td><td>44 %</td><td>-7 %</td><td>31 %</td><td>4 %</td></tr><tr><td>Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)</td><td>14,6</td><td>14,9</td><td>16,8</td><td>17,3</td></tr><tr><td>Part dans les actifs d'exploitation de la Banque</td><td>39,6 %</td><td>38,2 %</td><td>39,8 %</td><td>40,3 %</td></tr><tr><td>Variation</td><td>8 %</td><td>2 %</td><td>12 %</td><td>3 %</td></tr></table>		Pays moins avancés dans la transition – VAIB et actifs d'exploitation					<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	VAIB (en milliards d'euros)	5,6	5,2	6,9	7,2	Part dans le VAIB total	43 %	40 %	42 %	43 %	Variation	44 %	-7 %	31 %	4 %	Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	14,6	14,9	16,8	17,3	Part dans les actifs d'exploitation de la Banque	39,6 %	38,2 %	39,8 %	40,3 %	Variation	8 %	2 %	12 %	3 %
	Pays moins avancés dans la transition – VAIB et actifs d'exploitation																																									
	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>																																						
VAIB (en milliards d'euros)	5,6	5,2	6,9	7,2																																						
Part dans le VAIB total	43 %	40 %	42 %	43 %																																						
Variation	44 %	-7 %	31 %	4 %																																						
Actifs d'exploitation (en milliards d'euros)	14,6	14,9	16,8	17,3																																						
Part dans les actifs d'exploitation de la Banque	39,6 %	38,2 %	39,8 %	40,3 %																																						
Variation	8 %	2 %	12 %	3 %																																						
Nouveaux pays d'opérations	<i>Préparer des plans concrets de collaboration et de coordination avec les partenaires de développement, principalement la Banque africaine de développement</i>	La Banque a collaboré de manière efficace et assuré une coordination étroite avec les autres partenaires de développement dans ses nouveaux pays d'opérations en Afrique subsaharienne et en Irak. Les responsables des opérations de la BERD dans ces pays et les équipes locales sont en contact régulier, et des analyses approfondies ont été menées avec la BAD et Proparco au niveau régional. Le premier projet pilote au titre du cadre de confiance mutuelle avec la SFI devrait être mis en œuvre dans la																																								

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès
	<i>(BAfD), la Société financière internationale (SFI) et la BEI, dans tous les nouveaux pays d'opérations.</i>	région de l'Afrique subsaharienne. La Banque coordonne également ses actions avec d'autres partenaires sur un certain nombre de projets en cours de préparation, notamment le projet d'électrification dans les départements du Mono, du Couffo et du Borgou, au Bénin, déjà signé et cofinancé par la BAD et la BEI, ainsi que le projet de fibre optique au Nigéria (approuvé par le Conseil d'administration), qui devrait être cofinancé par la BAD. Par ailleurs, la Banque et la BAD travaillent à la mise en place d'un véhicule d'investissement (EnterpRise Africa) visant à soutenir certaines PME de taille intermédiaire à forte croissance en Afrique subsaharienne.
Saine gestion bancaire	<i>Les principes de saine gestion bancaire continueront d'être appliqués dans toutes les opérations de la Banque, conformément à l'article 13.i) de l'Accord portant création de la Banque (ACB).</i>	Au cours de cette période, la Banque s'est efforcée de mettre en œuvre des pratiques bancaires saines dans l'ensemble de ses activités.
	<i>À la suite de la publication, d'ici à septembre 2023, d'un premier document sur l'application des procédures générales de la Banque en matière de saine gestion bancaire en ce qui concerne la gestion des risques liés à l'Ukraine ainsi que sur l'approche adoptée quant à la sélection des projets et les risques d'atteinte à la</i>	Un premier document sur la gestion des risques liés à la guerre en Ukraine a été examiné par les administrateurs au sein du Comité d'audit et de gestion des risques du Conseil d'administration en septembre 2023. Deux documents supplémentaires ont été soumis à l'examen des administrateurs en janvier et mai 2024. Comme indiqué ci-dessus, le risque découlant de l'exposition de la Banque en Ukraine est présenté spécifiquement et séparément au Conseil d'administration dans le cadre du Rapport de performance trimestriel de la Banque.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Thème	Engagement	Progrès
	<i>réputation, la Banque rendra compte régulièrement des risques actuels et futurs pour son bilan résultant des investissements en Ukraine et de leur gestion.</i>	
Cadre d'adéquation des fonds propres (court terme)	<i>Continuer à participer activement à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD et à la coordination de ces dernières.</i>	La Banque a établi un dialogue avec d'autres BMD par le biais de nombreux canaux. Par exemple, elle a entretenu des relations étroites avec d'autres BMD sur le thème des innovations financières, notamment les titrisations synthétiques.
	<i>Entreprendre les travaux définis dans un mandat sur la mise en œuvre des recommandations sur le capital sujet à appel formulées dans l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD, conformément à l'approche adoptée par d'autres BMD.</i>	Les travaux ont été achevés au premier trimestre 2024 et le rapport a été publié sur le site Internet de la Banque.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Cadre d'adéquation des fonds propres à l'horizon 2025	<i>Étudier d'autres moyens d'améliorer l'utilité directe du capital sujet à appel et continuer à soutenir activement les efforts déployés par les BMD et les actionnaires pour élargir la prise en compte du capital sujet à appel dans les méthodes d'évaluation des agences de notation.</i>	La politique d'adéquation des fonds propres de la Banque est actuellement calibrée pour maximiser le crédit existant accordé au capital sujet à appel dans les méthodes d'évaluation des agences de notation. La BERD a pleinement participé à l'effort coordonné des BMD visant à encourager les agences de notation à accorder une plus grande importance au capital sujet à appel et à mieux refléter la qualité des portefeuilles des BMD, en tenant compte notamment du statut de créancier privilégié. Dans la mesure où de futurs ajustements méthodologiques des agences de notation accorderaient des avantages supplémentaires, la politique d'adéquation des fonds propres de la Banque sera probablement révisée pour tenir compte de cette capacité additionnelle.
	<i>En collaboration avec la Banque mondiale et avec le concours d'autres BMD, coordonner un exercice de comparaison des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD, dont le premier sera réalisé en 2024.</i>	La Banque a joué un rôle de premier plan dans la création d'un modèle d'analyse comparative qui consolide les paramètres financiers/liés au capital dans l'ensemble des BMD. Le premier rapport annuel d'analyse comparative était disponible à partir de juin 2024. En 2025, la BERD a également travaillé en étroite collaboration avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe afin d'enrichir le rapport, en apportant des commentaires et des explications supplémentaires aux données financières.
	<i>Émettre des instruments de capital hybride auprès du secteur privé lorsque les conditions du marché s'y prêtent et/ou auprès d'actionnaires ou de partenaires de développement intéressés.</i>	Il n'est pas prévu d'émettre un tel instrument dans l'immédiat. Toutefois, ce type d'instrument pourrait s'avérer utile pour permettre à la Banque d'ajuster sa capacité opérationnelle au cours des prochaines années, une fois le processus de souscription à l'augmentation de capital de 2023 achevé. Des travaux préparatoires ont été entrepris afin que la Banque soit en mesure de le faire au moment opportun. En outre, la Banque suit activement les émissions d'instruments hybrides réalisées par d'autres BMD afin de comprendre la dynamique du marché et de la tarification.
	<i>Collaborer activement avec d'autres IFI pour tirer les enseignements de la mise en</i>	Dans le cadre du forum des directeurs financiers et des directeurs de la gestion des risques des BMD, des mises à jour régulières sont fournies sur la mise en œuvre par chacune d'entre elles des recommandations issues de l'Examen

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>œuvre des recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD.</i>	indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD, en soulignant les principaux succès et défis.
	<i>Promouvoir activement l'objectif collectif des BMD de transformer le consortium GEMs en une entité autonome, afin de permettre une publication plus complète et plus instructive des données historiques des BMD sur les défaillances et les pertes.</i>	Les questions de gouvernance et les aspects structurels au sein du consortium GEMs ont été traités, mais dans le cadre d'un nouvel accord de coopération entre les membres plutôt que par la création d'une entité autonome. Le consortium s'est attaché à améliorer la qualité et la profondeur des données fournies par les contributeurs, améliorant ainsi la qualité et l'utilité des statistiques annuelles publiées. S'appuyant sur les progrès réalisés en matière de transparence en 2024, la facilité d'utilisation des statistiques du consortium GEMs a été sensiblement améliorée en 2025 grâce à un nouvel agrégateur de données reposant sur des technologies de pointe. La BERD continue de jouer un rôle clé dans le soutien au consortium GEMs : elle est représentée au comité directeur, où elle contribue à l'amélioration de la gouvernance, elle est également un contributeur majeur en termes de données en tant que membre du consortium et, au niveau technique, elle participe aux groupes de travail chargés de l'introduction de nouveaux champs.
Mobilisation	<i>Relever la trajectoire de croissance du volume annuel des investissements mobilisés pour atteindre un niveau de 2,5 milliards d'euros en 2025, dont la moitié au moins sera consacrée à des projets verts soutenus par des mesures d'incitation appropriées.</i>	La Banque a atteint un VAIM de 4,8 milliards d'euros en 2024, dont 2,5 milliards (52 %) au titre des investissements verts, et de 5,6 milliards d'euros en 2025, dont 2,9 milliards (51 %) au titre des investissements verts.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>Mise en place d'un fonds de dette d'ici à la fin de 2025, si les conditions du marché s'y prêtent.</i>	La Banque s'est associée au gestionnaire de fonds allemand Finance in Motion pour développer un concept de fonds dans le courant de l'année 2025, qui sera lancé avant la fin de 2026, si les conditions du marché le permettent.
	<i>Réaliser une transaction de transfert de risque significatif (TRS), si celle-ci est commercialement viable.</i>	Une transaction de TRS sera réalisée en mai 2026.
	<i>Rendre compte régulièrement au Conseil d'administration des progrès réalisés par la Banque pour relever son niveau de mobilisation directe du secteur privé à partir du début de 2024 et œuvrer à l'établissement de rapports réguliers sur l'investissement indirect privé d'ici à la fin de 2024.</i>	Les progrès en matière de mobilisation directe et, depuis le troisième trimestre 2024, de mobilisation indirecte, sont communiqués chaque trimestre au Conseil d'administration dans le cadre du Rapport de performance trimestriel et les progrès globaux dans la mise en œuvre de l'approche de la Banque relative à la mobilisation font l'objet d'un examen annuel.
Mesure et gestion des résultats	<i>Publication du premier rapport annuel de la Banque sur l'impact d'ici à l'Assemblée annuelle 2025 de la Banque.</i>	Le premier <i>Rapport d'impact</i> a été publié en mai 2025.
	<i>Système d'évaluation de l'impact sur la transition entièrement fondé sur des théories du changement bien articulées pour chaque qualité de la transition afin de renforcer la capacité</i>	Ces deux engagements seront respectés grâce à la réforme exhaustive des systèmes d'évaluation et de mesure de l'impact de la Banque qui sera pleinement opérationnelle au début de 2027.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>d'évaluation et de mettre davantage l'accent sur les résultats des travaux de la Banque.</i>	
	<i>Amélioration de la qualité des données pour une meilleure évaluation de l'impact des travaux de la Banque en permettant l'agrégation de l'impact à travers les différents projets pour chaque qualité, ainsi qu'au niveau des pays et des secteurs.</i>	

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Transition vers une économie verte	<i>Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de la BERD pour l'adaptation au changement climatique 2023-25, proposer d'ici à la fin 2024 des améliorations à l'approche de la Banque visant à aider les clients des secteurs public et privé à s'adapter aux effets du changement climatique à court et à moyen terme et à faciliter l'accès des pays et des clients à des sources externes de financement de la résilience, par exemple par l'intermédiaire de fonds spécialisés pour le climat.</i>	L'approche globale et révisée de la Banque visant à soutenir les objectifs d'adaptation aux effets du changement climatique de ses pays d'opérations est exposée dans la Stratégie de transition vers une économie verte 2026-2030, approuvée par le Conseil d'administration en février 2026. Dans le cadre de cette approche, la Banque entend augmenter d'au moins 50 % le nombre de projets comportant une composante d'adaptation sur la période couverte par la stratégie, par rapport à la période précédente du CSC. En outre, cette approche renforce la prise en compte de l'adaptation dans les activités de conseil et de dialogue sur les politiques publiques de la Banque et permet d'accroître l'impact dans les principaux systèmes économiques que sont l'énergie, l'industrie, l'agroalimentaire, l'urbanisme, les transports et la finance.
Le système des BMD	<i>Mettre à profit l'expérience acquise dans le cadre des collaborations fructueuses avec d'autres BMD en Ukraine pour favoriser l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle entre les partenaires, en se concentrant dans un premier temps sur la passation des marchés, en vue de renforcer l'approche en matière de cofinancement.</i>	La Banque a collaboré avec la SFI et la BEI pour élaborer un cadre aussi complet que possible de confiance mutuelle dans un certain nombre de domaines d'action, notamment en matière de passation des marchés, afin d'améliorer l'expérience des clients et d'accroître l'efficacité globale des projets cofinancés. Des accords ont été signés avec ces deux institutions lors des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale en 2025. La Banque a participé activement, par l'intermédiaire du Groupe des dirigeants des BMD et de ses processus d'appui, à la mise en œuvre du vaste programme visant à accroître l'efficacité des BMD, tel qu'il est défini dans le document intitulé « Viewpoint Note : MDBs working as a System for Impact and Scale » (Note d'orientation : les BMD travaillant en tant que système pour un impact et une portée accrus), approuvé en avril 2024.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Rentabilité et efficacité	<i>Ratio coûts/revenus des prêts inférieur à 70 %, conformément aux limites fixées dans le CSC 2021-2025. L'indicateur approprié et son niveau à inclure dans le CSC 2026-2030 feront l'objet de discussions et seront approuvés en 2024-2025.</i>	Le résultat pour le ratio coûts/revenus des prêts de la Banque à la fin de 2025 est de 68,6 %. Une version légèrement révisée du ratio coûts/revenus des prêts a été maintenue comme paramètre de contrôle dans le CSC 2026-2030 et fixée à 80 %.
Rentabilité et efficacité	<i>Continuer à améliorer les processus et les outils budgétaires pour réaliser des économies afin de limiter autant que possible la nécessité de recourir à des ressources budgétaires supplémentaires et rendre compte des résultats de manière transparente au Conseil d'administration.</i>	La Banque a continué à mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et la maîtrise des coûts, notamment en révisant les structures organisationnelles, en redéfinissant les priorités et en réexaminant les processus, notamment dans le cadre du programme de transformation à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces activités ont été présentés dans les Plans successifs de mise en œuvre de la stratégie (PMS) au cours des deux dernières années.
	<i>À partir de 2024, examiner de manière approfondie le rapport coût-efficacité des priorités existantes et émergentes dans le contexte de l'élaboration du prochain CSC, en vue de renforcer le cadre budgétaire durable à moyen terme de la Banque pour guider la mise en œuvre au cours de la période 2026-30 et pour alimenter le PMS 2025-27.</i>	L'analyse de la structure des revenus et des coûts de la Banque en 2024 a servi de base à l'élaboration et à la discussion du PMS 2025-2027. Par la suite, en avril 2025, le Conseil d'administration a approuvé un cadre de gestion des coûts applicable à la période du CSC (Cadre de gestion des coûts à moyen terme pour le CSC 2026-2030). Dans le PMS 2026-2028 — le premier de la période couverte par le CSC 2026-2030 — la Banque s'est engagée à garantir le maintien de la discipline budgétaire à moyen terme en veillant à ce que le ratio des coûts rapportés à son exposition liée à ses activités de développement reste inférieur à 1,43 jusqu'en 2028, puis à 1,42 en 2029 et 2030.

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

Passation de marchés	<i>Après avoir consulté le Conseil d'administration, la Banque publiera d'ici la fin de l'année [2023] une note d'orientation intermédiaire sur le rapport qualité-prix en externe afin de fournir des conseils aux clients quant à la définition du « meilleur rapport qualité-prix » dans les pratiques de passation des marchés pour garantir la cohérence des exigences en matière d'appels d'offres avec les objectifs de financement approuvés par le Conseil d'administration.</i>	La note d'orientation a été publiée en juin 2024.
Passation de marchés	<i>Parvenir à une numérisation complète des procédures de passation des marchés pour les projets du secteur public.</i>	La passation des marchés pour les projets de la BERD dans le secteur public est entièrement numérisée.
	<i>Réexaminer la politique actuelle de passation de marchés en 2024 et proposer une politique révisée en 2025 afin de refléter l'évolution de la stratégie opérationnelle de la Banque et de renforcer la capacité des clients à lutter contre les pratiques concurrentielles déloyales dans le cadre de l'évaluation des offres,</i>	Le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2025 la Politiques et les règles de passation de marchés révisées. Outre la lutte contre la concurrence déloyale, cette révision renforce la capacité de la Banque à intervenir dans d'autres domaines, notamment la promotion d'une concurrence équitable, l'amélioration des normes de qualité et l'intégration de considérations de durabilité dans ses opérations de financement. La Banque a également aligné son approche sur celle d'institutions comparables engagées dans des réformes similaires, en introduisant des critères de notation obligatoires, des consultations précoces obligatoires du marché, ainsi que des exigences relatives à la main-d'œuvre locale pour les marchés internationaux de génie civil. La Politiques et les

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

	<i>les notes d'orientation étant mises à jour en tant que de besoin.</i>	règles de passation de marchés 2025 constituent une étape majeure dans les efforts déployés par la Banque pour offrir un meilleur rapport qualité-prix dans l'ensemble de ses pays d'opérations et s'adapter à un contexte mondial en rapide évolution. Elles entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2026, au terme d'un programme interne complet de gestion du changement reflétant l'ampleur des réformes engagées. La mise en œuvre de leurs objectifs sera soutenue par 11 nouvelles notes d'orientation publiques. Elles feront l'objet d'un examen un an après leur entrée en vigueur afin d'en vérifier l'efficacité dans la durée.
Élargissement des perspectives	<i>Œuvrer à un consensus d'ici à la fin de 2025 sur un financement approprié pour les conseillers du Conseil d'administration provenant, en particulier, des pays d'opérations les moins avancés qui ne sont pas directement représentés au sein du Conseil d'administration.</i>	En avril 2025, le Conseil d'administration a approuvé une approche concernant le financement par la Banque d'un certain nombre de conseillers pour une sélection de bureaux de représentation au sein du Conseil d'administration. À la suite de l'approbation, par le Conseil d'administration, des règles de procédures correspondantes en janvier 2026 ainsi que de consultations complémentaires avec ses membres, il est prévu que la première rotation de conseillers financés par la Banque et originaires du Bénin, d'Égypte, du Kenya et du Maroc débute le 15 août 2026.
	<i>Examiner les moyens de faciliter l'accès des groupes défavorisés et minoritaires aux consultations de la Banque.</i>	Conformément aux dispositions de la Politique d'accès à l'information de la Banque, approuvée en 2024, la BERD s'efforce d'identifier un large éventail de parties prenantes, de les sensibiliser et de dialoguer avec elles, notamment les personnes et les communautés touchées par les projets, les groupes défavorisés et minoritaires, les groupes de la société civile et les membres du public, en tenant compte de la diversité et de l'importance des intérêts spécifiques, dont ceux des personnes susceptibles de rencontrer des obstacles dans l'accès à l'information. Elle encourage également une implication à un stade précoce ou en amont des consultations en ce qui concerne les opérations et les

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

		politiques de la Banque, ainsi que la publication de plans de participation des parties prenantes. En outre, la Banque veille à ce que les consultations sur ses activités soient inclusives et accessibles, conformément à son approche en matière de participation de la société civile pour la période 2024-2029.
--	--	--

<i>Engagement pleinement respecté</i>	<i>Engagement respecté avec retard</i>	<i>Engagement faisant l'objet de travaux en cours</i>	<i>Engagement actuellement non respecté</i>
---------------------------------------	--	---	---

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ ET SOUSCRIPTION Y AFFÉRENTE :
PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION**

Le 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 265, qui prévoyait une augmentation du capital social autorisé de la Banque en émettant 400 000 actions libérées, chaque action ayant une valeur nominale de 10 000 euros (l'« augmentation générale de capital »), et définissait les modalités et conditions de souscription à ces actions. Le paragraphe 2(b) de la Résolution n° 265 exigeait que les souscriptions soient effectuées au plus tard le 30 juin 2025 et habilitait le Conseil d'administration à proroger la période de souscription jusqu'à une date ne dépassant pas le 31 décembre 2025. Le Conseil d'administration a exercé cette faculté en juin 2025 en prorogeant ladite période jusqu'au 31 décembre 2025.

À cette date, 60 membres avaient souscrit 379 860 actions au titre de l'augmentation de capital, soit 94,97 % du nombre total d'actions disponibles. Un certain nombre de membres ayant manifesté leur intention de souscrire ont accompli des progrès substantiels dans les formalités de souscription, mais n'ont pas été en mesure de les mener à terme avant la date limite. Il est dans l'intérêt de la Banque de donner à ces membres la possibilité de souscrire à l'augmentation générale de capital, et de pouvoir ainsi parvenir à un niveau de participation maximal, ce qui enverrait un message fort d'inclusivité et d'unité parmi ses membres. Une nouvelle résolution du Conseil des gouverneurs est nécessaire à cet égard.

Le Conseil d'administration recommande par conséquent au Conseil des gouverneurs d'adopter une résolution destinée à proroger rétroactivement à compter du 31 décembre 2025 la période de souscription à l'augmentation générale de capital jusqu'au 31 décembre 2026. Le projet de résolution est joint au présent rapport.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ____

**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ ET SOUSCRIPTION Y AFFÉRENTE :
PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION**

ATTENDU QUE :

Le 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 265, qui prévoyait une augmentation du capital social autorisé de la Banque en émettant 400 000 actions libérées, chaque action ayant une valeur nominale de 10 000 euros (l'« augmentation générale de capital »), et définissait les modalités et conditions de souscription à ces actions.

Le paragraphe 2(b) de la Résolution n° 265 exigeait que les souscriptions soient effectuées au plus tard le 30 juin 2025 et habilitait le Conseil d'administration à proroger la période de souscription jusqu'à une date ne dépassant pas le 31 décembre 2025, ce que le Conseil d'administration a décidé de faire le 11 juin 2025.

Le Conseil des gouverneurs estime qu'il est souhaitable de donner aux membres qui n'ont pas encore souscrit à l'augmentation générale de capital la possibilité de le faire.

POUR CES MOTIFS, le Conseil des gouverneurs DÉCIDE CE QUI SUIT :

1. Nonobstant toute disposition contraire de la Résolution n° 265, la période de souscription à l'augmentation générale de capital est prorogée jusqu'au 31 décembre 2026, cette prorogation prenant effet rétroactivement au 31 décembre 2025.
2. Pour les membres qui souscrivent à l'augmentation générale de capital au cours de la période de souscription prorogée visée au paragraphe 1 ci-dessus, le paiement en cinq versements égaux s'effectuera comme suit : Les deux premiers versements seront dus 60 jours après l'entrée en vigueur de l'instrument de souscription. Les trois versements restants devront être effectués, respectivement, au plus tard les 30 avril 2027, 30 avril 2028 et 30 avril 2029. Toutes les autres modalités et conditions applicables à l'augmentation générale de capital, y compris les autres modalités de paiement, telles que prévues par la Résolution n° 265, restent inchangées.

(Adoptée le _____ 2026)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2025**

Conformément à l'alinéa iii) de l'article 27 de l'Accord portant création de la Banque et à l'alinéa a) de la section 13 du Règlement général de la Banque, le *Rapport financier 2025*, qui comprend les états financiers vérifiés et le Rapport de l'auditeur indépendant pour 2025, est soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Un projet de résolution est joint pour examen par le Conseil des gouverneurs.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ____

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2025

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné le Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Banque pour l'exercice 2025,

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés sont approuvés.

(Adoptée le _____ 2026)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS****ÉTATS FINANCIERS 2025 DES FONDS SPÉCIAUX**

Conformément à l'alinéa iii) de l'article 27 de l'Accord portant création de la Banque et à l'alinéa a) de la section 13 du Règlement général de la Banque, les états financiers vérifiés des fonds spéciaux pour l'exercice 2025 sont soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Un projet de résolution est joint pour examen par le Conseil des gouverneurs.

Synthèse des états financiers 2025 des fonds spéciaux

Les états financiers des 15 fonds spéciaux et des deux fonds fiduciaires administrés par la Banque sont joints en annexe. Ils sont accompagnés d'une liste complète des fonds et des extraits des états financiers.

Les états financiers des fonds ont tous été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Ils sont établis selon le principe du coût historique, modifié, le cas échéant, par l'évaluation de certains actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat, ainsi que des instruments dérivés. Les fonds énumérés ci-dessous font exception, étant en cours de liquidation ou ayant cessé leurs activités ; ils sont par conséquent présentés à la valeur nette de réalisation plutôt qu'au coût historique.

- Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
- Le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

L'auditeur externe a publié une opinion d'audit sans réserve (opinion non modifiée) pour chacun de ces 17 états financiers.

Les états financiers des fonds spéciaux montrent que la majorité des fonds ont enregistré des pertes au cours de l'exercice. Ces pertes sont principalement dues à l'objectif des fonds consistant à utiliser les contributions des donateurs pour soutenir des activités conformes à la mission de la Banque. Ce soutien prend la forme, entre autres, d'une assistance technique, de primes de performance et d'incitation, de prêts concessionnels et de mécanismes de partage des risques.

Des informations complémentaires sur les projets appuyés et financés par les fonds de donateurs, y compris les fonds spéciaux, figurent dans le *Donor Report*, publié chaque année.

États financiers 2025 des Fonds spéciaux

1. Fonds spécial pour la région des Balkans
2. Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
3. Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale
4. Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD
5. Fonds spécial de la BERD en faveur des collectivités
6. Fonds spécial de la BERD pour les interventions en cas de crise
7. Fonds spécial BERD-UE
8. Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD
9. Fonds spécial pour le Fonds vert pour le climat de la BERD
10. Fonds spécial du Partenariat à fort impact sur l'action pour le climat
11. Fonds spécial des actionnaires de la BERD
12. Fonds spécial pour les PME de la BERD
13. Fonds spécial d'investissement de l'Italie
14. Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie
15. Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale
16. Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza
17. Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ____

ÉTATS FINANCIERS 2025 DES FONDS SPÉCIAUX

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné les états financiers 2025 des fonds spéciaux,

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés des fonds spéciaux sont approuvés.

(Adoptée le _____ 2026)

Fonds spéciaux :
Chiffres clés pour 2025

	Fonds spécial pour la région des Balkans	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique	Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale	Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD	Fonds spécial de la BERD en faveur des collectivités	Fonds spécial BERD-UE	Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD	Fonds spécial pour le climat de la BERD	Fonds spécial du Partenariat à fort impact sur l'action pour le climat	Fonds spécial des actionnaires de la BERD	Fonds spécial pour les PME de la BERD
	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €
Extrait de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025											
Bénéfice/(perte) de l'exercice	164	2	114	18 000	(705)	3 286	(202)	19 000	33 000	(70 000)	(1 556)
Autres éléments du résultat global/(charges globales)	-	-	-	(26 000)	-	-	(4 095)	(45 000)	-	-	(2 218)
Total du résultat global/(charges globales)	164	2	114	(8 000)	(705)	3 286	(4 297)	(26 000)	33 000	(70 000)	(3 774)
Extrait de l'état de situation financière au 31 décembre 2025											
Prêts	-	-	-	119 000	-	116 127	5 938	201 000	54 000	-	-
Provisions pour dépréciation	-	-	-	(6 000)	-	(487)	(112)	(2 000)	(1 000)	-	-
	-	-	-	113 000	-	115 640	5 826	199 000	53 000	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	11 060	-	-	-	56 000	-
	-	-	-	-	-	11 060	-	-	-	56 000	-
Placements et autres actifs financiers	8 462	9	7 668	68 000	2 070	90 320	30 584	218 000	355 000	689 000	13 806
Contributions à recevoir	-	-	-	25 000	-	-	-	25 000	-	189 000	-
Total des actifs	8 462	9	7 668	206 000	2 070	217 020	36 410	442 000	408 000	934 000	13 806
Autres passifs financiers	7	9	10	7 000	53	1 002	335	6 000	17 000	46 000	14
Ressources des contributeurs	8 455	-	7 658	199 000	2 017	216 018	36 075	436 000	391 000	888 000	13 792
Total des passifs et des ressources des	8 462	9	7 668	206 000	2 070	217 020	36 410	442 000	408 000	934 000	13 806
Crédits non utilisés, participations, garanties et autres engagements légaux	9 180	-	3 301	35 000	-	33 413	2 122	64 000	73 000	270 000	21

**Fonds spéciaux :
Chiffres clés pour 2025**

	Fonds spécial de la BERD pour les interventions en cas de crise*	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de l'Italie	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie	Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale	Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza	Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza	Total des investissements des Fonds spéciaux
	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €	en milliers €
Extrait de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025							
Bénéfice/(perte) de l'exercice	(113 000)	1 767	437	3 534	(9 218)	(53)	(115 430)
Autres éléments du résultat global/(charges globales)	-	-	(66)	(8 022)	-	-	(85 401)
Total du résultat global/(charges globales)	(113 000)	1 767	371	(4 488)	(9 218)	(53)	(200 831)
Extrait de l'état de situation financière au 31 décembre 2025							
Prêts	11 000	112	-	-	37 258	-	544 435
Provisions pour dépréciation	(5 000)	(4)	-	-	(661)	-	(15 264)
	6 000	108	-	-	36 597	-	529 171
Titres de participation	-	3 243	193	-	14 423	-	84 919
	-	3 243	193	-	14 423	-	84 919
Placements et autres actifs financiers	1 018 000	9 761	1 847	74 818	105 607	3 935	2 696 887
Contributions à recevoir	-	-	-	-	9 700	-	248 700
Total des actifs	1 024 000	13 112	2 040	74 818	166 327	3 935	3 559 677
Autres passifs financiers	203 000	12	35	12 414	758	81	293 730
Ressources des contributeurs	821 000	13 100	2 005	62 404	165 569	3 854	3 265 947
Total des passifs et des ressources des	1 024 000	13 112	2 040	74 818	166 327	3 935	3 559 677
Crédits non utilisés, participations, garanties et autres engagements légaux	397 000	4 635	820	276 884	16 589	-	1 185 965

* Fonds spécial de la BERD pour les interventions en cas de crise (anciennement connu sous le nom de Fonds spécial d'investissement en faveur des intermédiaires financiers et des entreprises privées)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2026-2028

Le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2026-2028 porte un programme ambitieux pour la Banque, dans l'esprit du nouveau Cadre stratégique et capitalistique (CSC) quinquennal 2026-2030. Le PMS prévoit la poursuite du soutien à l'Ukraine, le renforcement de l'impact autour des nouvelles priorités du CSC et l'accroissement des capacités de mise en œuvre. Il étend par ailleurs la présence locale de la BERD et accompagne son expansion progressive en Afrique subsaharienne et en Irak.

Le contexte macroéconomique global se caractérise par une croissance atone, conjuguée à une inflation modérée mais persistante. Si les économies émergentes affichent de meilleures performances que les économies avancées, elles restent néanmoins toutes affectées par une conjoncture économique et politique mondiale fragile, marquée par un renforcement du protectionnisme et une fragmentation accrue. Les conditions d'activité dans les régions d'opérations de la BERD sont assombries par les incertitudes pesant sur les échanges et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, même si dans l'ensemble, une croissance modérée est attendue en 2026.

La guerre que la Russie continue de mener contre l'Ukraine fait des ravages, avec des attaques quotidiennes contre la population et les infrastructures. Le soutien à l'Ukraine demeure la priorité absolue de la Banque. Premier investisseur institutionnel dans le pays, la BERD a déployé plus de 8,5 milliards d'euros depuis le début de la guerre, dont 2,3 milliards d'euros au cours des trois premiers trimestres de 2025, grâce également au soutien indéfectible des donateurs. Ces financements ont permis de fournir une assistance d'urgence et de réaliser des travaux de réparation dans le secteur de l'énergie, sur le réseau ferroviaire ainsi que dans plusieurs municipalités du pays, notamment à Dnipro et Kharkiv. Malgré l'ampleur des défis qui subsistent, la Banque vise un volume annuel d'investissements bancaires (VAIB) de 1,8 milliard d'euros en Ukraine en 2026.

La BERD est une banque dynamique en pleine croissance, dont l'activité est guidée par l'impact de ses investissements. En 2024, le VAIB a atteint un montant sans précédent de 16,5 milliards d'euros – ce qui représente une hausse de plus de moitié en trois ans – et devrait encore progresser en 2025. Cette évolution s'est accompagnée d'un nombre record de projets signés (584). La mobilisation directe annuelle a fortement progressé et la Banque a régulièrement tenu son engagement d'allouer 50 % du VAIB à des financements verts. Ces résultats se sont également traduits par un net gain de productivité, les ressources mobilisées par projet ayant diminué de 14 % entre 2020 et 2024.

Dans le cadre du CSC 2026-2030, la BERD continue d'étendre son champ d'action géographique, avec pour objectif d'accroître son impact dans ses pays d'opérations. La

Banque s'est préparée à lancer ses premières opérations en Afrique subsaharienne et en Irak en menant des missions d'évaluation technique, en ouvrant des bureaux locaux et en recrutant du personnel sur place. Les premiers investissements de la BERD devraient être signés prochainement et la Banque intensifiera progressivement son activité au cours de l'année à venir, avant de viser un volume d'investissement annuel de plus d'un milliard d'euros en Afrique subsaharienne d'ici à 2027.

La Banque continuera d'investir massivement dans les pays où elle opère déjà afin de répondre à une demande soutenue. Le rythme d'investissement annuel actuellement élevé devrait se maintenir et le VAIB total devrait atteindre 18 milliards d'euros sur la période du PMS 2026-2028, dépassant ainsi les projections de capacité en matière de fonds propres dans le scénario de référence présentées dans le CSC 2026-2030. Après une année 2025 exceptionnelle, marquée par un niveau d'investissement accru sous l'effet de plusieurs projets de grande envergure dans le secteur public, notamment en Ukraine, une fourchette de VAIB comprise entre 16 et 17 milliards d'euros est fixée pour 2026 dans la grille d'évaluation institutionnelle.

La BERD mobilise également des capitaux privés pour soutenir la transition dans ses pays d'opérations. Les prêts syndiqués de la Banque et ses dispositifs de partage des risques ont permis de mobiliser 3,7 milliards d'euros de financements privés en 2024 et apporteront de nouveau une contribution significative au VAIB en 2025. Un nouvel objectif de volume annuel des investissements mobilisés (VAIM), centré sur le secteur privé, est fixé à 4 milliards d'euros pour 2026, en cohérence avec l'ambition stratégique énoncée dans le CSC 2026-2030 visant à établir un plancher de 5 milliards d'euros d'investissements annuels mobilisés auprès du secteur privé sur la période du CSC. Les prévisions pour 2026 indiquent qu'en les additionnant, le VAIB et le VAIM devraient dépasser à nouveau le seuil de 20 milliards d'euros.

La mission de la BERD est de veiller au bon fonctionnement et à la pérennité des marchés dans l'ensemble de ses pays d'opérations. Toutefois, parmi ces pays d'opérations, les pays les moins avancés sont confrontés aux défis structurels et institutionnels les plus importants. Le CSC 2026-2030 a proposé une approche ciblée en faveur des pays les moins avancés dans leur transition. En 2026, la Banque renforcera son action dans les pays les moins avancés en allouant stratégiquement des ressources, y compris le soutien apporté par les donateurs, afin d'atteindre un VAIB d'au moins 7,7 milliards d'euros et un minimum de 350 projets signés. Le relèvement de la fourchette cible de l'impact attendu sur la transition (IAT), désormais fixée entre 63 et 70, contribue également à cet objectif.

L'accès aux subventions et aux financements concessionnels joue un rôle important dans les opérations de la Banque, en particulier dans les pays les moins avancés. La BERD a bénéficié d'un soutien important des donateurs, notamment en Ukraine. Une nouvelle stratégie à cet égard vise à positionner la Banque comme le partenaire de référence pour les donateurs soutenant le développement du secteur privé.

Une gouvernance économique solide est essentielle pour assurer la pérennité des économies de marché et contribue de manière déterminante à l'accomplissement du mandat de développement et de transition propre à la BERD. Le CSC 2026-2030 en a pris acte en faisant de la gouvernance une priorité stratégique pour la Banque. Une première stratégie en matière de gouvernance économique est en cours d'élaboration et constituera une étape importante dans le prolongement des travaux de longue date de la Banque dans ce domaine. Un nouvel indicateur est introduit dans la grille d'évaluation institutionnelle afin de mesurer la part des projets du secteur public intégrant une dimension de gouvernance économique, avec un objectif initial de 65 % pour 2026. Cet objectif préliminaire sera réexaminé à la lumière de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de la stratégie, afin de définir un objectif plus complet incluant les initiatives de gouvernance dans le secteur privé. Cet objectif sera complété par un rapport qualitatif annuel des principales initiatives de politique publique.

Deux autres priorités essentielles du CSC qui sont mises en œuvre dans le cadre du présent PMS au moyen de nouvelles stratégies portent sur la transition vers une économie verte et le capital humain (y compris l'égalité des genres). Dans le cadre de la stratégie 2030 de transition vers une économie verte proposée et actuellement soumise à consultation publique, la Banque se fixe pour objectif d'atteindre un volume cumulé de financement vert d'au moins 150 milliards d'euros et de renforcer le dialogue sur les politiques publiques sur la période du CSC 2026-2030. Pour y parvenir, la Banque maintiendra son engagement consistant à consacrer au moins 50 % du VAIB au financement de cette transition et s'emploiera à accroître le nombre de projets comportant un volet d'adaptation, à tripler la capacité d'énergies renouvelables financée par ses projets (pour atteindre 35 GW) ainsi qu'à augmenter le nombre de villes couvertes par des stratégies urbaines de transition verte.

Une stratégie en préparation en matière de capital humain, d'égalité des genres et d'égalité des chances visera à renforcer l'impact en s'appuyant sur le dialogue avec les clients, afin de favoriser les changements de comportement et de développer les compétences vertes et numériques. La Banque soutiendra l'autonomisation économique des femmes en s'assurant que, chaque année, au moins 40 % des projets intègrent des interventions conformes à son processus Gender SMART. Une nouvelle ambition est également fixée : porter à 50 % la part des opérations annuelles de la Banque contribuant aux objectifs de développement du capital humain.

Les projections financières¹ montrent que les fonds propres, après affectation du revenu, progressent régulièrement sur la période du PMS 2026-2028, tandis que l'utilisation du capital (au titre de la politique d'adéquation des fonds propres de la Banque) demeure stable. Les indicateurs financiers restent nettement au-dessus (ou dans les limites) des seuils fixés par les agences de notation et la Banque se situe dans les limites des seuils de tolérance aux pertes financières dans le cadre des scénarios de baisse simulés. Les finances de la BERD sont viables sur la période couverte par le PMS.

¹Aucune des projections qui, dans le PMS 2026-2028, porte au-delà de 2026 ne préjuge de quelque décision que le Conseil d'administration serait amené à prendre dans les PMS futurs.

Dans le prolongement des bons résultats enregistrés récemment, la BERD devrait afficher une hausse solide de son résultat net en 2025 (estimé à 1,4 milliard d'euros), un niveau similaire étant attendu en 2026. Le ratio de croissance organique du capital devrait également évoluer favorablement sur ces deux années (avec un rendement estimé à 5,2 % pour 2025) et sa moyenne mobile sur trois ans devrait atteindre 5,9 % en 2026, avant de s'infléchir légèrement en 2027 et 2028. Ces niveaux sont supérieurs au rendement minimum moyen à long terme de 3,0 % fixé dans la grille d'évaluation institutionnelle. L'objectif de rendement des prêts sur le capital requis, qui se concentre sur la partie la plus stable du revenu de la Banque, est fixé à un minimum de 9,0 % pour 2026.

Sur la base des niveaux prévus dans le plan d'activité de cette année, il est fixé une autorisation de programme d'emprunt pouvant aller jusqu'à 16,0 milliards d'euros d'émissions nettes nouvelles pour 2026. Cela représente une augmentation de 1,5 milliard d'euros par rapport au programme d'emprunt de 14,5 milliards d'euros mis en œuvre en 2025. Les emprunts supplémentaires sont destinés à répondre aux besoins accrus d'activité et à assurer le maintien d'une réserve de liquidités supérieure aux principaux ratios prudentiels.

Outre l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, ainsi que l'achèvement de son ambitieux programme d'investissement dans les technologies de l'information (PIPA), la demande budgétaire au titre du présent PMS est influencée par deux facteurs spécifiques : la nécessité de combler les insuffisances du budget d'assurance maladie et l'introduction de nouvelles modalités de mobilité, levier essentiel pour la mise en place de pôles régionaux et le renforcement de la présence de la Banque dans ses pays d'opérations.

Le régime d'assurance maladie actuel connaît une hausse significative des taux de sinistralité et des coûts médicaux, entraînant un déficit de financement des primes. Une évolution comparable, accompagnée d'un déficit budgétaire, est constatée pour les sinistres liés à l'incapacité de travail. Un budget de 7,6 millions de livres sterling est prévu pour 2026 afin de résorber le déficit des régimes d'assurance maladie et d'incapacité, tandis qu'un groupe de travail dédié sera chargé d'examiner et de mettre en œuvre des mesures de maîtrise des coûts et d'en rendre compte au Conseil d'administration. Il procèdera également à un examen complet des prestations des régimes d'assurance maladie existants au regard des normes du secteur.

Une connaissance approfondie des marchés locaux et une proportion importante de personnel local sont depuis longtemps au cœur du modèle opérationnel de la Banque. Un cadre de mobilité repensé renforcera encore davantage la présence sur le terrain de personnel expérimenté, grâce à un système de pôles régionaux. Le coût de la transition vers ce nouveau cadre de mobilité est estimé à 3,8 millions de livres sterling en 2026 et le coût par affectation en mobilité devrait diminuer sur la période du CSC 2026-2030.

L'inflation au Royaume-Uni et ailleurs a augmenté, exerçant une pression sur les coûts de fonctionnement de la Banque et atténuant le ralentissement de la croissance des salaires basés sur le marché. En conséquence, en 2026, les coûts incompressibles augmentent de 4,3 millions de livres sterling, montant réduit de 1,3 million de livres grâce aux fluctuations favorables des taux de change, tandis que la proposition de rémunération s'élève à 13,8 millions de livres.

Outre une demande nette de 1,2 million de livres sterling pour les activités en Ukraine et de 1,5 million de livres pour les fonctions de gouvernance et de supervision, la Banque prévoit un investissement important en ressources humaines afin de renforcer son impact dans les domaines prioritaires du CSC. Une approche progressive sera mise en œuvre sur l'ensemble de la période du CSC, avec une demande supplémentaire nette de 2,4 millions de livres sterling en 2026, dont la plus grande part est allouée au thème de la gouvernance.

La direction s'engage à utiliser les ressources de manière efficiente et efficace et à affecter les effectifs et les budgets là où les besoins sont les plus importants. Les réaffectations et gains d'efficacité réalisés dans le cadre du présent PMS ont permis de réduire les demandes budgétaires de 6,6 millions de livres sterling. Toutefois, afin de garantir une exécution efficace des activités et de préserver un cadre opérationnel solide, les ressources ne peuvent rester durablement sous tension sans accroître le profil de risque opérationnel de la Banque. Afin de soutenir un rythme élevé d'activité dans l'ensemble des opérations de la Banque sur la période du PMS, un budget de ressources net de 5,2 millions de livres sterling est requis pour 2026.

La Banque commence ses opérations dans sa nouvelle région, qui couvre l'Afrique subsaharienne et l'Irak, conformément aux processus institutionnels et aux décisions des actionnaires. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la phase de démarrage, ainsi que de la création progressive de nouveaux postes en 2025, l'augmentation nette des coûts pour l'Afrique subsaharienne et l'Irak représente 14,0 millions de livres sterling en 2026, en cohérence avec le plan d'activité présenté dans le PMS de l'année précédente.

Les initiatives de transformation mises en œuvre dans le cadre du plan d'investissement pluriannuel (PIPA) ont permis de réduire les risques opérationnels auxquels la Banque est exposée et d'améliorer l'efficacité d'un grand nombre de fonctions et de processus essentiels, générant des gains de plus de 8 millions de livres sterling en 2025 et de 30 millions de livres à date. L'ampleur des investissements réalisés à ce jour entraîne une hausse des coûts d'exploitation et des amortissements du PIPA sur l'ensemble de la période du PMS 2026-2028, avec une augmentation des coûts liés au PIPA de 15,5 millions de livres sterling en 2026, lesquels diminueront par la suite.

Afin d'exécuter le programme ambitieux du PMS 2026-2028 et de renforcer l'impact de la BERD, il est proposé d'augmenter le budget. Pour 2026, il est demandé au Conseil

d'approuver un budget total pour les frais administratifs de 638,3 millions de livres sterling (734,0 millions d'euros), comprenant :

- **un budget des frais administratifs généraux (y compris pour l'Afrique subsaharienne et l'Irak) de 574,2 millions de livres**, ainsi qu'un poste budgétaire exceptionnel ;
- **le budget de mise en œuvre du PIPA, qui s'élève à 64,1 millions de livres.**

La Banque reste attachée à une utilisation efficace des ressources et à de rigoureux contrôles budgétaires. Son nouveau cadre de gestion des coûts permet d'apprécier la viabilité de l'évolution des coûts. Il repose sur le paramètre de contrôle de 80 % du ratio coûts/revenus des prêts défini dans le CSC 2026-2030, et se décline opérationnellement selon le ratio coûts/exposition liée au développement (actifs d'exploitation plus garanties). Dans un contexte de croissance attendue des activités d'investissement et de politique, la Banque maintiendra le ratio coûts/exposition liée au développement à un niveau égal ou inférieur à la limite convenue de 1,43 % sur la période 2026-2028 et de 1,42 % en 2029 et 2030. Il est également prévu que la Banque demeure dans les limites des paramètres de contrôle définis dans le CSC 2026-2030 sur l'ensemble de la période du PMS 2026-2028.

La situation financière globale de la BERD est solide et la croissance des coûts, rapportée à l'accroissement des actifs d'exploitation, reste bien en deçà des limites prudentes. Le budget demandé pour 2026 permettra à la Banque d'exécuter le programme ambitieux du PMS 2026-2028 et lui donnera les moyens d'atteindre les objectifs du CSC 2026-2030.

Tableau A4.1 Budget détaillé des frais administratifs généraux pour 2026, aperçu sur 5 ans (en millions de livres sterling)

Frais administratifs	2022	2023	2024	2025	2026	2026 contre 2025	
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget	en millions de livres sterling	en %
Salaires	155,1	172,6	182,8	194,6	206,5	11,9	6,1 %
Total des prestations	110,1	121,8	130,0	139,9	159,2	19,3	13,8 %
Rémunération basée sur la performance	20,7	23,3	24,9	26,3	28,3	2,0	7,4 %
Autres coûts de personnel	1,5	1,5	1,5	2,7	2,5	(0,2)	(6,5 %)
Coûts de personnel	287,5	319,2	339,2	363,5	396,5	33,0	9,1 %
Services de conseil/services juridiques	11,5	12,1	12,6	13,4	14,7	1,3	10,1 %
Frais de déplacement et de représentation	10,1	10,1	11,4	11,5	11,5	0,0	0,4 %
Autres coûts directs	13,8	14,6	15,0	16,4	17,4	1,0	6,3 %
Coûts hors personnel	35,4	36,9	39,1	41,2	43,6	2,4	5,9 %
Coûts directs	322,9	356,1	378,3	404,7	440,1	35,4	8,8 %
Coûts immobiliers	10,1	13,3	15,5	16,0	17,0	1,1	6,6 %
Technologies (licences, hébergement, prestataires)	24,0	25,6	28,6	29,4	30,7	1,4	4,6 %
Assemblée annuelle	1,2	1,5	1,5	1,5	1,7	0,2	12,6 %
Dépenses de personnel centralisées	5,9	7,2	8,4	8,7	8,6	(0,1)	(1,5 %)
Frais institutionnels	2,2	2,4	2,3	2,9	2,8	(0,1)	(4,1 %)
Amortissements	43,6	41,8	43,3	43,3	44,0	0,7	1,7 %
Provision pour imprévus	0,3	0,3	1,3	1,3	1,3	-	-
Total des coûts gérés de manière centralisée	87,2	92,1	101,0	103,1	106,2	3,1	3,0 %
Frais administratifs généraux	410,1	448,2	479,3	507,8	546,3	38,5	7,6 %

Note : hors Afrique subsaharienne et Irak

GRILLE D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE 2026

	2026	2025 T3		2025	2024	
	Plan d'activité et budget	Réalisé	Taux du plan (€/1,05\$)	Plan d'activité et budget	Réalisé	Taux du plan (€/1,05\$)
IMPACT SUR LA TRANSITION						
Impact attendu sur la transition	63-70	67,4		63-69	67,4	
Part des projets du portefeuille dont la mise en œuvre est en bonne voie	Min. 75 %	81 %		sans objet	80 %	
Qualités de la transition						
Économies compétitives et innovantes	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Économies et entreprises bien gouvernées	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Économies vertes durables	ECP*	ECP*		ECP*	Très bon	
Économies inclusives caractérisées par une égalité des genres	ECP*	ECP*		ECP*	Très bon	
Économies et entreprises résilientes	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Marchés connectés, bien intégrés	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Transition vers une économie verte (en % du VAIB)	Min. 50 %	53 %		50 %	58 %	
Opérations intégrant la dimension du genre (en % du nombre de projets)	Min. 40 %	44 %		Min. 40 %	47 %	
Gouvernance économique (en % du nombre de projets)	65 %	à déterminer		sans objet	à déterminer	
RESULTATS OPÉRATIONNELS						
Volume annuel des investissements bancaires (en milliards d'euros)	16,0-17,0	11,0	11,3	14,0-15,0	16,6	16,5
Volume annuel des investissements bancaires en Ukraine (en milliards d'euros)	1,8	1,8	1,8	sans objet	1,9	1,9
Nombre de projets dans les pays les moins avancés	Min. 350	247		sans objet	348	
VAIB dans les pays les moins avancés (en milliards d'euros)	Min. 7,7	4,3	4,5	sans objet	7,8	7,7
Volume annuel des investissements privés mobilisés (en milliards d'euros)	Min. 4,0	3,0		sans objet	3,7	
Part du secteur privé (en % du VAIB)	Min. 75 %	71 %		Min. 75 %	76 %	
Décaissements (en milliards d'euros)	10,0-11,0	7,5	7,7	9,0-10,0	10,6	10,6
RÉSULTATS FINANCIERS						
Croissance organique du capital (moyenne mobile sur 3 ans)	Min. 3 %	Annuel		sans objet	5,1 %	
Rendement des prêts/capital requis avant déduction des coûts	Min. 9 %	12,3 %		Min. 9 %	18,30 %	
RESULTATS INSTITUTIONNELS						
Coûts par rapport à l'exposition liée au développement (en %)	1,36	Annuel		sans objet	1,27	
Risque opérationnel	Évaluation	Annuel		Suivi	Approprié	
Taux d'engagement du personnel	7,3	Annuel		Suivi	7,3	

*Évaluation composite des performances

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

DIVERSITÉ ET INCLUSION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BERD EN 2025

Le présent document est le troisième rapport de la BERD sur la diversité au sein de son Conseil d'administration. Il vise à mettre en lumière les évolutions en matière de représentation au sein du Conseil d'administration depuis le premier rapport établi en 2024 et entend renforcer la sensibilisation des membres du Conseil d'administration, des actionnaires, du personnel et des clients de la Banque aux questions d'inclusion et de diversité.

Les banques multilatérales de développement (BMD) comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) jouent un rôle central de soutien au développement économique et aux progrès sociaux. Dans ce contexte, la diversité des perspectives et les pratiques inclusives sont reconnues comme un levier pour améliorer l'efficacité des actions et les retombées sociétales. Dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 de la Banque, le capital humain fondé sur l'égalité des chances pour toutes et tous est présenté comme une condition préalable à une transition solide et durable.

La composition du Conseil d'administration de la BERD constitue un facteur important pour l'exercice effectif des responsabilités de l'institution en matière de gouvernance. La diversité et l'inclusion au sein du Conseil d'administration permettent à la fois un jugement équilibré et la prise en compte d'une pluralité de points de vue dans le cadre des délibérations relatives aux stratégies, aux politiques et aux risques. Dans le présent rapport, le Conseil d'administration de la BERD souligne son engagement en faveur de ces principes.

« Un Conseil d'administration inclusif constitue un atout stratégique pour toute institution, y compris la BERD. La capacité de la Banque à répondre de manière efficace aux besoins variés des pays dans lesquels elle opère s'en trouve renforcée, grâce à la diversité des points de vue et des expériences, ce qui consolide sa mission de l'intérieur. »

Valdis Dombrovskis, gouverneur de la BERD représentant l'Union européenne, Président du Conseil des gouverneurs 2026

« Je me réjouis de constater les progrès continus que nous avons accomplis dans l'amélioration de la diversité de notre Conseil d'administration. Cette diversité est essentielle si nous voulons être en mesure de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients. Nous restons déterminés à poursuivre sur cette lancée et à favoriser un environnement inclusif au sein de notre Conseil d'administration. »

Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD

Groupe de travail du Conseil d'administration sur la diversité, l'équité et l'inclusion

Le Groupe de travail du Conseil d'administration sur la diversité, l'équité et l'inclusion (Groupe de travail sur la DEI) a été constitué en 2023 en vue de sensibiliser à la diversité au sein du Conseil d'administration de la BERD et de promouvoir son rôle de premier plan en la matière. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Groupe de travail comptait 29 membres, dont des administrateurs, des administrateurs suppléants et des conseillers. Il maintient une représentation paritaire des femmes et des hommes, démontrant ainsi que la diversité et l'inclusion sont des enjeux universels qui bénéficient à tous les membres, quel que soit leur genre. Le Groupe de travail peut compter sur la participation de la majorité (18) des 23 bureaux de représentation au sein du Conseil d'administration de la BERD. Il est présidé par Maria Shaw-Barragan, administratrice représentant la Banque européenne d'investissement (BEI), et par Rene van Hell, administrateur représentant les Pays-Bas, la Chine, la Mongolie, la Macédoine du Nord et l'Arménie. Il comprend des membres des bureaux de représentation pour l'Autriche, Israël, Chypre, Malte, le Kazakhstan et la Bosnie-Herzégovine ; pour la Belgique, la Slovaquie, le Luxembourg, le Bénin et la Côte d'Ivoire ; pour le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie ; pour l'Union européenne ; pour la Finlande, la Norvège, la Lettonie et le Liban ; pour la France ; pour l'Allemagne ; pour la Grèce, le Portugal, Saint-Marin et l'Inde ; pour la Hongrie, la Tchéquie, la République slovaque, la Croatie et la Géorgie ; pour l'Italie ; pour l'Irlande, le Danemark, la Lituanie, le Kosovo et le Kenya ; pour l'Espagne, le Mexique, les Émirats arabes unis, l'Irak et le Sénégal ; pour la Suède, l'Islande et l'Estonie ; pour la Suisse, l'Ukraine, le Liechtenstein, le Turkménistan, la Serbie, le Monténégro et l'Ouzbékistan ; pour la Türkiye, la Roumanie, l'Azerbaïdjan, la Moldova, la République kirghize et l'Algérie ; ainsi que pour le Royaume-Uni.

En 2025-2026, le Groupe de travail a rencontré le président du Comité de pilotage de la diversité rattaché à la direction et a poursuivi ses échanges réguliers avec les réseaux d'employés¹, ce qui lui a permis de mieux comprendre les enjeux liés à l'inclusion auxquels font face la Banque et son personnel de manière générale.

Il a pris acte de la nomination des présidents et vice-présidents des comités du Conseil d'administration pour la période 2025-2026, au cours de laquelle seulement deux administratrices ont été nommées sur les huit postes à pourvoir. Bien que les nominations aux fonctions de direction des comités soient régies par le Règlement intérieur de la Banque ainsi que par des pratiques de rotation établies, le Groupe de travail estime que l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein de ces fonctions constitue un aspect important d'une gouvernance inclusive.

Enfin, le Groupe de travail a poursuivi la pratique établie consistant à collecter chaque année des données et des statistiques sur la diversité au sein du Conseil d'administration, notamment au travers de l'enquête sur la diversité au sein du Conseil d'administration, dont les résultats sont présentés au chapitre intitulé « Enquête sur la diversité au sein du Conseil d'administration de décembre 2025 : résultats ». Il entend poursuivre la réalisation annuelle de cette enquête sur la diversité dans le cadre de ses efforts en faveur d'un Conseil d'administration plus divers et plus inclusif.

¹ African-Caribbean, Asian, DisAbility, EBRDconnect, EBRD Family, Spectrum (LGBTQ+) et Young Professionals.

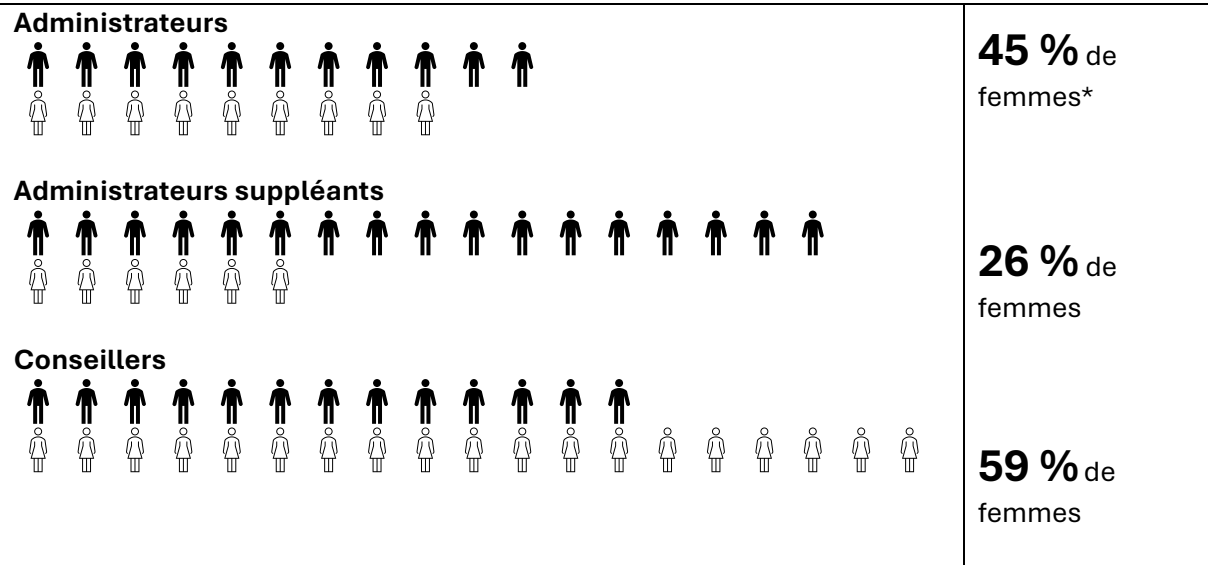
Diversité hommes-femmes au sein du Conseil d’administration de la BERD

Le Conseil d’administration de la BERD reconnaît que des indicateurs de référence et des objectifs peuvent contribuer à faire progresser la diversité et l’inclusion. Toutefois, la composition du Conseil d’administration relève des actionnaires, ce qui limite les possibilités de définir des objectifs formels en matière de diversité au sein du Conseil.

Dans ces conditions, le Groupe de travail sur la DEI au sein du Conseil d’administration privilégie l’analyse des tendances et la comparaison avec des institutions similaires comme leviers de progrès dans la durée.

La représentation globale des femmes au sein du Conseil d’administration a encore augmenté cette année. En décembre 2025, neuf femmes occupaient un poste d’administratrice, contre sept l’année précédente, et six étaient administratrices suppléantes, contre neuf l’année précédente. S’agissant des postes de conseillers, 19 postes sur 32 étaient occupés par des femmes, soit une représentation significative de 59 %, contre 55 % en 2024.

Figure 1 : Membres du Conseil d’administration de la BERD, données observées au 31 décembre 2025²

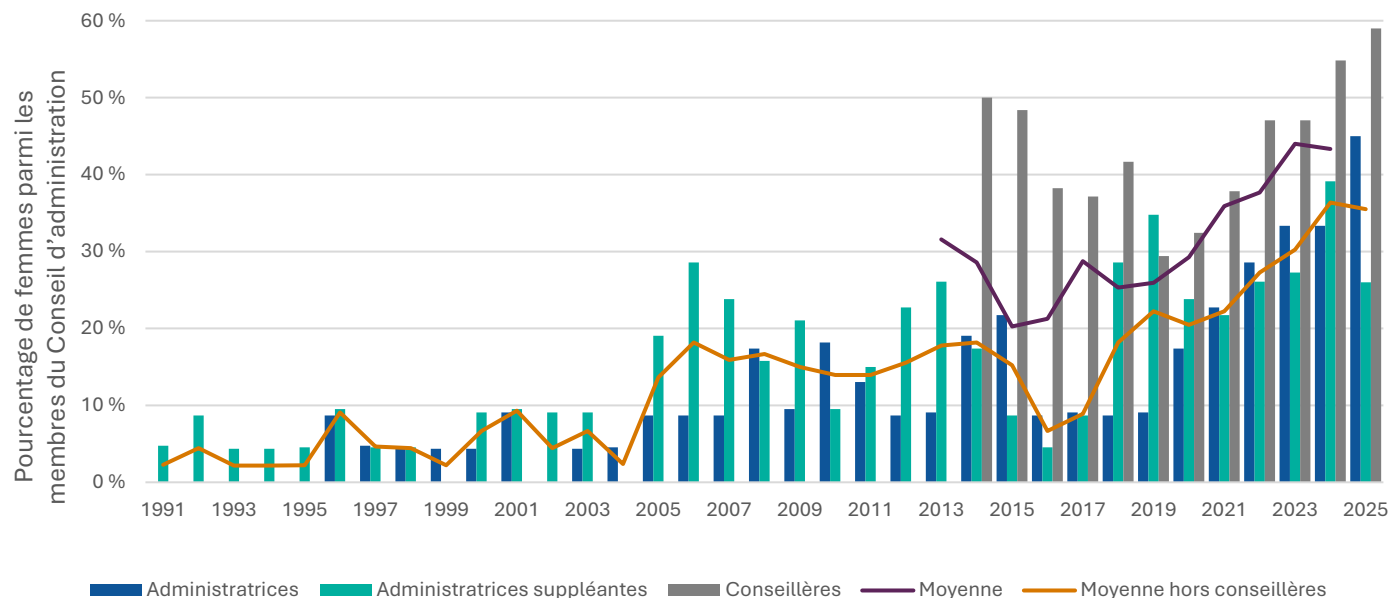


*Sur les postes occupés. En décembre 2025, trois postes d’administrateur étaient vacants

² Étant donné que la première enquête sur la diversité à l’échelle du Conseil d’administration ne remonte qu’à 2023, les données communiquées dans la présente section sont des données observées sur une base strictement binaire (homme/femme) et non pas des données auto-déclarées, afin de permettre une comparaison dans le temps.

Figure 2 : Tendances historiques en matière de diversité hommes-femmes parmi les membres du Conseil d'administration

(pourcentage de femmes ; données observées au mois de décembre de chaque année)

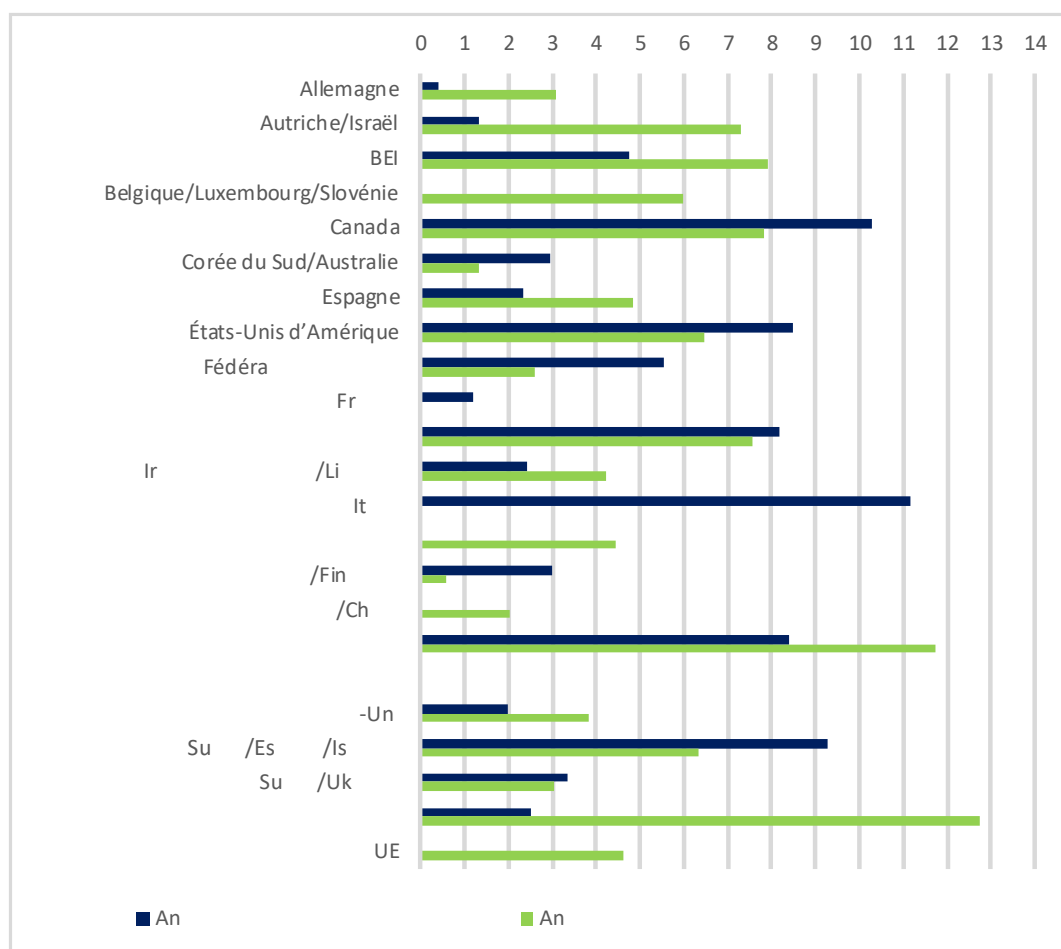


Note : Pour les années antérieures à 2014, les données au niveau des conseillers ne sont pas facilement accessibles.

Tendances au sein des bureaux de représentation

L'historique de la nomination de femmes à des postes au sein du Conseil d'administration reste variable d'un bureau de représentation de la BERD à l'autre. En 2025, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont pour la première fois de leur histoire nommé une administratrice, réduisant ainsi le nombre de bureaux de représentation qui ne l'ont jamais fait. Alors que certains bureaux de représentation nomment régulièrement des femmes à tous les postes, cinq bureaux n'ont encore jamais nommé d'administratrice et trois n'ont jamais eu d'administratrice suppléante à la BERD.

Figure 3 : Nombre d'années au cours desquelles des femmes ont siégé en tant qu'administratrices ou administratrices suppléantes (1991-2025)



*Le graphique ne représente que les actionnaires nommant des administratrices ou administratrices suppléantes. La liste complète des bureaux de représentation figure à l'annexe 1.

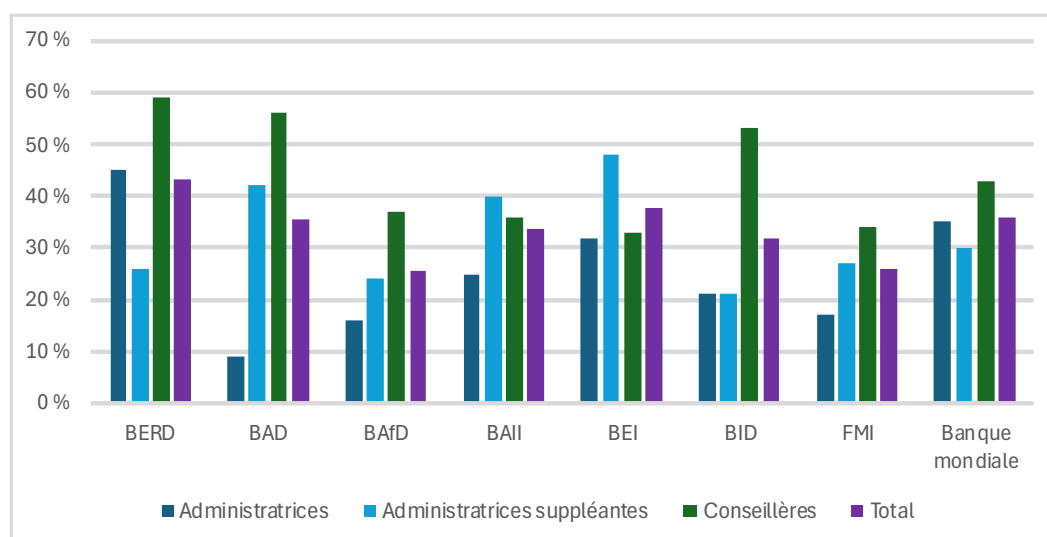
Tendances observées au sein des IFI

La comparaison avec des IFI similaires fournit un cadre utile pour appréhender les différents modèles de gouvernance et les pratiques de nomination, sans pour autant chercher à établir un classement.

À la fin de 2025 et dans la continuité de la tendance observée l'année précédente, la BERD demeurait l'institution où la représentation de femmes au sein du Conseil d'administration était la plus élevée parmi les institutions comparables. La Banque présente également la plus forte proportion d'administratrices, ce qui témoigne d'une tendance positive des actionnaires à nommer davantage de femmes à des fonctions décisionnelles.

Si la proportion d'administratrices suppléantes y a été plus faible en 2025 que dans certaines institutions comparables, plus de 50 % de ses conseillers étaient des femmes, à l'instar de la BAD et de la BID.

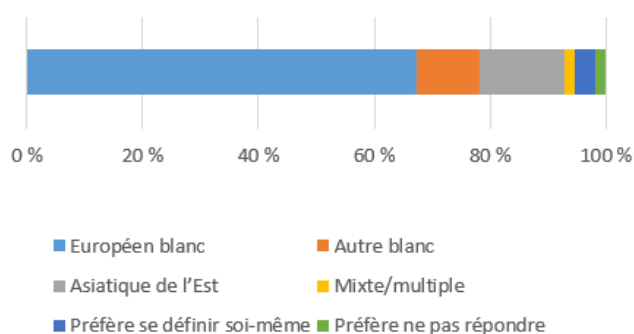
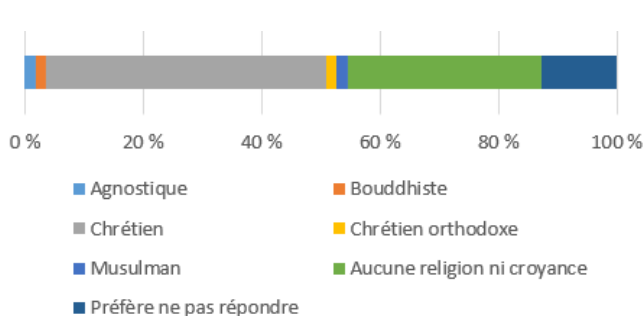
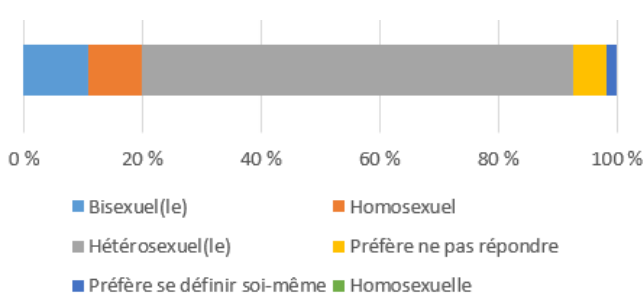
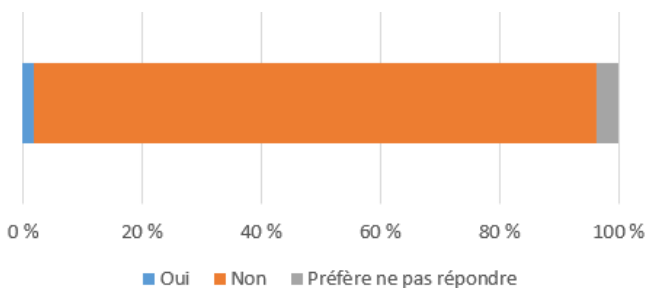
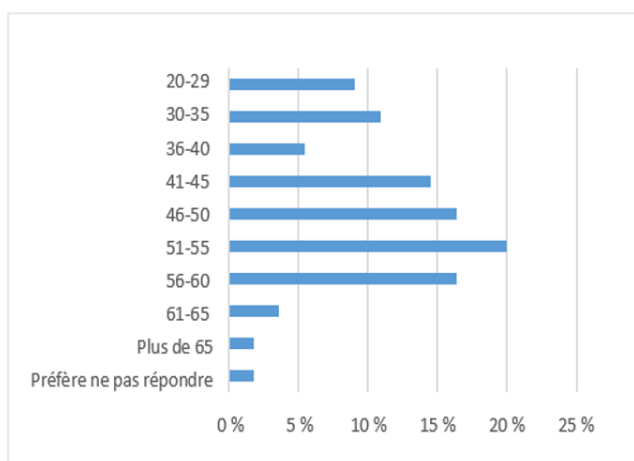
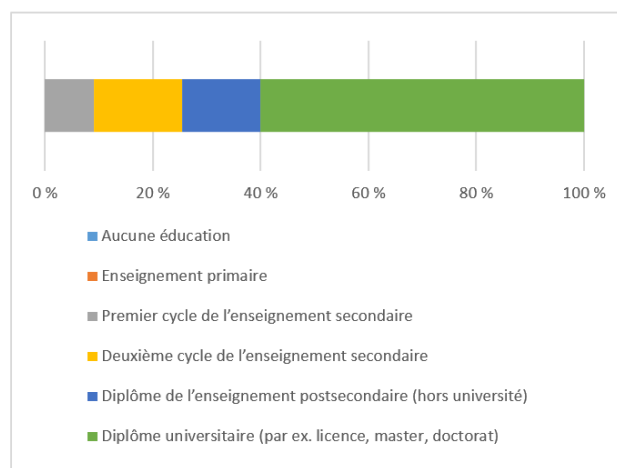
Figure 4 : Représentation des femmes au sein des conseils d'administration des BMD et parmi leurs conseillers en décembre 2025³



³ À la date de collecte des données, la BERD, la BAD, la BAfD, la BAII, la BID, le FMI et la Banque mondiale faisaient tous état de postes vacants à différents niveaux. Ces postes vacants ne sont pas inclus dans les valeurs totales.

Enquête sur la diversité au sein du Conseil d'administration de décembre 2025 : résultats

Le Conseil d'administration de la BERD reconnaît que la collecte de données sur la diversité constitue la première étape pour saisir, analyser et aborder les questions d'inclusion, notamment celles qui vont au-delà des distinctions de genre. En 2025, le Groupe de travail sur la DEI au sein du Conseil d'administration a reconduit la pratique consistant à mener une enquête annuelle, confidentielle et à participation volontaire pour recueillir des données relatives à la diversité et à l'inclusion au sein du Conseil d'administration. Le taux de participation est resté élevé, à 73 %, 55 des 75 membres du Conseil d'administration ayant répondu. Aucune modification n'a été apportée à l'enquête en 2025 : les mêmes questions qu'en 2024 ont été utilisées afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre. L'enquête a permis de recueillir des données anonymes auprès d'administrateurs, d'administrateurs suppléants et de conseillers.

Figure 5 : Origine ethnique et race**Figure 6 : Convictions religieuses****Figure 7 : Orientation sexuelle****Figure 8 : Handicap et neuroatypie****Figure 9 : Âge****Figure 10 : Niveau d'études des parents/tuteurs**

Les données éclairent les efforts du Groupe de travail en vue de revendiquer et de célébrer la diversité au sein du Conseil d'administration, de promouvoir un lieu de travail inclusif et d'évaluer les tendances futures.

Travaux à venir du Groupe de travail sur la DEI au sein du Conseil d'administration

À l'avenir, le Groupe de travail sur la DEI au sein du Conseil d'administration concentrera ses travaux sur un certain nombre de domaines prioritaires.

Il s'agira notamment de maintenir et de renforcer la transparence en poursuivant la collecte et la publication annuelles de données sur la diversité au sein du Conseil d'administration, avec un suivi particulier de la représentation des hommes et des femmes au sein du Conseil et de l'évolution de celle-ci dans le temps.

Le Groupe de travail s'attachera également à intensifier les échanges qualitatifs en poursuivant le dialogue avec la direction de la BERD, les réseaux d'employés et les institutions homologues pour renforcer la compréhension des pratiques de gouvernance inclusive dans l'ensemble de la Banque.

En outre, sous réserve de la disponibilité des données et des contraintes de gouvernance, les futurs rapports pourraient s'attacher à élargir leur champ d'analyse en intégrant une étude des tendances sur une plus longue période ainsi que des indicateurs supplémentaires relatifs au contexte.

Annexe 1 :**Liste des bureaux de représentation au sein du Conseil d'administration de la BERD
en décembre 2025⁴**

Administrateur	Administrateur suppléant	Autres membres du bureau de représentation
Allemagne	Allemagne	
Autriche	Israël	Chypre, Malte, Kazakhstan, Bosnie-Herzégovine
Banque européenne d'investissement	BEI	
Belgique	Slovénie	Luxembourg*, Bénin
Canada	Canada	Maroc, Jordanie, Tunisie
Corée du Sud	Australie	Nouvelle-Zélande, Égypte
Espagne	Espagne	Mexique, Émirats arabes unis, Irak
États-Unis d'Amérique (<i>poste vacant</i>)	États-Unis d'Amérique	
Fédération de Russie (<i>poste vacant</i>)	Fédération de Russie	Bélarus, Tadjikistan
France	France	
Grèce	Portugal	Saint-Marin, Inde
Hongrie	Tchéquie	République slovaque*, Croatie*, Géorgie
Irlande	Danemark	Lituanie*, Kosovo, Kenya
Italie	Italie	
Japon	Japon	
Norvège	Finlande	Lettonie*, Liban
Pays-Bas	Chine	Mongolie, Macédoine du Nord, Arménie
Pologne	Bulgarie	Albanie
Royaume-Uni	Royaume-Uni	
Suède	Islande	Estonie
Suisse	Ukraine	Liechtenstein, Turkménistan, Serbie, Monténégro*, Ouzbékistan
Türkiye	Roumanie	Azerbaïdjan, Moldova, République kirghize, Algérie
Union européenne (<i>poste vacant</i>) ⁵	UE	

*Pays représentés par un conseiller

⁴ Au 31 décembre 2025, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal, bien que membres de la Banque, n'étaient rattachés à aucun bureau de représentation.

⁵ À la date de la rédaction du rapport, le poste a été pourvu.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

CYCLE DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2028-2031

Le lieu où se tiendra l'Assemblée annuelle de 2027 étant déjà confirmé, à savoir Charm el-Cheikh, en Égypte, il est d'usage, à ce stade, d'établir le cycle des Assemblées annuelles suivantes. La confirmation du lieu d'accueil bien à l'avance permet aux pays candidats à l'organisation de disposer d'un délai suffisant pour planifier leurs activités de manière efficace : réservation des sites, mise en œuvre des préparatifs et planification des engagements d'ordre organisationnel et financier qui en découlent.

Le cycle proposé reflète une rotation équilibrée et bien établie comprenant :

- deux pays d'opérations
- un pays membre non bénéficiaire
- une Assemblée annuelle organisée à Londres, compte tenu du rôle institutionnel central du siège et de l'accord conclu avec les autorités britanniques selon lequel la capitale du Royaume-Uni accueillera une Assemblée annuelle par cycle de quatre ans.

La rotation proposée tient également compte de l'équilibre géographique, de la disponibilité d'infrastructures adaptées à un événement international de grande envergure, ainsi que des invitations officielles reçues à ce jour.

Dans ce contexte, l'Albanie, le Portugal et l'Azerbaïdjan ont été identifiés comme des candidats viables, chacun d'entre eux s'étant officiellement déclaré intéressé par l'organisation d'une Assemblée annuelle de la BERD et ayant démontré à la fois son engagement envers l'institution et sa disposition à assumer les responsabilités organisationnelles associées.

Le Secrétariat général a mené des missions exploratoires à Tirana et à Lisbonne afin de déterminer si l'organisation d'un tel événement dans ces villes était envisageable. Les capacités de l'Azerbaïdjan ont été évaluées grâce à la participation de la Banque à la COP 2024, qui s'est tenue à Bakou et a démontré que le pays était en mesure d'accueillir des événements internationaux de grande envergure.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration recommande que le cycle des Assemblées annuelles pour la période 2028-2031 soit confirmé comme suit :

- 2028 – Tirana, Albanie
- 2029 – Lisbonne, Portugal
- 2030 – Londres, Royaume-Uni
- 2031 – Bakou, Azerbaïdjan

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude aux autorités de l'Albanie, du Portugal, du Royaume-Uni et de l'Azerbaïdjan pour les invitations qu'elles ont adressées en vue d'accueillir les Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs, ainsi que pour

l'engagement sans faille et la coopération de longue date qui caractérisent leurs relations avec la Banque.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution ci-joint.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° __

CYCLE DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2028-2031

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DÉCIDE QUE :

L'Assemblée annuelle 2028 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Tirana, en Albanie.

L'Assemblée annuelle 2029 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Lisbonne, au Portugal.

L'Assemblée annuelle 2030 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Londres, au Royaume-Uni.

L'Assemblée annuelle 2031 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan.

Le pouvoir de fixer les dates précises des Assemblées annuelles de 2028, 2029, 2030 et 2031 est délégué au Conseil d'administration.

(Adoptée le _____ 2026)

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
DEPUIS LA TRENTE-QUATRIÈME
ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION N° 288

STATUT DE PAYS BÉNÉFICIAIRE DE L'IRAK

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Rappelant la Résolution n° 259 du Conseil des gouverneurs qui a approuvé la modification de l'Article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord ») afin de permettre un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (la « modification ») ;

Notant que les conditions d'acceptation de la modification, prévues à l'Article 56 de l'Accord, ont été remplies le 18 avril 2025, conformément à la notification officielle faite aux membres le 22 avril 2025, et que ladite modification est entrée en vigueur pour tous les membres le 22 juillet 2025 ;

Rappelant que la République d'Irak est membre de la Banque depuis le 14 novembre 2023 et qu'elle a officiellement demandé à obtenir le statut de pays bénéficiaire par lettre datée du 3 mars 2025 ;

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur le « Statut de pays bénéficiaire de l'Irak », et souscrivant à ses conclusions, notamment quant au fait que la République d'Irak satisfait aux exigences des Articles 1^{er} et 2 de l'Accord pour se voir accorder le statut de pays bénéficiaire ;

DÉCIDE CE QUI SUIIT :

La République d'Irak se voit accorder le statut de pays bénéficiaire à compter de la date de la présente Résolution.

(Adoptée le 12 septembre 2025)

RÉSOLUTION N° 289
STATUT DE PAYS BÉNÉFICIAIRE DU KENYA

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Rappelant la Résolution n° 259 du Conseil des gouverneurs qui a approuvé la modification de l'Article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord ») afin de permettre un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (la « modification ») ;

Notant que les conditions d'acceptation de la modification, prévues à l'Article 56 de l'Accord, ont été remplies le 18 avril 2025, conformément à la notification officielle faite aux membres le 22 avril 2025, et que ladite modification est entrée en vigueur pour tous les membres le 22 juillet 2025 ;

Rappelant que, par lettre datée du 25 mars 2024, la République du Kenya a demandé à devenir membre de la Banque et à se voir accorder le statut de pays bénéficiaire, et qu'elle en est devenue membre le 15 juillet 2025 ;

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur le « Statut de pays bénéficiaire du Kenya », et souscrivant à ses conclusions, notamment quant au fait que la République du Kenya satisfait aux exigences des Articles 1^{er} et 2 de l'Accord pour se voir accorder le statut de pays bénéficiaire ;

DÉCIDE CE QUI SUIVIT :

La République du Kenya se voit accorder le statut de pays bénéficiaire à compter de la date de la présente Résolution.

(Adoptée le 12 septembre 2025)

RÉSOLUTION N° 290
STATUT DE PAYS BÉNÉFICIAIRE DU SÉNÉGAL

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Rappelant la Résolution n° 259 du Conseil des gouverneurs qui a approuvé la modification de l'Article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord ») afin de permettre un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (la « modification ») ;

Notant que les conditions d'acceptation de la modification, prévues à l'Article 56 de l'Accord, ont été remplies le 18 avril 2025, conformément à la notification officielle faite aux membres le 22 avril 2025, et que ladite modification est entrée en vigueur pour tous les membres le 22 juillet 2025 ;

Rappelant que, par lettre datée du 6 octobre 2023, la République du Sénégal a demandé à devenir membre de la Banque et à se voir accorder le statut de pays bénéficiaire, et qu'elle en est devenue membre le 10 juillet 2025 ;

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur le « Statut de pays bénéficiaire du Sénégal », et souscrivant à ses conclusions, notamment quant au fait que la République du Sénégal satisfait aux exigences des Articles 1^{er} et 2 de l'Accord pour se voir accorder le statut de pays bénéficiaire ;

DÉCIDE CE QUI SUIVIT :

La République du Sénégal se voit accorder le statut de pays bénéficiaire à compter de la date de la présente Résolution.

(Adoptée le 12 septembre 2025)

RÉSOLUTION N° 291

AFFECTATION DU REVENU NET 2024

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs intitulé « Affectation du revenu net 2024 » (ci-après, le « Rapport ») ;

Prenant note de la recommandation du Conseil d'administration selon laquelle, après constitution de provisions pour réserves et, le cas échéant, pour couvrir d'éventuelles pertes conformément à l'article 17 de l'Accord portant création de la BERD (l'« Accord »), une part du revenu net de la Banque pour 2024 devrait être affectée à d'autres emplois et une part aux excédents ;

Reconnaissant que les propositions d'affectation du revenu net se font dans le respect d'un ensemble de principes approuvés par le Conseil d'administration et destinés à trouver un équilibre entre les exigences vis-à-vis du revenu net de la Banque et l'importance pour cette dernière de conserver les fonds propres nécessaires à sa viabilité financière et à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques ;

Constatant que l'impact des activités opérationnelles de la BERD sur le processus de transition dans ses pays d'opérations a été considérable et qu'il a pu être obtenu grâce à une assistance technique et à d'autres formes de soutien ;

Conscient également de l'importance du Fonds spécial des actionnaires de la BERD pour soutenir les priorités stratégiques de la Banque et du rôle important qu'il peut jouer en soutien aux interventions de la BERD en Ukraine, parallèlement à l'aide financière que la Banque est en mesure de mobiliser à cette fin auprès des donateurs ;

Soulignant également le soutien solide et constant de la Banque à la région de la Cisjordanie et de Gaza. La Banque est prête à fournir un soutien supplémentaire au fur et à mesure de l'évolution des besoins opérationnels ;

Notant que les réserves et l'adéquation des fonds propres de la BERD, à la date de la présente résolution, permettraient à la Banque d'affecter, à partir de son revenu net 2024, des ressources à d'autres emplois, en application de l'article 36.1 de l'Accord,

DÉCIDE CE QUI SUIT :

En application de l'article 36.1 de l'Accord, un montant de 205 millions d'euros provenant du revenu net 2024 de la Banque, après constitution de provisions pour réserves et, si nécessaire, pour les pertes éventuelles aux termes de l'article 17 de l'Accord, sera affecté à d'autres emplois. Ce montant comprend une contribution de 195 millions d'euros au Fonds spécial des actionnaires de la BERD, ainsi qu'une contribution de 10 millions d'euros au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza. Le solde est affecté aux excédents. À partir du montant affecté au Fonds spécial des actionnaires de la BERD et de tout rendement, recouvrement, retour, remboursement ou revenu provenant de ce montant affecté, au moins 95 % doivent être utilisés pour soutenir les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement.

(Adoptée le 5 décembre 2025)

RÉSOLUTION N° 292

EXAMEN 2026 DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné et approuvé les recommandations énoncées dans le rapport du Comité portant sur la rémunération des administrateurs et des administrateurs suppléants,

DÉCIDE QUE :

Les salaires annuels bruts des administrateurs seront augmentés de 3,8 %, avec effet au 1^{er} janvier 2026, le salaire annuel brut d'un administrateur de la BERD étant porté à 194 509 livres sterling, et celui d'un administrateur suppléant à 161 442 livres sterling.

Les années intermédiaires situées entre deux examens structurels triennaux, et en l'absence de toute autre recommandation approuvée par le Conseil des gouverneurs, le salaire annuel des administrateurs et des administrateurs suppléants sera augmenté du taux de variation de l'IPC (indice des prix à la consommation) britannique pour l'année se terminant en août de l'année précédente, ou de tout autre indice utilisé par la Banque pour déterminer la rémunération du personnel.

Un examen du niveau structurel de la rémunération des administrateurs et des administrateurs suppléants sera effectué tous les trois ans, avant l'élection ordinaire des administrateurs.

(Adoptée le 20 février 2026)

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PENDANT LA TRENTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION N° 293**LA BERD FAIT FACE AUX ENJEUX D'UNE PÉRIODE MOUVEMENTÉE****LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**

ayant pris connaissance et pris acte du rapport du Conseil d'administration intitulé « La BERD fait face aux enjeux d'une période mouvementée » ;

réaffirmant la valeur durable du mandat unique de transition de la BERD, de son modèle économique axé sur le secteur privé et les marchés, ainsi que des thèmes stratégiques fondamentaux énoncés dans le Cadre stratégique et capitalistique 2026-2030 (CSC 2026-2030) ;

réuni en Lettonie à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2026 et confirmant son soutien indéfectible à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale et de son droit à l'existence, ainsi que de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance, et réaffirmant l'engagement constant des membres à soutenir le développement d'une Ukraine indépendante, prospère et sûre ;

reconnaissant le soutien exceptionnel apporté par la Banque à l'Ukraine, en coordination avec d'autres organisations multilatérales et partenaires du pays, depuis l'invasion à grande échelle menée par la Fédération de Russie, grâce à son dialogue sur les politiques publiques et à ses investissements, et se félicitant du déploiement par la Banque de plus de 9,5 milliards d'euros, au moyen desquels elle a contribué à hauteur d'un quart au financement accordé aux entreprises privées par le système bancaire ukrainien depuis 2022, investi 2,5 milliards d'euros dans l'approvisionnement énergétique et soutenu des infrastructures essentielles, la sécurité alimentaire, l'investissement du secteur privé et le financement du commerce ;

prenant acte de l'engagement des membres en faveur du maintien de l'ambition de la Banque en Ukraine et dans l'ensemble de ses pays bénéficiaires, manifestée par leur souscription à l'augmentation de capital approuvée en 2023, et reconnaissant que le maintien des investissements destinés à soutenir l'activité économique en Ukraine dans un contexte de risques liés au conflit nécessite un soutien rigoureusement ciblé des donateurs pour certaines opérations essentielles, notamment du fait de la réduction de la capacité en matière de dette souveraine ;

notant que, pour apporter un soutien suffisant dans la situation actuelle et garantir les efforts de reconstruction, il faudra continuer à assurer une coordination étroite et cohérente afin de tirer parti des capacités de tous les partenaires internationaux, et que les banques multilatérales de développement devront fonctionner de manière de plus en plus efficace en tant que système. ;

soulignant l'importance du renforcement de la gouvernance économique pour favoriser la prospérité et la résilience à long terme de l'Ukraine, se félicitant de l'approbation de la première stratégie de la Banque en matière de gouvernance économique et se réjouissant

de sa mise en œuvre efficace dans tous les pays bénéficiaires, parallèlement aux stratégies approuvées pour faire progresser les thèmes du CSC 2026-2030 ;

déclarant que la Résolution n°247 du Conseil des gouverneurs, adoptée le 11 mai 2022, a souligné la nécessité pour la BERD de jouer un rôle déterminant au sein du système des institutions internationales et d'élaborer des plans concrets pour la reconstruction de l'Ukraine à mettre en œuvre lorsque les conditions le permettront ;

déplorent les dommages considérables causés par la guerre à l'arche de confinement de Tchernobyl, et reconnaissant l'importance de réparations menées en temps utile avec le soutien de la communauté internationale ;

notant que les financements, le soutien aux politiques publiques et l'expertise développée par la Banque pour faire face aux conséquences des chocs économiques, y compris les travaux qu'elle poursuit dans les pays bénéficiaires affectés par les répercussions de la guerre en Ukraine, peuvent être mis à profit pour répondre aux répercussions d'autres situations de conflit dans des pays bénéficiaires ;

s'appuyant sur les solides résultats obtenus par la Banque au cours des 15 dernières années dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, et se félicitant de la mise au point rapide d'un ensemble de mesures de réponse en faveur des pays bénéficiaires touchés par les conséquences économiques du conflit en cours au Moyen-Orient,

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Le Conseil d'administration doit suivre de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la première stratégie de gouvernance économique de la Banque sur l'ensemble de la période couverte par la stratégie, au moyen de rapports réguliers et fréquents ainsi que d'évaluations d'impact.

La BERD doit continuer à affirmer son rôle de premier plan en Ukraine et soutenir l'économie réelle en temps de guerre i) en concrétisant son ambition globale, notamment au moyen d'investissements sous forme de prises de participation, tout en maintenant son engagement en faveur d'une saine gestion bancaire, et ii) en faisant preuve de souplesse face à l'évolution de la situation, y compris en apportant un soutien au secteur de l'énergie afin d'anticiper le prochain hiver.

La BERD doit se placer à l'avant-garde de l'effort international global et coordonné qui est nécessaire pour soutenir l'Ukraine, en étroite coopération avec d'autres partenaires internationaux, notamment afin de favoriser, lorsque les conditions le permettront, la reconstruction et la prospérité à long terme du pays, en encourageant le développement du secteur privé et en s'appuyant sur ses domaines d'excellence avérés en matière d'investissements, de dialogue sur les politiques et d'assistance technique, notamment :

- l'amélioration de la résilience, de l'efficacité et de la sécurité des systèmes énergétiques, des services municipaux et des infrastructures de transport, y compris par des investissements dans des infrastructures décentralisées et le développement de partenariats public-privé ;

- le rétablissement et le développement du potentiel économique à long terme de l'Ukraine par le soutien au secteur privé, y compris aux petites et moyennes entreprises, ainsi que l'appui aux privatisations afin de faciliter les investissements dans la reconstruction ;
- la consolidation d'un environnement économique propice au moyen d'un soutien aux politiques publiques, y compris en matière de gouvernance économique, et d'actions de renforcement des capacités, tout en reconnaissant le rôle sous-jacent du processus d'adhésion à l'UE comme moteur des réformes ;
- le renforcement du rôle du secteur financier pour canaliser efficacement les ressources vers l'économie, notamment par le développement des marchés de capitaux et le recours à des instruments innovants d'atténuation des risques, tels que le Mécanisme de garantie pour le redressement et la reconstruction de l'Ukraine ; et
- le développement du capital humain par la montée en compétences de la main-d'œuvre et l'encouragement au retour des migrants, notamment en favorisant une offre de logements de qualité à des prix abordables, l'emploi des femmes et des jeunes, ainsi que l'intégration des anciens combattants dans l'économie.

La Banque devrait également maintenir et élargir, dans les limites de son mandat, son soutien aux économies confrontées aux répercussions directes et indirectes du conflit au Moyen-Orient, en mettant en œuvre l'ensemble de ses activités, notamment :

- le renforcement de la résilience à court terme par le maintien des investissements dans un contexte de risques accrus, par l'octroi de financements de trésorerie aux entreprises fournissant des biens et des services essentiels, par l'augmentation du financement intermédié et du financement du commerce via les banques partenaires, ainsi que par le maintien de l'activité économique grâce à un soutien dédié aux petites et moyennes entreprises ; et
- en soutenant, à plus long terme, le retour à la croissance et une prospérité accrue par l'amélioration de l'efficacité du secteur financier et des marchés de capitaux, le renforcement des chaînes d'approvisionnement, les investissements dans la sécurité énergétique et les infrastructures modernes, ainsi que la recherche d'opportunités d'investissements sous forme de prises de participation.

(Adoptée le 6 juin 2026)

RÉSOLUTION N° 294**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ ET SOUSCRIPTION Y AFFÉRENTE :
PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION****ATTENDU QUE :**

Le 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 265, qui prévoyait une augmentation du capital social autorisé de la Banque en émettant 400 000 actions libérées, chaque action ayant une valeur nominale de 10 000 euros (l'« augmentation générale de capital »), et définissait les modalités et conditions de souscription à ces actions.

Le paragraphe 2(b) de la Résolution n° 265 exigeait que les souscriptions soient effectuées au plus tard le 30 juin 2025 et habilitait le Conseil d'administration à proroger la période de souscription jusqu'à une date ne dépassant pas le 31 décembre 2025, ce que le Conseil d'administration a décidé de faire le 11 juin 2025.

Le Conseil des gouverneurs estime qu'il est souhaitable de donner aux membres qui n'ont pas encore souscrit à l'augmentation générale de capital la possibilité de le faire.

POUR CES MOTIFS, le Conseil des gouverneurs DÉCIDE CE QUI SUIT :

1. Nonobstant toute disposition contraire de la Résolution n° 265, la période de souscription à l'augmentation générale de capital est prorogée jusqu'au 31 décembre 2026, cette prorogation prenant effet rétroactivement au 31 décembre 2025.
2. Pour les membres qui souscrivent à l'augmentation générale de capital au cours de la période de souscription prorogée visée au paragraphe 1 ci-dessus, le paiement en cinq versements égaux s'effectuera comme suit : Les deux premiers versements seront dus 60 jours après l'entrée en vigueur de l'instrument de souscription. Les trois versements restants devront être effectués, respectivement, au plus tard les 30 avril 2027, 30 avril 2028 et 30 avril 2029. Toutes les autres modalités et conditions applicables à l'augmentation générale de capital, y compris les autres modalités de paiement, telles que prévues par la Résolution n° 265, restent inchangées.

(Adoptée le 6 juin 2026)

RÉSOLUTION N° 295
ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2025

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné le Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Banque pour l'exercice 2025,

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés sont approuvés.

(Adoptée le 6 juin 2026)

RÉSOLUTION N° 296
ÉTATS FINANCIERS 2025 DES FONDS SPÉCIAUX

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné les états financiers 2025 des fonds spéciaux,

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés des fonds spéciaux sont approuvés.

(Adoptée le 6 juin 2026)

RÉSOLUTION N° 297
CYCLE DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2028-2031

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DÉCIDE QUE :

L'Assemblée annuelle 2028 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Tirana, en Albanie.

L'Assemblée annuelle 2029 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Lisbonne, au Portugal.

L'Assemblée annuelle 2030 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Londres, au Royaume-Uni.

L'Assemblée annuelle 2031 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan.

Le pouvoir de fixer les dates précises des Assemblées annuelles de 2028, 2029, 2030 et 2031 est délégué au Conseil d'administration.

(Adoptée le 6 juin 2026)

LISTES OFFICIELLES

**MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES POUR 2025–2026 ET 2026-2027**

2025–2026

Conseil des gouverneurs

Présidence	Union Européenne
Vice-présidence	Finlande, Ukraine

Comité des procédures

Membres	Union Européenne, Finlande, Ukraine
---------	-------------------------------------

2026–2027

Conseil des gouverneurs

Présidence	Émirats arabes unis
Vice-présidence	Jordanie, Portugal

Comité des procédures

Membres	Émirats arabes unis, Jordanie, Portugal
---------	---

MEMBRES DES DÉLÉGATIONS

(Informations communiquées par les bureaux des administrateurs,
non traduites en français)

ALBANIA

Endrit Yzeiraj

Deputy Minister of Finance

Ministry of Finance

Albania

Alternate Governor

ALGERIA

Mohamed Belaid

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Embassy of the People's Democratic Republic of Algeria in Warsaw

Poland

Temporary Alternate Governor

ARMENIA

Edgar Mkrtchyan

Deputy Minister

Ministry of Finance of the Republic of Armenia

Armenia

Alternate Governor

Martin Galstyan

Governor

Central Bank of Armenia

Armenia

Official Delegate

Nona Mheryan

Senior Specialist, International Cooperation Department

Ministry of Finance of the Republic of Armenia

Armenia

Official Delegate

Vahe Avagyan

Advisor to the Governor

Central Bank of Armenia

Armenia

Official Delegate

AUSTRALIA

Stephanie Gorecki Natic

Minister-Counsellor Economic

Australian Treasury

United Kingdom

Official Delegate

Natalie Horvat

Alternate Director - Australia

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

AUSTRIA

Harald Waiglein

Director General

Federal Ministry of Finance

Austria

Alternate Governor

Stefan Imhof

Secretary General

Federal Ministry of Finance

Austria

Official Delegate

Elisabeth Gruber

Director

Federal Ministry of Finance

Austria

Official Delegate

Elisabeth Vitzthum

Director for Austria, Israel, Cyprus, Malta, Kazakhstan and Bosnia & Herzegovina

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Florian Koller

Advisor

Federal Ministry of Finance

Austria

Official Delegate

Claudia Koerbler

Adviser to Board Director for Austria, Israel, Cyprus, Malta, Kazakhstan & Bosnia & Herzegovina

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Lise Emerson

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

AZERBAIJAN

Elnur Aliyev

First Deputy Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Temporary Alternate Governor

Anar Akhundov

Deputy Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Elnur Sultanov

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Azerbaijan to the Republic of Latvia

Embassy of the Republic of Azerbaijan to the Republic of Latvia

Latvia

Official Delegate

Zohrab Gadirov

Head of Department on Cooperation with International Financial Institutions and Investment Funds

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Farida Mammadova

Head of Division

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Asgar Alakbarov

Adviser to the Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Jeyhun Musayev

Adviser to the Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Bakhtiyar Musayev

Counsellor

Embassy of Azerbaijan to Latvia

Latvia

Official Delegate

Asif Shafiyev

Leading adviser

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Nariman Namazov

Assistant to the First Deputy Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

Sabina Mammadova

Assistant to the First Deputy Minister

Ministry of Economy

Azerbaijan

Official Delegate

BELARUS

Alena Balihatava

Deputy Minister

Ministry of Economy of the Republic of Belarus

Belarus

Alternate Governor

(Virtually)

Andrei Valchkevich

Head of the Department for Cooperation with International Organizations

Ministry of Economy of the Republic of Belarus

Belarus

Temporary Alternate Governor

(Virtually)

Natallia Veliasevich

Consultant

Ministry of Economy of the Republic of Belarus

Belarus

Official Delegate

(Virtually)

BELGIUM

Bruno Debergh

Adviser expert

Belgian Treasury

Belgium

Official Delegate

David Avarello

Executive Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Nabil Gabriel Bansaccal

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Nadia Chaouchi

Executive Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

BENIN

Septime Azonnoudo

Director Europe - International Cooperation Office

Ministry of Economy and Finance

Benin

Official Delegate

BOSNIA & HERZEGOVINA

Marko Vidaković

Vice Governor of the Central Bank of Bosnia and Herzegovina

Central Bank of Bosnia and Herzegovina

Bosnia and Herzegovina

Official Delegate

CANADA

Tasha Hanes

Associate Assistant Deputy Minister

Department of Finance Canada

Canada

Official Delegate

Catherine Stewart

Executive Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Zachary Edwards

Senior Economist

Department of Finance Canada

Canada

Official Delegate

Emily Keenan

Board Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Gemma Macintyre

Board adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Official Delegate

Monia Chambers

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

CHINA

Changneng Xuan

Deputy Governor

The People's Bank of China

China

Alternate Governor

Ran Lin

Deputy Director General

The People's Bank of China

China

Temporary Alternate Governor

Ye Zhou

Director

The People's Bank of China

China

Official Delegate

Jinyue Du

Official

The People's Bank of China

China

Official Delegate

Qiyong Liang

Board Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Qian Yu

Adviser to Board Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Anqi Lyu

Economic and Commercial Counsellor

Embassy of the People's Republic of China in the Republic of Latvia

Latvia

Official Delegate

Jian Zhang

Second Secretary

Embassy of the People's Republic of China in the Republic of Latvia

Latvia

Official Delegate

CROATIA

Matej Bule

State Secretary

Ministry of Finance

Croatia

Official Delegate

Domagoj Čipčić

Head of Service

Ministry of Finance

Croatia

Official Delegate

CYPRUS

Avgi Chrysostomou Lapathiotis

Economic Director

Ministry of Finance

Cyprus

Official Delegate

CZECHIA

Jiří Palán

Director General

Ministry of Finance of the Czech Republic

Czechia

Temporary Alternate Governor

Klára Król

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Zuzana Matyášová

Director

Ministry of Finance of the Czech Republic

Czechia

Official Delegate

Inka Müllerová

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Ondřej Pařez

Expert

Ministry of Finance of the Czech Republic

Czechia

Official Delegate

DENMARK

Anders Garly Andersen

Board Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

Denmark

Board Alternate Director

Rasmus Betak Højbjerg

Head of Section

Ministry of Industry, Business and Financial Affairs

Denmark

Official Delegate

EGYPT

Badr Abdelatty

Minister of Foreign Affairs, International Cooperation & Egyptian Expatriates

Ministry of Foreign Affairs, International Cooperation & Egyptian Expatriates

Egypt

Governor

Khaled Hashem

Minister of Industry

Ministry of Industry

Egypt

Official Delegate

Naglaa Naghib

Ambassador of the Arab Republic of Egypt to Sweden & Latvia

Embassy of the Arab Republic of Egypt to Sweden & Latvia

Egypt

Official Delegate

Mohamed Abdelmoaty

Counsellor

Embassy of the Arab Republic of Egypt to Sweden & Latvia

Sweden

Official Delegate

ESTONIA

Jürgen Ligi

Minister

Ministry of Finance

Estonia

Governor

Märten Ross

Adviser

Ministry of Finance of Estonia

Estonia

Alternate Governor

Priit Potisepp

Adviser

Ministry of Finance of Estonia

Estonia

Official Delegate

Ivar Pae

Member of the Management Board

Enterprise Estonia

Estonia

Official Delegate

Mirjam Helena Eerma

Head of Investment Management

Enterprise Estonia

Estonia

Official Delegate

EUROPEAN INVESTMENT BANK (EIB)

Karl Nehammer

Vice-President

European Investment Bank

Luxembourg

Governor

Maria Shaw-Barragan

Executive Director for the European Investment Bank

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Richard Amor

Director

European Investment Bank

Luxembourg

Official Delegate

Janis Ruis

Advisor to VP

European Investment Bank

Luxembourg

Official Delegate

Virgil Nae

Alternate Director for the European Investment Bank

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Magdalena Skrzypczyk

Policy and Liaison Officer

European Investment Bank

Luxembourg

Official Delegate

Michael Kogelschatz

Adviser to the EBRD Board Director for the European Investment Bank

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Ruth Smith

Executive Assistant to EIB Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

EUROPEAN UNION

Valdis Dombrovskis

Commissioner

European Commission

Belgium

Governor

Annika Eriksgaard

Deputy Director-General responsible for investment and international

European Commission

Belgium

Temporary Alternate Governor

Reinhard Felke

Board Director

European Commission

United Kingdom

Temporary Alternate Governor

Filippo Munisteri

EBRD Alternate Board Director

European Commission

Belgium

Board Alternate Director

Andris Kužnieks

Head of the Representation

European Commission Representation in Latvia

Latvia

Official Delegate

Sofja Ribkina

Member of Cabinet

European Commission

Belgium

Official Delegate

Barbara Banki

Head of Unit IFIs and Investments

European Commission

Belgium

Official Delegate

Fulvio Capurso

Head of Unit

EU Commission - DG MENA

Belgium

Official Delegate

Markus Aspegren

Economist

European Commission

Belgium

Official Delegate

Christopher Moore

Board Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Cristina Fediuc

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Ana Apse-Paese

Communications Adviser for Commissioner Dombrovskis

European Commission

Belgium

Official Delegate

Inese Vaidere

MEP

European Parliament

Latvia

Official Delegate

Magdalena Kouneva

Head of Sector

European Commission

Belgium

Official Delegate

Maija Celmina

Policy Assistant

European Commission

Belgium

Official Delegate

Carmel O'Donovan

Executive Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

FINLAND

Riikka Purra

Minister of Finance

Ministry of Finance, Finland

Finland

Governor

Leena Mörttinen

Permanent State Under-Secretary

Ministry of Finance, Finland

Finland

Temporary Alternate Governor

Soili Mäkeläinen-Buhanist

Ambassador for Development Finance and Trade Promotion

Ministry for Foreign Affairs of Finland

Finland

Temporary Alternate Governor

Tuuli Juurikkala

Director, International Financial Affairs Unit

Ministry of Finance, Finland

Finland

Temporary Alternate Governor

Anne Saloranta

Ambassador

Ministry for Foreign Affairs of Finland

Latvia

Official Delegate

Mikko Autti

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Eero Vento

Deputy Head of Mission

Embassy of Finland

Latvia

Official Delegate

Jussi Lindgren

Special Adviser to the Minister

Ministry of Finance, Finland

Finland

Official Delegate

Anne Af Ursin

Senior Financial Adviser

Ministry of Finance, Finland

Finland

Official Delegate

Katariina Tanhua-Tyrkkö

Desk Officer

Ministry for Foreign Affairs of Finland

Finland

Official Delegate

Arnis Pooks

Advisor

Embassy of Finland

Latvia

Official Delegate

Jarkko Haapiainen

Senior Adviser

Finnvera plc

Finland

Official Delegate

FRANCE

Thomas Revial

Assistant Secretary, Multilateral affairs, Trade, Development policies

Direction générale du Trésor

France

Official Delegate

Antoine Bergerot

Head Of Multilateral Financing for Development and Climate

Direction générale du Trésor

France

Official Delegate

Alice Régnier

Deputy head - Multilateral finance

Direction générale du Trésor

France

Official Delegate

Magali Cesana

Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Hadrien Haddak

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Marie Dubois

Executive Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

GEORGIA

Irakli Katcharava

Head of Public Debt Management Department

Ministry of Finance

Georgia

Temporary Alternate Governor

Giorgi Edilashvili

Head of International Relations Department

National Bank of Georgia

Georgia

Official Delegate

Giorgi Goletiani

Charge d'affaires

Embassy of Georgia to the Republic of Latvia

Latvia

Official Delegate

GERMANY

Eva Maria Wimmer

Director General Financial Markets Policy

Federal Ministry of Finance

Germany

Temporary Alternate Governor

Markus Hörmann

Head of Division

Federal Ministry of Finance

Germany

Official Delegate

Elke Kallenbach

Board Director for Germany

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Philipp Herzog

Policy Officer

Federal Ministry of Finance

Germany

Official Delegate

Konrad Von Hoff

Alternate Board Director for Germany

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Claudia Mansmann

Policy officer

Federal Ministry of Finance

Germany

Official Delegate

Kathrin Lohmann

Adviser to the Board Director for Germany

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Martin Lutz

Head of Unit Development Policy, Agricultural Policy, Multilateral Development Banks

Federal Ministry for Economic Affairs and Energy

Germany

Official Delegate

Volker Schlechtriemen

Head of Division

Federal Ministry for the Environment, Climate Action, Nature Conservation and Nuclear Safety

Germany

Official Delegate

Julia Dreher

Policy Advisor

Federal Ministry for the Environment, Climate Action, Nature Conservation and Nuclear Safety (via GIZ)

Germany

Official Delegate

Gudrun Masloch

Ambassador

Embassy of the Federal Republic of Germany, Riga

Latvia

Official Delegate

Heike Jantsch

DHoM

Embassy of the Federal Republic of Germany, Riga

Latvia

Official Delegate

Lutz-Christian Funke

Secretary General

KfW Bankengruppe

Germany

Official Delegate

Antje Oberlaender

Legal Counsel/ European Affairs

KfW Bankengruppe

Germany

Official Delegate

Irina Schmidt

Vice President Industries & Services, Africa & EMECA

DEG – Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH

Germany

Official Delegate

Gudrun Monika Busch

Senior Director Financial Institutions

DEG – Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH

Germany

Official Delegate

GREECE

Dimitris Metaxas-Trikardos

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

HUNGARY

Andrea Nagyné Boda

Head of Department

Ministry of Finance

Hungary

Temporary Alternate Governor

Rita Laczkovich

International Expert

Ministry of Finance

Hungary

Temporary Alternate Governor

Tamás Vojnits

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Temporary Alternate Governor

ICELAND

Hermann Sæmundsson

Permanent Secretary

Ministry of Finance and Economic Affairs

Iceland

Alternate Governor

Guðmundur Axel Hansen

Head of Division

Ministry of Finance and Economic Affairs

Iceland

Official Delegate

Gudrun Ogmundsdottir

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

INDIA

Nidhi Mani Tripathi

Minister (Economic)

High Commission of India

United Kingdom

Official Delegate

Neeraj Kumar

Director

Ministry of Finance

India

Official Delegate

IRAQ

Thafer Bahr Aluloom

Chair of the Iraqi Fund for Development

Ministry Of Finance

Iraq

Alternate Governor

Mohammed Naji

CEO

Iraq Development Fund

Iraq

Official Delegate

Ethar Saeed Abed Al-wassiti

Head of Research

Iraq Development Fund

Iraq

Official Delegate

IRELAND

Paul Ryan

Director, International Finance Division

Department of Finance

Ireland

Official Delegate

Brendan O'Connor

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

Ireland

Board Director

Leonard Wall

Assistant Principal

Department of Finance

Ireland

Official Delegate

Mark Hennessy

Advisor

Embassy of Ireland in London

United Kingdom

Adviser to Board Director

Aaron Devaney

Administrative Officer, International Finance Division

Department of Finance

Ireland

Official Delegate

Nicola Brassil

Deputy Director, Development Cooperation and Africa Division

Department of Foreign Affairs and Trade, Ireland

Ireland

Official Delegate

ISRAEL

Ophir Gore

Senior Deputy to the Chief Economist for International Affairs

Ministry of Finance

Israel

Official Delegate

Esti Feldman

Alternate Director for Austria, Israel, Cyprus, Malta, Kazakhstan and Bosnia & Herzegovina

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

ITALY

Manuela Nenna

Director General for International Financial Relations

Ministry of Economy and Finance

Italy

Alternate Governor

Claudia Mordini

Senior adviser MDBs Office

Ministry of Economy and Finance

Italy

Official Delegate

Marco Zanni

Board Director for Italy

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Umberto Bernardo

Alternate Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Arianna Caliarì

Adviser to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Chiara Fulvi

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Giovanna Marchioro

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

JAPAN

Atsushi Mimura

Vice Minister of Finance for International Affairs

Ministry of Finance

Japan

Temporary Alternate Governor

Takaaki Nomoto

Director of MDBs Division

Ministry of Finance

Japan

Official Delegate

Shinichiro Kurasawa

Deputy Director of the MDBs Division

Ministry of Finance

Japan

Official Delegate

Mizuho Ito

Senior Section Chief

Ministry of Finance

Japan

Official Delegate

Yuki Kitagawa

Section Chief of the MDBs Division

Ministry of Finance

Japan

Official Delegate

Ichiro Oishi

Board Director Japan

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Tomoko Kubo

Alternate Board Director Japan

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Yasuyuki Kumashiro

Adviser to Board Director for Japan

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Shun Tsuchida

Adviser to Board Director for Japan

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Susan Elie

Executive Assistant to Japanese Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

JORDAN

Zeina Toukan

Minister of Planning & International Cooperation

Ministry of Planning & International Cooperation

Jordan

Governor

Emad Shana'Ah

Director of International Cooperation

Ministry of Planning & International Cooperation

Jordan

Official Delegate

KAZAKHSTAN

Dauren Kengbeil

Vice-Minister of Finance of the Republic of Kazakhstan

Ministry of Finance of the Republic of Kazakhstan

Kazakhstan

Alternate Governor

Assan Darbayev

Vice Minister

Ministry of National Economy of the Republic of Kazakhstan

Kazakhstan

Official Delegate

Marat Yelibayev

Chairman of the Management Board

Development Bank of Kazakhstan JSC

Kazakhstan

Official Delegate

Dauren Karipov

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Kazakhstan to the Republic of Latvia

Embassy of Kazakhstan

Latvia

Official Delegate

Zhiger Tukenov

Attache

Embassy of Kazakhstan

Latvia

Official Delegate

Aigerim Zakaryanova

Third secretary

Embassy of Republic of Kazakhstan

Latvia

Official Delegate

KENYA

Amos Cheptoo

Director, Resource Mobilization Department

The National Treasury-Kenya

Kenya

Official Delegate

Monica Asuna

Director of Planning

The National Treasury-Kenya

Kenya

Official Delegate

Judy Sang

Senior Economist

The National Treasury-Kenya

Kenya

Official Delegate

Samuel Kanyi

Senior Economist

The National Treasury Kenya

Kenya

Official Delegate

KOREA

Man-Hee Jo

Deputy Minister for Tax and Customs

Ministry of Finance and Economy

Korea

Official Delegate

Kyunghee Kim

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Sohee Gwag

Director of International Financial Institutions

Ministry of Finance and Economy

Korea

Official Delegate

Yeonjae Chu

Deputy Director of International Financial Institutions

Ministry of Finance and Economy

Korea

Official Delegate

Hae Il Jun

Assistant Director of Tax and Customs

Ministry of Finance and Economy

Korea

Official Delegate

Taeyoon Lee

Head

Bank of Korea

Korea

Official Delegate

Yoon Jeong Roh

Economist

Bank of Korea

Korea

Official Delegate

Seong Young Choi

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Nikoo Saffari

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

KOSOVO

Hekuran Murati

Minister

Ministry of Finance

Governor

(Virtually)

Dije Rizvanolli

Director of the Financing Department

Ministry of Finance

Official Delegate

(Virtually)

Gresë Berisha

Senior Officer for Cooperation with International Financial Institutions

Ministry of Finance

Official Delegate

(Virtually)

LATVIA

Maris Kucinskis

Minister of Finance

Ministry of Finance

Latvia

Governor

Liga Klavina

Deputy State Secretary on Financial Policy Issues

Ministry of Finance

Latvia

Alternate Governor

Baiba Bane

State Secretary

Ministry of Finance

Latvia

Temporary Alternate Governor

Liene Vitola

Head of International Financial Institutions Division

Ministry of Finance

Latvia

Temporary Alternate Governor

Amanda Ertmane

Project Manager of International Financial Institutions Division

Ministry of Finance

Latvia

Official Delegate

Jurijs Spiridonovs

Board Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Aija Paleja

Senior Expert of International Financial Institutions Division

Ministry of Finance

Latvia

Official Delegate

Aleksis Jarockis

Director of Communication Department

Ministry of Finance

Latvia

Official Delegate

Guntars Vitols

Adviser to the Minister

Ministry of Finance

Latvia

Official Delegate

Andrejs Vaivars

Adviser to the Minister

Ministry of Finance

Latvia

Official Delegate

Daina Ispodkina

Counsellor

Ministry of Finance

France

Official Delegate

LEBANON

Yassine Jaber

Minister of Finance

Ministry of Finance

Lebanon

Governor

LIBYA

Mohamed Elzidani

Minister of Planning of the State of Libya

The Ministry of Planning

Libya

Governor

Haneen Altaeb

Director of the Planning Ministry Affairs Office

The Ministry of Planning

Libya

Alternate Governor

Khalifa Masaud

Director of the Office of the Minister of Planning

The Ministry of Planning

Libya

Official Delegate

Tameim Alnaas

Director of the Technical Cooperation Office at the Ministry of Planning

The Ministry of Planning

Libya

Official Delegate

LIECHTENSTEIN

Stephan Richard Jäger

Secretary General

Ministry of Home Affairs, Economy and Sports

Liechtenstein

Alternate Governor

LITHUANIA

Kristupas Vaitiekūnas

Minister of Finance

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Governor

Januš Kizenevič

Viceminister

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Alternate Governor

Audrone Markeviciene

Ambassador

Embassy of the Republic of Lithuania to the Republic of Latvia

Latvia

Official Delegate

Mindaugas Pakštys

Adviser to the Minister

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Official Delegate

Jurgita Uzielienė

Adviser, EU and International Affairs Department

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Official Delegate

Ieva Stulgys

Adviser, International Affairs Division

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Official Delegate

Migle Tuskiene

Adviser to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

Lithuania

Adviser to Board Director

Aistė Laurinavičiūtė

Chief Specialist

Ministry of Finance of the Republic of Lithuania

Lithuania

Official Delegate

LUXEMBOURG

Sofia Tilotta

Deputy Director - Multilateral Development Banks

Luxembourg Ministry of Finance

Luxembourg

Alternate Governor

Alex Pothaar

Advisor for Multilateral Development Banks

Luxembourg Ministry of Finance

Luxembourg

Official Delegate

Yves Weber

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

MALTA

Debbie Cachia

Director General

Ministry for Finance

Malta

Official Delegate

Marquita Vella

Manager II

Ministry for Finance

Malta

Official Delegate

MEXICO

Enrique Alejo

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

MOLDOVA

Eugeniu Osmochescu

Deputy Prime Minister and Minister of Economic Development and Digitalization

Ministry of Economic Development and Digitalization of the Republic of Moldova

Moldova

Governor

Petru Rotaru

First Deputy Governor

National Bank of Moldova

Moldova

Official Delegate

Natalia Selevestru

State Secretary

Ministry of Economic Development and Digitalization

Moldova

Official Delegate

Mihaela Mocanu

Ambassador

Embassy of the Republic of Moldova

Latvia

Official Delegate

Dan Moraru

Head of Investment Attraction Department

Invest Moldova Agency

Moldova

Official Delegate

Mihai Burunciuc

Deputy Director of Investment Attraction and Post-Investment Support

Invest Moldova Agency

Moldova

Official Delegate

Costel Bocancea

Senior Investment Advisor

Invest Moldova Agency

Moldova

Official Delegate

Lucia Pavalachi

Senior adviser

Ministry of Economic Development and Digitalization of the Republic of Moldova

Moldova

Official Delegate

Dan Stati

Secretary III

Embassy of the Republic of Moldova

Moldova

Official Delegate

MONGOLIA

Enkhtaivan Ganbold

Deputy Governor

Bank of Mongolia

Mongolia

Official Delegate

Amgalan Battulga

Director General of the Financial Stability Department

Bank of Mongolia

Mongolia

Official Delegate

MONTENEGRO

Novica Vukovic

Minister of Finance

Ministry Of Finance

Montenegro

Governor

Jovana Bojic

Chief of Staff to the Minister of Finance

Ministry Of Finance

Montenegro

Official Delegate

Andrijana Ulic Rajovic

Director General for Public Debt

Ministry of Finance

Montenegro

Alternate Governor

Milica Adzic

State Secretary

Ministry of Finance of Montenegro

Montenegro

Official Delegate

Snezana Durovic

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

Montenegro

Adviser to Board Director

MOROCCO

Mohammed Tarik Bchir

Director of the Treasury and External Finances

Directorate of the Treasury and External Finances - Ministry of Economy and Finance

Morocco

Alternate Governor

Hicham Talby

Deputy Director Of Treasury and External Finances

Ministry of Economy and Finance

Morocco

Official Delegate

Brahim Chouqui

Head of the Europe Relations Division

Directorate of the Treasury and External Finances - Ministry of Economy and Finance

Morocco

Official Delegate

Ibtissam Ben Haj Bouih

Head of the Unit for Relations with the European Union

Directorate of the Treasury and External Finances - Ministry of Economy and Finance

Morocco

Official Delegate

Said Jabrani

Directeur General

SNGFE TAMWILCOM

Morocco

Official Delegate

NETHERLANDS

Heleen Uijt De Haag

Deputy Director General

Ministry of Finance

Netherlands

Official Delegate

Mark Zellenrath

Director Department of Multilateral Affairs and Human Rights

Ministry of Foreign Affairs

Netherlands

Official Delegate

Robin Uytterlinde

Deputy Director International Financial Affairs Directorate

Ministry of Finance

Netherlands

Official Delegate

Bas Butler

Coordinator International Financial Institutions

Ministry of Finance

Netherlands

Official Delegate

Stan Cortenbach

Senior Policy Officer

Ministry of Foreign Affairs

Netherlands

Official Delegate

Friso Roos

Policy Advisor

Ministry of Finance

Netherlands

Official Delegate

René van Hell

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Jan Willem van den Wall Bake

Adviser to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Claire Veldhuizen-Roy

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

NEW ZEALAND

Natalie Horvat

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

NIGERIA

Nyeso Stanley George

Director, International Economic Relations

Federal Ministry of Finance of Nigeria

Nigeria

Temporary Alternate Director

Mukhtar Amasa

Assistant Chief Finance Officer

Federal Ministry of Finance

Nigeria

Official Delegate

Benjamin Benyin Egem-Odey

Assistant Chief Admin Officer

Federal Ministry of Finance of Nigeria

Nigeria

Official Delegate

NORTH MACEDONIA

Andriana Matlioska

State Secretary

Ministry of Finance of the Republic of North Macedonia

North Macedonia

Official Delegate

Lenche Bozhinoska

Head of Department

Ministry of Finance of the Republic of North Macedonia

North Macedonia

Official Delegate

NORWAY

Vegard Wennesland

State Secretary

The Norwegian Ministry of Trade, Industry and Fisheries

Norway

Temporary Alternate Governor

Jon Nicolaisen

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Temporary Alternate Governor

Hege Gudrun Eliassen

International Director

Ministry of Finance

Norway

Temporary Alternate Governor

Liv Irene Strømgren

Deputy Director

The Norwegian Ministry of Trade, Industry and Fisheries

Norway

Temporary Alternate Governor

Åsmund Jødahl

Advisor

Norwegian Ministry of Foreign Affairs

Norway

Temporary Alternate Governor

Ine Måreng

Ambassador

Norwegian Embassy in Riga

Norway

Official Delegate

Andreas Karlberg Pettersen

Policy Director

Norad

Norway

Official Delegate

POLAND

Jurand Drop

Undersecretary of State

Ministry of Finance of Poland

Poland

Alternate Governor

Piotr Jacek Szpunar

Board Director for Poland, Bulgaria, Albania

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Grzegorz Wasilewski

Counsellor

Ministry of Finance of Poland

Poland

Official Delegate

Aleksander Nadworny

Senior Specialist

Ministry of Finance of Poland

Poland

Official Delegate

Magdalena Sidorowicz

Deputy Head of Mission

Embassy of the Republic of Poland in Riga

Latvia

Official Delegate

Anna Suszynska

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

PORTUGAL

Jose Pereira

Director-General

Ministry of Finance

Portugal

Alternate Governor

José Tavares

Board Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Cristina Moniz

Advisor

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

ROMANIA

Leonardo Badea

First Deputy Governor

National Bank of Romania

Romania

Official Delegate

Lucian Isar

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Serban Matei

Director, International Relations Department

National Bank of Romania

Romania

Official Delegate

Eliza Gereanu

Senior Expert

Ministry of Finance

Romania

Official Delegate

RUSSIAN FEDERATION

Ivan Ivannikov

Deputy director

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Temporary Alternate Governor

(Virtually)

Elena Zamorina

Head of Section

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Official Delegate

(Virtually)

Ilya Kavtaskin

EBRD Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

Russian Federation

Board Alternate Director

(Virtually)

Ilya Chubarov

Second Secretary

Ministry of Foreign Affairs

Russian Federation

Official Delegate

(Virtually)

Andrei Lobaskov

Deputy Head of Section

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Official Delegate

(Virtually)

Karina Suvhanova

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

SAN MARINO

Maurizio Bragagni

Alternate Governor

San Marino Consulate

United Kingdom

Alternate Governor

Lorenc Xhaferaj

Adviser to the Alternate Governor

San Marino Consulate

United Kingdom

Official Delegate

SERBIA

Siniša Mali

First Deputy Prime Minister and Minister of Finance

Ministry of Finance

Governor

(Virtually)

Ana Tripovic

State Secretary

Ministry of Finance

Official Delegate

(Virtually)

Milena Mitic

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Embassy of the Republic of Serbia

Latvia

Official Delegate

SLOVAK REPUBLIC

Ladislav Kamenický

Minister

Ministry of Finance of the Slovak Republic

Slovak Republic

Governor

Tatiana Žilková

Head of International Institutions and Development Cooperation Unit

Ministry of Finance of the Slovak Republic

Slovak Republic

Temporary Alternate Governor

Iveta Lukáčová

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Temporary Alternate Governor

Leona Novoberdaliu

Policy Officer, Financial Instruments and International Cooperation Unit

Ministry of Finance of the Slovak Republic

Slovak Republic

Temporary Alternate Governor

SLOVENIA

Rok Ponikvar

Alternate Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

Barbara Knapič Navarrete

EBRD Desk

Ministry of Finance

Slovenia

Official Delegate

(Virtually)

SPAIN

Ines Carpio San Roman

Director General for International Finance

Ministry of Economy, Trade and Business

Spain

Official Delegate

Alberto Masia Merino

Senior Advisor

Ministry of Economy, Trade and Business

Spain

Official Delegate

Jose Vicente Perez Lopez

Deputy Director General for International Financial Institutions

Ministry of Economy, Trade and Business

Spain

Official Delegate

Manuel Alhama Orenes

Ambassador of Spain in Latvia

Embassy of Spain in Latvia

Latvia

Official Delegate

Jaime Ramon Fernandez Sanchez

Commercial Attaché Lithuania and Latvia

Spanish Government

Lithuania

Official Delegate

Elena Aparici Vazquez De Parga

Board Director Spain, Mexico, UAE, Iraq, Senegal

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Javier Sáenz

Financial Advisor

ICEX

Spain

Official Delegate

Elisabeth Martinez Rico

Executive Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

SWEDEN

Johanna Lybeck Lilja

State Secretary

Ministry of Finance

Sweden

Alternate Governor

Daniel Olsson

Ambassador

Embassy of Sweden

Latvia

Official Delegate

Magnus Rystedt

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Daniel Johansson Århem

Deputy Director

Ministry of Finance Sweden

Sweden

Official Delegate

Daniel Klasander

Advisor

Ministry of Finance

Sweden

Official Delegate

Lena Berglöw Elm

Senior Financial Advisor

SIDA

Sweden

Official Delegate

Emilie Göransson

Program Specialist

SIDA

Sweden

Official Delegate

Hugo Qvinth

First Secretary

Embassy of Sweden in Latvia

Latvia

Official Delegate

Chloe Bryant

Board Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

SWITZERLAND

Laurence Roth

Programme Manager

State Secretariat for Economic Affairs SECO

Switzerland

Official Delegate

Pietro Lazzeri

Head of the Economic Cooperation and Development Division

State Secretariat for Economic Affairs (SECO)

Switzerland

Alternate Governor

Liliana De Sá Kirchknopf

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

Switzerland

Board Director

Anne-Marie Pragnell

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Corinne Estermann

Adviser

European Bank for Reconstruction and Development

Switzerland

Adviser to Board Director

Samantha Champagnie

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

TAJIKISTAN

Yusuf Majidi

First Deputy Minister

Ministry of Finance

Tajikistan

Governor

Parviz Noriyon

First Deputy Head

Communication Service under the Government of the Republic of Tajikistan

Tajikistan

Official Delegate

Bakhtovar Abdusattorov

CEO

OJSC Tojiktelecom

Tajikistan

Official Delegate

Nargis Suyarova

Senior officer

European Bank for Reconstruction and Development

Tajikistan

Executive Assistant to Board Director

TÜRKİYE

Osman Çelik

Deputy Minister

Ministry of Treasury and Finance

Türkiye

Alternate Governor

Yasemin Girici

Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Tevfik Kalkan

Head of Department

Ministry of Treasury and Finance

Türkiye

Official Delegate

Saadet Gizem Tatar Arslaner

Senior Associate

Ministry of Treasury and Finance

Türkiye

Official Delegate

Vladyslava Kaminska

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

TURKMENISTAN

Myratdurdy Orazdurdyev

Deputy Chairman of the Central Bank of Turkmenistan

The Central Bank of Turkmenistan

Turkmenistan

Governor

Nurmammet Ilamanov

Chief specialist

The Central Bank of Turkmenistan

Turkmenistan

Official Delegate

UKRAINE

Sergii Marchenko

Minister of Finance of Ukraine

Ministry of Finance of Ukraine

Ukraine

Governor

Yuriy Butsa

Government Commissioner for Public Debt Management

Ministry of Finance of Ukraine

Ukraine

Official Delegate

Yuriy Heletiy

Deputy Governor

The National Bank of Ukraine

Ukraine

Official Delegate

Olha Zykova

Deputy Minister of Finance of Ukraine

Ministry of Finance of Ukraine

Ukraine

Official Delegate

Maryna Benedyk

Acting Director of the Department of International Relations

Ministry of Finance of Ukraine

Ukraine

Official Delegate

(Virtually)

Yuri Draganchuk

Deputy Minister of Finance of Ukraine

Ministry of Finance Ukraine

Ukraine

Official Delegate

Oleg Pavlovskyi

Advisor to the Minister of Finance of Ukraine

Ministry of Finance of Ukraine

Ukraine

Official Delegate

Artem Shevaley

Alternate Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Alternate Director

UNITED ARAB EMIRATES

He Ali Sharafi

Assistant Undersecretary for Int. Financial Relations Sector

Ministry of Finance

United Arab Emirates

Official Delegate

Thuraiya Alhashmi

Director of International Financial Relations and Organizations

Ministry of Finance

United Arab Emirates

Official Delegate

Mansour Allenjawi

Policy Analyst

Ministry of Finance

United Arab Emirates

Official Delegate

Noora Juma

Ambassador

UAE Embassy in Riga

Latvia

Official Delegate

UNITED KINGDOM

Rachel Reeves

Chancellor of the Exchequer

HM Treasury

United Kingdom

Governor

Vanessa MacDougall

Executive Board Director for the United Kingdom

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Board Director

Claire Macfarlane

Alternate Director, UK Board Office

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Temporary Alternate Governor

Oliver Booth

Head of MDB and Development Finance Unit

HM Treasury

United Kingdom

Official Delegate

Oscar Kennaway

Advisor (UK)

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Adviser to Board Director

Doreen Lynch

Executive Assistant to Board Director

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

Chloe Kopala

RDBs Private Sector Development Adviser

FCDO

United Kingdom

Official Delegate

Harvey Naylor

Client Coverage Lead - MDBs

UK Export Finance

United Kingdom

Official Delegate

Duško Krsmanović

Country Head, CEE & The Balkans

UK Export Finance

Serbia

Official Delegate

Katherine Leach

Ambassador

British Embassy

Latvia

Official Delegate

Rhodri Thomas

Special Advisor to the Chancellor of the Exchequer

HM Treasury

United Kingdom

Official Delegate

Jasmine Krishnamurthy-Spencer

Private Secretary and Speechwriter to the Chancellor

HM Treasury

United Kingdom

Official Delegate

Paige Cruickshank

Senior Events and Visits Manager

HM Treasury

United Kingdom

Official Delegate

William Collinson

Head of Political

British Embassy Riga

Latvia

Official Delegate

Thomas Wright

Head of Political

British Embassy Riga

Latvia

Official Delegate

UNITED STATES

Margaret Kuhlown

Deputy Assistant Secretary for International Development Finance and Policy

U.S. Department of the Treasury

United States

Official Delegate

Julia Jacoby

Deputy Chief of Mission

U.S. Department of State

Latvia

Official Delegate

Brian Mccauley

Alternate Director United States of America

European Bank for Reconstruction and Development

United States

Official Delegate

William Beach

Deputy Assistant Secretary (Acting) for Europe & Eurasia

U.S. Department of the Treasury

United States

Official Delegate

Katherine Allen

Director, Middle East and North Africa

U.S. Department of Treasury

United States

Official Delegate

Timothy Mills

Deputy Director, Office of Multilateral Development Banks

U.S. Department of the Treasury

United States

Official Delegate

Marisa Plowden

Adviser United States of America

The European Bank of Reconstruction and Development

United Kingdom

Official Delegate

Aaron Badway

Adviser United States of America

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Official Delegate

Anna Jewell

Policy Economist

U.S. Department of Treasury

Georgia

Official Delegate

Daina Spencer

International Economist

U.S. Department of Treasury

United States

Official Delegate

Stephanie Kang

Political and Economic Section Chief

U.S. Embassy Riga

Latvia

Official Delegate

Michael Stock

Economic and Commercial Officer

U.S. Embassy Riga

Latvia

Official Delegate

Jocelyn Roberts

International Economist

U.S. Department of State

United States

Official Delegate

Alina Jefremova

Economic Specialist

U.S. Embassy Riga

Latvia

Official Delegate

Ella Gantman

US Intern Advisor

The European Bank of Reconstruction and Development

United Kingdom

Official Delegate

Marissa Taylor

Executive Assistant

European Bank for Reconstruction and Development

United Kingdom

Executive Assistant to Board Director

UZBEKISTAN

Akram Aliev

Deputy Minister

Ministry of Investment, Industry and Trade

Uzbekistan

Official Delegate

Timur Rakhmanov

Ambassador of the Republic of Uzbekistan

Embassy of Uzbekistan

Latvia

Official Delegate

Alisher Mursaliyev

Head of Department

Ministry of Investment, Industry and Trade of the Republic of Uzbekistan

Uzbekistan

Official Delegate

Akhrorbek Mashrabov

Head of Department

Ministry of Investment, Industry and Trade of the Republic of Uzbekistan

Uzbekistan

Official Delegate

Bakhtiyor Saidolimov

Chief Specialist

Ministry of Investment, Industry and Trade of the Republic of Uzbekistan

Uzbekistan

Official Delegate

Khusanbek Sultonbekov

Chief Specialist

Ministry of Investment, Industry and Trade of the Republic of Uzbekistan

Uzbekistan

Official Delegate

REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), groupe de la Banque mondiale	Yann Burtin Szilard Farkasdi
Banque asiatique de développement (BAsD)	Maria Eufemia Apilado Harumi Kodama Joseph Damien Bergin Emaad Siddiqui
Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII)	Ajay Bhushan Pandey Zhaojing Mu Yulia Rusanova
Banque de commerce et de développement de la mer Noire (BSTDB)	Asterios Tsoukalas Dragos Ungureanu Valeryi Piatnytskyi Ivan John Larin Ziya Aliyev Larisa Manastirli
Banque de Développement du Conseil de l'Europe	Wioletta Barwicka- Lofthouse
Banque nordique d'investissement (BNI)	Akvile Skipare Vilius Girkontas André Küüsvek Kaspars Pilādzis Elīna Neimane Jukka Ahonen
Fonds de l'OPEP pour le développement international	Oladipo Ajike Hana Alhashimi Taufik Ridha
Fonds monétaire international (FMI)	Ajit Kulkarni
Groupe de la Banque européenne d'investissement	Karol Czarnecki Maris Miglans Paulina Brzezicka
Groupe de la Banque mondiale	Andrea Engel Paul Dolan

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Renalda Ludvika

Société financière internationale (SFI)

Harshita Arora

Olimpia Gjino

Andriy Maksymovych

Ines Rocha

Wiebke Schloemer

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

à la date du 6 juin 2026

Administrateurs	Administrateurs suppléants	Pays ou entités représentés
Elena Aparici	Enrique Alejo	Espagne/Mexique/Émirats arabes unis/Irak/Sénégal
David Avarello	Rok Ponikvar	Belgique/Slovénie/Luxembourg/Bénin/Côte d'Ivoire
Magali Cesana	Hadrien Haddak	France
Liliana de Sá Kirchknopf	Artem Shevalev	Suisse/Ukraine/Liechtenstein/Turkménistan/Serbie/Monténégro/Ouzbékistan
Reinhard Felke	Filippo Munisteri	Union européenne
Yasemin Girici	Lucian Isar	Türkiye/Roumanie/Azerbaïdjan/Moldova/République kirghize/Algérie
Elke Kallenbach	Konrad von Hoff	Allemagne
-	Ilya Kavtaskin	Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan
Kyunghee Kim	Natalie Horvat	Corée/Australie/Nouvelle-Zélande/Égypte
Vanessa MacDougall	Claire Macfarlane	Royaume-Uni
-	Brian McCauley	États-Unis d'Amérique
Dimitris Metaxas-Trikardos	José Tavares	Portugal/Grèce/Saint-Marin/Inde
Jon Nicolaisen	Mikko Autti	Norvège/Finlande/Lettonie/Liban
Brendan O'Connor	Anders Garly Andersen	Irlande/Danemark/Lituanie/Kosovo/Kenya
Ichiro Oishi	Tomoko Kubo	Japon
Magnus Rystedt	Guðrún Ögmundsdóttir	Suède/Islande/Estonie
Maria Shaw-Barragan	Virgil Nae	Banque européenne d'investissement
Catherine Stewart	Andrew Smith	Canada/Maroc/Jordanie/Tunisie
Piotr Szpunar	-	Pologne/Bulgarie/Albanie
René van Hell	Qiyong Liang	Pays-Bas/Chine/Mongolie/Macédoine du Nord/Arménie
Elisabeth Vitzthum	Esti Feldman	Autriche/Israël/Chypre/Malte/Kazakhstan/Bosnie-Herzégovine
Tamás Vojnits	Klára Król	Hongrie/République tchèque/République slovaque/Croatie/Géorgie
Marco Zanni	Umberto Bernardo	Italie